Rapport de stage de fin d'études

Enquête auprès des associations de défense des poissons migrateurs :

Fonctionnement et rôle dans la sensibilisation à l'environnement des rivières.

Mathis MARIE

Université Paris Nanterre/INRAE Antony

Sous la direction de Marie-Anne GERMAINE, Maîtresse de conférences en géographie
et de Céline LE PICHON, Ingénieure de recherche en hydro-écologie

Sous le tutorat de Jean-Michel CADOR, Maître de conférences en géographie

Master 2 GAED Parcours Environnement, UFR SEGGAT, Université de Caen Normandie

Année 2021-2022

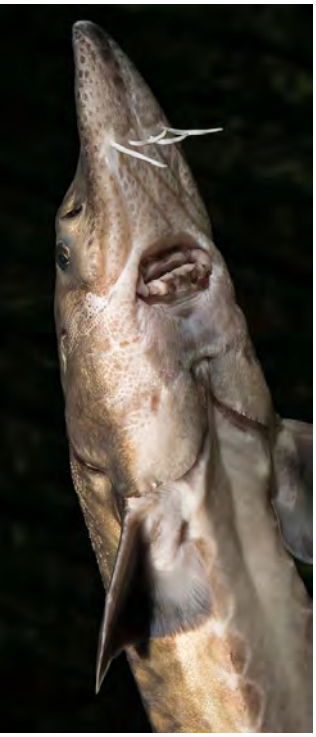

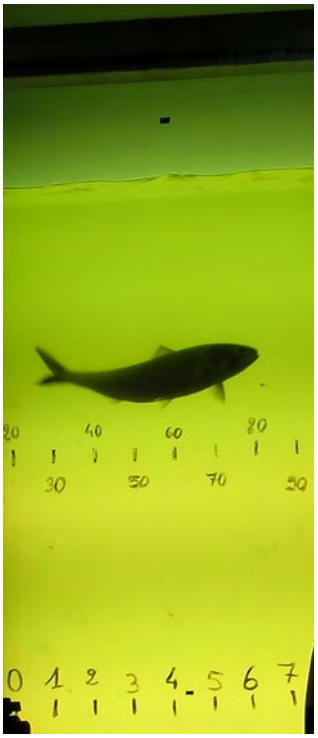

Rapport de stage de fin d'études

Enquête auprès des associations de défense des poissons migrateurs :

Fonctionnement et rôle dans la sensibilisation à l'environnement des rivières.

Mathis MARIE

Université Paris Nanterre/INRAE Antony

Sous la direction de Marie-Anne GERMAINE, Maîtresse de conférences en géographie
et de Céline LE PICHON, Ingénieure de recherche en hydro-écologie

Sous le tutorat de Jean-Michel CADOR, Maître de conférences en géographie

Master 2 GAED Parcours Environnement, UFR SEGGAT, Université de Caen Normandie

Année 2021-2022

Sommaire

Remerciements……3
Glossaire des sigles……4
Introduction……5

Partie 1 – La genèse des associations de défense des poissons migrateurs……8
1.1) L'émergence des associations environnementales dans le monde……8
1.2) Les enjeux et menaces propres aux poissons migrateurs……10
1.3) La défense des poissons migrateurs……20

Partie 2 – La démarche méthodologique mise en œuvre……29
2.1) Le tableau d'analyse comparative……31
2.2) Les entretiens semi-directifs……33
2.3) Le travail de terrain……34
2.4) L'analyse des supports de communication……34
2.5) La production de fiches de synthèses……34

Partie 3 – Le fonctionnement des associations de défense des poissons migrateurs……35
3.1) Analyse et comparaison de l'historique et du contexte géographique des associations……35
3.2) Analyse et comparaison de la composition des associations……42
3.3) Analyse et comparaison des modes d'actions employés par les associations……50

Partie 4 – La communication des associations de défense des poissons migrateurs……60
4.1) Définition du public cible……60
4.2) Analyse et comparaison des supports de communication web……61
4.3) Analyse et comparaison des supports de communication papiers……70
4.4) Analyse et comparaison de la communication événementielle……78

Conclusion……88
Bibliographie……91
Table des figures……96
Table des matières……98
Annexes……100
Résumé et mots clés……133

Remerciements

Mes premiers remerciements se portent bien entendu vers Marie-Anne Germaine pour m'avoir offert cette première expérience professionnelle au cœur d'une thématique qui me passionne depuis enfant. La qualité de son encadrement, la justesse de ses conseils ainsi que sa bienveillance quotidienne ont grandement participé à l'aboutissement de ce rapport. Je tiens également à grandement remercier Céline Le Pichon pour le partage de son expertise en biologie piscicole ainsi que pour m'avoir chaleureusement ouvert les portes du projet CONSACRE. L'apport combiné des spécialités de Marie-Anne et de Céline dans leur thématique respective n'en a rendu ce travail que plus formateur.

Un remerciement particulier à Jean-Michel Cador qui a une nouvelle fois accepté d'assurer mon encadrement, et qui, depuis la licence, participe à nourrir mon intérêt pour les milieux aquatiques.

Un remerciement évident aux membres des sept associations interrogées pour leur disponibilité, leur pédagogie, leur confiance, ainsi que pour le formidable travail qu'ils réalisent pour la préservation de la biodiversité aquatique.

Enfin, je tiens à remercier toute l'équipe enseignante de l'UFR SEGGAT de Caen pour ces cinq passionnantes années de formation qui s'achèvent désormais. Merci également au personnel de l'université de Nanterre pour sa sympathie durant ces cinq mois de stage. Un remerciement amical à mes camarades caennais, ainsi qu'à mes collègues Alban et Lola pour ce quotidien partagé ensemble. Enfin, merci à mes parents pour leur confiance et leur soutien sans faille me permettant de me rapprocher de mes aspirations professionnelles.

Glossaire des sigles

AAPPMA : Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
ADE : Agence De l'Eau
ANBDD : Agence Normandie de la Biodiversité et du Développement Durable
ANPER TOS : Association Nationale de Protection des Eaux et Rivières, Truite, Ombre et Saumon
ASF : Atlantic Salmon Federation
ASR : Association Saumon-Rhin
BGM : Bretagne Grands Migrateurs
BNF : Bibliothèque Nationale de France
COGEPOMI : Comité de Gestion des Poissons Migrateurs
CONSACRE : Continuité écologique de la Seine et intérêt des Acteurs pour sa Restauration
CSP : Conseil Supérieur de la Pêche
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Électricité De France
EPTB : Établissement Public Territorial de Bassin
ERN : European River Network
FCF : Fishing Club de France
FDAAPPMA : Fédération Départementale des Associations Agrées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
FNPF : Fédération Nationale de la Pêche en France
GRISAM : Groupe d'Intérêt Scientifique sur les Poissons Amphihalins
INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement
LOGRAMI : Loire Grands Migrateurs
MIGADO : Migrateurs Garonne-Adour
MIGAPI : Migrateurs Artois-Picardie
MIGRADOUR : Migrateurs Adour
MRM : Migrateurs Rhône-Méditerranée
NASF : North Atlantic Salmon Fund
NASCO : North Atlantic Salmon Conservation Organization
OFB : Office Français de la Biodiversité
PLAGEPOMI : Plan de Gestion des Poissons Migrateurs
RTE : Réseau de Transport d'Électricité
SAMARCH : Salmonid Managment Round the Channel
SEINORMIGR : Seine-Normandie Migrateurs
SHEM : Société Hydro-Électrique du Midi
SLV : SOS Loire Vivante
STRANAPOMI : Stratégie Nationale de Gestion pour les Poissons Migrateurs
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
VNF : Voies Navigables de France
WFMD : World Fish Migration Day
WGNAS : Working Group on North Atlantic Salmon
WWF : World Wildlife Fund

Introduction

Historiquement emplis de mythes et de croyances superstitieuses, les **milieux aquatiques** français sont progressivement passés d'espaces craints à territoires apprivoisés, le tout dans un contexte de développement de la technique et de la modernité. Si les zones humides françaises, qui faisaient l'objet de mon mémoire précédent, ont disparu de plus de 65 % depuis la fin du XIXe siècle afin de laisser place à l'artificialisation des terres et à l'explosion du tourisme balnéaire, les rivières les alimentant en eau constituent quant à elle des écosystèmes à part entière.

En reliant l'océan au cœur des continents, les cours d'eau sont les garants d'une multitude de **fonctions** nécessaires au développement de nos civilisations. Au-delà du transport sédimentaire et de la réserve d'une importante biodiversité, c'est aux fleuves et rivières qui nous entourent que nous devons le fonctionnement des moulins hydrauliques propres à la transformation du grain au Moyen-Âge, la navigation fluviale, l'irrigation des parcelles agricoles ainsi que le développement de services multiples.

Selon l'UICN, 100 % des amphibiens, 50 % des oiseaux, et 30 % des plantes remarquables et menacées en France dépendent des milieux aquatiques pour assurer leur survie. Naturellement, le taxon des poissons sont les hôtes privilégiés de cet écosystème. Toutefois, le progrès technique post-révolution industrielle est à l'origine de l'explosion d'**obstacles chimiques et physiques** dans nos cours d'eau, tels que la pollution métallique ou l'édification d'ouvrages hydro-électriques de grande ampleur, à l'image du barrage de Poutès construit en 1941 sur l'Allier. Les premières victimes de ces obstacles ne sont autres que les poissons migrateurs dépendant de la bonne continuité écologique des cours d'eau pour perpétuer leur cycle de vie.

Les deux siècles précédents ont été particulièrement ravageurs pour les écosystèmes fluviaux, si bien que l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable déplore une chute de **90 %** des effectifs de poissons migrateurs en Europe depuis le XIXe siècle, une disparition brutale principalement engendrée par l'action humaine. Toutefois, au cours des dernières décennies, la combinaison d'aménagements et de réglementations efficientes ont permis d'améliorer la qualité générale des cours d'eau français.

C'est dans ce contexte de revalorisation des milieux aquatiques qu'émerge en 2018 le **projet CONSACRE** (CONtinuité écologique de la Seine et intérêt des ACteurs pour sa REstauration). Porté par le GIP Seine-Aval et financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la région Île-de-France et la région Normandie, le projet CONSACRE vise à mener des recherches afin de maintenir et restaurer la libre circulation des poissons dans la vallée de la Seine. La mission principale de ce programme consiste alors à analyser de manière exhaustive la continuité écologique et piscicole de l'axe de la Seine afin de proposer des pistes d'actions permettant de renforcer ces signaux d'améliorations.

Le projet CONSACRE est divisé en grands **axes** de recherche pensés pour une approche progressive.
Le premier axe du projet traite d'une thématique purement technique basée sur la modélisation de la continuité piscicole via le suivi de la piscifaune sur le terrain, le traitement sous SIG, et la cartographie des habitats. Un deuxième axe prospectif est quant à lui consacré à l'analyse de l'historique de la continuité du fleuve afin d'aboutir à l'élaboration de scénarios futurs prenant en compte les impacts du réchauffement climatique. Chaque thématique du projet étant ainsi traitée par une équipe de professionnels spécialisés dans chacun des domaines.

Coordonné par l'**INRAE** (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement), le projet CONSACRE est constitué de multiples acteurs de la recherche tels que le centre de géosciences de l'école des Mines Paris Tech, l'Université de la Sorbonne, ou encore l'**Université de Paris Nanterre** qui m'accueille dans ses locaux dans le cadre de ce stage de Master 2.

Mon stage a été encadré sous la double tutelle de Mme. Marie-Anne **GERMAINE**, maîtresse de conférences en géographie à l'université de Paris Nanterre spécialisée dans les thématiques de gestion de l'eau et politiques de restauration écologique, et Mme. Céline **LE PICHON**, ingénieure de recherche en hydro-écologie à l'INRAE et coordinatrice du projet CONSACRE. En parallèle, j'ai bénéficié de l'appui de M. Jean-Michel **CADOR** en tant que tuteur universitaire, maître de conférences à l'université de Caen-Normandie spécialisé sur les relations eaux/sociétés et l'histoire des rivières normandes.

Réalisé dans le cadre du **Master 2 GAED** (Géographie, Aménagement, Environnement, Développement) parcours Environnement de l'université de **Caen-Normandie**, mon stage de fin d'études s'inscrit dans l'axe 3 du projet CONSACRE. Basé sur l'intérêt de la communication auprès des acteurs dans les projets de restauration écologique, ce dernier axe consiste à mener une enquête auprès des **associations de défense des poissons migrateurs** afin d'analyser leur fonctionnement et mesurer leur rôle dans la sensibilisation à l'environnement des rivières. L'association **SEINORMIGR**, chargée de la défense des poissons migrateurs sur le bassin Seine-Normandie, fait elle aussi partie des membres du projet CONSACRE. À ce titre, et bien que mon stage soit basé sur l'étude de l'intégralité des associations de défense des poissons migrateurs en France, un focus spécifique a été porté sur SEINORMIGR.

Mon stage s'est ainsi déroulé dans les locaux de l'Université Paris Nanterre, avec l'équipe **Mosaïques** du laboratoire **LAVUE** (Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme et Environnement). Le laboratoire est l'association d'une trentaine de chercheurs en sciences humaines et sociales répartis dans un ancrage pluri-disciplinaire alliant géographie, aménagement, sociologie, ou encore anthropologie. Au sein du laboratoire, de nombreux programmes sont menés en collaboration avec des chercheurs d'autres disciplines. C'est ici le cas du projet CONSACRE qui compte à son bord des géomaticiens, climatologues, hydrologues, biologistes et historiens.

Après avoir effectué un entretien de sélection concluant en octobre 2021, j'ai donc débuté mon stage le 28 mars 2022 pour une durée totale de **5 mois et 10 jours**, soit 840 h de présence effective dans le bâtiment Max Weber, l'équivalent d'un temps plein du lundi au vendredi. Hormis pour les sorties terrains, l'essentiel de mon travail s'est déroulé dans une salle informatique à proximité du bureau de Mme. Marie-Anne GERMAINE. Parcouru de postes informatiques dotés de licences ArcGis, Inkscape et packs Office, la salle était également le lieu de travail de deux collègues travaillant eux aussi sur des thématiques liées à la sensibilisation des rivières. De fait, la proximité de nos travaux de recherche a naturellement favorisé l'émergence de réflexions constructives quant à nos problématiques de stages.

Comme évoqué précédemment, une fois l'année de Master 2 débutée, je me suis rapidement dirigé vers cette offre de stage, car la thématique a tout simplement était un coup de cœur pour moi. Déjà soucieux de développer ma pluridisciplinarité en suivant une licence d'Histoire au début de mon cursus, j'ai continué de suivre ce chemin pour mon mémoire de Master 1 en choisissant de produire une monographie alliant étude historique, diagnostic environnemental, inventaire faune/flore et enquête sociologique sur un marais littoral normand. Souhaitant me spécialiser dans l'étude des milieux aquatiques et étant moi-même impliqué dans le monde associatif, l'offre de stage proposée par Mme. Marie-Anne GERMAINE m'a instantanément intéressé. En effet, au-delà du gain d'expérience et de maturité évident acquis avec cette immersion en milieu professionnel, j'ai également perçu la thématique des poissons migrateurs comme un bon moyen de renforcer mes connaissances en **biodiversité aquatique**.

En parallèle, la **sensibilisation à l'environnement** constitue selon moi l'enjeu clé du XXIe siècle, il m'a ainsi semblé stimulant d'œuvrer à cette tache en étant au contact direct des chercheurs du projet CONSACRE et des membres d'associations.

Dans les faits, mon stage a ainsi alterné entre plusieurs **missions**. La première est une identification de l'historique et du fonctionnement des associations en passant par une comparaison des moyens humains et techniques, de l'implication dans l'élaboration des plans de gestion, ou encore des actions de terrain mises en œuvre. La deuxième est la réalisation d'un inventaire ainsi que d'une analyse des supports

d'information permettant d'appréhender le discours des associations sur les différentes espèces de poissons migrateurs. Enfin, la dernière mission consistait à mener une enquête par entretien téléphonique et rendez-vous sur le terrain avec les membres d'associations afin d'obtenir des informations plus concrètes quant aux réalités du travail mené par ces structures. L'idée finale étant de dresser un **état des lieux du réseau d'associations de défense des poissons migrateurs en France**, tout en sachant que cette thématique n'a finalement commencé à être prise en compte que tardivement.

En effet, les associations spécialisées dans la défense des poissons migrateurs ont émergé en France dans les années 1990, le peu de travaux menés à leur sujet rend donc la nature de mon étude relativement expérimentale. Prenant en compte cette situation d'exclusivité, et afin de répondre aux missions fixées dans le cadre de ce dernier axe, il convient alors de faire émerger un questionnement majeur : **Comment est structuré le réseau d'associations de défense des poissons migrateurs en France et quel est le rôle de ces structures dans la sensibilisation à l'environnement des rivières ?**

Pour répondre à ce questionnement global, il est avant tout nécessaire de scinder mon travail en plusieurs **sous-questions** en se demandant : Toutes les associations sont elles issues d'un contexte historique commun ? La répartition des espèces de poissons migrateurs est-elle influencée par le contexte géographique ? Les moyens techniques et humains disponibles sont ils identiques pour chacune des structures ? Qui finance les associations ? Quels sont les modes d'actions valorisés ? Certaines espèces de poissons sont-elles plus médiatisées que d'autres ? Quels sont les outils de communication privilégiés par les associations ? Ou encore, à quel public est destinée cette sensibilisation ?

Afin de répondre à cette série de questions, j'ai alors mis en place un **plan en quatre parties** me permettant d'analyser le fonctionnement des associations en interne ainsi que le discours qui émane de ces structures. La première d'entre elles consiste à reconstituer le contexte historique favorable à l'apparition des associations environnementales, d'abord à l'internationale, puis en France.
Nous verrons ici que les associations spécialisées dans la défense des poissons migrateurs découlent d'un **historique** largement influencé par le monde de la pêche. Par ailleurs, un focus spécifique sera fait sur les **caractéristiques biologiques** permettant de caractériser les poissons migrateurs. Ensuite, la deuxième partie, plus courte, n'est autre qu'une explication détaillée de la **méthodologie** mise en place pour mener à bien ce travail. La troisième partie est quant à elle consacrée à l'**analyse du fonctionnement des associations** en interne. Ici, seront successivement étudiées les sept associations de défense des poissons migrateurs dans une analyse comparative basée sur les particularités géographiques de leurs bassins hydrographiques, la composition des structures en interne, ainsi que l'analyse détaillée des modes d'actions employés sur le terrain. Enfin, cette thématique m'amènera à la dernière partie, qui est quant à elle basée sur l'étude comparative des **stratégies de communication** valorisées par les structures. Ainsi, seront successivement inventoriés les supports de communication web, papiers, et la participation à des événements. Autant d'outils permettant de participer à la sensibilisation d'un public spécifique tout en mettant en valeur les thématiques et espèces propres aux priorités de chaque association. Toutes les informations récoltées permettront finalement de faire émerger le profil type de chaque structure via la réalisation de fiches de synthèses livrables au sein du projet CONSACRE.

Partie 1 – La genèse des associations de défense des poissons migrateurs

Bien moins médiatisés que les oiseaux ou les grands mammifères, les poissons constituent un chaînon souvent négligé de nos écosystèmes. Leur faible représentation dans le paysage, couplé à leur présence temporaire dans nos cours d'eau, font des poissons migrateurs des êtres vivants encore largement méconnues du grand public. De ce fait, leur protection est le fruit d'un long processus de mobilisation aujourd'hui majoritairement représenté par le monde associatif.

1.1) L'émergence des associations environnementales dans le monde

Dans un monde toujours plus industrialisé, les premières traces de ce qui pourrait être assimilé à une volonté de conservation de l'environnement institutionnalisée remontent à la création du Boone and Crockett Club de Theodore Roosevelt au XIXe siècle. Cependant, si cette organisation de chasse élitiste fait usage de son prestige pour assurer la protection des parcs nationaux américains, la motivation première du club reste la préservation du gros gibier afin de pouvoir mieux le chasser ensuite.

1.1.1) Le monde associatif : nouvelle figure de proue de la protection de la nature

Selon l'enseignante-chercheuse en sciences politiques Nathalie Berny, il convient de séparer deux grandes phases dans l'histoire de la défense de l'environnement. La première est le mouvement de conservation des ressources prôné par les clubs élitistes du XIXe siècle. La deuxième est incarnée par les mobilisations écologistes de la deuxième moitié du XXe siècle : "*Les questions naissantes de protection de la nature émergent dans les milieux aisés à travers leurs loisirs… La seconde phase débute dans les années 1960 avec la multiplication de groupes aux États-Unis… Ils se distinguent des organisations de conservation en situant l'origine des problèmes dans le fonctionnement même des sociétés."* (Berny, 2019). Ici, le contenu de la critique est avant tout adressé aux pouvoirs publics.
Si bien que les revendications et modes d'actions employés deviennent plus **contestataires**.

Après la seconde Guerre-Mondiale, l'intensification de l'industrie couplée à la course à la modernisation agricole causent une augmentation notable des catastrophes écologiques. De ce fait, un nouvel acteur se joint à un militantisme encore embryonnaire, il s'agit des associations environnementales.

Les essais nucléaires de Castle Bravo (Îles Marshall, 1954), la marée noire du Torrey Canyon (Grande-Bretagne, 1967) ou encore l'écocide de l'Agent orange (Vietnam, 1961-1971) constituent des éléments illustrant les dérives d'une industrialisation effrénée.

Figure 1 : Photographie de la marée noire du Torrey Canyon, Archives départementales des Côtes-d'Armor (1967)

Dans une moindre mesure, la France a elle aussi connu son lot de catastrophes écologiques. L'un des exemples les plus frappants est la fuite subite de 30 t de produits chimiques dans les eaux du Rhin lors

de l'accident de Schweizerhalle en 1986. Quoi qu'il arrive, cette série noire est fertile au développement d'une **vague militante** aux quatre coins du globe. De ce fait, pléthore d'associations engagées dans la protection de l'environnement émergent dans la décennie 1960/1970. La plus illustre d'entre elle est sans aucun doute **Greenpeace**, qui en 1971, décide de se former pour dénoncer les grandes menaces planant sur l'intégrité de la planète en général. La prise de position anti-nucléaire deviendra alors rapidement le fer de lance des actions de l'association. Conjointement, la **WWF**, fondée dix années auparavant, permettra de mettre en lumière les problématiques liées à l'extinction de la biodiversité, et particulièrement celle de la faune sauvage continentale.

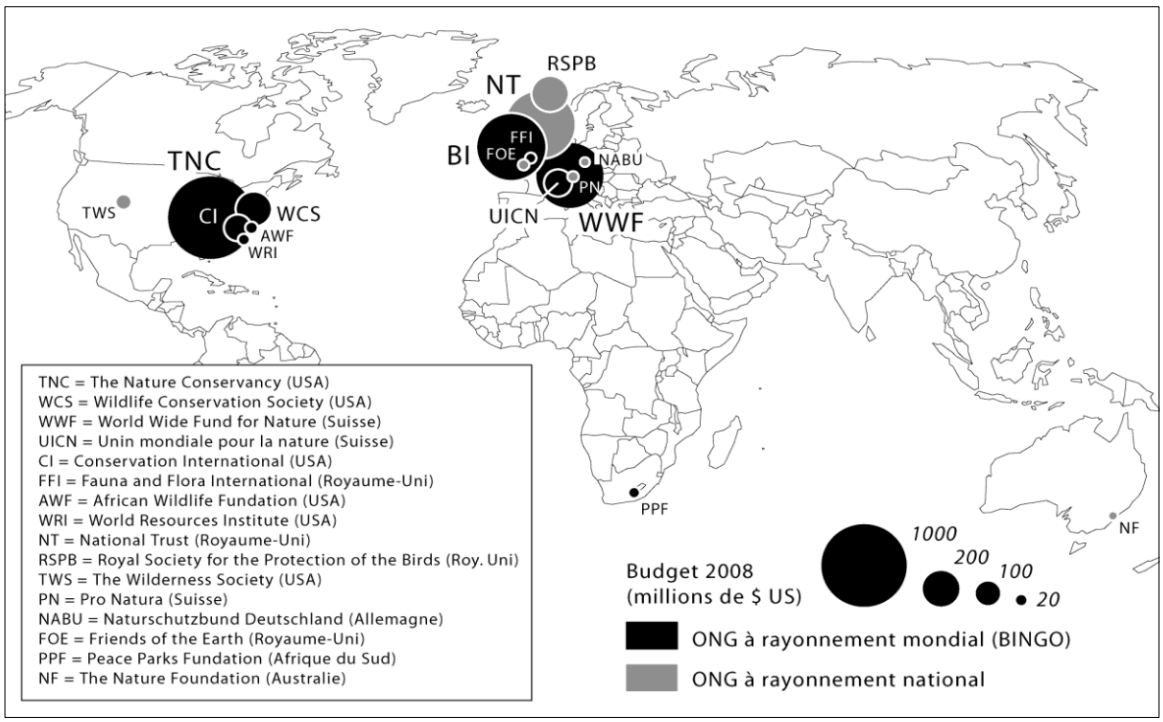

Figure 2 : Carte des principales ONG intervenant dans la gestion d'espaces naturels protégés, Depraz (2011)

C'est donc véritablement dans la deuxième moitié du XXe siècle que se développe la notion de **conscience environnementale** telle que nous la connaissons. Un exemple permettant d'illustrer l'intégration de ce concept dans nos sociétés est le développement dès les années 1980 de campagnes de sensibilisation à la crise d'extinction de la biodiversité utilisant l'ours polaire en guise d'emblème.

Cependant, si le militantisme associatif focalise initialement son attention sur la protection de la faune terrestre, les espèces aquatiques ne seront pas négligées pour autant.

En parallèle des associations écologistes au sens large, des organisations plus spécialisées se développent. À titre d'exemple, le canadien Paul Watson décide de quitter Greenpeace en 1977 pour fonder **Sea Shepherd**, une association essentiellement investie dans la protection des mammifères marins. Si la réputation de Sea Shepherd s'est forgé sur la ténacité de Paul Watson concernant la protection des baleines dans l'océan austral, l'association sera la première à mener des actions directes pour limiter le pillage des ressources piscicoles. L'opération Blue Rage (2010) permettra par exemple de libérer plus de 800 thons rouges retenus dans des cages de grossissement en mer Méditerranée.
Ici, un **gradient d'intérêt** existe donc entre les grands mammifères terrestres qui arrivent en tête des espèces les plus charismatiques aux yeux du grand public, au détriment des poissons faisant rarement l'objet de campagnes de sensibilisation. De plus, les milieux polaires ou tropicaux sont souvent valorisés comme des outils de sensibilisation plus attrayants que nos fleuves occidentaux.

Toutefois, les milieux d'eau douce sont également concernés par cette ferveur militante. Aux États-Unis, l'association **Riverkeeper**, créée en 1966, acquiert ses lettres de noblesse en se mobilisant contre les grands projets d'installations nucléaires et hydro-électriques qui menacent les écosystèmes fluviaux nord-américains. En protégeant la Hudson River d'aménagements dévastateurs, l'association participe donc à la libre circulation des poissons migrateurs ainsi qu'à la préservation d'une eau de qualité pour ce cours d'eau alimentant le bassin-versant de New York City en eau potable. Dans un autre contexte, l'association **Dam Removal Europe** s'est fait connaître en militant pour la destruction des barrages qui bouleversent le libre écoulement des cours d'eau européens. Toutefois, cette association n'a pas d'ancrage territorial spécifique et elle favorise les actions de militantisme et de lobbying au détriment de la sensibilisation locale.

Comme nous avons pu le constater, le **militantisme associatif** bouillonnant des années 1960/1970 permettra de mener des actions concrètes en faveur de la cause environnementale. Peu à peu, la notion de conservation prônée par les clubs élitistes laisse place à un véritable phénomène de masse touchant toutes les sphères de la société, particulièrement les jeunes générations conscientes de l'urgence de la situation. De ce fait, les organisations non-gouvernementales fédéreront rapidement des centaines de milliers de membres, une situation leur permettant de faire porter leur voix sur l'échiquier politique, ce qui ne leur assurera malheureusement pas toujours d'être entendues.

1.2) Les enjeux et menaces propres aux poissons migrateurs

Avant de s'intéresser aux enjeux et menaces pesant sur la biodiversité piscicole inféodée aux cours d'eau, il demeure avant tout capital de définir ce terme. Selon le dictionnaire de l'environnement, la notion de « **cours d'eau** » désigne tous les chenaux naturels superficiels ou souterrains conducteurs d'eau permanente ou temporaire s'écoulant d'une source jusqu'à une embouchure ou confluence.

Les cours d'eau qui nous intéressent dans le cadre de cette étude sont essentiellement les fleuves et leurs affluents bénéficiant d'un accès à la mer ainsi que d'un débit et d'une profondeur suffisante au transit des poissons migrateurs. Depuis la sédentarisation de l'humanité, ces cours d'eau sont devenus la source de nombreux enjeux économiques. Cette pression humaine de plus en plus marquée au fil de l'histoire a alors mécaniquement impliqué une augmentation des menaces pesant sur les poissons migrateurs.

1.2.1) Les poissons migrateurs, caractéristiques biologiques et cycles de vie

Chez les poissons migrateurs, deux grandes catégories sont à distinguer. Premièrement, les poissons **holobiotiques**, à savoir ceux réalisant leur migration en restant dans le même milieu (poissons dulçaquicoles ou poissons marins) tel que le grand brochet (*Esox lucius*) pouvant parcourir plusieurs dizaines de kilomètres de linéaire de cours d'eau à la recherche d'une frayère. Deuxièmement, ceux qui nous intéressent tout particulièrement dans le cadre de cette étude sont les poissons **amphihalins**, à savoir les espèces vivant alternativement en eau douce et salée au cours de leur cycle de vie.

Ainsi, la singularité des poissons « grands » migrateurs réside dans leur cycle de vie qui implique de réaliser des migrations longues distances dans des milieux aux salinités variables afin d'assurer leurs besoins de reproduction ou de nutrition. Cette particularité les oblige alors à se confronter à de nombreuses difficultés sur leur parcours. On utilise alors le terme de « petits » migrateurs pour les espèces d'eau douce qui effectuent des migrations de l'ordre d'une dizaine de kilomètres de linéaire pour atteindre des frayères, c'est le cas par exemple du barbeau fluviatile.

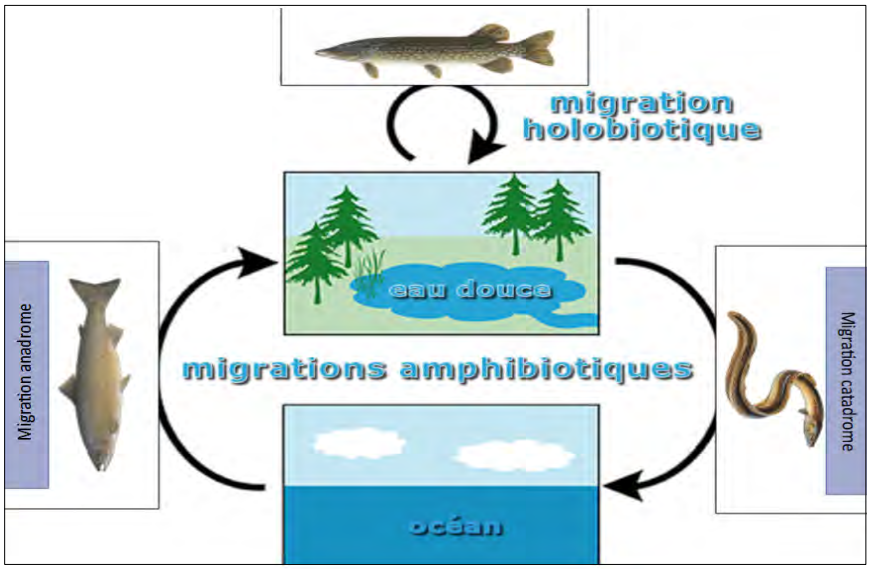

Figure 3 : Schéma des migrations aquatiques, Marie (2022)

Les poissons amphihalins dits « **thalassotoques** » grandissent en rivière puis viennent se reproduire en mer, c'est notamment le cas de l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) qui effectue alors une **migration catadrome**. Au contraire, les poissons amphihalins dits « **potamotoques** » grandissent en mer puis viennent se reproduire en rivière. Ces derniers effectuent une **migration anadrome**, l'espèce la plus emblématique n'est autre que le saumon atlantique (*Salmo salar*) (ANBDD, 2021).

Les grands migrateurs potamotoques remontent donc les cours d'eau jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres en amont afin d'y trouver les meilleures frayères et faire perdurer leur lignée.
C'est notamment le cas des salmonidés comme la truite de mer ou le saumon atlantique qui a la particularité d'effectuer un périple de 4 000 km des eaux glacées du Groenland jusqu'à nos cours d'eau. Au contraire, les petits migrateurs thalassotoques effectuent ce que l'on appelle une migration trophique, cette dernière s'étend sur de plus faibles distances et est bien souvent purement motivée par des besoins alimentaires. C'est par exemple le cas du mulet porc ou du flet commun.

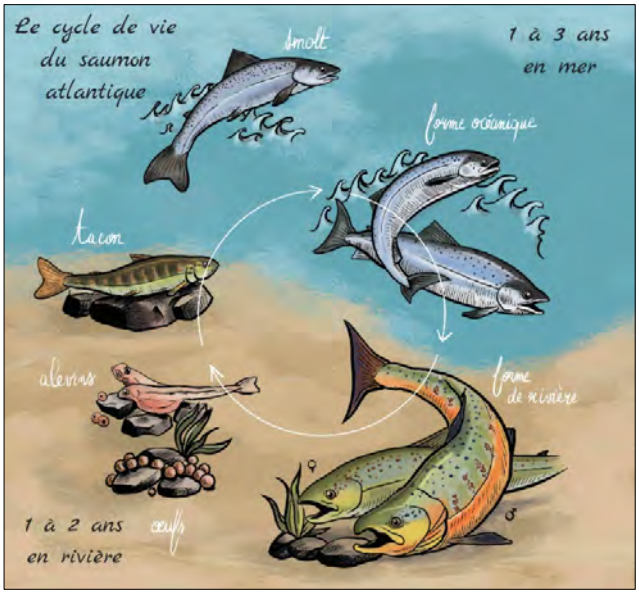

Figure 4 : Schéma du cycle de vie du saumon atlantique et photographie, Jean-Loup Charnais et FNPF (2019)

Les poissons qui font l'objet de ce travail d'étude sont uniquement les **poissons amphihalins grands migrateurs** présents en France. Selon le Projet de Plan National des Migrateurs Amphihalins porté par l'Office Nationale de la Biodiversité, la France métropolitaine abrite en 2022 un total de 12 espèces de poissons amphihalins sur son territoire, dont **8 espèces** de poissons grands migrateurs réparties de façon inégale selon les particularités géographiques propre à chaque bassin hydrographique : *"La France métropolitaine compte 12 espèces de poissons migrateurs amphihalins, dont le célèbre saumon atlantique présent sur la façade Manche et Atlantique"*. (Projet de Plan National de Gestion en faveur des Migrateurs Amphihalins, 2022).

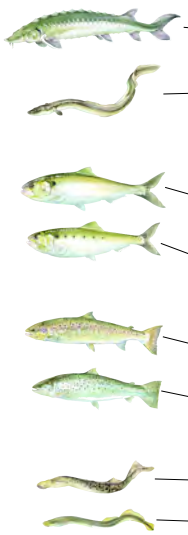

Nom vernaculaire	*Espèce*	Famille
Esturgeon européen	*Acipenser sturio*	Acispenseridae
Anguille européenne	*Anguilla anguilla*	Anguillidae
Mulet porc	*Chelon ramada*	Mugilidae
Éperlan	*Osmerus eperlanus*	Osmeridae
Flet commun	*Platichthys flesus*	Pleuronectidae
Grande alose	*Alosa alosa*	Clupeidae
Alose feinte de l'Atlantique-Manche	*Alosa fallax*	
Alose feinte de Méditerranée	*Alosa agone*	
Saumon atlantique	*Salmo salar*	Salmonidae
Truite de mer	*Salmo trutta*	
Lamproie marine	*Petromyzon marinus*	Petromyzontidae
Lamproie fluviatile	*Lampetra fluviatilis*	

Figure 5 : Tableau des espèces de poissons grands migrateurs présentes en France métropolitaine, Marie (2022)

Cependant, au fil des siècles, de multiples menaces naturelles et anthropiques sont venues mettre à mal des populations déjà largement menacées, si bien que 3 espèces de grands migrateurs sur 8 sont aujourd'hui considérés comme « **En danger critique d'extinction** » par l'UICN. C'est le cas de l'Anguille européenne, la Grande alose (*Alosa alosa*) et l'Esturgeon européen (*Acipenser sturio*).

Nom vernaculaire	*Nom scientifique*	Bassins hydrographiques de France métropolitaine									État des populations	
		R Ms	AP	SN	Br	Lo	GD	Ad	R Md	C	Cat	Ted
Anguille européenne	*Anguilla anguilla*	+	+	+	+	+	+	+	+	+	CR	↘
Lamproie marine	*Petromyzon marinus*	+	+	+	+	+	+	+	+	-	EN	↘
Lamproie fluviatile	*Lampetra fluviatilis*	+	+	+	+	+	+	+	-	-	VU	↘
Saumon atlantique	*Salmo salar*	+	+	+	+	+	+	+	-	-	NT	↘
Truite de mer	*Salmo trutta*	+	+	+	+	+	+	+	+	+	LC	↘
Mulet porc	*Chelon ramada*	-	+	+	+	+	+	+	+	+	LC	↗
Flet commun	*Platichthys flesus*	-	+	+	+	+	+	+	+	-	DD	?
Grande alose	*Alosa alosa*	+	+	+	+	+	+	+	-	-	CR	↘
Alose feinte de l'Atlantique-Manche	*Alosa fallax*	-	+	+	-	+	+	+	-	-	NT	↘
Alose feinte de Méditerranée	*Alosa agone*	-	-	-	-	-	-	-	+	+	NT	→
Esturgeon européen	*Acipenser sturio*	-	-	-	-	-	+	-	-	-	CR	↘
Éperlan	*Osmerus eperlanus*	+	+	+	+	+	-	-	-	-	NT	?

Figure 6 : Tableau du statut des espèces de poissons grands migrateurs présentes en France métropolitaine, UICN (2022)

L'aire de répartition de ces espèces est extrêmement vaste, l'anguille se reproduit par exemple dans la mer des Sargasses, à proximité des Caraïbes, pour venir grossir dans les cours d'eau côtiers d'Europe de l'ouest. Pour que ces espèces puissent effectuer leur cycle de vie correctement, il est donc important que la qualité physique et chimique des cours d'eau rende possible les processus de **montaison** (progression vers l'amont) et de **dévalaison** (descente vers l'aval) essentiels à leur transit dans les fleuves et rivières.

1.2.2) Les obstacles physiques à la continuité écologique

Dès l'Antiquité et surtout à partir du Haut Moyen-Âge (Ve siècle – XIe siècle), les progrès techniques permettent de **capter**, **canaliser** et **exploiter** les cours d'eau. Le contrôle de cette ressource devient alors un levier de pouvoir et de modernité si bien que la noblesse s'empare de la gestion administrative des fleuves et rivières. Les eaux stagnantes étant synonymes de mythes occultes et de maladies incurables, les seigneurs locaux jettent leur dévolu sur la gestion des eaux vives qui produisent l'énergie nécessaire au bon fonctionnement des moulins hydrauliques. Si les grands axes fluviaux servent essentiellement à la navigation, les petites rivières non-navigables se voient donc rapidement assujetties à la construction d'ouvrages transversaux permettant de moudre le grain (Dumont, 2015).

L'édit de 1520 sur les cours d'eau préconise par exemple le défrichage des berges sur la Seine et ses affluents, tout cela afin de faciliter le transit de marchandise par voie fluviale jusqu'à Paris. Des seuils, à savoir des petites surélévations topographiques artificielles, ont également été massivement construits afin d'accélérer la rotation des moulins et réguler le niveau d'eau sur les axes navigables. L'ère de la conquête hydraulique par les moulins atteint réellement son paroxysme à partir du XVIIe siècle avec une saturation quasiment complète sur les grands axes fluviaux français. La Basse-Normandie est par exemple sévèrement impactée et compte plus de **2 000 moulins à eau** pour cette période, soit une moyenne d'un moulin pour seulement 1 300 mètres de cours d'eau (Cador et Lespez, 2012).

Figure 7 : Manuscrit illustrant l'abondance de moulins à eau sur la Seine au Moyen-Âge, BNF (2018)

L'usage de la « petite hydraulique » symbolisée par les moulins est progressivement abandonné à partir du XIXe siècle pour laisser place à l'avènement des **barrages**. Construites en travers des cours d'eau, ces grandes structures de bétons permettent de réguler le débit, stocker, ou encore maintenir une ligne d'eau nécessaire à la navigation. Bien que multiples, leurs fonctions sont essentiellement liées à la retenue d'eau en amont afin d'utiliser la force hydraulique des fleuves pour générer de l'énergie et irriguer les cultures alentours. Dans le cas des barrages de navigation, ils sont associés à une structure qui permet le passage de bateaux : l'écluse.

Si les moulins et seuils du Moyen-Âge constituaient déjà des obstacles non négligeables ayant conduit à

des chutes importantes du stock de saumon, les barrages de plusieurs mètres de hauteur apparus dès le XIXe siècle complexifient encore plus le trajet des migrateurs : *" We demonstrate that populations declined by up to 90 % during the transitional period between the Early Middle Ages (c. 450–900 AD) and Early Modern Times (c. 1600 AD). These dramatic declines coincided with improvements in watermill technology and their geographical expansion across Europe."* (Lenders, 2016).

Les premiers prototypes de barrages construits en grand nombre en France sont les barrages à fermettes et aiguilles, à savoir des petits ouvrages mobiles dépassant rarement les trois mètres de hauteur.
Pendant les Trente Glorieuses, ces derniers sont rehaussés ou remplacés par des barrages à rideaux, qui seront eux-mêmes optimisés en barrages à vannes, beaucoup plus massifs et infranchissables pour les poissons (Le Pichon, Courson et al. 2020).

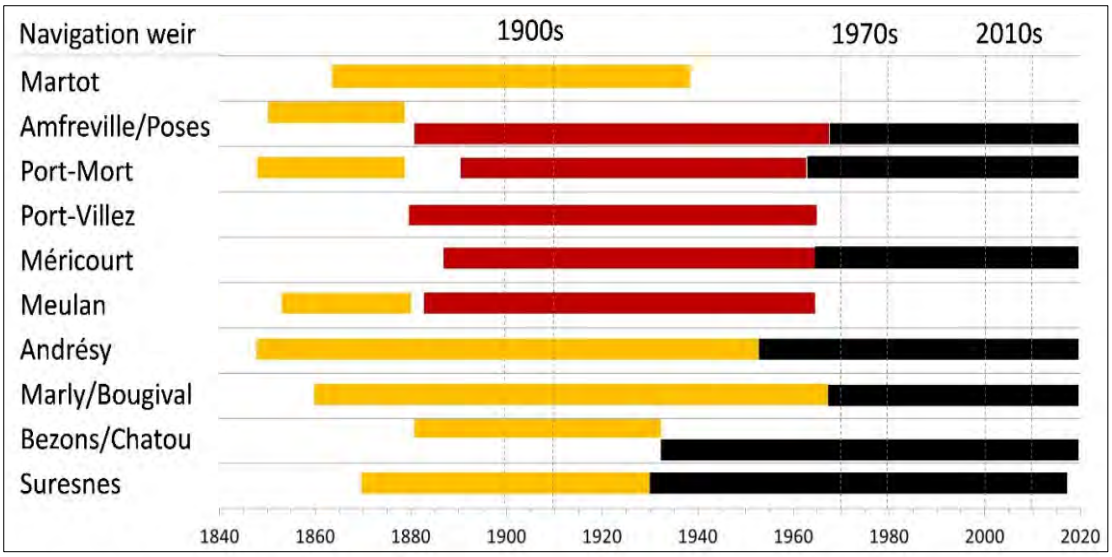

Figure 8 : Frise chronologique illustrant l'évolution des types de barrages sur l'axe de la Seine, Le Pichon et al. (2020)

Le barrage de Poses-Amfreville, mis en service en 1887, est un parfait cas d'école illustrant l'évolution des technologies hydrauliques sur l'axe de la Seine.

Figure 9 : Photographie du barrage d'Amfreville-sous-les-Monts, Météo France (2020)

La modernisation post-Seconde Guerre mondiale impliquera une explosion de l'hydro-électrique en France. Entre 1945 et 1960, c'est un total de **120 barrages** qui émergent de terre, essentiellement sur les

fleuves à fort débit tels que le Rhône et le Rhin (Borde, 2010), soit une moyenne d'un nouveau barrage construit tous les 1 mois et demi. L'hydro-électricité apparaît alors comme une bonne alternative au nucléaire, d'autant qu'elle se place rapidement en première place du mix énergétique renouvelable en France avec ses 16 % sur la production nationale en 2022. (RTE, 2022). Cependant, si la création de lacs en amont des barrages fait le bonheur des touristes et pêcheurs locaux, les dégâts causés en aval sont bien souvent occultés.

Premièrement, en fragmentant les rivières, les barrages causent des **modifications hydro-morphologiques** majeures au sein de l'axe fluvial. Cette fragmentation est alors la cause de dysfonctionnement des écosystèmes qui doivent s'adapter à une grande retenue d'eau stagnante en amont et une relative sécheresse en aval, le niveau d'eau des nappes souterraines ainsi que la strate de végétation du lit sont alors impactées. Cet écoulement alterné des masses d'eau participe à la mauvaise qualité générale des eaux douces. La stagnation causée par la retenue est en effet propice au développement de bactéries ainsi qu'au réchauffement local de l'eau. Enfin, l'étagement de la zonation piscicole est perturbé. (Huet, 1949).

La deuxième problématique essentielle est liée à la **perturbation du transit sédimentaire**.
Les barrages constituent en effet de véritables pièges à sédiments. L'absence de turbulences dans les eaux dormantes de l'amont implique un dépôt des matières en suspension au pied du barrage.
Les matériaux lourds sont naturellement ceux qui se déposent en premier. Cette mécanique cause inexorablement un déficit sédimentaire en aval, ce qui peut avoir de graves conséquences en cas d'inondations. De fait, il est estimé qu'un barrage peut retenir jusqu'à 90 % du stock de sédiments exporté par un cours d'eau (Courtin-Nomade, 2018). Même si le curage de sédiments est techniquement possible sur les barrages actuels, ce phénomène ponctuel reste très inadapté pour l'hydrosystème qui doit passer d'une situation de déficit à une vidange sédimentaire soudaine.

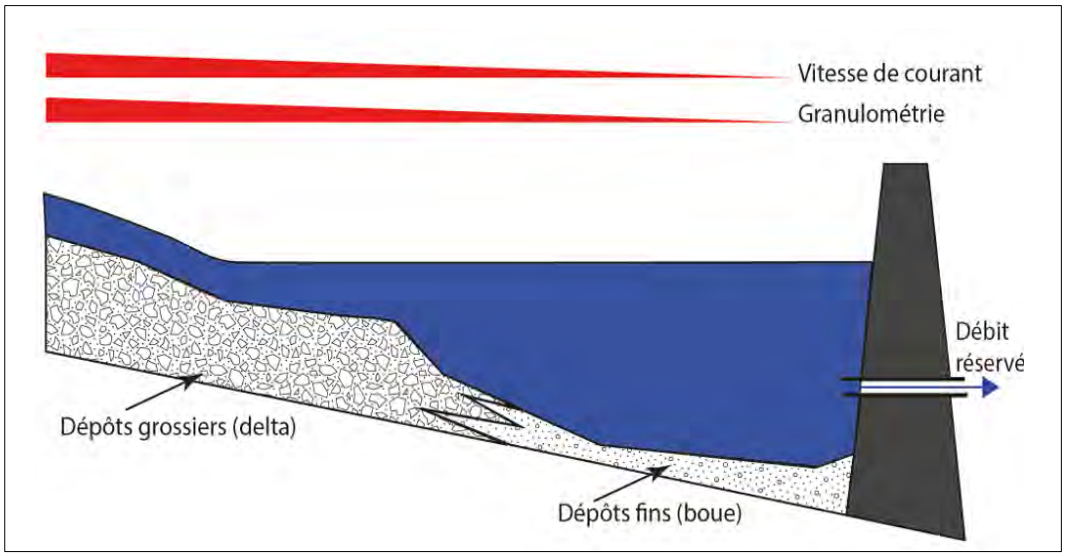

Figure 10 : Schéma illustrant l'influence des barrages sur le transit sédimentaire, Frémion et al. (2016)

Les barrages jouent également le rôle d'**obstacle à la continuité piscicole**. En effet, la fragmentation des habitats contraint la faune aquatique à avoir un accès limité à certains tronçons du bassin (Gottschalk Druschk et al. 2017). Cette dynamique de restriction de déplacement pousse les individus à s'amasser dans une niche écologique réduite, ce qui est à l'origine de mécanismes de compétition et de prédation accrues.

Si de multiples poissons d'eau dormante tels que la carpe commune s'accommode à cette situation, les poissons migrateurs sont quant à eux les premières victimes des ouvrages. En effet, un seul barrage placé à l'aval d'un cours d'eau peut suffire à rendre inaccessibles les centaines de kilomètres de linéaire

en amont, ce qui entrave ainsi le cycle de vie de toute une population. Particulièrement pour les lamproies, aloses et anguilles qui ne sont pas dotées de la capacité de saut dont disposent les salmonidés.

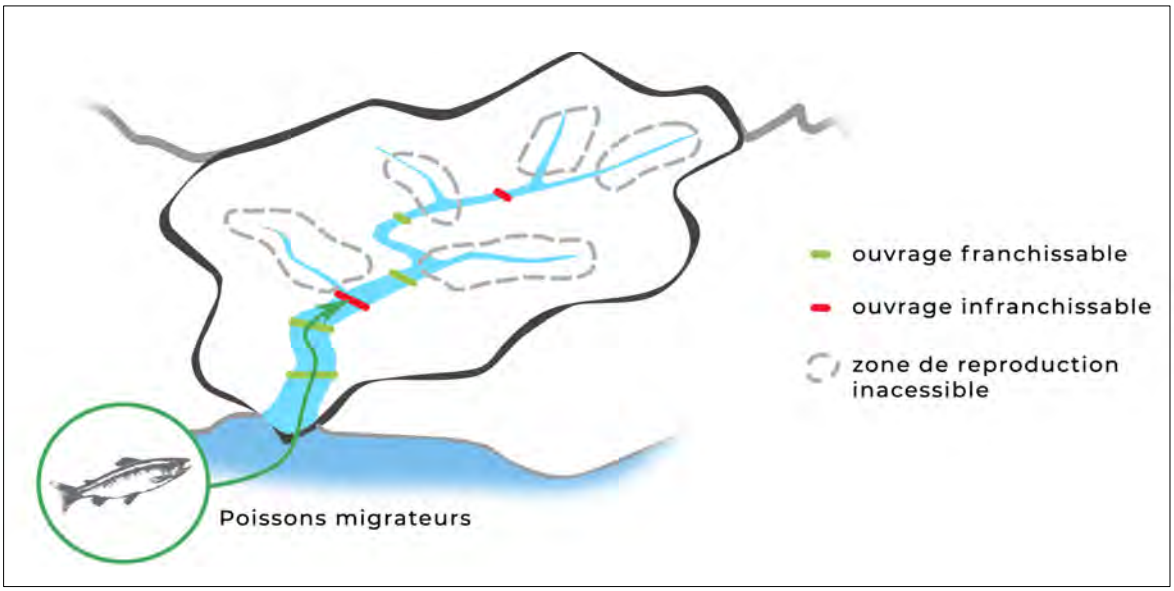

Figure 11 : Schéma illustrant l'impact des ouvrages sur la circulation des poissons migrateurs, OFB (2019)

À titre d'exemple, il est prouvé que le barrage de Donzère-Mondragon mis en service en 1952 sur le Rhône, a à lui seul rendu **75 % du bassin hydrographique infranchissable** pour les poissons migrateurs. (Lévêque, 2016). En parallèle, la densification progressive des grandes villes aux abords des cours d'eau est également le facteur de développement d'une nouvelle menace pour les poissons migrateurs : les obstacles chimiques.

1.2.3) Les obstacles chimiques à la continuité écologique

À partir du début du XIXe siècle, la révolution industrielle permet à la France de connaître un essor technologique notable. À mesure que l'industrie et l'agriculture se modernisent, les axes fluviaux sont progressivement touchés par de vives intrusions de **rejets polluants** dans leurs eaux.

Avant cela, les premières pollutions sont d'origine organique et sont essentiellement dues à une absence de salubrité publique (excréments, lessivages de laiteries, rejets de matières premières par les artisans) (Lévêque, 2016). Des mesures réglementaires pour une gestion adéquate des cours d'eau sont alors prises dès le XIIe siècle avec la fameuse Ordonnance des Eaux et Forêts : *"Quiconque aura jeté dans les eaux des drogues… qui sont de nature à enivrer le poisson ou à le détruire sera puni."* (Colbert, 1669).

Cependant, si les pollutions de nature organique impliquent peu d'effets dommageables sur la qualité des eaux au long terme, la révolution industrielle apporte avec elle son lot de menaces chroniques. Effectivement, à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, les effets conjugués de l'industrie et de la modernité impliquent une explosion des pollutions de nature chimique métallique dans les cours d'eau. Les lessivages de produits toxiques causent une **pollution chronique** des grands fleuves français, au point ou la Seine acquiert la triste réputation de « fleuve poubelle » : *"La Seine est contaminée, perdue d'immondices. C'est abject… Plusieurs tombereaux de poissons morts ont été enlevés de la Seine à Asnières, à Argenteuil, et en aval de la ville."* (Le Petit Journal, 1892).

Cette tendance au déversement de déchets toxiques est explicable par l'**absence d'une législation stricte**. Les fleuves français s'apparentent alors à des décharges permettant de faire disparaître les rejets de l'industrie. Si la Seine est un cas d'école (Guillerme, 1990), les autres axes fluviaux ne sont quant à

eux pas épargnés. Il est estimé que dans la deuxième moitié du XXe siècle, le Rhin était : *" Un véritable égout charriant près de 20 millions de tonnes de déchets par an "* (Lévêque, 2016). Après la Seconde Guerre mondiale, l'utilisation massive de produits phytosanitaires dans les campagnes ainsi que l'émergence du parc nucléaire impliquent un accroissement de la menace chimique pesant sur les cours d'eau. Les **déchets radioactifs**, **pesticides** et **nitrates** se mêlent aux métaux lourds déjà présents.

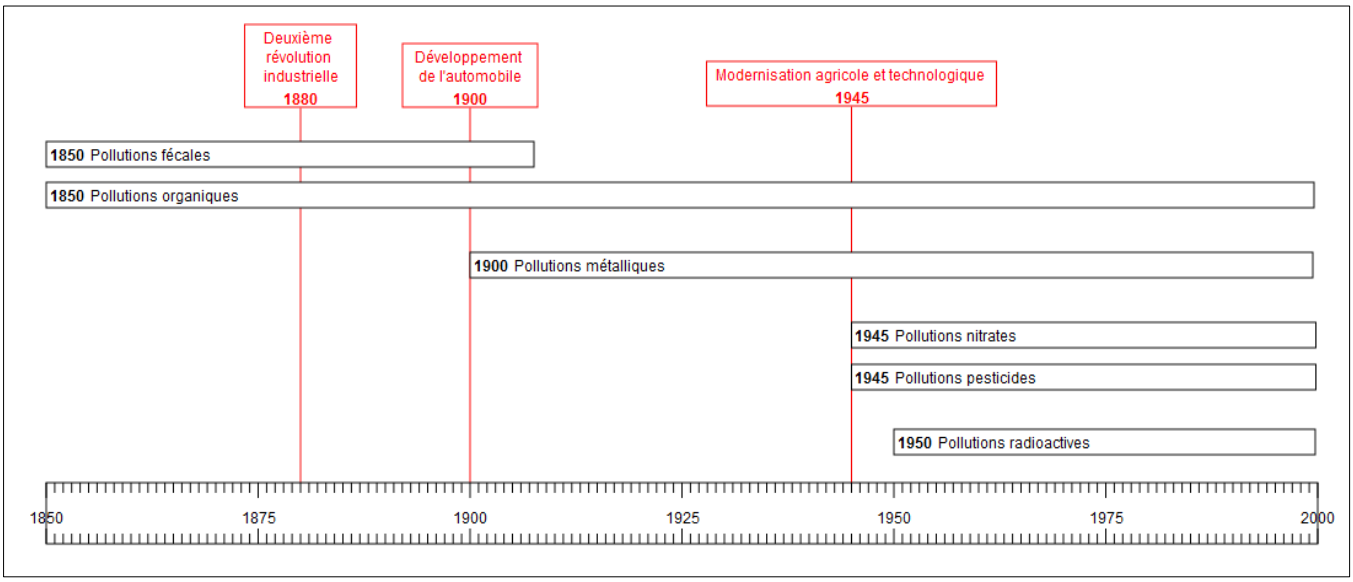

Figure 12 : Frise chronologique illustrant l'évolution des types de pollution sur l'axe de la Seine, Marie (2022)

Bien que la qualité de l'eau de la Seine se soit nettement améliorée ces dernières années, la pollution chimique constitue néanmoins un véritable obstacle à la migration. En effet, la majorité des poissons migrateurs, en particulier les salmonidés, nécessitent une eau pure, fraîche et oxygénée pour vivre.
La pollution entraînant des **phénomènes d'eutrophisation**, d'**anoxie** et de **hausse des températures** rend alors certains tronçons extrêmement hostiles et par conséquent infranchissables, comme cela a été le cas dans l'estuaire de la Seine dans les années 1970.

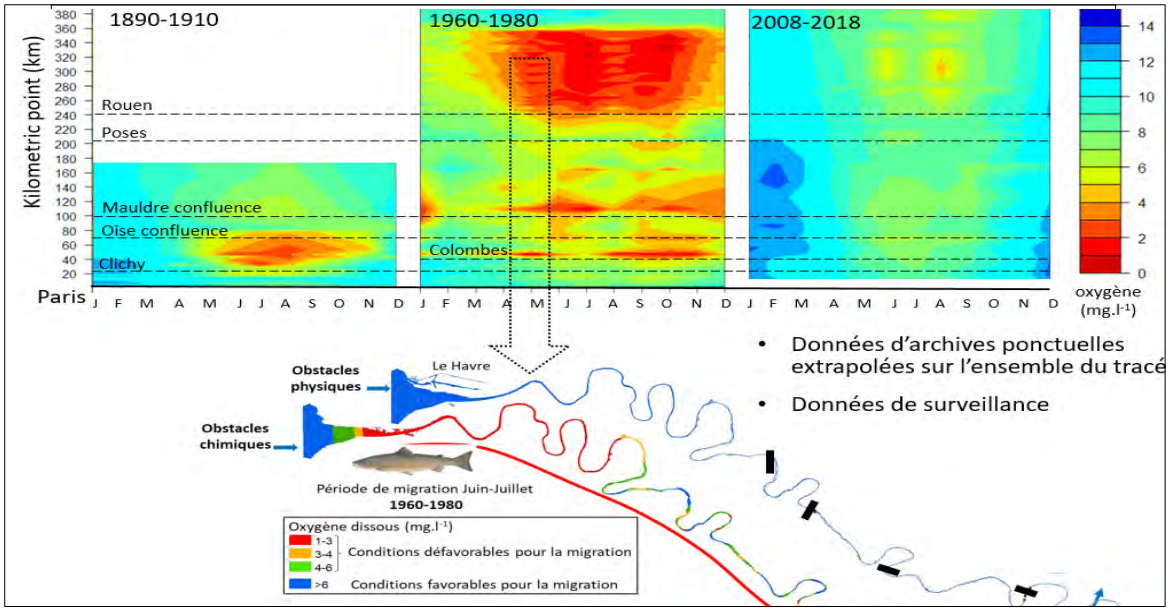

Figure 13 : Cartographie de l'accessibilité des tronçons de la Seine selon l'oxygénation de l'eau, Le Pichon et al. (2020)

1.2.4) Les autres types de menaces

Si la lutte contre les obstacles physico-chimiques constitue le fer de lance de la mobilisation associative, d'autres menaces, parfois plus insidieuses, pèsent également sur l'intégrité des poissons migrateurs.

Premièrement, il est important de comprendre que malgré leurs particularités, les poissons migrateurs ont très longtemps été perçus comme une **ressource piscicole** comme une autre. Pendant de nombreux siècles, les fleuves et océans ont été appréhendés comme des viviers de ressources halieutiques infinis. Historiquement vivrière puis marchande, la pêche deviendra par la suite une activité de loisir. Si l'Ordonnance des Eaux et Forêts de Colbert régit le droit de **pêche** uniquement aux seigneurs, cette activité de loisir élitiste finira par se démocratiser, entraînant mécaniquement un déclin des espèces. De ce fait, les conséquences d'une pêche longtemps peu régulée expliquent en partie l'effondrement progressif des populations : *" D'après les données statistiques de captures disponibles, il apparaît que la moyenne annuelle des prises de saumons en estuaire est passée de 85 t. entre 1891-1944 à moins de 10 t. entre 1945-1990."* (Thomas et Germaine, 2018). Une véritable fièvre du saumon se développera sur certaines rivières poissonneuses du nord-ouest de la France. C'est notamment le cas de la Sélune qui deviendra un spot très prisé par les amateurs de pêche au saumon, particulièrement pendant la période d'après-guerre (Germaine et al, 2019). Mais naturellement, la pêche n'est pas l'unique facteur responsable de cette disparition, et les menaces physiques et chimiques évoquées précédemment y jouent un rôle majeur.

En parallèle, le **braconnage** ainsi que les méthodes de **pêches industrielles** en mer constituent également des menaces ayant fortement amoindri les effectifs de poissons migrateurs parvenant à se rendre jusqu'à nos cours d'eau (Violette, 1902). L'exemple le plus frappant est sans aucun doute le commerce massif des civelles (anguilles juvéniles) qui se vendent à un prix d'or sur le continent asiatique : *"En 2007, la civelle dépassait régulièrement cinq cents euros le kilo"* (Duhec et al. 2009).
Les pillages répétés ont conduit à une capture de près de **90 % des stocks mondiaux** en 2010 (Danto, 2018), ce qui a pour conséquence d'entraver la capacité de résilience de l'espèce.

Figure 14 : Article de presse dénonçant le trafic de civelles, France 3 Nouvelle-Aquitaine (2021)

Enfin, l'**introduction d'espèces invasives** dans nos cours d'eau est également l'une des causes du déclin des populations de poissons migrateurs. Si l'introduction volontaire d'espèces pour le rempoissonnement est attestée depuis le XIIIe siècle, l'accélération des introductions, volontaires ou non, conduisent aujourd'hui à un constat édifiant : seuls 50 % des espèces de poissons présentes dans le bassin Seine Normandie sont autochtones (Belliard et al. 2021).

Parmi elles, certaines ont le pouvoir de profondément bouleverser l'écosystème qui les entoure.
C'est notamment le cas du **silure glane**, l'un des plus grands poissons d'eau douce d'Europe ayant été introduit dans tous les grands axes fluviaux français à partir de la décennie 1970. Ce géant, pouvant atteindre les trois mètres de long pour un poids de 130 kg, se caractérise par un régime carnassier opportuniste. Super-prédateur des cours d'eau, le silure glane ne craint aucune menace et s'attaque à tout le spectre de proies à sa portée. De ce fait, bien que le silure ne se spécialise pas uniquement sur la

prédation de poissons migrateurs, sa capacité à coloniser les cours d'eau fait de lui une menace importante : *"Le silure s'installe au débouché des passes à poisson qui permettent aux grands migrateurs amphihalins, l'anguille, l'alose, le saumon, de contourner les barrages. Les migrateurs n'ont pas la belle vie."* (Le Bien Public, 2014). Si moins de 100 silures glane ont été dénombrés en montaison chaque année sur la Loire pendant la décennie 2000, leurs effectifs sont désormais estimés à 1000 par an, soit une multiplication par 10 en moins de 20 ans (Observatoire Migrateurs Loire, 2021).

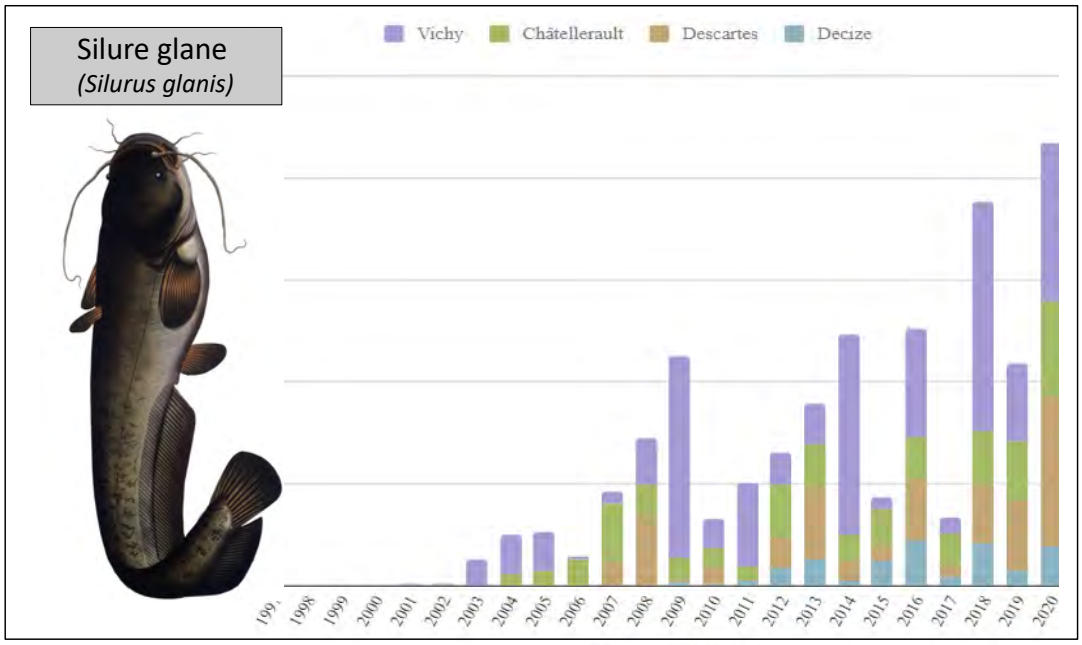

Figure 15 : Graphique illustrant l'évolution des effectifs de silures aux stations de comptages, Observatoire Migrateurs Loire (2021)

Les suivis scientifiques sur le comportement de prédation du silure tendent également à prouver sa responsabilité dans la crise de raréfaction de l'alose : *"Le comportement de chasse du silure lors de la reproduction de l'alose a été étudié, la nuit, en utilisant à la fois une enquête auditive et vidéo. Le silure a perturbé 12 % des 1024 actes de frai nocturnes que nous avons entendus. Les analyses du contenu stomacal de 251 gros silures ont révélé que l'alose représentait 88,5 % des proies identifiées."* (Boulêtreau et al., 2020). Si le silure constitue une menace non négligeable pour les migrateurs, il reste toutefois important de concevoir ce dernier comme **un artefact de la continuité écologique**. En effet, la prédation est facilitée par la présence d'obstacles qui mettent les migrateurs en position de vulnérabilité.

Pour terminer, les études récentes estiment que le **changement climatique** pourrait également impacter le développement des salmonidés en rivière. Outre les températures de l'eau qui risquent de n'être plus toujours favorables à ces espèces qui possèdent un seuil thermique de tolérance assez bas (températures de migration entre 14 et 20 °C), un mécanisme évolutif ferait diminuer leur taille, les rendant donc plus sensibles à la prédation *(Rivot et Olmos, 2018)*. Il est alors clair que la construction massive d'obstacles à l'écoulement, la pollution accrue des milieux, la destruction des frayères, la surpêche, la prédation ainsi que le changement climatique constituent une combinaison de menaces participant à la réduction des effectifs de poissons migrateurs.

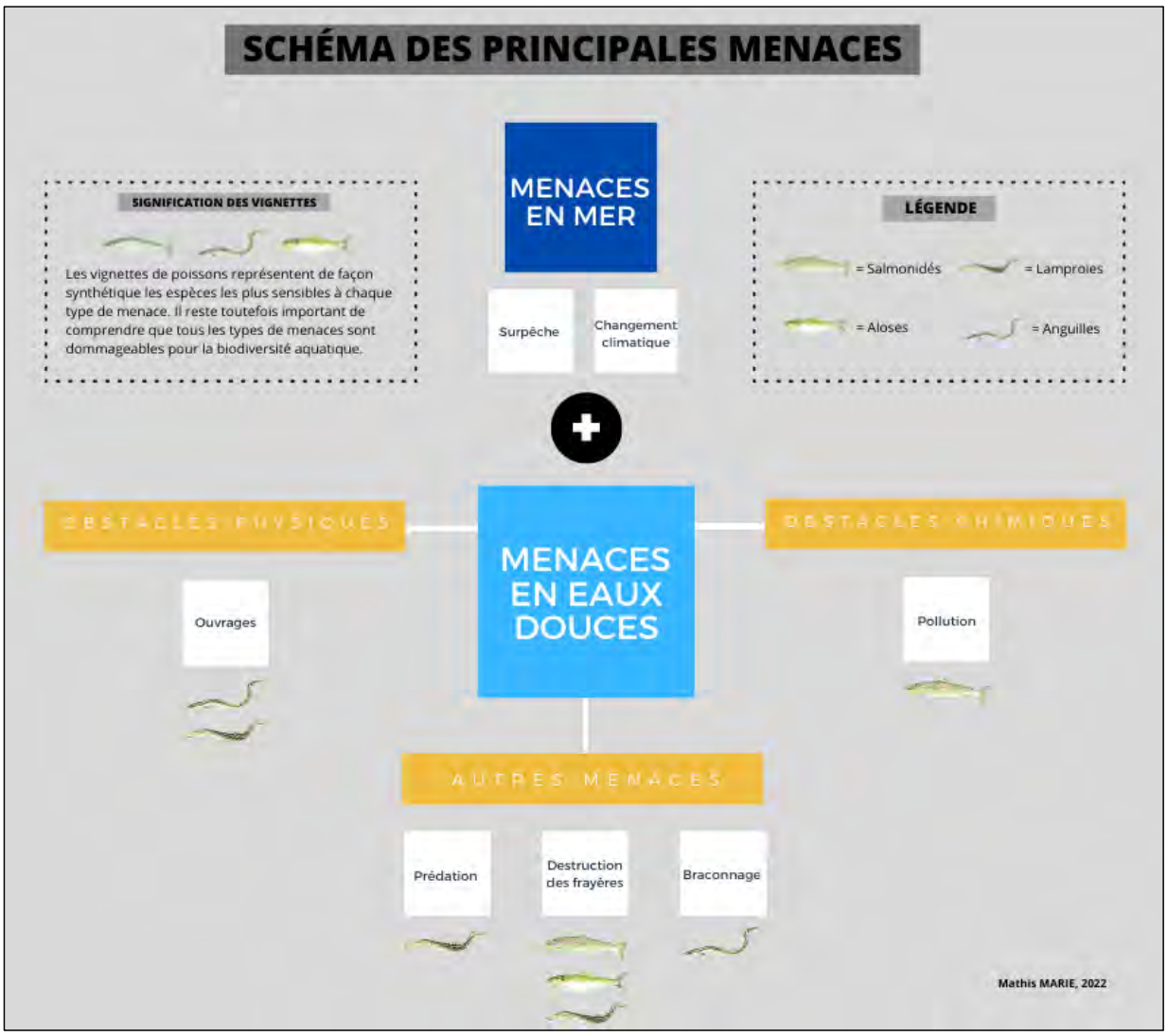

Figure 16 : Schéma des principales menaces pesant sur les poissons migrateurs en mer et en rivière, Marie (2022)

En France, la combinaison des menaces diverses a alors poussé les populations de poissons migrateurs au bord de l'**extinction** entre le XXe siècle et le XXIe siècle (Merg et al. 2020). C'est notamment le cas du saumon atlantique qui a vu ses effectifs chuter drastiquement : *"Si, depuis vingt-cinq ans, le nombre des saumons capturé est passé de trente-cinq mille par an à moins de deux mille, ce n'est pas le fait du hasard, mais la conséquence directe de la dégradation du réseau hydrographique français."* (François Delmas, secrétaire d'État à l'environnement, 1981). Cependant, il reste important de noter que la France n'est pas un cas isolé. Le monde entier s'industrialisant massivement, la raréfaction des poissons migrateurs est rapidement devenue une problématique d'ordre mondial (Limburg et Waldman, 2009).

1.3) La défense des poissons migrateurs

Dans une dynamique croissante de valorisation de l'environnement au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, un cortège d'associations et structures institutionnelles d'État, cette fois-ci spécialisées dans la défense des poissons migrateurs, fait son émergence.

1.3.1) Un contexte institutionnel international favorable à la défense des poissons migrateurs

Si l'**Atlantic Salmon Federation** (créée en 1948) est une pionnière en la matière, c'est grâce au

financement de multiples programmes scientifiques permettant de mieux comprendre l'espèce que la **North Atlantic Salmon Conservation Organization** (NASCO) (fondée en 1983), servira de clé de voûte à la protection du saumon atlantique à échelle mondiale, notamment en participant à la définition de la politique de gestion des stocks en haute mer ainsi qu'à l'élaboration de mesures de protection pour assurer le maintien de l'espèce. L'évaluation de ces mêmes stocks est quant à elle fournie par le **Working Group on North Atlantic Salmon** (WGNAS).

C'est cependant à partir des années 1990 que la protection des poissons migrateurs connaît une réelle ascension. En 1996, l'entrepreneur et environnementaliste islandais Orri Vigfússon décide de fonder la **North Atlantic Salmon Fund** (NASF), une fondation renforçant les travaux de NASCO en négociant directement les accords de pêche afin de limiter la commercialisation du saumon sauvage. Les faits d'armes de la NASF sont notamment sa lutte acharnée contre l'aquaculture dévastatrice des salmonidés en enclos en mer du Nord ainsi que la levée de subventions pour soutenir les accords de conservation de l'environnement dans l'Atlantique. De ce fait, il est estimé que depuis sa création, les efforts de la NASF ont permis de sauver plus de 10 millions de saumons (NASF, 2021).

Comme nous auront l'occasion de le constater au fil de ce rapport, la grande majorité des actions menées en faveur des poissons migrateurs dans l'Histoire se focalisent majoritairement sur le **saumon atlantique**. Sa grande taille, le prestige associé à sa pêche ainsi que sa rareté font effectivement du saumon une espèce emblématique fortement ancrée dans l'imaginaire collectif. Par sa sensibilité aux altérations de son environnement et ses besoins spécifiques, le saumon atlantique joue également le rôle d'**espèce parapluie**. Entendons ici que des mesures de conservation axées sur cette espèce impliquent mécaniquement la protection de toute ou partie de la biodiversité aquatique d'eau douce nichant dans son écosystème. De ce fait, il est aisé de se servir de ce dernier comme indicateur pour évaluer la qualité de vie des poissons migrateurs dans leur ensemble, tout particulièrement quand il est question de communiquer auprès du grand public : *"La Tamise a traversé une situation de pollution similaire une vingtaine d'années avant la Seine. L'opération de reconquête de la qualité de ses eaux est considérée comme un succès, car elle a permis à une centaine d'espèces de poissons de vivre dans le fleuve dont le saumon, revenu y frayer dans les années 1970 après 150 années d'absence. Cette présence médiatisée d'une espèce bien connue du public, appréciée par les pêcheurs et valorisée économiquement, a permis de véhiculer le message que la Tamise est de nouveau propre à la vie aquatique."* (Amat et al. 2008).

Pour toutes ces raisons, les poissons migrateurs constituent ainsi des indicateurs fiables permettant de juger de la bonne qualité des milieux aquatiques.

Pour promouvoir les politiques de protection des poissons migrateurs, certains acteurs tel que la World Fish Migration Foundation (WFMF) développent des outils de communication innovants. En effet, depuis 2014, et avec l'appui de la WWF, la fondation organise chaque année le **World Fish Migration Day**, une journée de sensibilisation uniquement dédiée à la question de la sauvegarde des poissons migrateurs du monde entier. Cet événement, accompagné de concours photos et sessions de plongées en eaux poissonneuses, est donc un moyen de catalyser l'attention sur une thématique encore largement négligée, tout en mettant le projecteur sur des espèces peu médiatisées comme la **lamproie**.

Bien que moins polarisantes que le saumon atlantique, les autres espèces de poissons grands migrateurs ont cependant elles aussi droit à une mobilisation institutionnelle à l'échelle internationale.
C'est notamment le cas de l'**anguille européenne** qui depuis 2007 fait l'objet d'un règlement européen prônant la gestion raisonnée des stocks : *" L'anguille forme une population unique répartie sur l'ensemble du continent européen... Fort de ce constat, le Conseil de l'UE a adopté en 2007 un règlement européen R(CE) n°1100/2007 fixant comme objectif à long terme l'atteinte d'une biomasse de géniteurs équivalente à 40 % de celle qui aurait été produite dans un environnement non dégradé et sans impact d'origine anthropique."* (ONEMA, 2010).

En raison des particularités liées à leur cycle de vie, les poissons migrateurs nécessitent donc une connaissance scientifique à l'échelle de leur aire de répartition couplée à une gestion concertée entre États.

Le développement de structures internationales telles que NASCO illustre bel et bien la volonté de traiter les poissons migrateurs à grande échelle pour une plus grande transparence entre les zones de grossissement et de reproduction des espèces (relation mer/rivière).

Conjointement au développement d'une dynamique de protection mondialisée, le territoire français s'est lui aussi doté d'un réseau d'acteurs permettant de traiter les problématiques inhérentes aux poissons migrateurs. Pour ce faire, les pêcheurs se sont placé en première ligne depuis la diminution des stocks.

1.3.2) Les pêcheurs : sentinelles des cours d'eau

Confrontés à la destruction progressive des écosystèmes fluviaux, les pêcheurs, par leur quotidien ainsi que par leur connaissance empirique du terrain, ont été les premiers à s'inquiéter de la disparition des ressources piscicoles. En ce sens, ils jouent alors le rôle de **lanceurs d'alertes**.

Si l'effacement des ouvrages transversaux ainsi que la réduction de rejets polluants n'était pas au cœur des préoccupations politiques au XIXe siècle, les pêcheurs ont pourtant rapidement su se structurer pour amorcer la reconstruction des stocks de poissons de nos cours d'eau. En effet, c'est à partir de 1852 que Victor Coste, inspecteur général des pêches, lance une opération massive de **pisciculture** dans le Haut-Rhin. Grâce à la maîtrise de l'alevinage, une quantité phénoménale de poissons (essentiellement des espèces prisées telles que la truite et le saumon) ont ainsi pu être relâchés aux quatre coins de l'hexagone. Le transfert des œufs est relayé par les pêcheurs locaux qui finissent petit à petit par constater le retour des salmonidés au bout de leur ligne. Cette grande opération d'alevinage a également apporté avec elle son lot d'expérimentation, comme l'importation de la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), espèce originellement américaine, dans nos cours d'eau (Malange, 2016). La grande alose et l'alose feinte connaîtront ainsi un regain démographique sur la Seine entre Poses et Martot grâce aux opérations d'alevinage massif de la pisciculture Vincent à la fin du XIXe siècle. Finalement, les cours d'eau sont ici appréhendés comme des réceptacles qu'il suffit de remplir.

Cependant, il reste important de ne pas faire preuve de naïveté. Si le repeuplement des rivières peut en premier lieu être perçu comme un geste charitable envers la biodiversité aquatique, il est essentiel de comprendre que l'**alevinage** est un outil avant tout utilisé au bénéfice des pêcheurs. De ce fait, sous couvert de protection de l'environnement, les pêcheurs voient leurs prises se multiplier à chaque lancer de canne. En effet, la pratique de l'alevinage est fortement corrélée au développement de la pêche de loisir dans la deuxième moitié du XIXe siècle, en France (Corbin, 1995). Ici, les pêcheurs ne s'attaquent pas à la racine du problème. Les menaces évoquées dans la sous-partie précédente, telles que les obstacles à l'écoulement et la pollution des eaux, ne sont pas encore intégrés dans les politiques de gestion de la ressource piscicole. À l'image d'une béquille, l'alevinage est un moyen artificiel de soutenir le stock de poissons sans pour autant traiter les causes directes de leur déclin. **Le poisson est donc ici perçu comme une ressource plutôt que comme un être sensible.**

Malgré tout, les pêcheurs demeurent l'un des premiers groupements d'acteurs à avoir su appliquer la notion de conscience environnementale aux milieux aquatiques. Par leur quotidien, les pêcheurs observent les dysfonctionnements de la rivière et sont témoins de sa dégradation progressive. La nature de leur activité dépend effectivement d'une ressource naturelle limitée pouvant être amenée à disparaître dans le cas d'une gestion inadaptée (ex : disparition de l'esturgeon européen dans le bassin de la Seine au milieu du XXe siècle). De ce fait, il est dans leur intérêt de pêcher dans des eaux poissonneuses et préservées de toute nuisance.

C'est dans ce contexte que les **sociétés de pêche** se structurent et s'organisent. Pour assurer une gestion durable et raisonnée de la ressource piscicole, les sociétés se verront confier plusieurs missions à la création du Ministère de l'Environnement en 1971. De ce fait, elles mèneront conjointement des actions d'alevinage, d'aménagements, ainsi que des campagnes de suivi de populations afin de mesurer la qualité des cours d'eau : *"Les sociétés n'ont pas toutes laissé des cartes, mais elles font toujours un rapport : telle année, tel état des lieux, on a reçu des œufs, on a repeuplé en anguilles… On retrouve*

partout ce souci de gestion " (Malange, 2016). Les pêcheurs deviendront donc rapidement le premier rempart en faveur de la protection des milieux aquatiques d'eau douce.

Par ailleurs, la loi pêche du 31 mai 1865 est favorable au développement d'**échelles à poissons**, des aménagements réglementés par l'État assurant le transit des poissons au-delà des barrages. (Courson, 2020). Cependant, il faudra attendre le XXIe siècle pour que l'amélioration et l'efficacité de ce type d'aménagement soit rendu obligatoire.

Si toute une galaxie de petites sociétés de pêche locales se forme à la fin du XIXe siècle sur le territoire, c'est bel et bien la création du **Fishing Club de France** (FCF) en 1908 qui marquera le début d'une action nationale d'envergure. Derrière le slogan « *L'eau pure pour tous* », cette coalition entre pêcheurs, fonctionnaires et scientifiques constituera la **pierre angulaire du militantisme piscicole en France** (Thomas et Germaine, 2018). Constitué de figures politiques et d'hommes de pouvoirs, le FCF acquiert la réputation d'association puissante et élitiste. Leurs actions pour la protection des cours d'eau sont multiples, leur plus grand combat étant celui contre les pollutions de nature chimiques causant des hécatombes chez les populations de poissons. Par ailleurs, le Fishing Club de France participera grandement à la sensibilisation ainsi qu'à la démocratisation du monde de la pêche grâce à sa désormais célèbre revue intitulée « *La Pêche Illustrée* ».

28e ANNÉE - N° 184

AOUT 1936

LA PÊCHE ILLUSTRÉE

L'Eau pure pour tous

LA SEINE PRÈS SAINT-MAMMÈS (S.-et-M.)

Revue et Organe officiel
DU
FISHING CLUB DE FRANCE

Fondé le 5 Décembre 1908
Pour la protection de la pêche, contre le braconnage et la pollution des eaux

Sous le patronage d'honneur de MM. les Ministres de l'Agriculture, des Affaires Étrangères, des Colonies, du Commerce et de l'Industrie, de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, de la Guerre, de l'Intérieur, de la Justice, de la Marine, du Travail, des Travaux Publics.

286, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
PARIS (7e arr.)

Téléphone : INVALIDES 34-73
Chèques Postaux : PARIS N° 30.855

Figure 17 : Couverture du n°184 de la revue « La Pêche Illustrée », Fishing Club de France (1936)

En somme, les pêcheurs peuvent être perçus comme des écologistes avant l'heure. Les fédérations de pêche forment en effet les premières organisations sonnant l'alarme quant à la qualité des écosystèmes aquatiques et permettant la mobilisation des États, des ingénieurs et des chercheurs pour apporter des solutions. Le Fishing Club de France permettra quant à lui de paver le chemin pour l'émergence d'un réseau associatif de plus en plus institutionnalisé. Cependant, les problématiques propres aux poissons migrateurs restent à cette époque encore largement étouffées par un consensus social en faveur de l'industrie.

1.3.3) Le monde associatif : investi dans la protection des écosystèmes aquatiques

Si la question de la ressource piscicole est presque intégralement subordonnée par les fédérations de pêche dans la première moitié du XXe siècle, un **cortège réglementaire** de plus en plus fourni finira par encadrer la protection des poissons. La prise de conscience initiale se transforme alors en victoire dans le sens ou l'État finit par prendre en compte le signal d'alarme émit par le monde de la pêche.

Initialement mobilisés pour le repeuplement piscicole et la surveillance des cours d'eau, les pêcheurs voient leur rôle évoluer suite à la création du **Conseil Supérieur de la Pêche** (aujourd'hui OFB) en 1948. En passant sous le contrôle étatique en 1957, cet organe décisionnel permettra de codifier les interventions menées par les pêcheurs (Bouleau et Gramaglia, 2015).

En 1958, nous assistons à la naissance d'un véritable militantisme halieutique avec l'apparition de l'**association ANPER TOS** (Association Nationale de Protection des Eaux et Rivières, Truite, Ombre et Saumon). Initialement constituée de pêcheurs à la mouche désireux de perpétuer leur loisir de façon durable, ANPER TOS s'est rapidement démarquée par sa volonté d'imposer une législation plus stricte sur la protection des poissons et milieux aquatiques en France. Excédés par l'explosion des pollutions de nature chimiques les empêchant d'assouvir leur passion, les membres de l'association se tournent alors vers des **modes d'actions protestataires**.

ANPER TOS a l'avantage d'avoir rallié à ses rangs une cohorte de juristes et hauts fonctionnaires, ce qui leur donne la capacité de se pourvoir en justice. De ce fait, dans la décennie 1970, l'association se spécialisera dans les recours juridiques et intentera de multiples procès contre des industriels rejetant leurs déchets dans l'environnement (célèbre affaire de la porcherie industrielle de Chanac), ces derniers se soldant bien souvent par une victoire d'ANPER TOS, au point ou ses actions seront reconnues « d'utilité publique » par le décret du 22 avril 1985 (Gramaglia, 2009).

Figure 18 : Logo de l'association « ANPER TOS », ANPER TOS (2022)

En alliant les connaissances fondamentales des pêcheurs pour les milieux aquatiques et la rigueur des juristes, ANPER TOS devient alors le **défenseur des êtres qui ne parlent pas** (Gramaglia, 2008).
Cependant, si la majorité des actions de l'association concernent la protection des milieux aquatiques dans leur globalité, les **salmonidés** restent avant tout leur fer de lance. Premièrement, cet intérêt n'a rien d'étonnant quand l'on sait que les saumons, truites et ombres constituent de véritables trophées pour les pêcheurs. Deuxièmement, comme nous l'avons vu précédemment, les conditions de vie extrêmement pures dont nécessitent les salmonidés en font de parfaits indicateurs pour évaluer la qualité des cours d'eau. En menant d'impressionnantes batailles juridiques, ANPER TOS milite ainsi pour la protection des milieux aquatiques afin de donner la parole à des acteurs jusqu'ici absent du débat.

La pression militante issue de la conjugaison des actions des fédérations de pêche et associations de protection des rivières entraîne avec elle une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans la législation. À ce titre, les pêcheurs sont consultés dans le cadre de l'élaboration de la **première loi sur l'eau de 1964**. Par la suite, la **loi pêche de 1984** viendra confirmer l'importance de ces derniers dans l'élaboration des politiques de gestion des milieux.

À l'issue de cette date charnière, la ressource piscicole sera fermement réglementée et abordée sous un jour nouveau. Le poisson sera effectivement replacé dans un contexte écosystémique global ou les questions de pollutions et de fractionnement des cours d'eau deviendront centrales.

En parallèle, la création de l'association « **SOS Loire Vivante** » en 1985 amorcera une grande dynamique de militantisme en faveur de la préservation des milieux aquatiques en France. En s'opposant aux multiples projets de barrages sur l'axe de la Loire, l'association acquiert une solide réputation à l'échelle nationale. L'occupation du site de Serre-de-la-Fare pendant plus de cinq ans, et menant à l'abandon du projet de barrage, est synonyme de la puissante force de frappe de SOS Loire Vivante. Bien que les actions de SOS Loire Vivante ne ciblaient pas spécifiquement les poissons migrateurs, cette entité constitue sans nul doute un **ancêtre commun** à toutes les associations migrateurs qui émergeront par la suite. De ce fait, les succès de l'association mènent en 1994 à la création de **European River Network** (ERN), un réseau émergent du sein de SOS Loire Vivante et ayant pour objectif d'élargir les actions pour la restauration de la circulation piscicole à échelle européenne. (Barthelemy, 2020).

Figure 19 : Logo et photographie de mobilisation de SOS Loire Vivante contre le projet de barrage de Serre-de-la-Fare, (1989)

L'intégration des associations environnementales aux décisions prises lors de la **seconde loi sur l'eau**, (1992) permet de renforcer les politiques en faveur de la restauration des milieux aquatiques.
Le succès du Plan Loire Grandeur Nature (1994), porté par SOS Loire Vivante, est l'illustration de l'établissement d'une synergie efficace entre associations environnementales et structures de l'État.

Un nouveau **paradigme** s'installe, la défense des poissons ne passe alors plus uniquement par le maintien artificiel des populations (alevinage) mais bien par la réhabilitation des écosystèmes aquatiques dans leur ensemble. En somme, les lois de 1984 et 1992 symbolisent donc un virage franc en faveur de la restauration écologique. (Thomas et Germaine, 2018). Ici, il ne s'agit plus de compenser à l'ensemencement artificiel de la rivière, mais bien à la réparer pour lui rendre son fonctionnement autonome (reproduction naturelle des populations). Progressivement, les pêcheurs deviendront alors des acteurs clé de la préservation des milieux aquatiques, et par extension, des poissons qui y vivent.

La **Directive Cadre sur l'Eau Européenne** (DCE) de 2000 viendra quant à elle renforcer le processus de patrimonialisation des cours d'eau en imposant une obligation de résultats sur les passes à poissons. C'est alors à l'issue de cette occasion que la notion de **restauration de la continuité écologique** se développe : *" Introduite en 2000 par la directive cadre sur l'eau, la notion de continuité écologique se définit par la libre circulation des organismes et l'accès aux zones indispensables à leur cycle de vie, le transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs de biodiversité."* (OFB, 2000). Les poissons, et particulièrement les migrateurs, deviennent alors des indicateurs de la bonne santé des cours d'eau. Afin de mettre en application la politique de restauration écologique des cours d'eau, l'équipement de passe à poissons sur les barrages s'accélère.

À partir des années 2000, la présence d'un cortège réglementaire solide permet d'assurer la prise en compte des poissons migrateurs dans les politiques de gestion des eaux douces. Tout comme les fédérations de pêche avant elles, nous avons pu constater que les associations environnementales ont également eu leur rôle à jouer dans l'élaboration d'une législation favorable à la faune aquatique.
Pour terminer, mon étude se tournera donc désormais vers l'émergence des associations spécialisées dans la défense des poissons migrateurs en France.

1.3.4) L'émergence des associations spécialisées dans la défense des poissons migrateurs

Comme nous avons pu le constater, la deuxième moitié du XXe siècle est marqué par la mobilisation de pléthore d'acteurs investis dans la restauration des milieux aquatiques. Ainsi, une véritable **institutionnalisation** de la protection des poissons migrateurs prend forme via la multiplication de lois et décrets. Bien que non-exhaustive, cette frise chronologique permet de replacer les éléments majeurs dans leur contexte temporel :

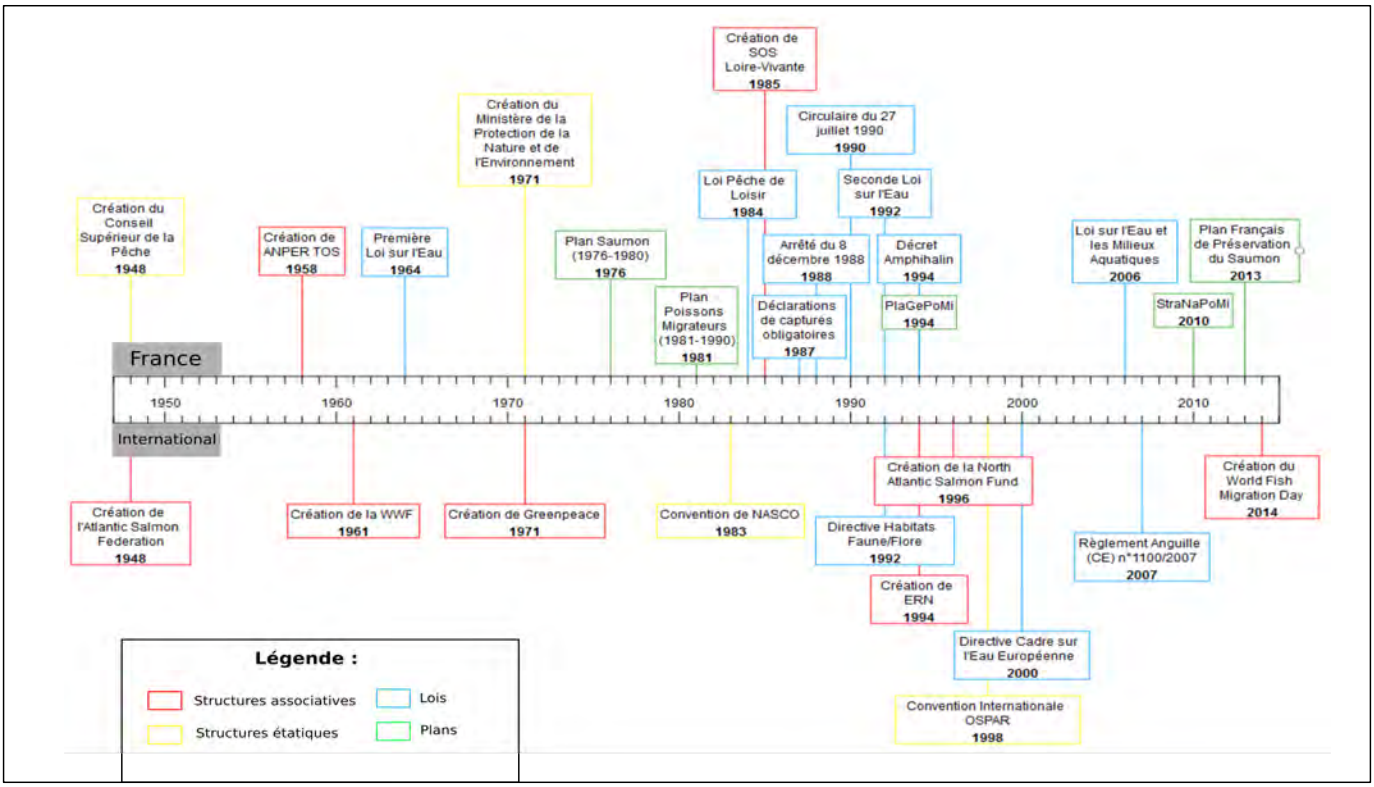

Figure 20 : Frise chronologique des événements majeurs en faveur des poissons migrateurs en France, Marie (2022)

En France, le « Plan Saumon » de 1976 est la traduction institutionnelle du développement d'une sensibilité à l'égard des poissons migrateurs, si bien que les déversements de saumons juvéniles issues de la pisciculture s'accentueront sur les cours d'eau (Thomas et Germaine, 2018). Cette dynamique continuera ensuite avec le Plan Poissons Migrateurs de 1981 et 1986 permettant de prendre en compte les sept autres espèces de poissons migrateurs. Cependant, bien que bénéfiques, ces plans restent symptomatiques d'une institutionnalisation tâtonnante : *" Ces premiers plans, méritoires, sont restés très lacunaires. Suite à un déficit massif d'explication et de communication, ils ont globalement souffert d'un défaut d'appropriation par les communautés riveraines des fleuves, sans parler de la communauté nationale qui les a ignorés. "* (Arnould et Moreau, 2010). C'est alors avec la promulgation du **Décret Amphihalin** (Décret n° 94-157) de février 1994 que se renforcera la gestion des poissons migrateurs en France. En effet, le décret amphihalin imposera la création de **Comités de Gestion des Poissons Migrateurs** (CoGePoMi) à l'échelle des grands bassins hydrographique français.

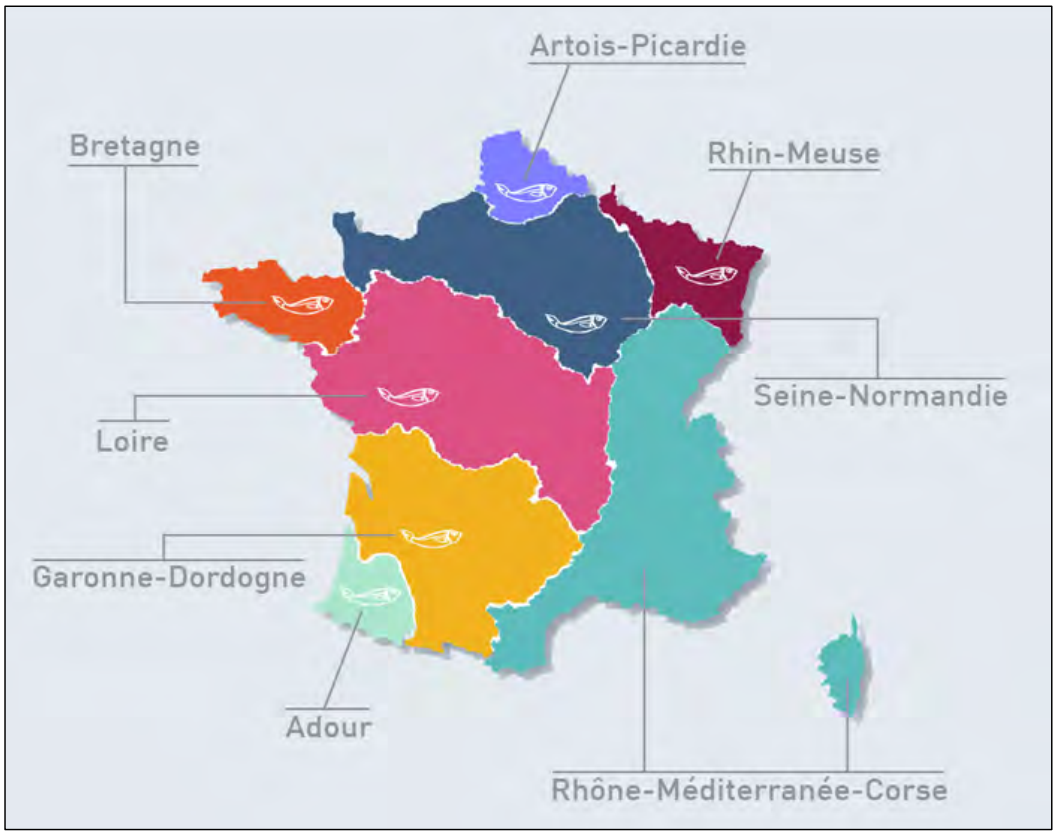

Figure 21 : Carte de répartition des COGEPOMI selon les grands bassins hydrographiques français, OFB (2019)

Les COGEPOMI fonctionnent de manière indépendante sur chaque bassin, ce qui permet de rendre plus flexible l'adaptation aux spécificités géographiques régionales. Ces comités sont constitués des Établissements Publics Territoriaux de Bassins, des Agences de l'Eau, des DREAL, de l'OFB ou encore des fédérations de pêche et représentants de pêcheurs professionnels du bassin. Constitués par une grande majorité d'acteurs publics, les COGEPOMI favorisent l'échange de connaissances et d'opinions.

Pour mettre en application les décisions, des **Plans de Gestion des Poissons Migrateurs** (PlaGePoMi) sont alors rédigés tous les cinq ans. Ces derniers ont pour objectif d'inscrire les normes et objectifs à atteindre au sujet de la restauration des populations de poissons migrateurs tout en déterminant les modalités d'exercice de pêche à accorder aux pêcheurs dépendant de cette ressource, le tout de façon cohérente sur le bassin : *" Le fonctionnement de ces COGEPOMI semble marqué par deux dynamiques distinctes, le souhait d'ouverture sur les problématiques liées aux poissons migrateurs en même temps qu'une volonté de recentrer sur les questions de la pêche."* (Barthélémy et al, 2010).

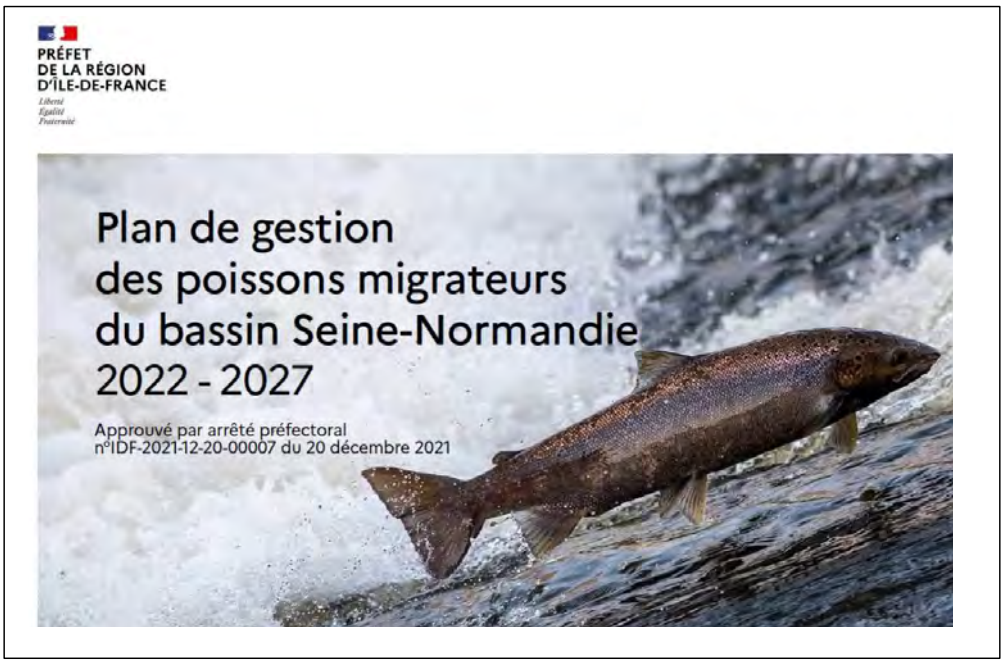

Figure 22 : Couverture du plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie 2022-2027, COGEPOMI bassin Seine-Normandie (2021)

Avec la création des COGEPOMI et PLAGEPOMI, le décret amphihalin du 16 février 1994 constitue l'une des grandes **dates charnières** en faveur de la protection des poissons migrateurs en France. Cependant, bien que les connaissances des pêcheurs soient indispensables au bon fonctionnement des COGEPOMI, de nombreuses zones de flou planent autour de l'estimation des migrateurs présent dans les bassins : *" Les affrontements autour du rôle de la pêche dans la diminution des stocks de migrateurs ont conduit à plusieurs reprises les pêcheurs à pratiquer la rétention de leurs informations, celles-ci pouvant être, au bout du compte, utilisées contre eux dans les COGEPOMI. "* (Barthélémy et al, 2010).

Pour une gestion optimale des poissons migrateurs, il est donc apparu nécessaire de mettre en place des structures spécialisées dans le suivi et la protection des populations. C'est donc au début des années 1990 qu'une véritable ferveur associative prend forme avec la création d'**associations de défense des poissons migrateurs** subventionnées par des financeurs publics sur chaque bassin, les associations étant ainsi intégrées aux COGEPOMI de leur bassin respectif à titre consultatif.

La présentation ainsi que l'étude du fonctionnement de ces structures constituera ainsi l'objet d'étude de ma troisième partie.

Maintenant que le contexte favorable à l'émergence des associations de défense des poissons migrateurs en France a été retracé, il convient désormais de s'intéresser à la démarche méthodologique me permettant d'analyser et de comparer les associations entre elles.

Partie 2 – La démarche méthodologique mise en œuvre

Cette étude s'intéresse aux associations spécialisées dans la défense des poissons migrateurs en France. Pour ce faire, les **7 associations principales**, issues d'un découpage associé aux grands bassins hydrographiques, ont été étudiées via plusieurs critères essentiellement focalisés sur le fonctionnement interne des structures ainsi que sur les stratégies de communication valorisées.

Les associations qui font l'objet de mon travail sont **SEINORMIGR** pour le bassin Seine-Normandie, **LOGRAMI** et **Bretagne Grands Migrateurs** pour le bassin Loire-Bretagne, **MIGRADOUR** et **MIGADO** pour le bassin Adour-Garonne, **MRM** pour le bassin Rhône-Méditerranée-Corse ainsi que **Saumon-Rhin** pour le bassin Rhin-Meuse. **MIGAPI**, l'association chargée du bassin Artois-Picardie a été écartée de mon cadre de recherche en raison d'un cruel manque de données sur la structure. Cependant, bien qu'inactive, l'association a tout de même été créée administrativement, c'est pour cette raison qu'elle figurera dans l'analyse du fonctionnement des associations.

En raison des contraintes temporelles induites par le stage, un dilemme s'imposait :

• Faire une analyse **synthétique** de toutes les associations.
• Faire une analyse **détaillée** uniquement sur SEINORMIGR.

Le parti-pris choisi a été de mener mon travail sur l'**intégralité des structures.** Permettant de mener une analyse comparative, cette option m'est effectivement apparue plus pertinente dans le cadre d'un inventaire du réseau associatif. Dans un souci de cohérence au sein du projet CONSACRE, j'ai cependant fait en sorte de particulièrement porter mon attention sur **SEINORMIGR** au travers des multiples exemples évoqués lors du rapport.

Comme évoqué précédemment, la finalité de mon travail consiste à dresser un **état des lieux** du réseau d'associations de défense des poissons migrateurs en France. Ces espèces, longtemps négligées au profit d'une faune plus charismatique, suscitent désormais des débats conflictuels liés au développement des politiques de restauration écologique des cours d'eau. Mon objectif est donc avant tout de distinguer le rôle joué par les associations dans l'application de ces politiques ainsi que dans la sensibilisation aux poissons migrateurs auprès du grand public.

L'étude portera alors sur deux volets majeurs :

• **Le fonctionnement de l'association** : Il s'agira ici de m'intéresser aux caractéristiques brutes propres aux associations en incluant des thématiques comme l'historique, le contexte géographique, la composition de la structure ainsi que les modes d'actions employés. C'est donc une partie plutôt portée sur l'analyse de la structuration interne des associations.

• **La communication de l'association** : Ce volet portera quant à lui sur le discours qui émane des associations. De ce fait, les stratégies et supports de communication web et papiers ainsi que la communication événementielle liée aux structures seront étudiées. C'est donc une partie plutôt portée sur l'analyse de ce que renvoient les associations.

Les matériaux mobilisés pour l'analyse de ces deux volets sont essentiellement les sites Internet des associations ainsi que les documents de communication. La démarche méthodologique utilisée mise sur l'étude de ces deux grands axes en prenant soin d'effectuer une analyse comparative. L'idée étant de faire émerger les points de convergence/disparités locales propres à chaque structures. Pour ce faire, quatre grandes étapes ont été mobilisées :

Partie 3 - Fonctionnement des asssociations

1) Collecte de données grâce au tableau d'analyse comparative

Objectif : Création d'un tableau à double entrée comprenant les critères communs à toutes les associations dans le but d'une analyse comparative.
L'essentiel des informations sont récoltées grâce à la consultation des sites Internets des associations.

60 critères répartis en 7 grandes catégories

(*Détails du tableau de critères en annexes)

Historique	Contexte géographique	Moyens techniques/humains	Actions menées	Supports de communication web	Supports de communication papiers	Communication événementielle
• Dates clés	• Territoire d'action • Superficie du bassin (km2) • Fleuve majeur du bassin • Cours d'eau secondaires • Linéaire de cours d'eau (km) • Espèces présentes	• Statut de l'association • Nombre d'antennes • Composition du bureau • FDAAPPMA adhérentes • Nombre de pêcheurs • Composition de l'équipe • Partenaires • Rôle au COGEPOMI	• Compétences • Actions et techniques • Programmes scientifiques • Porteur du programme • Échelle du programme • Stations de contrôle • Piscicultures • Documents techniques • Observatoire • Améliorations en cours	• Site Internet • Fiches espèces • Newsletters • Logo • Observatoire • Jeux de données SIG • Vidéocomptage webcam • Photothèque/Vidéothèque • Films • Chaîne YouTube • Applications • Page Facebook • Compte Twitter • Compte Instagram	• Brochures • Bulletins d'activités • Chroniques • Magazines • Bandes dessinées • Plaquettes • Affiches • Panneaux pédagogiques • Plaquettes • Posters • Cahiers d'exercices • Jeux de cartes • Jeux de plateaux • Puzzles	• Événements • Expositions itinérantes • Ateliers scolaires • Conférences tout public • Salons • Visites stations • Sentiers pédagogiques

Partie 4 - Communication des asssociations

4) Analyse des supports de communication

Objectif : Moissonnage de données sur les supports de communication des asssociations

Sélection de supports de communication étudiés

Sites Internets

Ils centralisent les données produites par les associations. Les différents onglets permettent d'obtenir des informations sur l'histo-rique, les moyens mis en oeuvre, ou encore les outils de communication mis à disposition par les structures.

Newsletters

Envoyées à parution régulière aux usagers fidèles, elles synthéthisent les dernières nouveautées de l'association. La consultation de ces documents permet de placer une notion de temporalité et de régularité sur les actions mises en place.

Réseaux sociaux

Ils permettent aux associations d'établir une communication immédiate et spontanée avec les pêcheurs et naturalistes intéressés par l'évolution de la ressource piscicole. La consultation des posts Facebook et vidéos YouTube permet d'obtenir des informations complémentaires au site Internet.

Supports papiers

Distribués sur place lors d'événements grand public, ils permettent aux associations d'offrir une manifestation maétérielle de leurs actions. La diversité de supports papiers valorisé est révélatrice des spécficités propres à chacune des structures ainsi qu'au type de public qu'elle souhaite cibler.

2) Entretiens semi-directifs

Objectif : Entretiens téléphoniques avec les membres de chaque association afin de compléter les données brutes avec des informations qualitatives et des exemples détaillés

7 entretiens téléphoniques avec des directeurs et salariés

3) Travail de terrain

Objectif : Participation à des animations sur le terrain afin d'analyser l'application concrête des mesures évoquées.

2 sorties sur le terrain

Passe à poissons de Gambsheim (Saumon-Rhin)

Passe à poissons de Chatou (Voies Navigables de France)

Figure 23 : Schéma de présentation de la démarche méthodologique, Marie (2022)

Ces quatre étapes utilisées successivement permettent alors de répondre aux différentes thématiques de mes parties :

TABLEAU DE MODALITÉS DE RÉPONSE AUX GRANDES THÉMATIQUES

Étapes méthodologiques	Informations obtenues			
	Historique et contexte géographique	Composition et modes d'actions	Supports de communication et discours tenu	Analyse comparative
Collecte de données	✓	✓	✓	
Centralisation données tableau				✓
Entretiens semi-directifs		✓	✓	
Travail de terrain			✓	

Mathis MARIE, 2022

Figure 24 : Tableau de modalités de réponse aux grandes thématiques, Marie (2022)

2.1) Le tableau d'analyse comparative

La première étape du travail consiste à créer un **tableau** ayant pour objectif de centraliser les informations récoltées sur les structures. Le but de ce tableau est de fournir une grille de lecture permettant de comprendre le fonctionnement des différentes associations de défense des poissons migrateurs selon une analyse multi-critère. Cette analyse s'appuie sur **60 critères** afin d'effectuer une comparaison pertinente selon des notions communes. Pour chacun des critères, les modalités de réponses s'accompagnent d'une analyse chiffrable ou qualitative selon la nature de la thématique.

Historique	Contexte géographique	Moyens techniques/humains	Actions menées	Supports de communication web	Supports de communication papiers	Communication événementielle

2.1.1) Critère historique

Historique

Cette rubrique retrace l'évolution des associations de leur genèse jusqu'à aujourd'hui.
Nous constaterons que la sphère politique joue un rôle considérable dans cette évolution.
L'analyse historique est essentielle et doit être appréhendée en premier lieu afin de poser les fondements permettant de comprendre les caractéristiques et modes d'actions de chaque structure.
En effet, une association récemment fondée n'aura généralement pas les mêmes moyens ni la même portée qu'une association fermement implantée depuis plusieurs décennies.

2.1.2) Critère contexte géographique

Contexte géographique

Chacun des six grands bassins hydrographiques de France métropolitaine détient ses caractéristiques propres. Il est donc important de prendre en compte ces particularités géographiques régionales lors de mon étude.

2.1.3) Critère moyens techniques et humains

Moyens techniques/humains

Cette rubrique s'intéresse à la composition de chacune des associations, autant sur le plan réglementaire, institutionnel, technique que financier. L'étude de cet axe est donc utile afin de mesurer les capacités d'actions de chacune des associations dans leur bassin respectif.

2.1.4) Critère actions menées

Actions menées

Le suivi de population ainsi que la collecte de données des stations de comptage sont bien souvent la matière première des associations de défense des poissons migrateurs. Mais certaines d'entre elles mobilisent des méthodes et moyens de protection uniques. Il est donc pertinent de déterminer si toutes les structures ont un mode opératoire équivalent.

2.1.5) Critère supports de communication

Stratégies de communication

Cette rubrique permet de s'intéresser aux différentes stratégies de communication mobilisées par les associations. Si les opérations de terrains et études scientifiques sont importantes, la communication est un axe capital permettant de sensibiliser à la protection des poissons migrateurs.

Cette communication s'établit sur trois piliers principaux :

- **Les supports web**

– Modalité de consultation –> Nécessite simplement une connexion Internet.

- **Les supports papiers**

– Modalité de consultation –> Nécessite de se rendre sur place ou de consulter une version digitale sur Internet.

- **Les événements**

– Modalité de consultation –> Nécessite de se rendre sur place.

Pour des questions de mobilité, j'ai donc essentiellement basé ma collecte d'informations sur les supports web et supports papiers en format dématérialisés.

Enfin, pour des raisons pratiques, l'ensemble du tableau ainsi que la grille d'entretien sont disponibles en **annexes**.

2.2) Les entretiens semi-directifs

Une fois les divers supports de communication consultés, il convient de creuser l'étude en **interrogeant** directement les membres des associations afin d'obtenir des informations plus détaillées ainsi qu'une appréciation de la démarche de chaque structure. En somme, cette étape permet d'enrichir les données brutes récoltées avec de nouvelles informations qualitatives et des exemples complémentaires.

2.2.1) La grille d'entretien

Pour pouvoir suivre un fil rouge correspondant au plan de mon rapport, une grille d'entretien comportant des questions ainsi que des relances communes à toutes les associations a été créée.
La grille permet de cadrer les thématiques abordées dans l'entretien, mais l'idée est avant tout de laisser parler l'interlocuteur le plus spontanément possible afin de comprendre sa démarche. Les questions se distinguent en 4 phases principales, à savoir les **formalités de présentation**, les questions liées au **fonctionnement** de l'association, les questions liées à la **communication**, et enfin les questions **globales** permettant d'ouvrir l'échange vers des thématiques plus vastes. Il reste important de noter que cette grille d'entretien, me servant de matériau de base, a été retravaillée pour chacun des entretiens afin d'adapter mes questions aux caractéristiques de l'association interrogée.

Grille d'entretien commune

Formalités :

- Pouvez-vous vous présenter ? (nom/prénom/formation/parcours professionnel).
- Pouvez-vous me présenter l'association en quelques mots ? (initiative ayant poussé à la création de l'association, dates clé, objectifs ciblés).

Questions liées au fonctionnement de l'association :

- Quelles sont les actions majeures menées par l'association ? Quelles sont vos spécialités ? (suivi scientifique, actions d'aménagement, alevinage, gestion de stations de comptage, lobbying, actions de sensibilisation...). Si vous faites de l'alevinage, sur quelles espèces ?
- Quel est le réseau d'acteurs avec qui vous entretenez des relations ? (structures de l'État, scientifiques, autres associations...) ? Dans ce cas : Faites-vous de la mutualisation de données/standardisation de méthodes pour avoir une gestion uniforme à l'échelle de la France ?
- Avec quels organismes partagez -vous vos données ? (publics/privés)
- Quel est le rôle joué par les fédérations de pêche au sein de l'association ? Quelle est votre relation avec les pêcheurs ? Vos actions sont-elles comprises et acceptées ?
- Quel est votre rôle au sein du COGEPOMI ? (exemples de leviers d'actions).
- Quel est votre rôle dans la gestion des passes à poissons du bassin ? Rôle de propriétaire/gestionnaire ? Combien de passes gérées ? Visites organisées ? Panneaux pédagogiques présents sur sites ?
- Êtes-vous impliqués dans des programmes extra-régionaux ? (nationaux/internationaux). Si oui, quelle est la nature de ces programmes ? (suivis d'espèces, démantèlement d'ouvrages...).
- Vos moyens techniques et humains vous permettent-il de mener toutes les actions envisagées ? Impression d'être en sous-nombre ou au contraire parfaitement implantés sur tout le bassin ?
- Votre association comporte elle une particularité en comparaison avec les autres en France ?

Exemples de questions spécifiques

- « Pouvez-vous m'en dire plus sur votre implication dans les projets CONSACRE et SAMARCH ? »
- « Vous travaillez sur le bassin comportant la plus faible diversité d'espèces, est-il compliqué de communiquer sur la lamproie ? »
- « Votre bassin a la particularité de comporter une très forte densité de stations de contrôle (12) ? Êtes-vous gestionnaire de toutes ces stations ? »

Figure 25 : Grille d'entretien commune et exemples de questions spécifiques, Marie (2022)

2.2.2) Les acteurs interrogés

Au total, sept entretiens ont été effectués avec l'ensemble des associations étudiées. Malgré des délais de réponse parfois importants liés à leurs contraintes professionnelles, les acteurs contactés (voir figure n°23) ont tous accepté de se prêter au jeu de l'entretien. J'ai également pris soin d'interroger des salariés aux profils et statut variés (directeurs, techniciens piscicoles, chargés d'animation) afin de pouvoir inclure une plus grande diversité d'approches dans mon étude.

2.2.3) La retranscription des entretiens

La durée des entretiens s'échelonne de 23 minutes pour le plus court à plus d'une heure pour le plus long, soit une durée moyenne de **40 minutes**. Afin de pouvoir restituer toutes les informations récoltées lors de ces échanges, chaque entretien a été enregistré avec un magnétophone puis a été retranscrit manuellement par la suite. Soit une moyenne de 8 pages de textes par entretiens. Pour des raisons de confidentialité et de gain de place, la retranscription des entretiens ne figure pas dans ce rapport.

2.3) Le travail de terrain

La dernière étape de mon travail consiste à me rendre sur le terrain pour mesurer l'application concrète des mesures évoquées par les associations.

2.3.1) Les sorties terrains

Au cours de mon stage, et au-delà des réunions internes au projet CONSACRE, **deux sorties terrains** ont été effectuées en autonomie. L'une de ces sorties a eu lieu sur le **barrage-écluse de Chatou**, dans les Yvelines, avec un employé de Voies Navigables de France (VNF). La deuxième, organisée par l'association Saumon-Rhin, consistait en une visite-animation à la frontière franco-allemande sur l'une des plus importantes **passes à poisson** d'Europe, à savoir celle de **Gambsheim**, sur le Rhin.

2.3.2) Les enseignements tirés

Les sorties sur le terrain ont été l'occasion de constater la **matérialisation** des politiques d'aménagements liées aux poissons migrateurs. Cela m'a permis de mettre mon travail en lien avec la réalité des faits, tout en comparant les visions de deux acteurs au discours différent. En ce sens, cela a été très instructif sur le plan professionnel mais également personnel.

2.4) L'analyse des supports de communication

La dernière étape du travail consiste à creuser les documents de communications. Pour ce faire, les sites Internet des associations, les newsletters, les réseaux sociaux, les plaquettes de communication ou encore les médias traditionnels ont été analysés en détail afin de distinguer une typologie de communication propre à chacune des structures. Cependant, bien que la consultation de ces supports permette de récolter une grande quantité d'informations, c'est bel et bien la réalisation d'entretiens téléphoniques et sorties terrains qui permettent de clôturer la phase de collecte des données.
Ces derniers assurent en effet d'obtenir une approche interactive rendue impossible par la simple consultation de documents.

2.5) La production de fiches de synthèses

Comme évoqué au cours de ce chapitre, j'ai ici fait le choix de baser mon étude sur une approche comparative entre toutes les associations. Afin d'isoler chacune des structures individuellement, des **fiches synthèses** ont toutefois été réalisées. Ces dernières permettent de dépeindre le profil de chacune des associations tout en développant des aspects occultés au sein de l'analyse comparative.
Les fiches de synthèse constituent donc des documents livrables au sein du projet CONSACRE.

Partie 3 – Le fonctionnement des associations de défense des poissons migrateurs

Maintenant que le contexte et la démarche méthodologique employée ont été détaillés, il convient désormais de nous intéresser aux résultats obtenus. Ce volet est donc dédié à l'analyse du fonctionnement des associations.

3.1) Analyse et comparaison de l'historique et du contexte géographique des associations

Avant toute chose, et afin de les replacer dans le temps et l'espace, intéressons-nous d'abord à l'historique et au contexte géographique des associations. Cette étape essentielle permettra de comprendre la teneur des enjeux et modes d'actions employés par la suite.

3.1.1) Un historique fractionné en trois grandes phases : les pionnières, les structures issues du décret amphihalin, les associations tardives

Si nous avons pu constater que les associations de protection de l'environnement ont connu une vive émergence à partir de la décennie 1970, les associations spécialisées dans la défense des poissons migrateurs ont quant à elle mis plus de temps à s'installer dans le décor institutionnel français.

En effet, c'est seulement au cours de l'année 1989 qu'émergent les deux premières structures régionales, à savoir MIGADO pour le bassin de la Garonne et ses affluents, et LOGRAMI pour le bassin de la Loire. Respectivement créées à la demande du Ministère de l'Environnement et des fédérations et associations de pêche dans le but d'urgemment restaurer les populations de poissons migrateurs sur ces deux bassins historiquement **très riches**, MIGADO et LOGRAMI endossent le rôle d'associations **pionnières** en la matière : "*MIGADO c'est une association née d'une demande ministérielle, donc les autres associations migrateurs ont été créées par la suite pour répondre aux besoins par grands bassins hydrographiques...mais c'est vrai que nous initialement on a un très gros enjeu avec l'esturgeon"* (Chargée de mission à MIGADO, 2022).

Carte de la distribution potentielle de la richesse en taxons au XVIIIe siècle

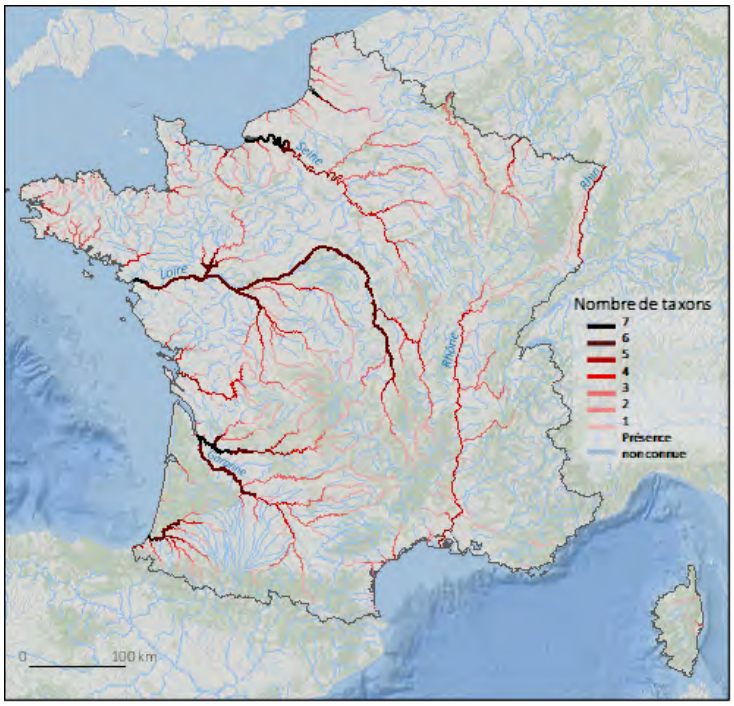

Figure 26 : Carte de la distribution potentielle de la richesse en taxons au XVIIIe siècle , Merg et al. (2020)

Nous verrons plus tard que le statut particulier de MIGADO et LOGRAMI légitime l'ampleur de leurs actions. La deuxième grande phase de développement des associations de défense des poissons migrateurs en France se situe dans la première moitié de la décennie 1990. Si Saumon-Rhin et MRM suivent de près le schéma de MIGADO et LOGRAMI, MIGRADOUR et Bretagne Grands Migrateurs se structurent quant à elle suite à la publication du célèbre **décret amphihalin** de 1994 qui imposera la mise en place des plans de gestion des poissons migrateurs. "*Alors l'historique c'est un petit peu le même que toutes les autres associations migrateurs en France, donc volonté de décentralisation de la gestion des poissons migrateurs dans les années 1990, avec le décret amphihalin, et du coup la nécessité d'avoir des structures qui soient hors-Etat pour porter des opérations de suivi"* (Directeur de MIGRADOUR, 2022). Cette période est donc synonyme d'une véritable effervescence permettant le renforcement de l'institutionnalisation des associations de défense des migrateurs en France.

Figure 27 : Frise chronologique de l'historique des associations de défense des poissons migrateurs en France, Marie (2022)

Enfin, une troisième phase prend forme plus **tardivement** avec la création de SEINORMIGR en 2007. Ici, ce sont encore une fois les fédérations de pêche qui ont été à l'initiative de la formation de la structure : "*En fait les fédérations de pêche se sont rendu compte que pour suivre efficacement les poissons migrateurs il valait mieux avoir une structure qui coure sur plusieurs départements. Elles étaient pas forcément capacitaire pour ça, donc elles ont créer SEINORMIGR pour couvrir tout le bassin de la Seine et la Normandie"* (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022).

Dix années plus tard, en 2017, l'association MIGAPI est créée pour le bassin Artois-Picardie. Cependant, bien qu'existant administrativement, la structure est pour le moment inactive. Dans ce cas, le travail associé à la gestion des poissons migrateurs sur le bassin est alors entièrement délégué aux fédérations de pêche : "*L'association MIGAPI n'est pas fonctionnelle pour l'instant, et je n'ai aucune visibilité sur son avenir. Aujourd'hui, le travail sur les poissons migrateurs est porté par les 3 fédérations du bassin Artois-Picardie."* (Chargé d'études à Fédération de Pêche Somme, 2022).

Malgré une structuration récente remontant au début des années 1990, nous constatons que le réseau d'associations de défense des poissons migrateurs peut être séparées en trois grandes phases distinctes :

• Les associations **pionnières** (MIGADO, LOGRAMI)
• Les associations **issues du décret amphihalin** (Saumon-Rhin, MRM, MIGRADOUR, Bretagne Grands Migrateurs)
• Les associations **tardives** (SEINORMIGR, MIGAPI).

Le **nord de la France** paraît ici avoir mis plus de temps à se saisir des problématiques inhérentes aux poissons migrateurs. Ceci s'expliquant par une culture de la pêche historiquement moins développée dans le nord de la France que dans le sud (Malange, 2007). De fait, les **bassins du sud** se sont plus rapidement dotés de moyens et compétences nécessaires a la gestion des effectifs de migrateurs.

Toutefois, bien que des disparités historiques existent, l'objectif principal de ces associations demeure le même : participer à la restauration des effectifs de poissons migrateurs sur leur bassin respectif.
Nous verrons ainsi que, de cet historique original, découlent de multiples particularités régionales.

3.1.2) Des particularités géographiques notables : une disparité est/ouest

En suivant la publication du décret amphihalin de 1994, les COGEPOMI de chaque grand bassin hydrographique ont alors progressivement intégrés les associations dans leur politique de gestion.

De fait, les huit associations actuelles se partagent le territoire français de façon relativement inégale.
En effet, **deux grands blocs** se distinguent, à savoir quatre associations occupant respectivement près de **20 %** du territoire national, et quatre autres associations occupant une partie plus mince, proche de **5 %**.
Nous remarquons une corrélation notable entre l'ancienneté de l'association et la taille de son territoire d'action. En effet, les associations les plus anciennes, telles que LOGRAMI, MIGADO et MRM tendent à bénéficier d'un territoire d'action plus important que leurs homologues plus récentes.

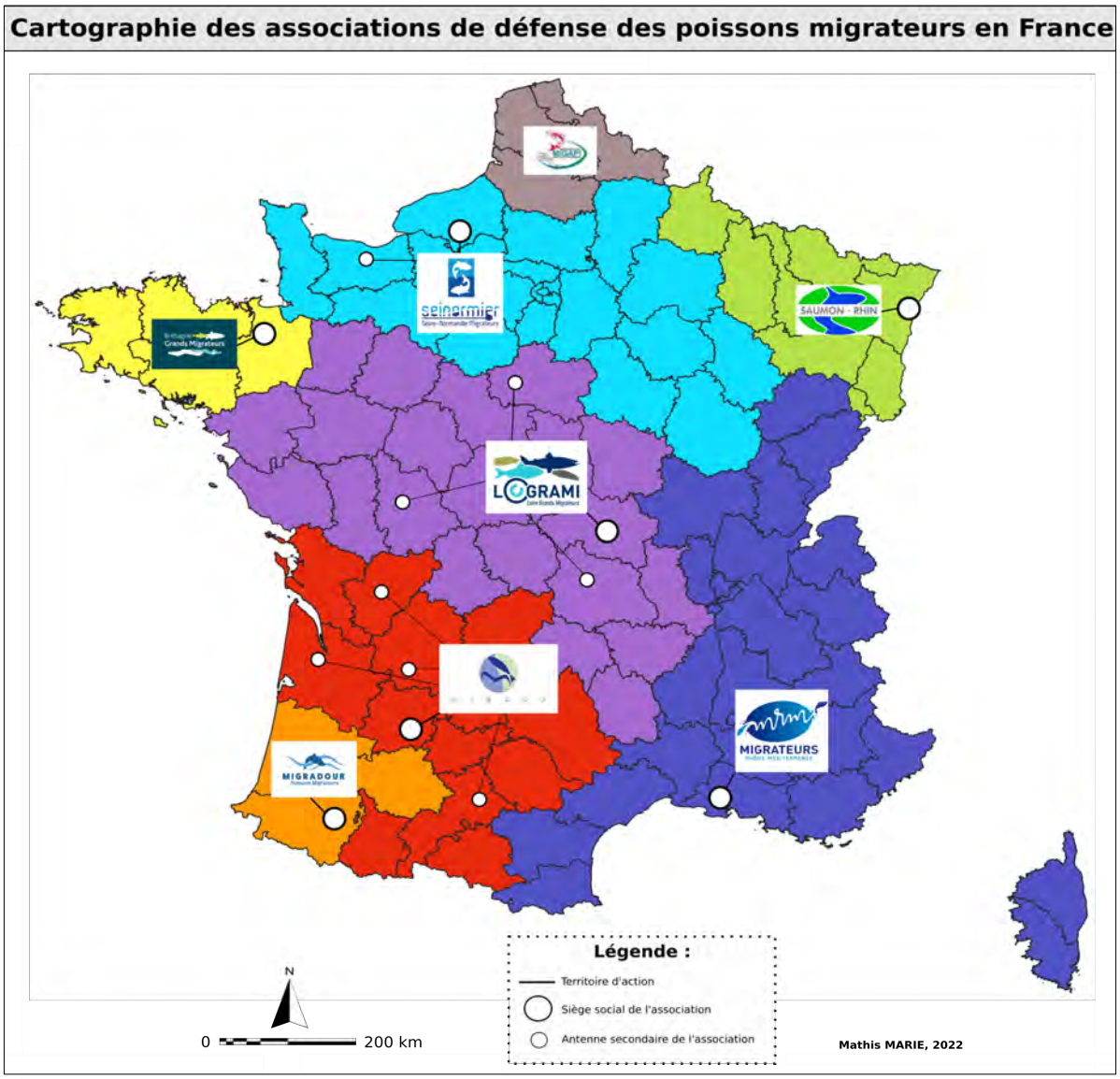

Figure 28 : Cartographie des associations de défense des poissons migrateurs en France, Marie (2022)

SEINORMIGR constitue cependant une exception à la règle. Cela est explicable par le fait que le bassin Seine-Normandie, initialement séparé entre SEINORMIGR sur la partie Seine, et l'association Normandie Grands Migrateurs (créée en 2014) sur la partie normande, soit finalement passé sous l'égide complète de SEINORMIGR en 2020 lors de l'absorption de Normandie Grands Migrateurs : "*La fusion de Normandie Grands Migrateurs dans SEINORMIGR s'est faite pour des raisons pratiques car on avait des fédérations adhérentes sur la partie Normande et inversement… Oui parce que c'est vrai que je vous ai pas dit mais nous on est basé à Rouen, donc il y a 4 employés à Rouen, et maintenant 2 employés à Caen."* (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022).

Cependant, la délimitation géographique des associations reste parfois floue, car certaines actions de suivi nécessitent une collaboration **frontalière** à l'échelle départementale : "*On partage des départements avec MIGADO mais les bassins sont bien distincts. Il y a une partie en sud-Gironde où nous on va jusqu'au canal des étangs, et un petit peu plus au nord c'est eux quoi, donc là c'est vraiment la partie limite, mais nous je pense qu'on y va assez peu par rapport à eux."* (Directeur de MIGRADOUR, 2022).

En parallèle, certaines associations, et particulièrement celles occupant une vaste zone d'action, bénéficient de **plusieurs antennes** afin de pouvoir assurer un relais efficient de leurs actions sur le territoire. Ici, MIGADO se démarque nettement des autres structures avec pas moins de 5 antennes pour un territoire représentant 17 % du territoire national. Nous verrons alors par la suite que la présence d'antennes multiples est le reflet de moyens financiers et humains considérables.

Cependant, bien que la surface d'action de l'association soit une variable importante à prendre en compte, ce qui nous intéresse particulièrement dans l'étude des poissons migrateurs reste le linéaire de cours d'eau. En effet, plus ce dernier est conséquent, plus les poissons ont possibilité de prospérer.

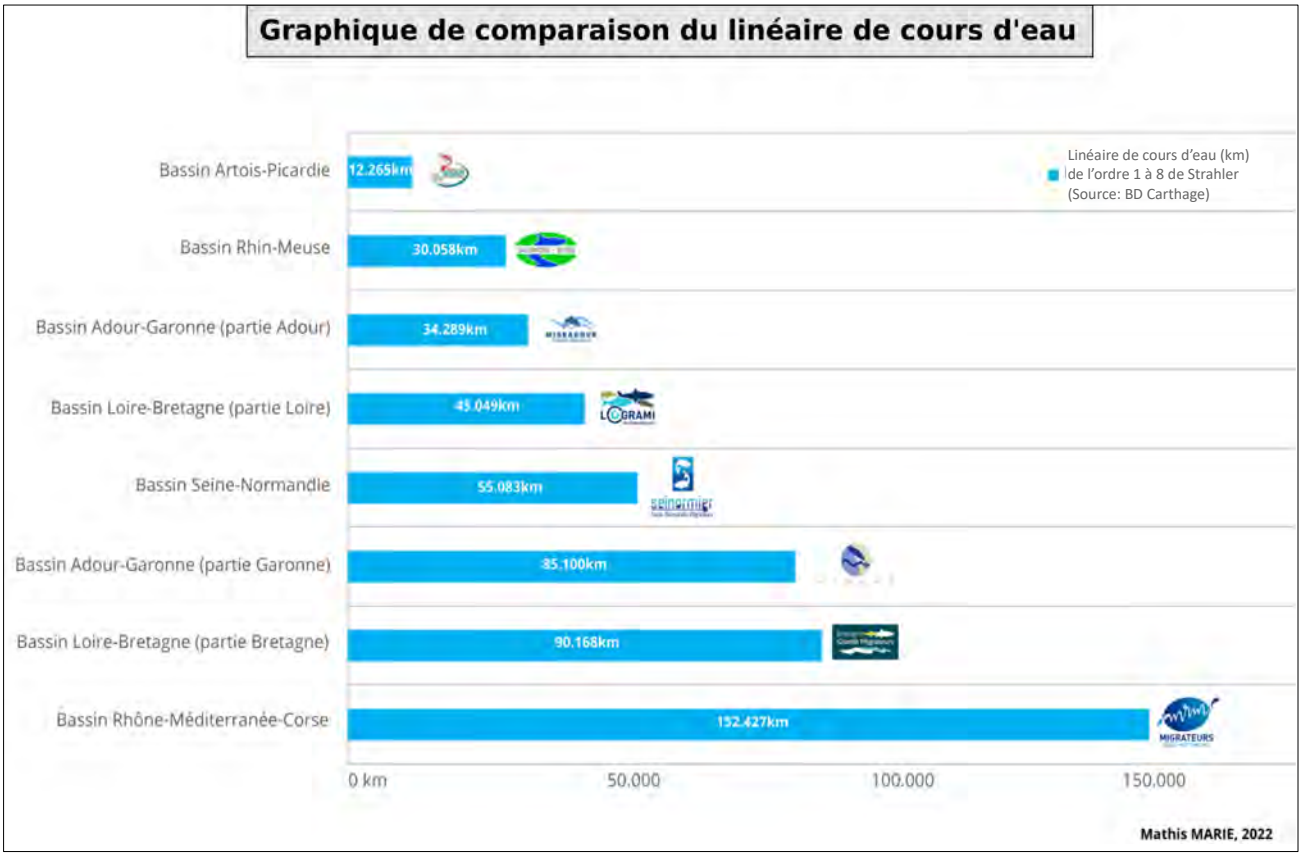

Figure 29 : Graphique de comparaison du linéaire de cours d'eau sur chaque bassin, Marie (2022)

Ici, il apparaît que les associations possédant le plus grand territoire d'action ne soient pas toujours celles couvrant le linéaire de cours d'eau le plus important. Prenons l'exemple de Bretagne Grands

Migrateurs qui n'étend son action que sur 5 % du territoire national, cette association opère pourtant sur un linéaire de cours d'eau (90 168 km) dépassant celui de MIGADO (85 100 km).

Il reste également nécessaire d'affirmer que, pour les poissons migrateurs, tous les cours d'eau ne se valent pas. En effet, les huit espèces ont tendance à largement privilégier les **cours d'eau côtiers**, naturellement plus facile d'accès : "*Dès qu'on s'éloigne un petit peu de la mer on perd tout de suite l'abondance des anguilles, avec notre réseau de suivi on estime que 90 % des anguilles se retrouvent à moins de 200 km de la mer"* (Chaîne YouTube de LOGRAMI, 2022). Les façades maritimes demeurent donc des secteurs particulièrement surveillés par les associations : "*Alors sur l'antenne Mondeville ils sont plutôt en charge de la partie cours d'eau côtiers normands, puis on a la Seine qui paraît être la plus grosse partie de notre territoire, mais en réalité les migrateurs ils s'engagent pas tant que ça sur la Seine, le gros de nos suivis est concentré sur les 200 premiers kilomètres en partant de la mer, donc surtout la Normandie."* (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022).

Carte de répartition actuelle des poissons migrateurs en France

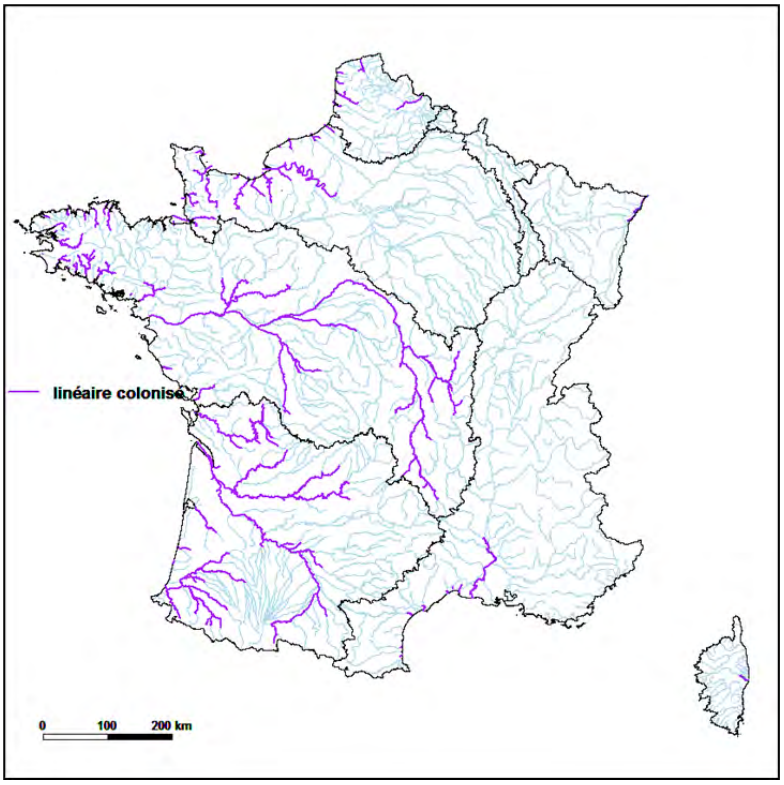

Figure 30 : Carte de la répartition actuelle des poissons migrateurs en France, Merg et al. (2020)

Ici, une **dichotomie est/ouest** frappante apparaît. En effet, les cours d'eau de l'ouest de la France possèdent un linéaire colonisé largement plus important que ceux de l'est. Ce constat s'explique simplement par la présence de l'océan Atlantique à l'ouest qui constitue l'aire de répartition privilégiée par l'essentiel des poissons grands migrateurs au cours de leur cycle de vie. L'accès à la mer Méditerranée bordant le bassin du Rhône ainsi qu'aux cours d'eau continentaux du bassin Rhin-Meuse constituent des épreuves supportées par une minorité d'espèces. De ce fait, il existe bel et bien une **inégalité** des bassins hydrographiques face à la ressource piscicole.

3.1.3) Une inégalité face à la ressource piscicole : entre bassins océaniques et continentaux

Les particularités géographiques de chaque bassin, telles que la longueur du linéaire de cours d'eau ou la présence d'une façade océanique, jouent naturellement sur la répartition des espèces de poissons

migrateurs. En suivant les rapports d'études des associations ainsi que les indications des nouveaux PLAGEPOMI propres à chaque bassin (édition 2022-2027), il devient donc possible d'établir une cartographie synthétique représentative de la répartition des espèces à l'échelle nationale.

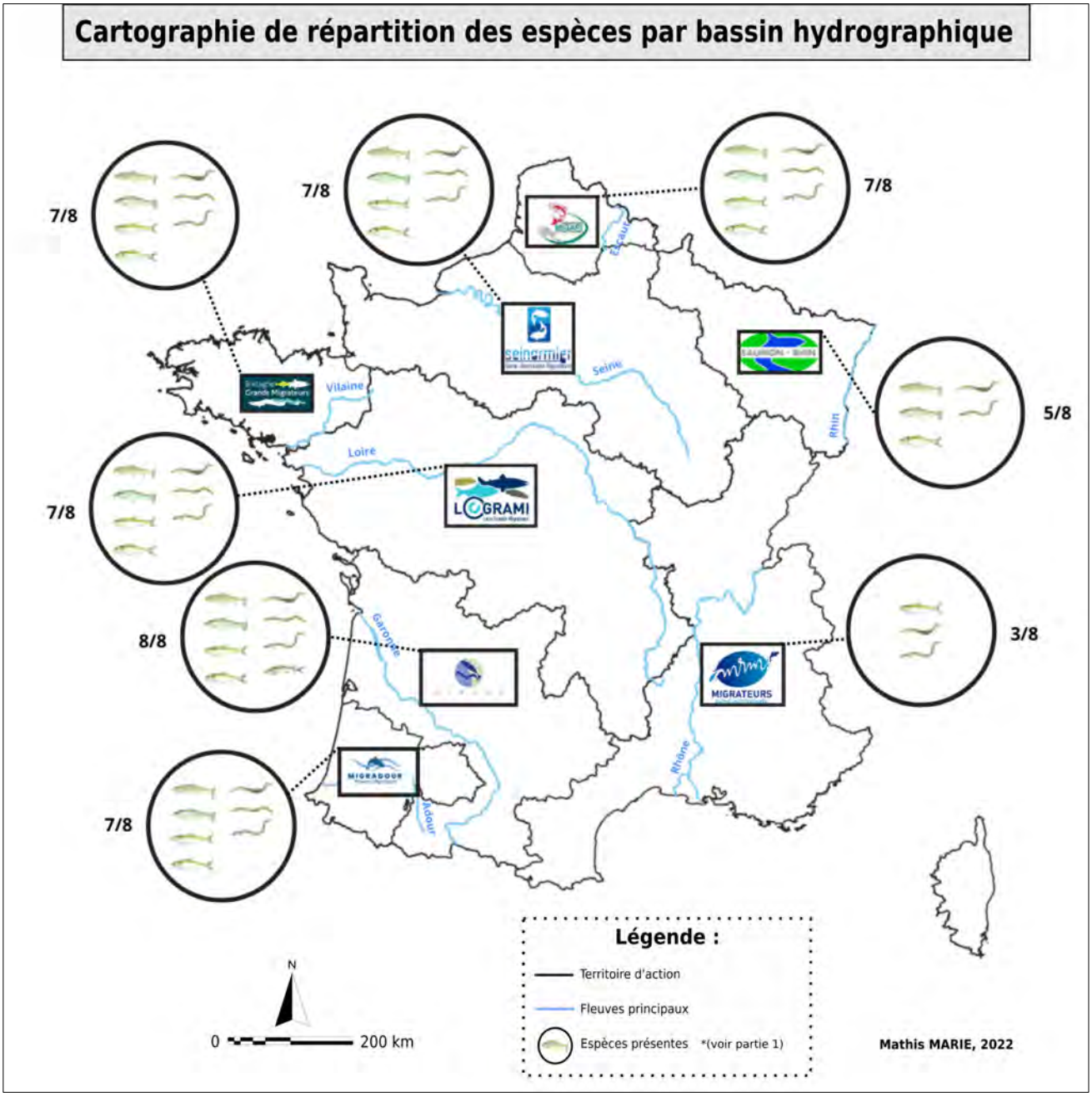

Figure 31 : Cartographie de répartition des espèces par bassin hydrographique, Marie (2022)

Ici, trois grands groupes se démarquent :

(Diversité moyenne)

• Premièrement, les associations enregistrant sur leur bassin 7 des 8 espèces de poissons grands migrateurs. En effet, avec leurs caractéristiques géographiques avantageuses (façade océanique importante et nombreux cours d'eau côtiers), **MIGRADOUR**, **SEINORMIGR**, **Bretagne Grands Migrateurs**, **LOGRAMI** et **MIGAPI** attestent de la présence du saumon atlantique, de la truite de mer, de la grande alose, de l'alose feinte, de la lamproie marine, de la lamproie fluviatile et de l'anguille européenne sur leur bassin respectif.

(Diversité forte)
• La partie du bassin de la Garonne gérée par **MIGADO** se démarque quant à elle par la présence supplémentaire de l'esturgeon d'Europe. Autrefois présent sur l'entièreté du territoire national (INPN, 2021), l'esturgeon d'Europe ne subsiste plus qu'en faibles effectifs sur le pourtour de la façade Atlantique. La présence de ce poisson star dans l'estuaire de la Garonne constitue ainsi une part importante des actions menées par MIGADO.

(Diversité faible)
• Enfin, **Saumon-Rhin** et **MRM** se détachent des autres associations par leur situation géographique particulière. Le bassin Rhin-Meuse est effectivement le seul bassin hydrographique français à ne pas connaître de frontière maritime. Cette localisation continentale explique alors la difficulté de montaison pour l'ensemble des espèces : "*Concernant la grande alose et les lamproies, c'est vrai qu'on en a peu, car on est quand même à 700 km de l'embouchure, donc il y en a certainement qui remontent dans le Rhin, mais pas aussi haut."* (Animateur à Saumon-Rhin, 2022). Le bassin Rhône-Méditerranée-Corse est quant à lui entièrement relié à la Méditerranée, une mer qui ne figure pas sur l'aire de répartition du saumon atlantique, de la truite de mer, de la grande alose, de la lamproie fluviatile et de l'esturgeon d'Europe (INPN, 2022). Ceci explique donc la faible diversité d'espèces sur ce bassin malgré la présence du plus grand linéaire de cours d'eau à l'échelle nationale (152 427 km).

Enfin, il reste capital de mentionner que malgré une présence avérée de diverses espèces, la quantité d'individus présents peut-être extrêmement variable d'un bassin à l'autre.

Bassin	Population totale de géniteurs estimée	Part du stock national (%)	Commentaires
Artois-Picardie	110	0,6 %	
Seine-Normandie	4333	24,2 %	
Bretagne	9500	53,2 %	
Loire, Sèvre niortaise et côtiers vendéens	694	3,9 %	Disparition totale de l'espèce sur l'ensemble du bassin à siècle, à l'exception de quelques dizaines d'individus sur l'Allier. **Programme de restauration en cours.**
Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre	550	3,1 %	Disparition totale de l'espèce au début du XXème **Programme de restauration en cours.**
Adour et cours d'eau côtiers	2638	14,8 %	
Rhin-Meuse	41	0,2 %	Disparition totale de l'espèce en 1940 sur la Meuse et 1958 sur le Rhin. **Programme de restauration en cours.**
Rhône-Méditerranée	*néant*	-	*Fleuves et cours d'eau du bassin exclus de l'aire de répartition de saumon atlantique*

Figure 32 : Répartition des populations estimées de saumons atlantiques par bassin en France, Thomas et Germaine (2018)

À titre d'exemple, l'enjeu de préservation et les actions menées par les associations concernant le saumon sont naturellement variables entre le bassin Bretagne, comportant 53,2 % du stock national, et le bassin Rhin-Meuse n'en comportant que 0,2 %.

3.2) Analyse et comparaison de la composition des associations

Maintenant que le contexte géographique et que l'historique des associations ont été détaillés, il convient désormais de s'intéresser à la composition de ces structures en prenant en compte leur statut juridique ainsi que leur moyens humains, techniques et financiers.

3.2.1) Un statut juridique commun

Comme évoqué précédemment, les associations de défense des poissons migrateurs s'inscrivent dans une frise chronologique relativement courte et majoritairement orchestrée par la publication du décret amphihalin de 1994. Cette genèse similaire implique un statut juridique commun.

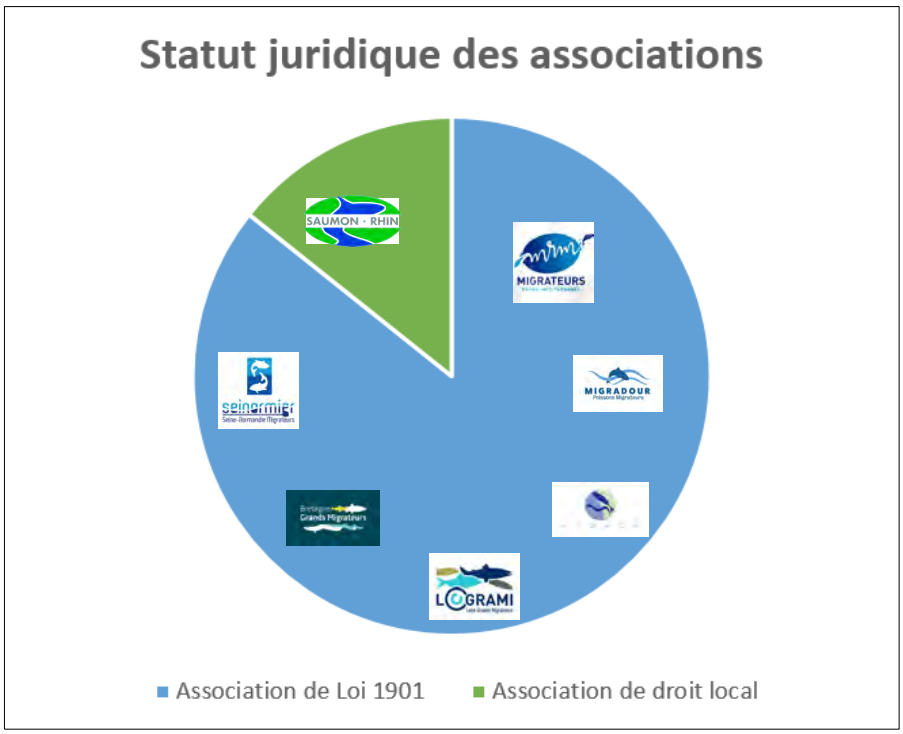

Figure 33 : Statut juridique des associations, Marie (2022)

Selon la législation française, les associations régies par la loi du 1er juillet 1901 sont des structures dont le siège social se situe en France, ces dernières étant soumises à l'article 1er définissant ces associations comme : « *une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* » (Légifrance.fr). Seulement, les associations siégeant en Alsace-Lorraine, comme Saumon-Rhin, disposent d'un statut spécifique de droit local, ce qui n'implique toutefois aucune différence notable avec les autres structures dans les faits. Les associations de défense des poissons migrateurs ici présentées sont donc toutes des structures à **but non-lucratif.**

3.2.2) Des moyens humains inégaux

Une caractéristique commune à toutes les associations est l'implication notable des fédérations de pêche dans la création des structures. Il est ainsi important de mentionner que les associations sont toutes présidées par un conseil d'administration issu des fédérations de pêche départementales de leur bassin respectif. En parallèle, la promulgation du décret amphihalin a donc participer à renforcer le pouvoir décisionnel des associations sur l'aspect réglementaire en les incluant aux Comités de Gestion des Poissons Migrateurs de leur bassin respectif à **titre d'expert**.

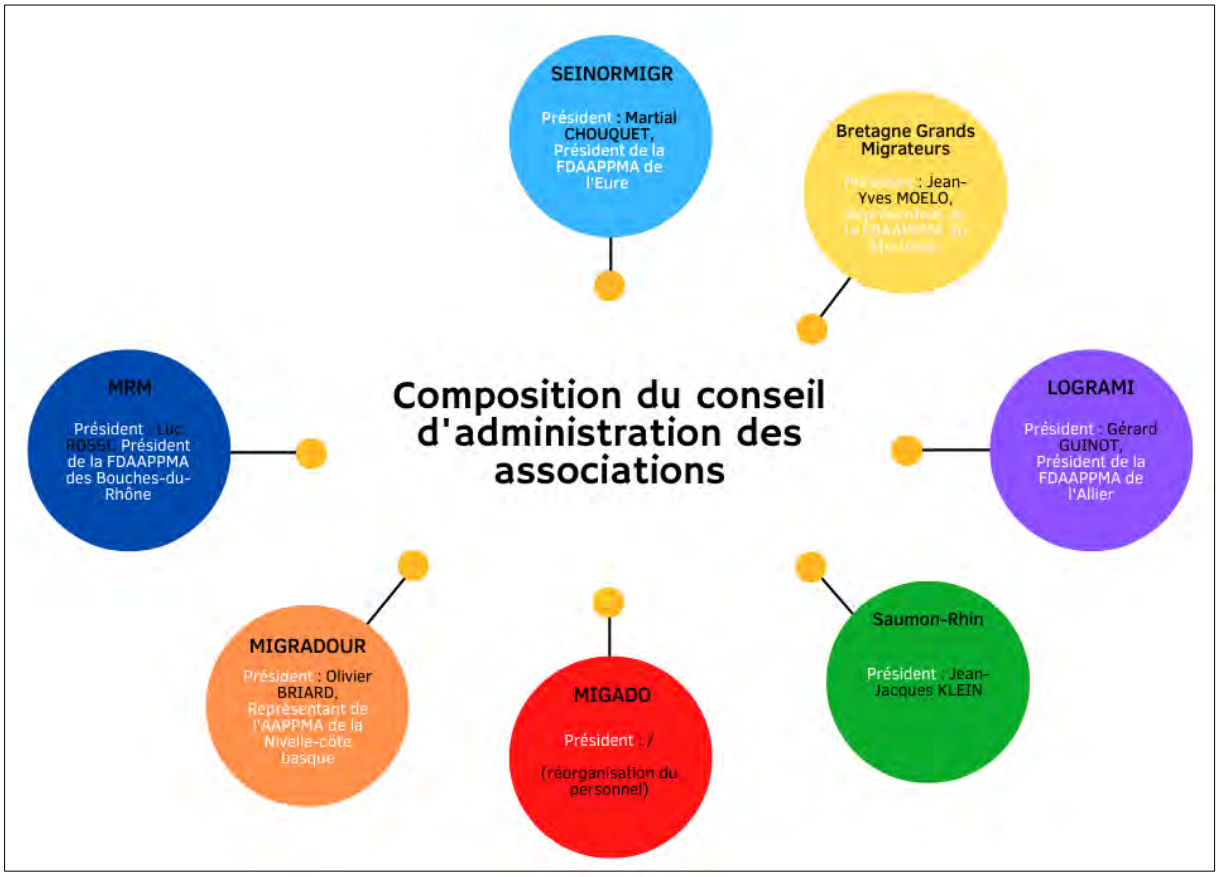

Figure 34 : Organigramme de la composition du conseil d'administration des associations, Marie (2022)

Si l'ensemble des associations sont présidées par un conseil d'administration issu des **fédérations de pêche**, l'équipe technique se charge quant à elle de la mise en place des actions sur le terrain. En effet, chacune des associations comporte une équipe de salariés permanents répartis entre différents postes tels que directeur, technicien piscicole, géomaticien, animateur ou encore chargé de communication.

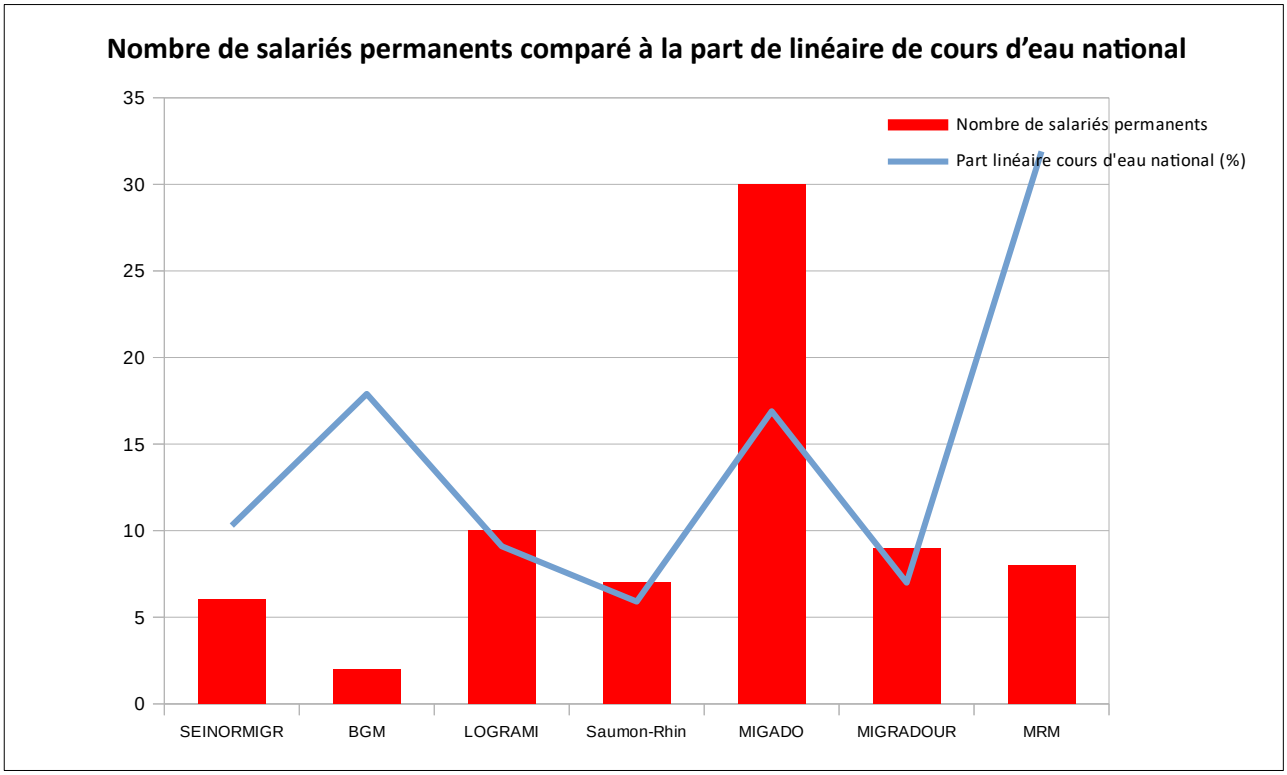

Figure 35 : Nombre de salariés permanents comparé à la superficie du territoire d'action national, Marie (2022)

Comme nous le constatons, les associations possèdent généralement un nombre de salariés permanents corrélé au linéaire de cours d'eau de leur bassin, particulièrement en ce qui concerne LOGRAMI, Saumon-Rhin, MIGRADOUR et SEINORMIGR.

Cependant, MIGADO se démarque ici par son nombre très important de salariés permanents, soit 30, contre 9 en moyenne pour les associations s'étendant sur un territoire d'action de densité similaire. Si le **ratio moyen** des associations est de 1 salarié pour géré 1,8 % du linéaire de cours d'eau national, celui de MIGADO s'élève à 1 salarié pour 0,6 %, sois près de trois fois moins. Ce « sur-effectif » est explicable par plusieurs variables telles que l'ancienneté de l'association ainsi que par les aides financières qu'elle perçoit. De fait, il paraît désormais logique qu'avec de tels effectifs, MIGADO répartisse son personnel sur cinq antennes différentes.

Enfin, bien qu'elles se chargent de la gestion du plus grand linéaire de cours d'eau à l'échelle nationale, BGM et MRM se distinguent par leur faible masse salariale. En effet, les deux structures obtiennent le ratio moyen de 1 salarié pour géré 6 % du linéaire de cours d'eau à l'échelle nationale, soit une moyenne nettement supérieure à celle de leurs homologues. Concernant MRM, la faible densité/ diversité d'espèces de poissons migrateurs au linéaire implique naturellement des besoins humains moindres sur le terrain. Pour ce qui est de BGM, nous verrons plus tard que les modes d'actions valorisés par les associations sont en grande partie explicatifs de la masse salariale dont elles disposent.

Enfin, il reste important de mentionner qu'en plus de l'équipe technique permanente, les associations accueillent toutes régulièrement des stagiaires et employés ponctuels en CDD afin de pouvoir assurer le suivi au cœur de la période de migration : "*Actuellement nous sommes 8 salariés, mais on prend aussi des stagiaires et des contrats en alternance sur certaines périodes de fortes affluences de migrateurs"* (Chargée de communication à MRM, 2022).

Quoi qu'il en soit, ici, trois grands groupes se distinguent de nouveau :

• Les associations avec une masse salariale **fortement corrélée** à la distance du linéaire de cours d'eau (LOGRAMI, Saumon-Rhin, MIGRADOUR, SEINORMIGR).

• Les associations avec une masse salariale **fortement supérieure** à la distance du linéaire de cours d'eau (MIGADO).

• Les associations avec une masse salariale **fortement inférieur**e à la distance du linéaire de cours d'eau (BGM, MRM).

Les spécificités propres à chaque bassin ainsi que l'implication plus ou moins importante des partenaires techniques et financiers déterminent donc les leviers d'actions valorisés par chaque association.

3.2.3) Une multitude de partenaires techniques et financiers

Comme évoqué précédemment, les structures présentées dans cette étude sont à but non-lucratif.
De fait, elles nécessitent l'appui d'acteurs extérieurs afin de mettre à bien leurs actions. Les partenaires des associations se distinguent en deux grandes catégories :

• **Les partenaires financiers** : Ils subventionnent les associations avec des fonds monétaires.
Ils mettent à profit leur capital financier afin que les associations puissent entretenir leurs locaux, rémunérer les salariés, investir dans du matériel, ou encore mener des projets scientifiques. (Ex : Agence de l'Eau, Fédération Nationale de la Pêche en France, Collectivités territoriales…).

• **Les partenaires techniques** : Ils accompagnent les associations dans la réalisation de leurs actions.
Ils mettent à profit leurs connaissances ou leur matériel afin d'aider les associations dans la mise en

œuvre de leurs missions sur le terrain. Ces missions peuvent aller du suivi de population, au prêt de matériel de pointe/main d'œuvre, jusqu'à l'aménagement d'ouvrages. (Ex : INRAE, OFB, Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique…). Issues d'une genèse semblable, les associations de défense des poissons migrateurs ont une grande base de partenaires techniques et financiers en commun. Cependant, les particularités régionales impliquent une variation notable des grandes catégories d'acteurs.

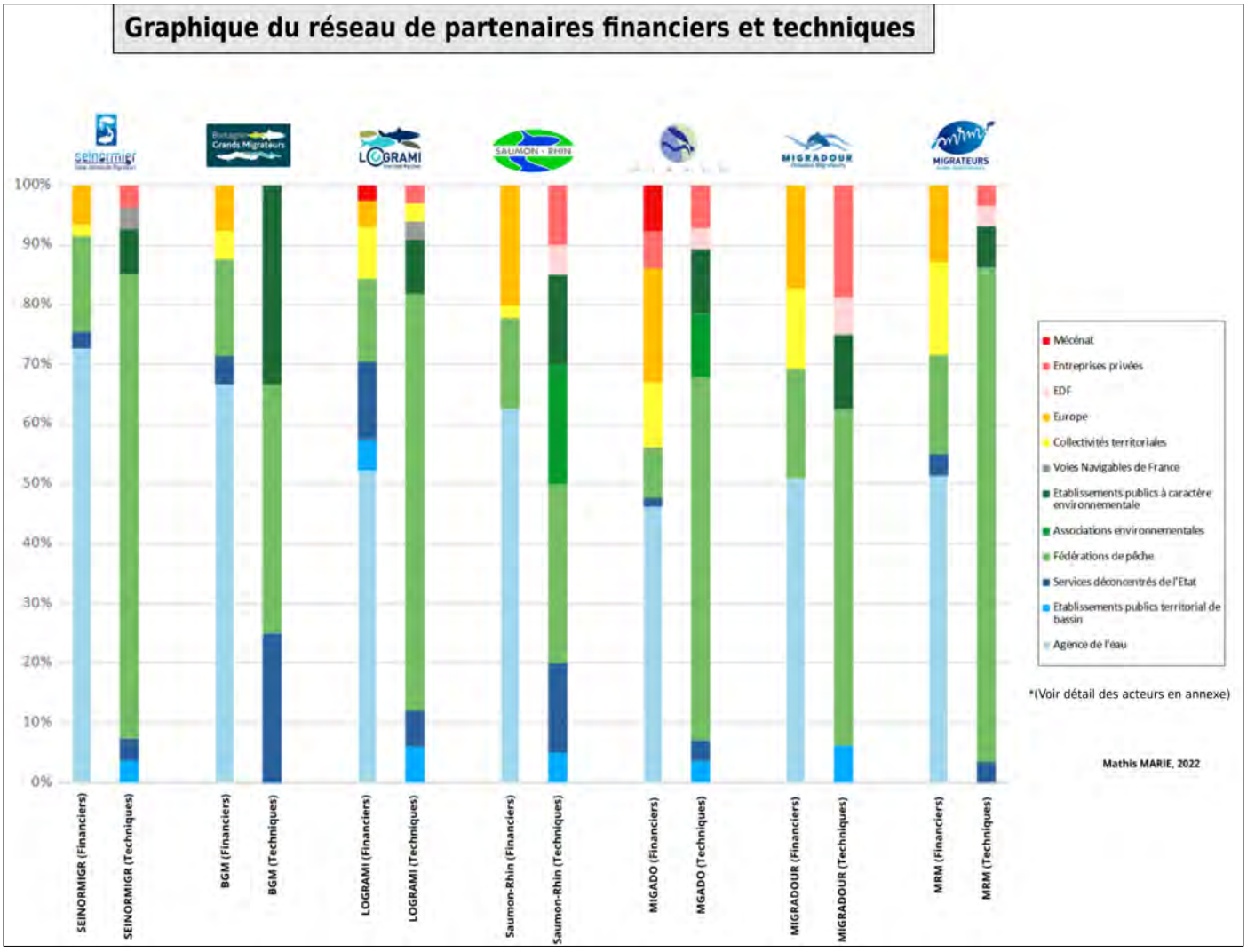

Figure 36 : Graphique du réseau de partenaires financiers et techniques, Marie (2022)

À l'issue des entretiens, il m'a souvent été expliqué que les partenaires financiers et techniques étaient généralement interreliés et difficiles à séparer. En me basant sur la récolte de données ainsi que sur la consultation des comptes-rendus d'assemblées générales, il m'a cependant été possible d'obtenir des pourcentages de financements me permettant de dresser un graphique représentatif des tendances.

Pour chacune des associations, nous constatons que c'est l'**Agence de l'Eau** qui reste le partenaire financier le plus impliqué. Apportant un appui financier récurrent à hauteur de 50 % à 75 % en fonction des structures, cet établissement public à caractère administratif chargé de la gestion de l'eau à l'échelle des grands bassins hydrographiques se montre absolument indispensable au fonctionnement des associations : "*Alors pour les partenaires financiers le principal c'est l'Agence de l'Eau, on est quasiment sur 80 % des financements, après l'autre financeur principal c'est la FNPF, donc là on est sur un peu moins de 20 %.*" (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022). L'investissement de cet acteur public est ainsi révélateur de l'**institutionnalisation** des problématiques liées aux poissons migrateurs.

Les financements restants proviennent alors des **fédérations de pêches**, des **services déconcentrés de l'État**, des **collectivités territoriales** ou encore de l'**Europe**. Par ailleurs, nous remarquons que les associations bénéficiant le plus des subventions européennes sont naturellement celles impliquées dans des actions à échelle internationale, et qui, par extension, rayonnent le plus à l'étranger.
Ici, Saumon-Rhin et MIGADO se démarquent alors particulièrement des autres structures par leur part de **budget européen** nettement plus élevée que la moyenne : "*Vu que le Rhin est un fleuve s'étendant sur plusieurs pays, on est impliqué dans la Commission Internationale pour le Rhin, donc oui oui on a l'Europe dans nos partenaires. Après il y a aussi les programmes LIFE, mais là on va dire qu'on rentre plutôt dans des sous-parties de ces programmes"* (Animateur à Saumon-Rhin, 2022).
Il reste effectivement nécessaire de préciser que les financements européens sont majoritairement issus des programmes LIFE, à savoir des programmes temporaires sur 5 ans et étant très difficile à quantifier au sein du budget global des associations.

Enfin, MIGADO et LOGRAMI, ont la particularité de compter une portion de **mécénat** dans leurs financements. C'est notamment le cas de la fondation LISEA Biodiversité pour LOGRAMI, ou encore de la Fondation Nature & Découvertes, de la Caisse d'Épargne et de la Banque Populaire Occitanie pour MIGADO. Ces financements sont donc le reflet d'un relatif rayonnement à l'échelle régionale.

Si la nature ainsi que le taux de participation des partenaires financiers reste relativement similaire pour chacune des associations, nous remarquons toutefois une **hétérogénéité** plus notable concernant les partenaires techniques.

Encore plus que pour les partenaires financiers, quantifier le degré d'investissement des partenaires techniques se révèle être une tâche approximative, car ces derniers ne se manifestent pas par des données chiffrables, mais bien par des actions concrètes menées sur le terrain. J'ai donc fait en sorte de mettre chaque acteur sur une échelle égalitaire en comptant 1 point par acteur (Ex : LOGRAMI collabore avec 23 fédérations départementales de pêche et 2 collectivités territoriales, le tout est donc remis en pourcentage). Cette pondération est couplée à l'analyse des supports d'information et entretiens afin d'ajouter un bonus x2 aux acteurs paraissant fortement investis : "*On est évidemment aidés par l'Agence de l'Eau, les fédérations de pêche, puis également des établissements publics à caractère environnemental tel que l'OFB avec qui on travaille beaucoup suite à cette histoire de relais sur les captures de pêcheurs, ça c'est vraiment propre à MIGRADOUR"* (Directeur de MIGRADOUR, 2022). À titre d'exemple, l'association Bretagne Grands Migrateurs comporte plus de 30 % de partenaires techniques issus d'établissements publics à caractère environnemental, car la diversité de types d'acteurs est amoindrie en comparaison avec les autres associations, ce qui implique mécaniquement une augmentation du taux de chaque catégorie.

L'analyse démontre que les partenaires techniques les plus investis sont les **fédérations de pêche départementales** (FDAAPPMA), ce qui n'est pas étonnant quand l'on sait que toutes les associations travaillent en harmonie avec ces dernières, notamment sur les opérations de suivi de population :
"Le*s membres actifs de l'association sont les 4 fédérations de pêche de Bretagne, de fait on travaille en étroite collaboration avec elles, également avec les associations de pêche locales… Nous on n'organise pas de suivi sur le terrain, c'est les fédérations de pêche qui gèrent ça, donc ils nous transmettent les données puis on les bancarise."* (Directrice de Bretagne Grands Migrateurs, 2022).

En parallèle, **les établissements publics de bassin régionaux** (EPTB), ainsi que les **établissements publics à caractère environnemental** (surtout l'INRAE et l'OFB), sont particulièrement impliqués dans la mise en œuvre technique des actions des associations : "*On travaille avec les établissements publics de bassins qui sont des entités animatrices des programmes migrateurs… Puis après on aura l'OFB qui est le bras technique de l'État, et on a les fédérations de pêche qui sont des partenaires très étroits car vous l'aurez compris ils font partie du bureau de MIGADO."* (Chargée de mission à MIGADO, 2022).

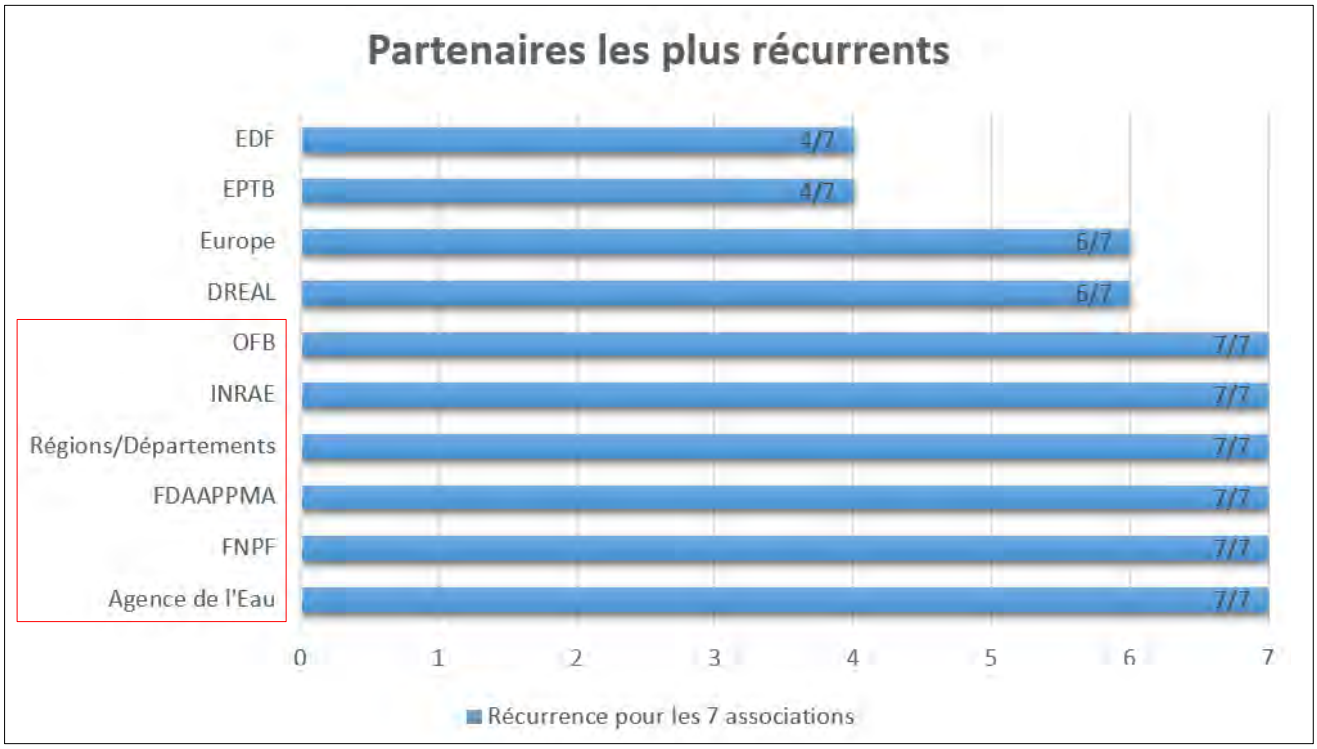

Figure 37 : Comparaison des partenaires techniques et financiers les plus récurrents, Marie (2022)

Dans une moindre mesure, certaines associations collaborent également avec des **acteurs de l'industrie** tels que EDF ou encore Voies Navigables de France en ce qui concerne LOGRAMI et SEINORMIGR. Ces partenaires ont en effet un rôle capital à jouer quant au passage des poissons migrateurs au niveau des barrages et ouvrages hydro-électriques : "*Alors nous du coup on entretient juste la passe à poisson de Poses, mais à part celle-là nous on s'occupe pas des autres, c'est plutôt le gestionnaire en place qui s'occupe de ça, donc ouais les fédés ou l'OFB par exemple... Après le site à Poses est un petit peu particulier parce que sur la rive droite c'est VNF qui est propriétaire, et la c'est un site qui n'est pas adapté pour le public, presque industriel."* (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022).

Si ces acteurs tiennent une place relativement minime au sein de la quantité de partenaires techniques, MIGRADOUR se distingue des autres associations par sa situation géographique impliquant le développement de pléthore d'entreprises privées spécialisées dans l'**hydro-électricité** : "*Après pour les partenaires techniques ça dépend des actions mais pour le coup c'est très large, on travaille beaucoup avec le monde de l'hydro-électricité car c'est souvent sur leurs installations qu'on a les nôtres, donc EDF, SHEM et des producteurs privés indépendants."* (Directeur de MIGRADOUR, 2022).

Enfin, de par leurs modes d'actions, d'autres structures sont épaulées par des acteurs privés spécialisés sur des thématiques particulières. À titre d'exemple, Saumon-Rhin travaille avec de multiples **associations environnementales locales**, MIGADO avec des **organismes d'aquaculture**, ou encore SEINORMIGR avec une **base de loisir**. Ces partenaires locaux demeurent toutefois ponctuels et minoritaires.

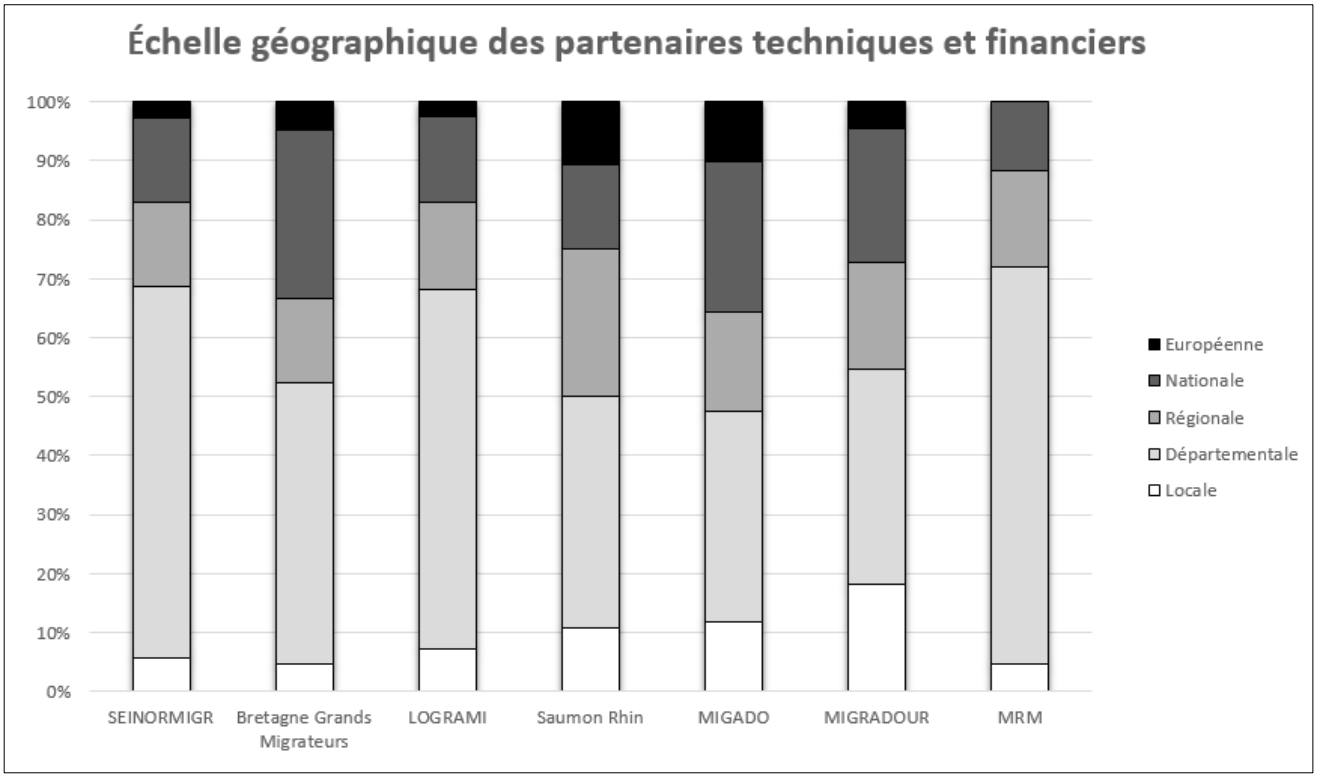

Figure 38 : Échelle géographique des partenaires techniques et financiers, Marie (2022)

Comme nous le constatons sur ce graphique, plus de 50 % des partenaires des associations de défense des poissons migrateurs opèrent à l'échelle **départementale**. Cependant, bien que minoritaires, les partenaires à échelle nationale et européenne sont généralement ceux fournissant le plus de ressources financières et techniques en raison de leurs moyens plus élevés.

Ici, il est possible de distinguer trois groupes principaux :

• Les associations avec une sur-représentation de partenaires à échelle **départementale** (SEINORMIGR, LOGRAMI et MRM).
• Les associations avec une surreprésentation de partenaires à échelle **locale** ou **nationale** (MIGRADOUR, Bretagne Grands Migrateurs).
• Les associations avec une sur-représentation de partenaires à échelle **européene** (MIGADO, Saumon-Rhin).

Ces derniers se démarquant soit par le rayonnement de leur structure (MIGADO) ou par leur leur situation géographique frontalière (Saumon-Rhin).

Autrefois affiliée à une forme de mobilisation contestataire, la dynamique de restauration des populations de poissons migrateurs s'intègre désormais dans l'institution française via un cortège réglementaire ainsi que des actions de terrain. Appuyées à près de 70 % par des acteurs publics tels que l'Agence de l'Eau, l'INRAE, l'OFB, les DREAL ou les collectivités territoriales, les associations de défense des poissons migrateurs constituent désormais des **extensions étatiques** permettant de traiter des thématiques autrefois uniquement inhérentes au monde de la pêche. L'étroite collaboration des associations avec la FNPF et les fédérations de pêche départementales illustre toutefois l'importance des **pêcheurs** dans le bon fonctionnement de ces dernières. Cette situation est alors révélatrice de l'évolution des moyens mis en œuvre quant à la protection des poissons migrateurs en France.

3.2.4) Des liens étroits avec le monde de la pêche : une disparité nord/sud

Comme nous avons eu l'occasion de le constater au cours de cette étude, les fédérations de pêche sont des acteurs massivement investis dans le bon fonctionnement des associations.

En effet, en plus de présider le conseil d'administration des associations en interne, les fédérations de pêches sont également les **portes paroles** de nombreux pêcheurs amateurs dépendants de la ressource piscicole. Selon la dernière mise à jour de la Fédération Nationale de Pêche en France, l'hexagone compte à ce jour près de **1,5 million de pêcheurs adhérents**, générant ainsi un pôle économique de plus de 2 milliards d'euros (FNPF, 2022). En plus d'être un secteur plébiscité par la population (près de 2 % de la population nationale adhérant à une fédération de pêche), le monde de la pêche constitue alors une niche économique attractive. Savoir mener une politique de défense des poissons migrateurs efficiente, c'est donc avant tout savoir composer avec les fédérations de pêche présentes sur le territoire. Toutefois, en nous calquant sur le découpage territorial des associations, nous constatons ue ces dernières ne sont pas égales quant à la quantité de pêcheurs amateurs présents sur leur bassin. Ici, une **disparité nord/sud** se distingue (Malange, 2007).

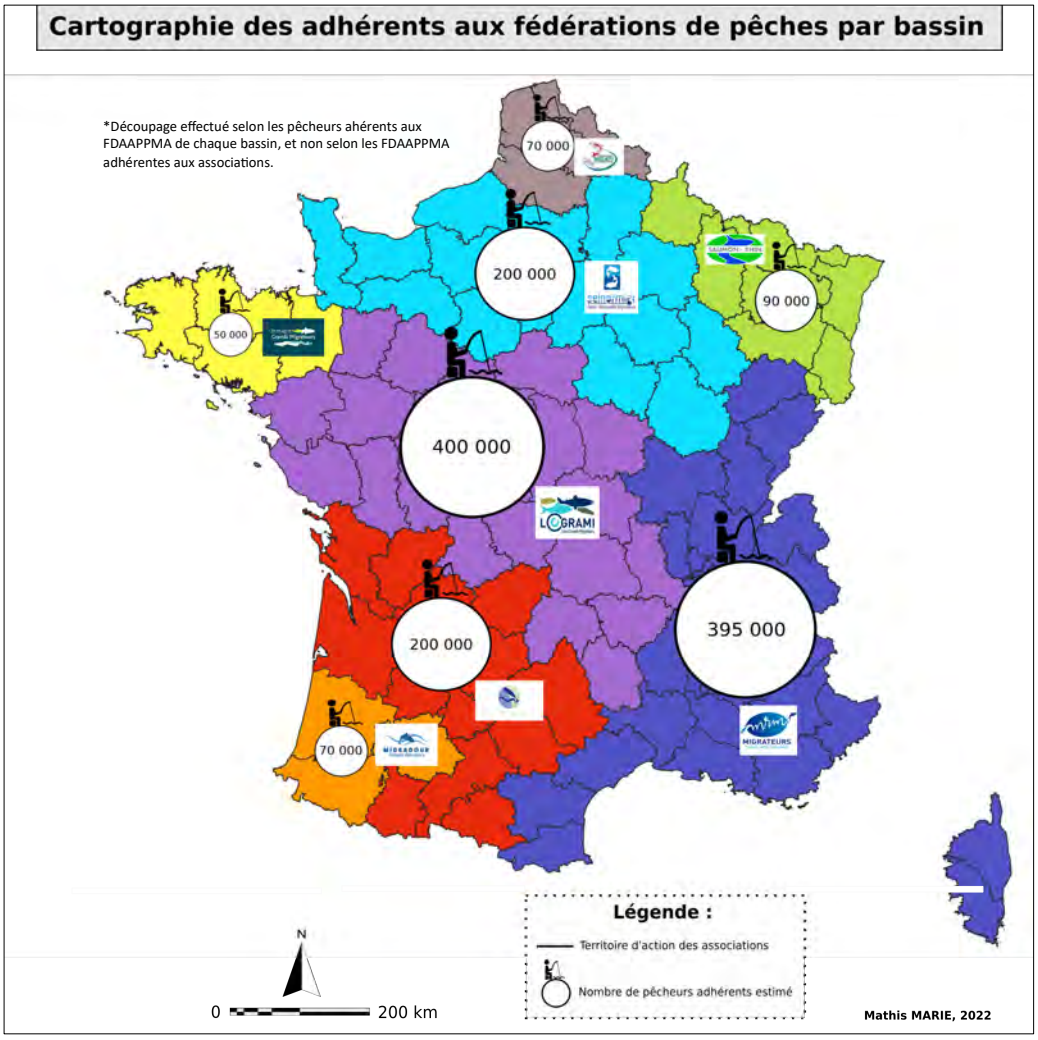

Figure 39 : Cartographie des adhérents aux fédérations de pêche par bassin, Marie (2022)

Il apparaît une corrélation évidente entre la densité du territoire d'action des associations et le nombre de pêcheurs présents sur le bassin. Ici, deux grandes entités se distinguent très nettement du reste, à savoir le secteur de LOGRAMI et de MRM, comptant à eux deux plus de la moitié des effectifs de pêcheurs à l'échelle nationale (790 000 pêcheurs). Toutefois, il reste nécessaire de préciser que, dans le cadre de leurs actions, les associations entrent finalement peu en relation avec ces derniers : "*Alors les*

membres de fédés nous on n'a pas vraiment de liens directs avec eux, les relations qu'on a c'est vraiment avec les administrateurs." (Chargée de communication à MRM, 2022).

Le bassin Seine-Normandie, composé de 200 000 pêcheurs, paraît être moins bien doté que ses voisins en comparaison de sa superficie. Nous constatons par ailleurs qu'il n'existe aucune corrélation entre la diversité d'espèces migratrices présentes sur le bassin et l'abondance de pêcheurs. À titre d'exemple, le secteur de Bretagne Grands Migrateurs, pourtant jonché de cours d'eau côtiers salmonicoles, demeure le bassin comportant la plus faible quantité de pêcheurs, et ce, même en le comparant à des bassins de taille similaire.

Quoi qu'il en soit, l'intégralité des entretiens m'ont confirmé que les relations entre associations de défense des poissons migrateurs et administrateurs de fédérations de pêche s'établissaient visiblement en **harmonie** : "*Nos 2 partenaires techniques principaux ce sont l'INRAE et l'OFB, puis les fédérations de pêche évidemment avec qui on s'entend pour travailler, et effectivement c'est avec eux qu'on travaille le plus... Après en soi on n'a pas vraiment d'échange avec les pêcheurs directement mais plutôt avec les administrateurs, et globalement les rapports avec les présidents des fédés sont bons"* (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022). Cette gestion concertée permet alors de mener des **actions de terrain** favorables à la conservation des poissons migrateurs.

3.3) Analyse et comparaison des modes d'actions employés par les associations

3.3.1) Des modes d'actions communs mais spécialisés

Bien qu'épaulées par les fédérations de pêche et établissements publics dans la mise en place de leurs projets, les associations de défense des poissons migrateurs sont elles aussi à l'origine de production de données. Pour ce faire, de multiples modes d'actions sont mobilisés sur le terrain.

Si le mode opératoire le plus largement sollicité par les associations reste le **suivi de population**, d'autres actions telles que le **repeuplement** ou la **cartographie d'habitat** restent importantes dans le cadre d'une prise en compte globale de la ressource piscicole. Nous pourrons ainsi distinguer plusieurs profils de structures en fonction des modes d'actions privilégiés.

Encadré n°1 – Les modes d'actions de terrain principaux

I Suivi de population – Pêche électrique I

I Suivi de population – Station de comptage I

Le suivi de population consiste à **dénombrer** la diversité des espèces ainsi que la quantité d'individus rencontrés sur un axe fluvial sur un temps donné. Il peut s'effectuer de différentes manières selon les espèces étudiées et les particularités géographiques du site.

La méthode de suivi la plus répandue est la **pêche électrique d'indice d'abondance**. En émettant un courant électrique grâce à un générateur placé sur son dos, l'opérateur perturbe les capteurs sensoriels des poissons qui se voient attirés à la surface, ainsi ses collègues peuvent aisément récupérer les poissons à l'épuisette. Une fois les poissons capturés, une série de données sont enregistrées (espèce, taille, poids, date de capture…) puis comparées à celle des années précédentes afin de dresser un tableau d'évolution des populations de poissons migrateurs sur le bassin. La méthode de suivi des **stations de comptage** consiste quant à elle observer le passage des poissons grâce à la présence de baies vitrées donnant directement sur la passe à poisson. Avec une caméra à détecteur de mouvement, il devient ainsi possible de dénombrer le passage de chaque individu en se basant sur la silhouette des poissons. Malgré un coût d'installation élevé, les stations de vidéos-comptage ont l'avantage d'offrir des données automatisées et exhaustives 24/24h.
Enfin, certaines stations plus anciennes sont équipées de nasses de piégeage à vidage manuel qui permettent ainsi de recenser et de remettre à l'eau les individus capturés.

I Repeuplement/Alevinage I

Encadrées par les PLAGEPOMI et comités de pêches régionaux, les opérations de repeuplement piscicoles consistent à **introduire artificiellement** des œufs ou juvéniles directement dans les cours d'eau afin de stabiliser les effectifs des populations les plus précaires. L'application de ces mesures sur le terrain est donc confiée aux fédérations de pêche, aux services de l'état, aux bureaux d'études, mais aussi ponctuellement aux associations de défense des poissons migrateurs. Les stocks de repeuplement sont ainsi fournis par des piscicultures extérieures, bien que certaines associations possèdent leurs propres infrastructures d'alevinage.

I Cartographie des habitats I

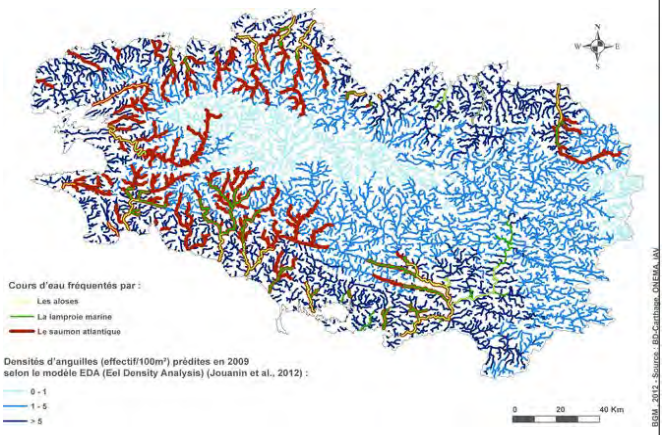

Un suivi efficient des populations de poissons migrateurs passe avant tout par une bonne connaissance de l'habitat qui les abrite.
Les opérations de digitalisation des berges, inspection des frayères, calculs de hauteur d'eau, qualité de l'eau et accessibilité des tronçons permettent ainsi d'expliquer la répartition des **linéaires colonisés** par les différentes espèces de poissons migrateurs. Ces cartes synthétiques sont donc primordiales pour mesurer l'efficacité des opérations de restauration dans le temps.

Figure 40 : Encadré n°1 – Les modes d'actions de terrain principaux, Marie (2022)

Commençons par nous intéresser au cas de Bretagne Grands-Migrateurs. Cette association a la particularité d'être la seule à ne **pas effectuer** de travaux d'études sur le terrain, ces tâches étant réalisées par les organismes de l'État et fédérations de pêche départementales. De fait, nous comprenons ainsi mieux les faibles besoins en effectifs dont nécessite l'association. Cependant, BGM se démarque par un très fort investissement dans l'Observatoire des Poissons Migrateurs de Bretagne, dont elle est la structure porteuse : "*On n'a pas vocation à apporter des actions sur le terrain, c'est les fédés de pêche qui gèrent ça sur le bassin… BGM est chargé de coordonner au niveau régional les actions menées concernant les poissons migrateurs, on gère également l'observatoire en cartographiant et bancarisant les données, donc on est l'interface entre les différents acteurs finalement."* (Directrice de Bretagne Grands Migrateurs, 2022). BGM se spécialise donc plus dans la **mise en valeur** des données que dans leur collecte.

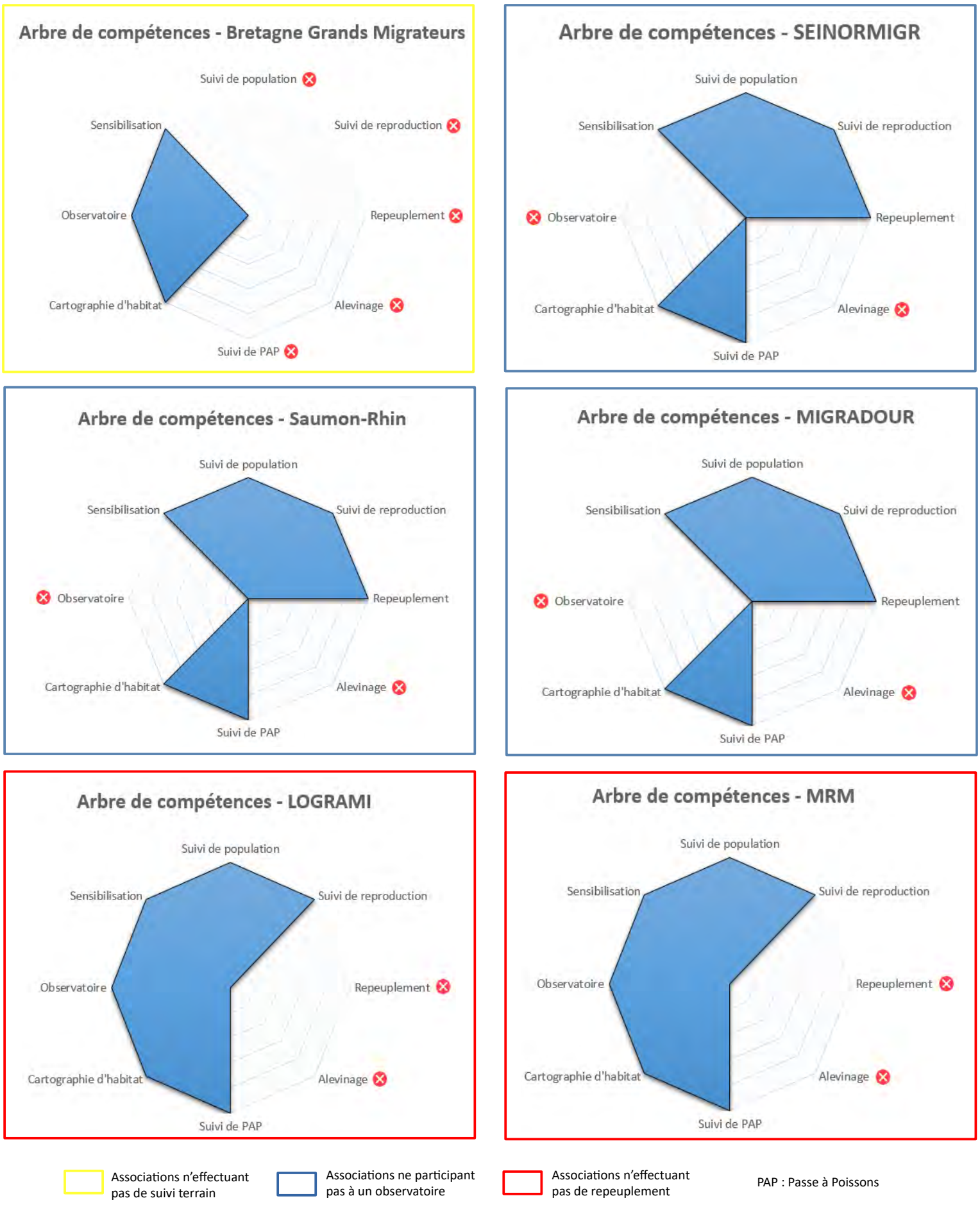

Figure 41 : Arbres de compétences des associations, Marie (2022)

Toutes les autres associations s'investissent quant à elle pleinement dans le travail de terrain.
Afin d'uniformiser les méthodes et techniques de suivi à l'échelle nationale, les associations sont toutes intégrées à l'**ADAPOMI**, un groupe de travail technique visant à obtenir une vision comparative à l'échelle de chaque bassin. Ainsi, le suivi par piégeage mécanique, par vidéocomptage, ou encore la pêche électrique d'indice d'abondance constituent des méthodes de suivi valorisées par toutes les structures, hormis BGM. Cependant, certaines d'entre elles se démarquent par l'utilisation de méthodes spécifiques singulières, telle que la technique de l'**ADN environnemental**, consistant à récolter un échantillon d'eau, suivie d'une analyse en laboratoire, afin d'y déceler la signature ADN d'une espèce en particulier.

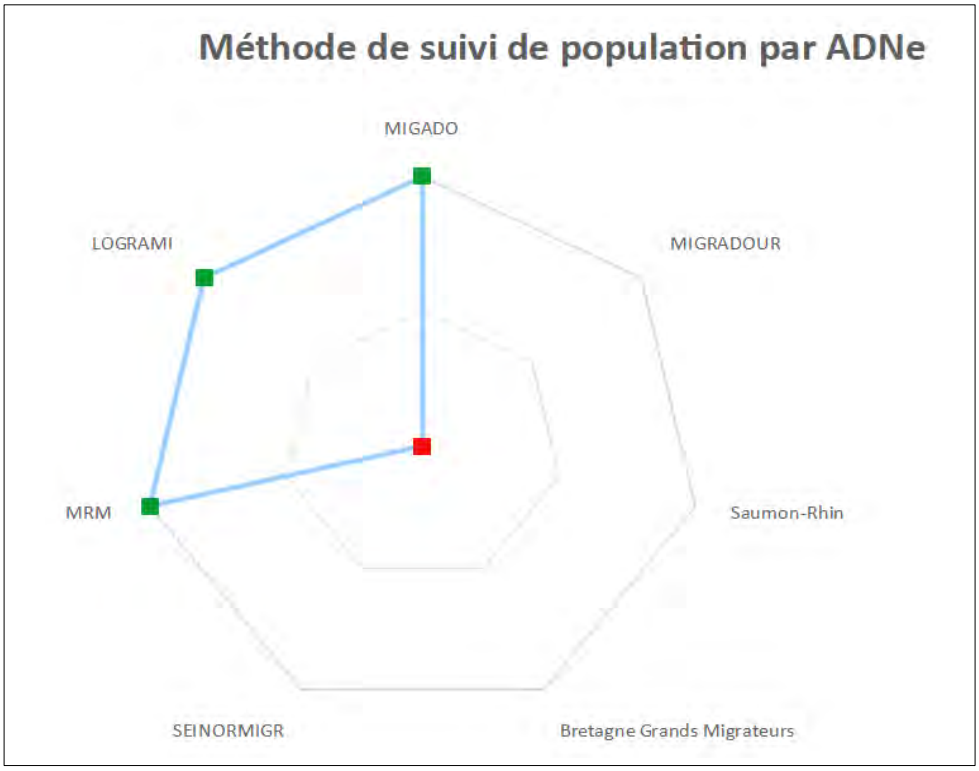

Figure 42 : Comparaison des associations utilisant la méthode de suivi de population par ADN environnemental, Marie (2022)

Expérimentale et très coûteuse, la méthode de suivi par ADNe semble pour le moment être réservée aux structures les plus développées. Effectivement, cette technologie se révèle extrêmement utile dans le cadre d'une étude sur des espèces rares et difficiles à apercevoir, si bien que les associations de défense des poissons migrateurs y portent beaucoup d'intérêt. Cette méthode se révèle d'ailleurs être particulièrement mobilisée pour le suivi de l'**alose** : "*Niveau suivi on a ce qu'on appelle le réseau anguilles, donc on a à peu près 180 stations à couvrir à la pêche électrique. Après on est en charge du suivi sur des passes à poissons, des passes-pièges… Ah et on aimerait aussi mettre en place la technique de l'ADN environnemental. Ça ça aurait dû avoir lieu depuis 2 ans, mais pour le moment on a très peu de passage d'aloses donc on préfère attendre.* (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022).

Hormis Bretagne Grands Migrateurs, la totalité des associations sont impliquées dans le suivi des stations de vidéo-comptage de leur bassin, bien qu'elles n'en soient **pas propriétaires**. La législation française, prenant de plus en plus en considération les problématiques liées aux poissons migrateurs, demande désormais une plus grande efficacité des passes à poissons situées sur les ouvrages. Le vidéo-comptage ou le vidage des nasses de piégeage peut donc être assuré par des techniciens piscicoles issus de diverses structures telles que les fédérations de pêche, l'OFB, ou justement les associations de défense des poissons migrateurs. En fonction des gestionnaires d'ouvrages, le suivi est donc effectué par des acteurs variés sur chaque bassin.

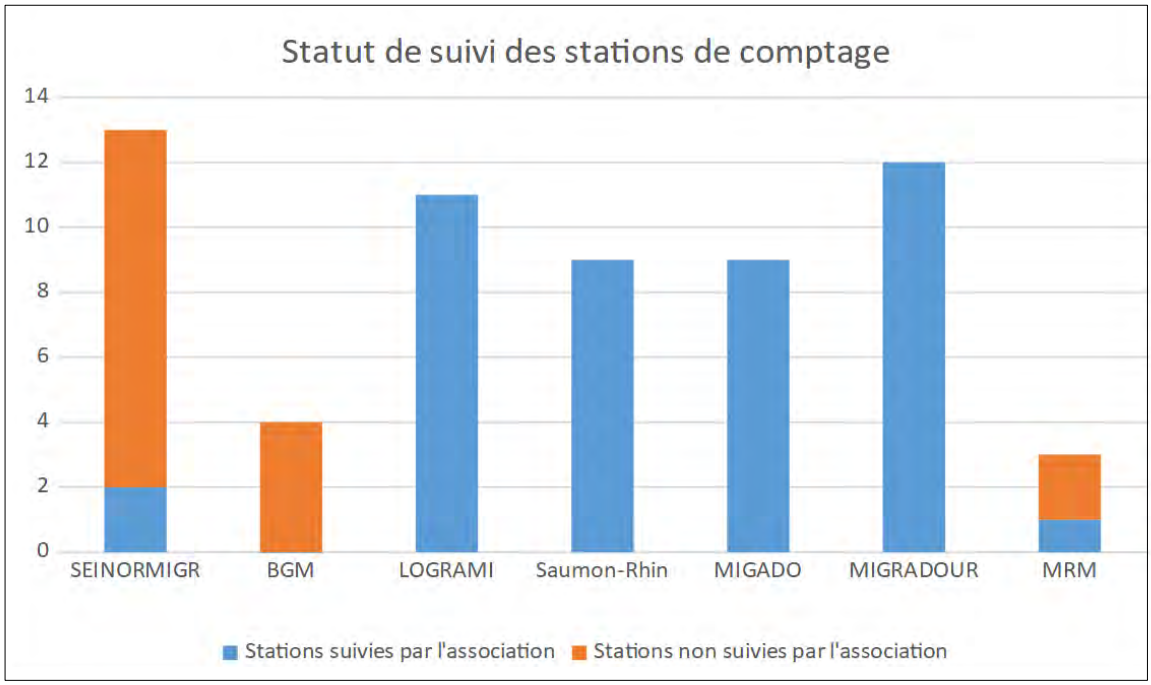

Figure 43 : Statut de suivi des stations de comptage, Marie (2022)

Nous remarquons ici que, bien que le bassin Seine-Normandie soit celui comportant le plus grand nombre de stations de comptage, seul deux d'entre elles sont suivies par SEINORMIGR.
Cette situation est explicable par le fait que la plupart des stations du bassin soient sous la propriété de **Voies Navigables de France**, ou bien directement suivies par les **FDAAPPMA** : "*On s'occupe du suivi sur la double passe à poissons de Poses, après nous dans notre réseau il y a la fédération 14 qui gère déjà 2 stations, la fédération 50 qui en a une sur la Vire aussi par exemple... Puis après les fédés nous communiquent les résultats, après c'est pas toujours en instantané, mais la justement il y a un de mes collègues qui travaille sur un programme d'automatisation des résultats."* (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022).

Au contraire, LOGRAMI, Saumon-Rhin, MIGADO ou encore MIGRADOUR se chargent du suivi de l'entièreté des stations de comptage de leur bassin. Cette opération, bien que chronophage, leur permet donc d'obtenir une vision **nette et globale** sur la progression des migrateurs dans leurs cours d'eau, là où des associations comme SEINORMIGR, Bretagne Grands Migrateurs ou MRM peuvent potentiellement se heurter au manque de communication de leurs intermédiaires.

Malgré la faible superficie de son territoire d'action, MIGRADOUR se démarque des autres associations par un très fort investissement dans le suivi des stations de comptage de son bassin :
"*Alors on a deux actions qui prennent pas mal de temps. Premièrement, les stations de contrôle, on a une densité de stations de contrôle au linéaire qui doit être l'une des plus importantes de France actuellement, soit une dizaine de stations avec majoritairement des caméras, et exclusivement dans le département 64, donc ça ça nous prend une grosse partie du temps. On a aussi un site index anguille sur Soustons dans les Landes puisqu'on fait tous les suivis"* (Directeur de MIGRADOUR, 2022). Le **suivi des stations de comptage** constitue ainsi la majeure partie du travail effectué par MIGRADOUR.

À l'inverse du bassin de l'Adour, le bassin Rhône-Méditerrannée-Corse, pourtant le plus vaste à l'échelle nationale, ne comporte par exemple que trois véritables stations de comptage, hormis les pièges à anguilles. Les disparités géographiques ont donc un rôle prépondérant à jouer quant à la densité de stations de comptage présentes sur un bassin.

Ici, trois groupes émergent :

• Les associations impliquées dans le suivi de **toutes les stations** de contrôle de leur bassin (LOGRAMI, Saumon-Rhin, MIGADO, MIGRADOUR).
• Les associations impliquées dans le suivi de **certaines stations** de contrôle de leur bassin (SEINORMIGR, MRM).
• Les associations ne faisant **pas de suivi de station** de contrôle (Bretagne Grands Migrateurs).

À défaut de produire de la donnée pour des observatoires régionaux, SEINORMIGR, Saumon-Rhin et MIGRADOUR ont toutefois la particularité de participer à des actions de repeuplement des cours d'eau.

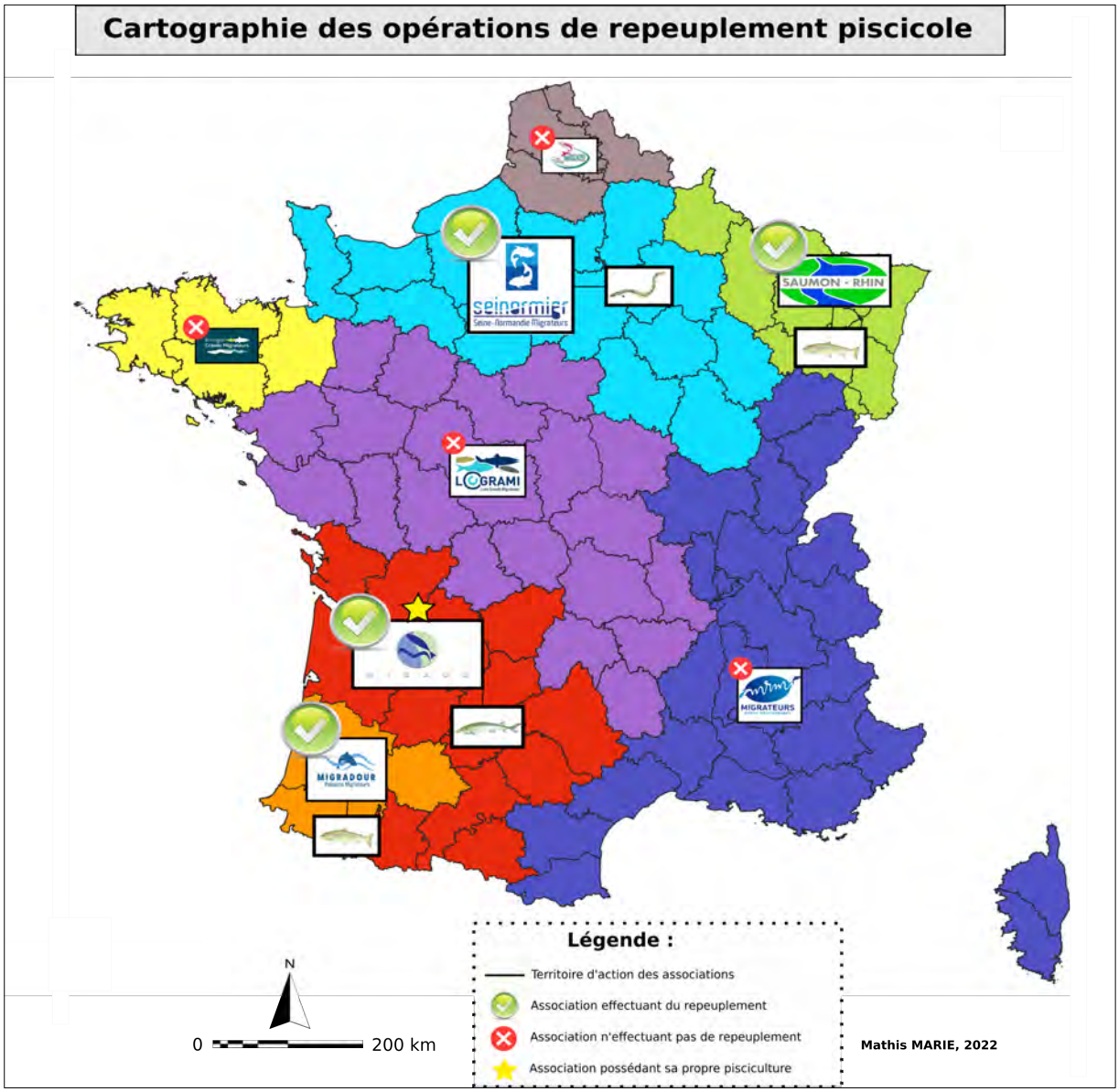

Figure 44 : Cartographie des opérations de repeuplement piscicole, Marie (2022)

En fonction du contexte géographique du bassin, chaque association spécifie donc ses opérations de repeuplement sur une espèce en particulier. Le bassin Seine-Normandie étant la niche écologique privilégiée par les **anguilles** à l'échelle nationale, SEINORMIGR focalise donc essentiellement ses opérations de repeuplement sur cette espèce : "*Depuis le règlement anguille de 2007 on a fait 3 opérations de repeuplement. Donc on l'a fait en 2014 sur un petit affluent de Seine, là on avait mis*

150kg de civelles je crois… Et après on s'est chargé d'estimer la survie des individus. Donc on retourne dans les cours d'eau à 6 mois, 1 an et 3 an après le repeuplement et puis on regarde combien d'anguilles on survécut, comment elles on grossit etc. Et pour le coup les résultats étaient plutôt bons… Au mieux on était à une moyenne de retour entre 11 % et 19 %." (Chargé d'étude et communication à SEINORMIGR, 2022).

MIGRADOUR et Saumon-Rhin s'investissent quant à elles essentiellement sur le repeuplement en **saumon atlantique**, sois par déversement d'œufs ou par le relâcher de saumons juvéniles fournis par les fermes piscicoles locales : "*L'action phare de l'association c'est clairement le repeuplement en saumons. En général on relâche des alevins qui ont perdu leur poche et qui sont déjà nourris… On relâche en moyenne 300 000 alevins chaque années… Mais là on aimerait mettre en place un relâché d'œufs, en gros on mise sur le fait que plus longtemps l'animal est dans l'eau de sa rivière, plus fortes sont ses chances de survie."* (Animateur à Saumon-Rhin, 2022).

Cependant, mener des actions de repeuplement implique d'avoir accès à des **piscicultures** permettant de soutenir artificiellement les effectifs naturels, à savoir une pratique très onéreuse. Si les trois associations citées précédemment collaborent avec des piscicultures locales pour obtenir leurs stocks de repeuplement, MIGADO est l'unique association possédant sa propre pisciculture, ce qui renforce son **autonomie** : "*À MIGADO on fait initialement du repeuplement sur le saumon… On a une pisciculture saumon à Bergerac, propriété de MIGADO… Il y a la pisciculture d'esturgeon de Saint-Seurin-sur-l'Isle par exemple qui est la propriété de l'INRAE, et donc on exploite le cheptel… En tout cas c'est vrai qu'on est vendu comme le dernier bassin européen à avoir des esturgeons dans leur milieu naturel."* (Chargée de mission à MIGADO, 2022).

En possédant sa propre pisciculture tout en fournissant des données pour l'Observatoire de la Cellule Charente-Seudre, MIGADO demeure donc l'association détenant le plus grand prisme de compétences.

Figure 45 : Arbre de compétences de MIGADO, Marie (2022)

3.3.2) Participation à des programmes scientifiques avec des acteurs extérieurs

En plus des actions de suivi menées en interne, les associations sont régulièrement impliquées dans des **programmes scientifiques** avec d'autres acteurs de la recherche. Intégrées au sein de groupes de travail, les associations mettent ainsi leur expertise et leur main d'œuvre à profit afin d'assurer le bon déroulement des programmes, essentiellement en effectuant des opérations de suivi sur le terrain.

Ces projets, d'ampleur régionale, nationale ou européenne, ont la caractéristique commune de viser à la restauration d'une espèce ou d'un milieu sur une échelle chronologique temporaire et déterminée au préalable. Pour chacune des associations, j'ai donc fait le choix de mettre en avant un programme actuel révélateur des axes de restauration privilégiés sur chaque bassin.

PARTICIPATION À DES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

ASSOCIATION	PROGRAMME PHARE	OBJECTIF	PORTEUR	ÉCHELLE
SEINORMIGR	Projet CONSACRE	Restauration continuité piscicole sur l'axe Seine	GIP Seine-Aval	Régionale
Bretagne Grands Migrateurs	Projet SAMARCH	Suivi des déplacements des salmonidés en mer de Manche	Europe	Internationale
LOGRAMI	Projet GLANIPOMI	Étude de l'impact du silure glane sur les migrateurs de Loire	Muséum National d'Histoire Naturelle	Régionale
Saumon-Rhin	Programme Génétique Saumon	Évaluer l'efficacité des programmes de réintro-duction du saumon	Commission Inter-nationale pour la Protection du Rhin	Internationale
MIGADO	Plan national d'action pour la restauration de l'esturgeon	Restaurer la population d'esturgeon européen via la pisciculture	Europe	Nationale
MIGRADOUR	Programme de suivi de capture de la pêche aux engins sur l'Adour	Suivi des pêcheurs pro afin d'estimer les taux de captures de migrateurs	OFB	Régionale
MRM	Programme de suivi des pêcheries d'aloses auprès des pêcheurs	Suivi des pêcheurs ama-teurs afin d'estimer les taux de captures d'aloses	MRM	Régionale

Figure 46 : Tableau de participation à des programmes scientifiques, Marie (2022)

Nous constatons que les programmes phares de chaque association coïncident avec les axes de travaux privilégiés en interne, eux-mêmes dépendant du contexte géographique et de l'aire de répartition des huit espèces de poissons grands migrateurs. Ainsi, MRM est sans surprise impliquée dans un programme régional de suivi sur l'**alose**.

Les programmes scientifiques sont également l'occasion de favoriser les synergies entre structures, c'est notamment le cas de Bretagne Grands Migrateurs qui collabore avec SEINORMIGR au sein du projet **SAMARCH**, lui-même porté par l'Europe. Le projet SAMARCH (SAlmonid Managment Round the Channel) consiste à lever le voile de brume qui pèse sur les déplacements des salmonidés en mer de Manche. Pour ce faire, des spécimens de **truites de mer** et **saumons atlantiques** sont équipés de puces acoustiques permettant d'enregistrer leur durée et leur période de présence dans les eaux estuariennes. Les deux associations, très concernées par la thématique salmonicole, joignent ainsi leurs forces pour couvrir le projet sur toute la façade maritime du nord-ouest de la France. La participation à ce projet permet également aux deux structures de connaître un rayonnement international.

Naturellement, l'association MIGADO est quant à elle largement impliquée dans la protection de l'**esturgeon** : "*On est impliqués dans le programme anguille et esturgeon, qui sont tous les deux des programmes nationaux. Donc pour l'esturgeon le plan a été renouvelé récemment et se termine en 2029… Concernant l'esturgeon, en plus de l'alevinage, il y a un réseau de pêcheurs pros et marins fluviaux qui nous informent de captures accidentelles, puis il y a des pêches scientifiques menées par l'INRAE"* (Chargée de mission à MIGADO, 2022).

La participation à des programmes scientifiques, financés par des tiers, permet donc aux associations de renforcer leur implication sur le territoire. Ces données brutes sont ensuite collectées dans des rapports techniques contribuant au renforcement des connaissances sur les poissons migrateurs.

3.3.3) Production de documents techniques

La production de **documents techniques** constitue l'un des pans majeurs du travail des associations.
En effet, une fois les données de terrains récoltées, il convient de les analyser afin d'en extraire les informations. Les documents techniques sont des rapports d'études destinés aux **gestionnaires** des associations. Ces derniers comprennent les résultats d'actions de terrain comme des bilans de pêche électriques ou des relevés de frayères. Ils ne sont donc pas à confondre avec les documents de communication qui ont vocation à être consultés par un public plus large dans le cadre d'une sensibilisation plus accessible. Naturellement, avant la création d'Internet, les documents techniques étaient produits sous format papier puis diffusés en interne. Aujourd'hui, la plupart de ces documents sont en libre accès sur les sites Internets des structures. Je me suis donc basé sur la production de documents techniques sur la période 2016-2022 afin d'effectuer une analyse comparative entre l'ensemble des associations. Cette analyse comporte toute de même une marge d'erreur importante liée au fait que toutes les publications scientifiques ne soient peut-être pas partagées en libre accès. Quoi qu'il en soit, cela reste tout de même révélateur du **degré de partage de connaissance** proposé par chaque structure.

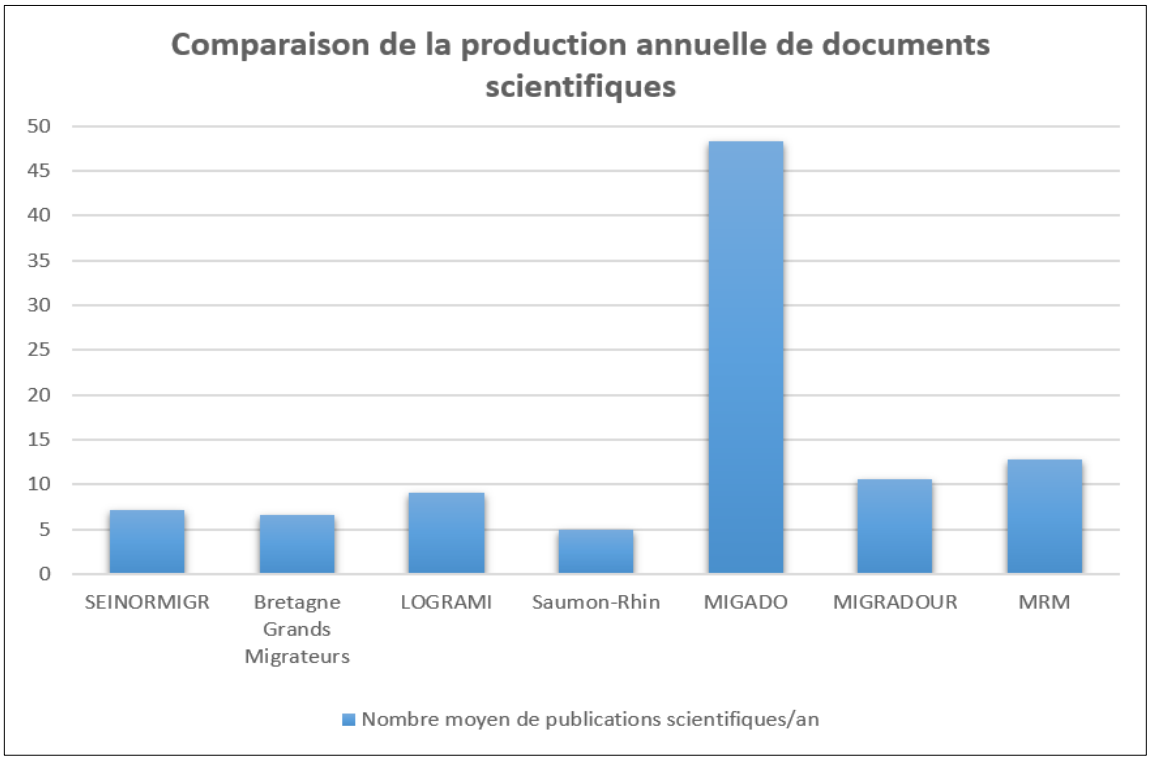

Figure 47 : Comparaison de la production annuelle de documents scientifiques, Marie (2022)

La quasi totalité des associations obtiennent donc un **ratio** relativement homogène s'échelonnant entre 5 publications scientifiques par an pour Saumon-Rhin jusqu'à 13 pour MRM. SEINORMIGR se place ici dans la moyenne basse avec un ratio de 7. Au contraire, MIGADO se démarque largement avec une moyenne de 48 publications scientifiques par an, soit cinq fois plus que la moyenne. Cette information entre donc en corrélation avec le fait que MIGADO effectue une large diversité d'actions de terrain et comporte une très grande masse salariale répartie sur cinq antennes différentes. Au contraire, les associations déléguant plus de travail, comme BGM, produisent naturellement moins de données brutes.
Pour terminer cette partie, nous pouvons donc nous baser sur les typologies réalisées précédemment pour faire émerger des points de **convergence** et de **disparités** entre chacune des structures.

TABLEAU DE TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS SELON LEUR FONCTIONNEMENT

	SEINORMIGR	BGM	LOGRAMI	SAUMON-RHIN	MIGADO	MIGRADOUR	MRM
DATE DE CRÉATION	C	B	A	B	A	B	B
LINÉAIRE DE COURS D'EAU	B	B	C	C	B	C	A
ÉQUIPE TECHNIQUE	B	C	B	B	A	B	C
NOMBRE D'ANTENNES	B	C	A	C	A	C	C
ESPÈCES PRÉSENTES	B	B	B	C	A	B	C
NATURE DES PARTENAIRES	C	B	C	B	A	B	C
ÉCHELLE DES PARTENAIRES	C	B	C	A	A	B	C
NOMBRE DE PÊCHEURS PRÉSENTS SUR LE BASSIN	B	C	A	C	B	C	A
COMPÉTENCES	B	C	B	B	A	B	B
SUIVI DES STATIONS DE COMPTAGE	B	C	A	A	A	A	B
REPEUPLEMENT PISCICOLE	B	C	C	B	A	B	C

Signification des typologies

Figure 48 : Tableau de typologie des associations selon leur fonctionnement, Marie (2022)

Date de création : A = association pionnière; B = association issue du décret amphihalin; C = association tardive

Linéaire de cours d'eau : A = plus de 100 000km; B = de 50 000 à 100 000km; C = de 0 à 50 000km

Équipe technique : A = masse salariale fortement supérieure à la distance du linéaire de cours d'eau; B = masse salariale fortement corrélée à la distance du linéaire de cours d'eau; C = masse salariale fortement inférieure à la distance du linéaire de cours d'eau

Nombre d'antennes: A = plus de 2; B = 2; C = 1

Espèces présentes : A = 8; B = 7; C = moins de 7

Nature des partenaires : A = sur-représentation du mécénat; B = sur-représentation des établissements publics à caractère environnementaux; C = sur-représentation des fédérations de pêche

Échelle des partenaires : A = sur-représentation des partenaires à échelle européenne; B = sur-représentation des partenaires à échelle locale ou nationale; C = sur-représentation des partenaires à échelle départementale

Nombre de pêcheurs présents sur le bassin : A = plus de 200 000; B = entre 100 000 et 200 000; C = moins de 100 000

Compétences : A = 8/8; B = 6/8; C = 3/8

Suivi des stations de comptage : A = suivi de toutes les stations du bassin; B = suivi de certaines stations du bassin; C = pas de suivi de stations

Repeuplement piscicole : A = repeuplement piscicole + alevinage; B = repeuplement piscicole; C = pas de repeuplement piscicole

Ce tableau permet de représenter graphiquement les nombreux constats évoqués au cours de cette troisième partie. À première vue, nous constatons que MIGADO et LOGRAMI se démarquent par leur important nombre de typologies de type « **A** ». Deuxièmement, SEINORMIGR, Saumon-Rhin et MIGRADOUR comportent un profil homogène tendant tout de même plutôt vers les typologies de type « **B** ». Enfin, Bretagne Grands Migrateurs et MRM comportent quant à elles une majorité de typologies de type « **C** », notamment en raison de leur faible masse salariale. Avant tout, il reste important de souligner que le but de ces typologies n'est pas d'attribuer une notation hiérarchique à chacune des associations mais bien de discerner des types de profils. Si des grandes tendances émergent déjà, le tableau sera complété dans la partie suivante pour une analyse détaillée prenant également en compte les supports de communication mobilisés par les associations. Bien que les typologies restent vagues pour le moment, une identité propre sera donc attribuée à chacune des associations à la fin de la partie 4.

Partie 4 – La communication des associations de défense des poissons migrateurs

Afin d'assurer la diffusion et la compréhension de leurs actions, les associations de défense des poissons migrateurs ont rapidement appris à se doter d'un panel d'**outils de communication** multiples.
Si l'organisation d'événements ainsi que la publication de supports papiers étaient massivement privilégiés dans la décennie 1990/2000, l'arrivée d'Internet ouvris la porte à de nouveaux moyens de communication permettant de sensibiliser un public plus large qu'auparavant. Aujourd'hui plus que jamais, la bataille de la protection de l'environnement ne peut être remportée que par un relais efficace auprès de la population, que ce soit par le biais d'outils web, d'outils papiers ou par l'organisation d'événements.

4.1) Définition du public cible

De par leurs actions et procédés de communication, les associations de défense des poissons migrateurs, parfois même inconsciemment, ciblent chacune un **public** bien spécifique. Toutefois, il reste capital d'affirmer que l'entièreté des associations ont pour objectif premier d'informer les financeurs, gestionnaires et communautés de pêcheurs qui constituent l'écrasante majorité de leur public :
"*On a mis en place une page Facebook et Instagram depuis déjà 2/3 ans, et le gros des abonnés et des gens qui réagissent c'est des personnes issues des fédérations de pêche ça c'est clair*." (Directeur de MIGRADOUR, 2022). Si les gestionnaires et pêcheurs amateurs demeurent le corps principal du public concerné par le travail des associations, ces dernières ont pourtant bien compris que le succès des politiques de restauration écologique passait également pas la sensibilisation du grand public.
De nombreuses associations ont ainsi entrepris un travail de pédagogie auprès des plus jeunes :
"*On cible surtout les enfants car c'est l'avenir, puis les enfants répètent aux parents, donc finalement on fait d'une pierre deux coups*" (Animateur et chargé de développement à Saumon-Rhin, 2022).

TABLEAU D'ANALYSE DU PUBLIC CIBLE

SEINORMIGR	"Notre public cible va dépendre du type d'événement. Comme je vous disais parfois on fait des manifestations **grand public** où on cible tout le monde. Par exemple ce week-end il y a une fête de la pêche qui est organisée donc là on sait d'avance que le public va être plutôt **pêcheur**. Typiquement les pêcheurs ils connaissent plutôt bien les notions biologiques et cycles des poissons, donc on va adapter notre discours à chaque fois en fonction du public. Après évidemment on aimerait communiquer auprès du plus grand nombre." (Florian Deshayes, chargé d'études et communication, SEINORMIGR)
Grands Migrateurs	"Nous en fait on a plutôt vocation à cibler les **pêcheurs**. Les pêcheurs en priorité, et c'est pas si simple. Après également le **grand public**, mais comme on n'a pas la main au niveau local c'est assez complexe. En fait l'idée c'est que nous on ai des relais avec des associations un peu plus locales, pour diffuser et communiquer, mais c'est pas nous qui le faisons directement." (Gaëlle Germis, directrice, Bretagne Grands Migrateurs)
LOGRAMI	"Alors on n'a pas de chargé de com ici à Logrami, donc ce sont des outils que l'on a développés, et après on a mis à disposition. Mais c'est vrai qu'avec notre set d'outils de communication on essaye de toucher un **public très large** au delà des **fédérations de pêche**. Moi je m'étais dit « oh au goût d'Internet ». En fait ça marche très bien parce que les gens font des animations autour de nos expositions itinérantes par exemple. Ce sont des totems donc c'est très vite mis en place et franchement c'est quelque chose qui fonctionne extrêmement bien et qui est approprié par un très grand nombre." (Aurore Baisez, directrice, LOGRAMI)
Saumon-Rhin	"Déjà, de par nos actions je pense qu'on cible avant tout les **pêcheurs**, mais aussi beaucoup les **enfants**, énormément même. Et comme on fait nos actions depuis déjà plus de 20 ans en terme de sensibilisation à l'environnement, ce qui est arrivé par exemple en octobre c'est qu'il y a une enseignante qui se rappelait que Saumon-Rhin était intervenu dans sa classe quand elle était petite, et du coup elle nous a contacté pour refaire la même animation avec ses propres élèves, donc c'est marrant quoi." (Florian Lucas, animateur et chargé de développement, Saumon-Rhin)
	"Naturellement par la constitution de l'association on touche avant tout les **pêcheurs**, mais on adapte notre communication en fonction du public. Par exemple une fois il y avait d'autres intervenants qui ont plus parlé de la continuité, donc nous on a parlé des différents types de passes à poissons où on a fait une animation avec des maquettes. Donc on adapte en fait, c'est vrai qu'avec les écoles typiquement on fait beaucoup de biologie, on intègre aussi des cours d'histoire des cours d'eau. Enfin comme on touche un **large public** c'est assez varié quoi." (Isabelle Caut, chargée de mission, MIGADO)
MIGRADOUR	"Alors justement moi quand j'étais arrivé j'avais essayé de rédiger une stratégie de com pour essayer de déterminer notre public cible, et c'est vrai que ça dépend un peu. Mais c'est vrai que l'une des cibles ça reste quand même les **pêcheurs**, parce que c'est eux qui sont les plus intéressés par rapport à nos missions, donc on a mis en place une page Facebook et Instagram et le gros des abonnés et des gens qui réagissent c'est des personnes issus des fédérations de pêche. Mais après tout ce qu'on fait en terme d'éducation à l'environnement ça reste **grand public** ouais, donc vraiment **familles** quoi." (Guillaume Barranco, directeur, MIGRADOUR)
MRM MIGRATEURS	"Comme dit plus tôt nous c'est vrai qu'on communique surtout avec et pour les **pêcheurs**, notamment avec toutes ces histoires de suivi de capture d'aloses. On communique aussi auprès du **grand public** et des **scolaires**. Alors après on n'est pas pro-actif sur cette cible-là, donc on répond à des demandes d'enseignants. Et après concernant l'efficacité ça dépend dans quel cadre c'est fait. Mais en tout cas moi j'aurais tendance à dire que ça n'a pas la même portée sur des classes qui passent 30 minutes sur notre stand à un salon comparé à celles qui passent une journée dédiée sur le terrain avec nous." (Géraldine Verdot, chargée de communication, MRM)

Figure 49 : Tableau d'analyse du public cible, Marie (2022)

Nous constatons que lors des entretiens, les deux mots-clés ressortant le plus régulièrement sont «**pêcheurs** » et « **grand public** ». En associant cette information avec les résultats précédents, il apparaît alors que les associations de défense des poissons migrateurs ont comme objectif principal de servir de relais entre la prise en compte d'acteurs directement concernés par la ressource piscicole et la sensibilisation d'un public novice en la matière. De fait, chacune des associations a appris à développer des outils adaptés au type de public qu'elle souhaite cibler.

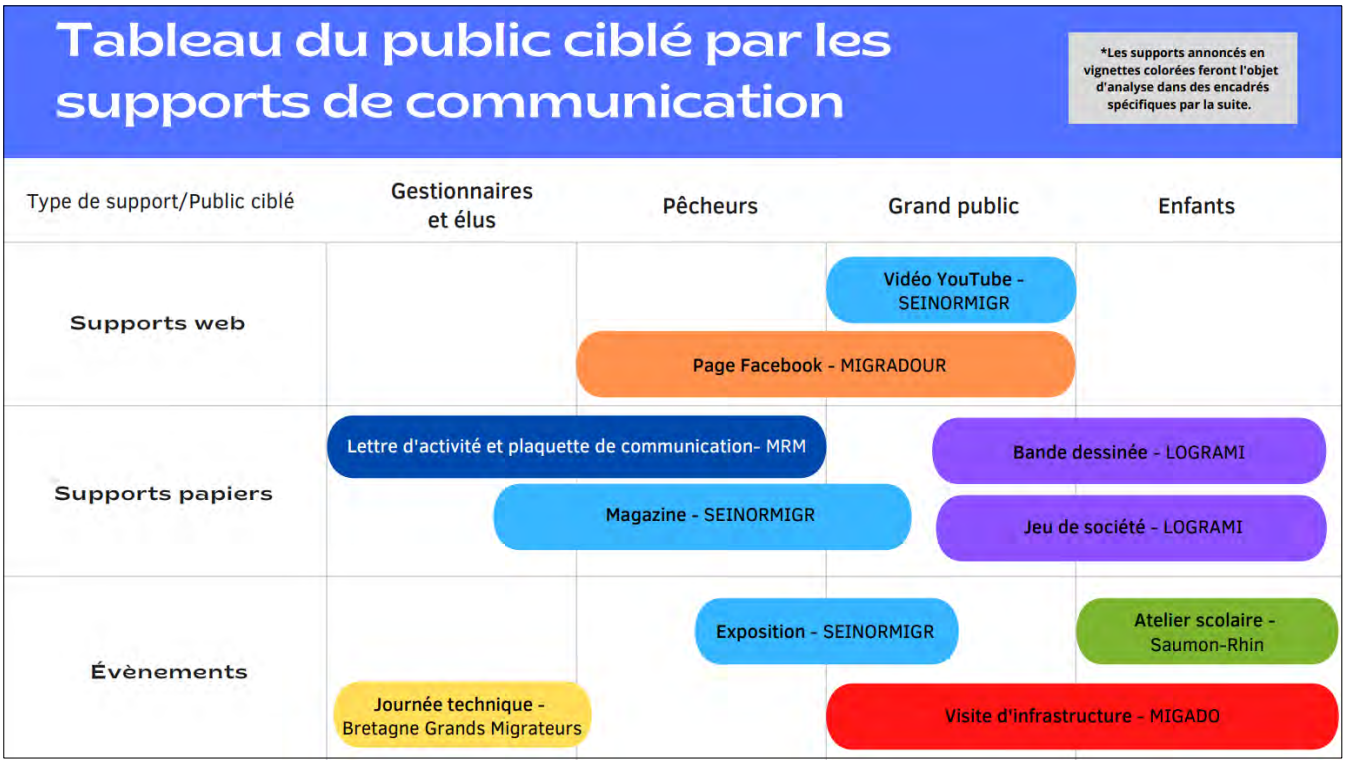

Figure 50 : Tableau du public ciblé par les supports de communication, Marie (2022)

Ces outils seront successivement analysés afin de mettre en exergue les particularités de chaque structure. Commençons premièrement par nous intéresser aux supports de communication web.

4.2) Analyse et comparaison des supports de communication web

Favorisant un partage d'informations sans limites, les supports de communication web constituent des outils indispensables au partage de données par les structures. Les **sites Internets** jouent ici le rôle de vaisseau mère permettant de collecter et de centraliser les résultats afin de les rendre accessibles aux gestionnaires, pêcheurs, ou amateurs désireux d'en apprendre plus sur les poissons migrateurs.

4.2.1) Le site Internet comme centre névralgique

Au fil de mon analyse des stratégies de communication employées par les associations, et particulièrement au cours des entretiens, les sept structures interrogées m'ont conduit à un constat unanime : le site Internet est le support de communication le plus **valorisé**. Ce dernier permet en effet de rassembler pléthores d'outils de communication consultables en un clic, au détriment des bulletins papiers qui ont progressivement laissé la place au numérique. Par ailleurs, le site Internet constitue un formidable reflet de la démarche d'action des associations. Bien que fondés sur une base commune, les sites Internets intègrent effectivement les particularités des structures. De fait, les outils mis à disposition permettent de différencier les associations s'adressant plutôt à un public d'initiés de celles visant à sensibiliser un public plus large.

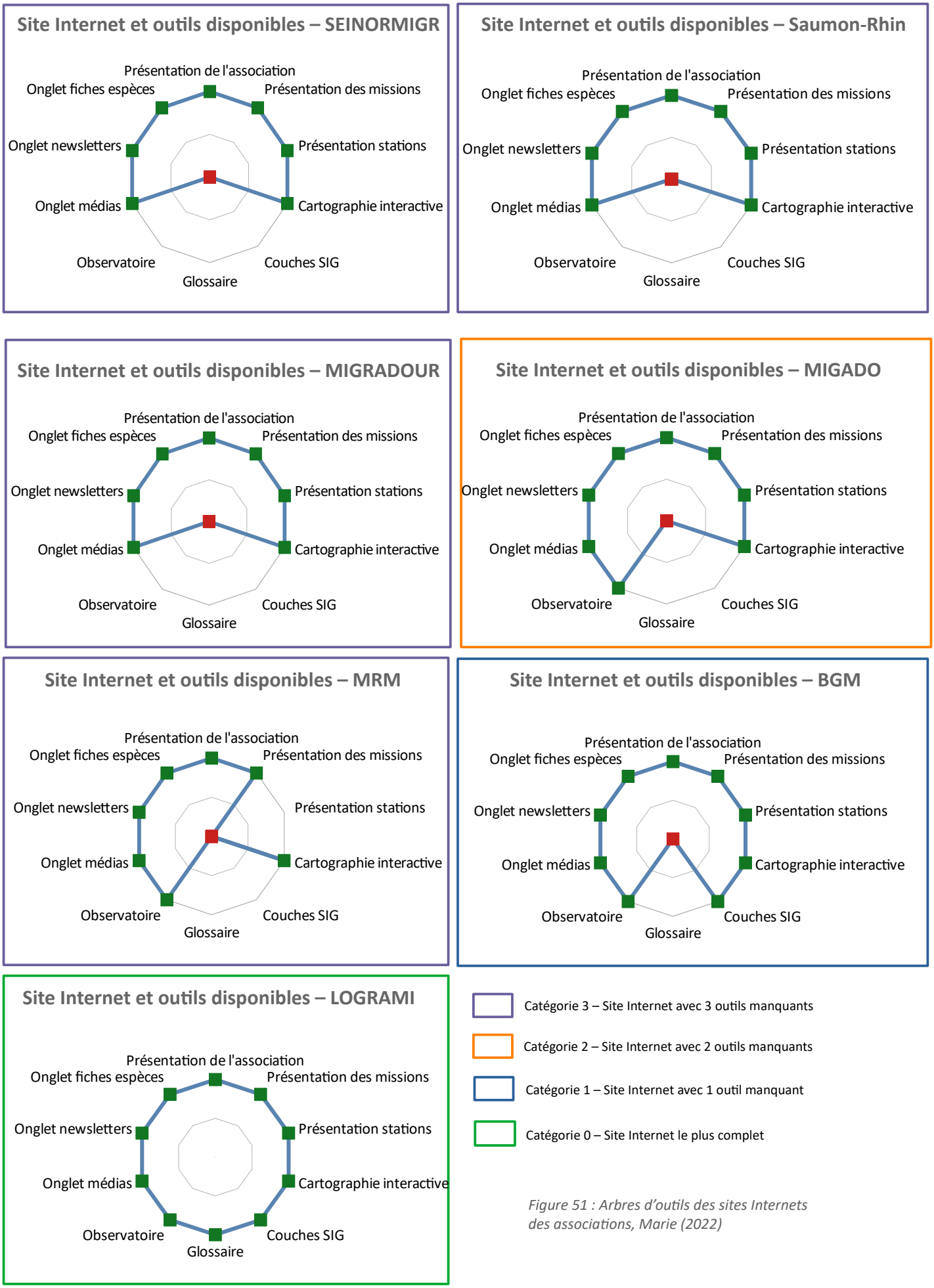

Figure 51 : Arbres d'outils des sites Internets des associations, Marie (2022)

Avant toute chose, il est nécessaire d'indiquer que les sept associations possèdent toutes un site Internet **complet** et **intuitif** m'ayant permis de récolter la grande majorité des données nécessaires à mon étude. Bien que les onglets primordiaux tels que la présentation de l'association, les fiches espèces ou l'onglet médias soient présents chez chacune des structures, certaines d'entre elles se démarquent par la mise en avant d'outils originaux. Ici, les sites Internets de la catégorie 3, à savoir ceux de SEINORMIGR, Saumon-Rhin et MIGRADOUR, apparaissent comme des plateformes riches et complètes pour le grand public. Toutefois, l'absence d'un onglet « observatoire » rend plus opaque le suivi des effectifs de migrations en comparaison à des structures comme MIGADO ou MRM. Par ailleurs, étant donné la faible quantité de stations de contrôle présentes sur son linéaire, MRM demeure la seule association à ne pas présenter ces ouvrages, ce qui est révélateur des modes d'actions évoqués plus tôt.

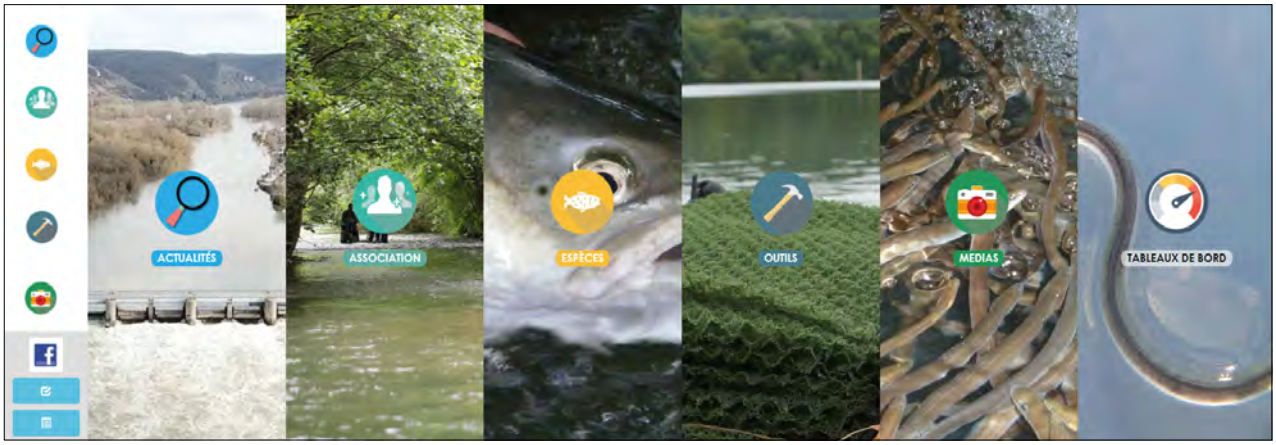

Figure 52 : Page d'accueil du site Internet de SEINORMIGR, SEINORMIGR (2022)

Au contraire, le site Internet de Bretagne Grands Migrateurs (fusionné avec l'observatoire des poissons migrateurs de Bretagne), reste le plus adapté au suivi des populations et des milieux, notamment grâce à une cartographie interactive détaillée ainsi qu'à la mise à disposition de couches SIG en libre accès.
En se spécialisant dans la **bancarisation** de données sous représentation cartographique, le site de BGM s'illustre alors comme un support particulièrement intéressant pour les gestionnaires : "*C'est ma collègue qui travaille sur le tableau de bord pour valoriser les données, donc on a souhaité travailler sur format interactif car on avait travaillé il y a quelques années avec des fichiers PDF mais au bout de 1 an c'est déjà désuet, donc c'est beaucoup plus pertinent pour nous de travailler sous carto… Mais c'est clair que ça prend beaucoup de temps.*" (Directrice de Bretagne Grands Migrateurs, 2022).

Enfin, le site Internet de l'association LOGRAMI se distingue quant à lui par une très grande polyvalence en jonglant à la fois entre production de données brutes et sensibilisation pédagogique pour le grand public. La publication d'un glossaire pour se familiariser avec les termes techniques implique d'ailleurs explicitement la volonté de toucher un public de non-initiés.

4.2.2) Les newsletters, révélatrices de l'identité de chacune des structures

Bien que superficielle, la simple analyse du contenu des onglets des sites Internets reste révélatrice des objectifs visés par les structures. En complément, l'analyse détaillée des **newsletters** permet de dresser un profil type pour chaque association.

Les newsletters représentent de façon claire et synthétique les grands axes d'actions ciblés par les associations. Ces dernières se servent en effet de cet outil pour communiquer de façon régulière sur les bilans de migrations ou encore sur leurs nouvelles techniques de suivi. En analysant les newsletters mises à disposition sur les sites Internet des associations, soit **822 lettres d'actualités** au total, il m'a été possible de me baser sur la récurrence des mots-clés pour faire apparaître un nuage de mot représentatif

des thématiques les plus abordées par chacune des structures. Naturellement, des corrélations apparaissent entre la communication et les particularités géographiques/modes d'actions propres à chacune des associations.

Nuage de mot – SEINORMIGR

Nuage de mot – Bretagne Grands Migrateurs

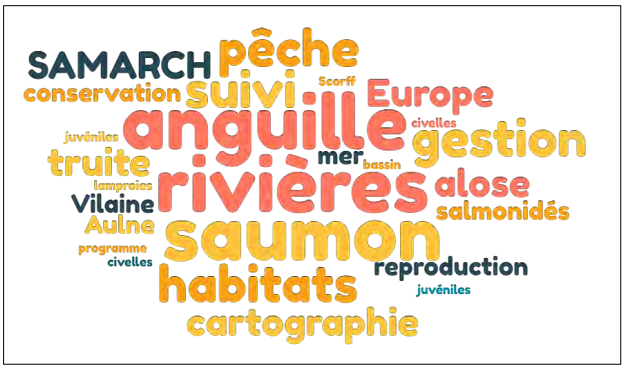

Nuage de mot – LOGRAMI

Nuage de mot – Saumon-Rhin

Nuage de mot – MIGADO

Nuage de mot – MIGRADOUR

Nuage de mot – MRM

Tableau des 3 mots-clés les plus récurrents

SEINORMIGR	Seine I Pêche I Anguille
BGM	Rivières I Saumon I Anguille
LOGRAMI	Loire I Saumon I Anguille
Saumon-Rhin	Saumon I Pêche I Élèves
MIGADO	Suivi I Saumon I Esturgeon
MIGRADOUR	Pêche I Station I Saumon
MRM	Mer I Alose I Anguille

Figure 53 : Nuages de mots des associations, Marie (2022)

Premièrement, le **saumon** est clairement l'espèce de poisson la plus médiatisée dans les newsletters.
Le terme « saumon » revient en effet dans le top 3 des mots les plus cités pour 5 associations sur 7.
Ce constat coïncide donc avec le rôle de mascotte endossé par cette espèce : "*Attention, on a la plus grosse population de lamproies marines européenne. On est aussi très bien placés sur l'anguille, puis sur l'alose nous sommes le 2ème bassin français avec la Gironde. Donc voilà les autres il ne faut pas les oublier mais c'est vrai que l'emblématique saumon de Loire efface un peu tout le monde."* (Directrice de LOGRAMI, 2022). Hormis cette importante couverture médiatique du saumon, nous constatons que les particularités géographiques régionales ont également leur rôle à jouer. À titre d'exemple, l'espèce la plus citée par SEINORMIGR est sans surprise l'**anguille**. MIGADO valorise l'**esturgeon**, tandis que MRM mise massivement sa communication sur l'**alose**. Les axes valorisés dans la communication coïncident alors naturellement avec l'aire de répartition des 8 espèces.

Toutefois, force est de constater que la **lamproie** reste de loin l'espèce la moins médiatisée.
Cette faible récurrence de la lamproie dans les documents de communication a deux explications :

- Par sa nature discrète, peu de données d'observations sont disponibles sur la lamproie.
- Par sa nature de poisson parasite, la lamproie provoque un sentiment de rejet chez le grand public.

Si la première hypothèse a été attestée lors de mes entretiens, toutes les associations ont assuré s'efforcer de **médiatiser** chacune des espèces à hauteur égale, et ce, en passant outre les a priori du grand public : "*On est impliqué sur les 3 espèces du bassin, même si c'est vrai qu'on ne peut pas s'impliquer comme on l'aimerait sur la lamproie du fait du manque d'observations, mais justement ça fait des années qu'on continue à mener cette veille en faveur de l'espèce, mais en tout cas oui oui on tient à s'investir pour toutes les espèces sans distinction."* (Chargée de communication à MRM, 2022).
Si les mots-clés les plus récurrents sont ceux liés aux espèces de poissons, nous constatons également une véritable pluralité de termes directement liés aux actions menées par les associations. La mise en relation de ces termes peut ainsi être utilisée afin de déterminer le profil type des structures.

	Mots-clés récurrents	Profil type
SEINORMIGR	Pêche I Seine I Anguille I Capture I Mer I Poses I Barrage I Projet	Suivi
BGM	Rivières I Saumon I Anguille I Cartographie I Habitats I Europe I SAMARCH	Cartographie
LOGRAMI	Loire I Anguille I Saumon I Barrage I Comptage I Station I Vichy I Gestion	Suivi
Saumon-Rhin	Saumon I Pêche I Élèves I Enfants I Passe I Visites I Station I Gambsheim	Animations scolaires
MIGADO	Suivi I Saumon I Esturgeon I Tuilières I Passe I Alevins I Pisciculture I Repro.	Alevinage
MIGRADOUR	Pêche I Station I Saumon I Alevins I Pêcheurs I Gave I Pau I Hydroélectrique	Relations pêcheurs/industrie
MRM	Mer I Alose I Anguille I Pêche I Continuité I Gestion I Marquage I Suivi	Suivi

Figure 54 : Tableau de récurrence des mots-clés permettant d'établir le profil type des associations Marie (2022)

Si la mission principale des associations reste le suivi de populations, nous remarquons ici que les nuages de mots affirment les modes d'actions spécifiques à chacune des structures. Chez MIGADO, c'est naturellement le champ lexical de l'alevinage qui l'emporte par sa récurrence, tandis que chez Saumon-Rhin les mots « élèves » ; « enfants » ; « visites » et « station » viennent nous indiquer que cette association mise beaucoup sur la sensibilisation des plus jeunes.

4.2.3) Analyse de la production de contenu sur les réseaux sociaux

À l'heure du digital, les réseaux sociaux constituent un support de communication adapté à la publication d'un contenu immédiat et interactif. Dans le cadre de mon étude, j'ai donc fait le choix de me focaliser sur les deux réseaux les plus sollicités par les associations, à savoir **Facebook** et **YouTube**.
Premièrement, intéressons-nous au cas de Facebook. Utilisé comme canal de diffusion quotidien par l'intégralité des associations, la quantité de publications présente sur ce support est très importante.

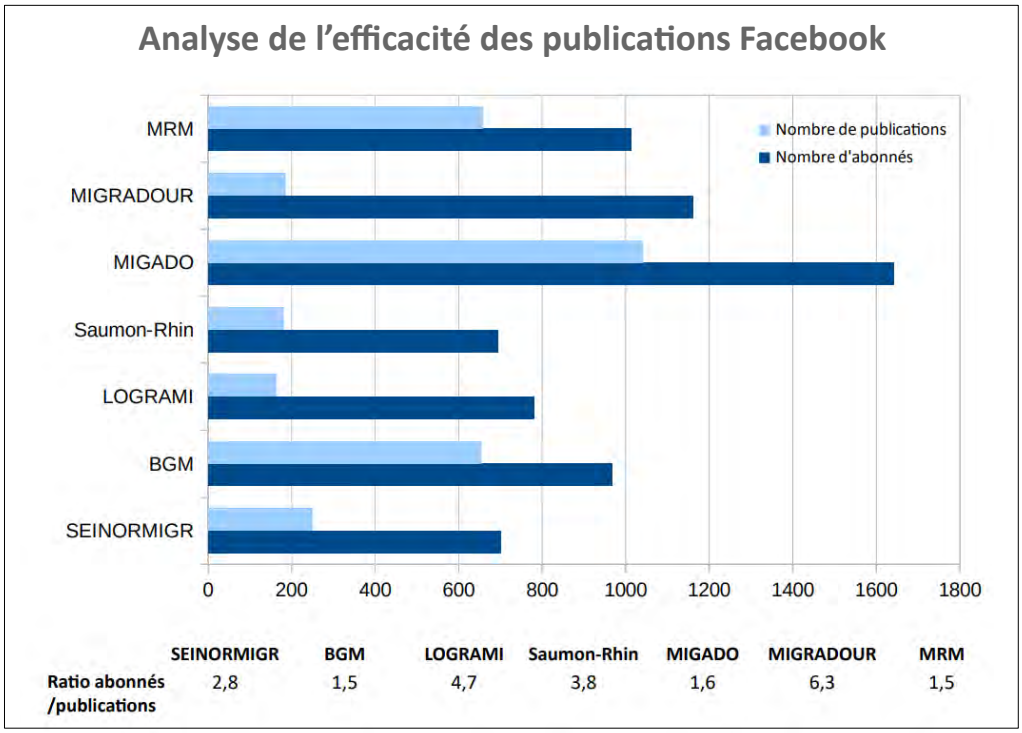

Figure 55 : Analyse de l'efficacité des publications Facebook, Marie (2022)

Les pages Facebook des associations ont été créées entre 2013 et 2019, celle de MIGADO étant la première à avoir été créée. Cependant, la variable qui nous intéresse ici est bien le rapport entre le nombre d'abonnés et le nombre de publications, cela permettant de définir l'**efficacité des publications** et donc la réussite de la stratégie de communication.

• Ici, nous constatons que MIGADO, MRM et BGM sont les associations communiquant le plus sur Facebook, avec une moyenne de plus de 80 publications par an.

• Cependant, bien que plus élevé que leurs homologues, leur nombre d'abonnés n'est pas proportionnel à la moyenne d'autres associations moins actives telles que SEINORMIGR, LOGRAMI ou Saumon-Rhin.

En effet, nous constatons qu'en moyenne, une publication Facebook de MIGADO rapporte **1,6 abonné**, tandis qu'une publication de Saumon-Rhin en rapporte plus du double (**3,8 abonnés**). Naturellement, ce résultat est à modérer dans le sens ou la défense des poissons migrateurs est une thématique de niche et encore largement méconnue du grand public. La preuve étant que le nombre d'abonnés moyen pour l'ensemble des structures est seulement de 994 personnes, avec tout de même un pic de 1642 abonnés pour MIGADO. Par ailleurs, les associations du sud de la France (MIGADO, MIGRADOUR, MRM) possèdent un nombre d'abonnés **nettement supérieur** à celui de leurs homologues, cela entrant en corrélation avec la densité de pêcheurs amateurs plus importante dans le sud. Malgré un très fort taux de publication, un plafond de verre finit alors par être atteint quant au nombre d'abonnés, les principaux intéressés étant les **gestionnaires** et **communautés de pêcheurs**.

• L'association MIGRADOUR a quant à elle créé sa page Facebook très récemment (2019). Elle se détache des autres structures par un ratio abonné/publication largement supérieur à la moyenne (**6,3**).
En effet, avec 3 ans d'ancienneté et moins de 200 publications, la page Facebook de MIGRADOUR est parvenue à rassembler plus de 1100 abonnés, se plaçant ainsi à la deuxième place des pages Facebook les plus suivies devant des structures pourtant chargées d'un territoire d'action plus important. Il apparaît donc qu'il n'y est pas de forte corrélation entre l'ancienneté de la page Facebook, la régularité des publications, et le nombre d'abonnés. La fidélisation de l'audience passant avant tout par la publication d'un contenu interactif et pertinent aux yeux du public cible.

Encadré n°2 – Page Facebook (MIGRADOUR)

J'ai ici fait le choix de porter mon intérêt sur la page Facebook de l'association MIGRADOUR car elle illustre selon moi parfaitement l'utilisation des supports web dans les politiques de sensibilisation. Ici, c'est le directeur de l'association lui-même qui se charge de la communication sur les réseaux sociaux. Le post ci-dessus reflète typiquement l'utilisation de Facebook comme un outil de communication **instantané** et permettant d'informer les abonnés d'informations qui ne trouveraient pas leur place dans des supports plus officiels tels que les plaquettes ou bulletins d'informations. MIGRADOUR favorise l'interaction avec ses abonnés en les invitant directement à les rencontrer à l'occasion d'une journée dédiée au grand public (coupe du monde de kayak).

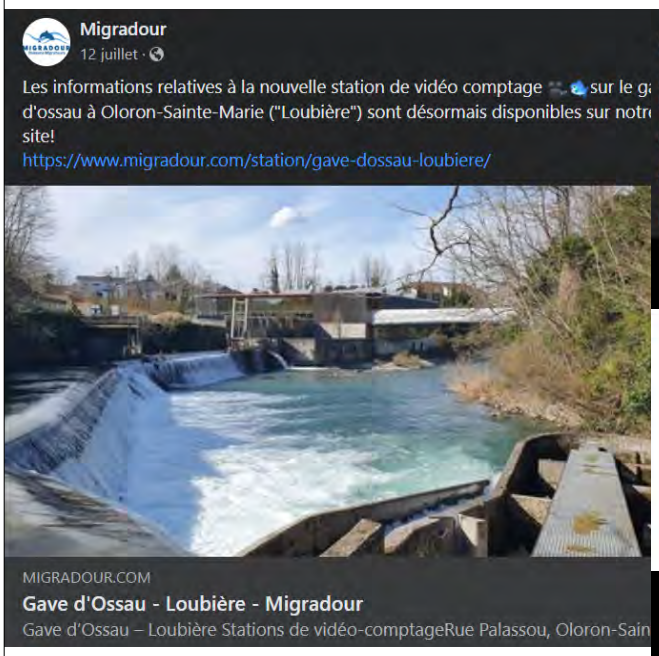

La page Facebook est également utilisée pour relayer les informations sur les **ouvrages** (spécificité propre à MIGRADOUR) ainsi que sur les bilans provisoires de remontées, le tout accompagné de contenu photo ou vidéo. C'est d'ailleurs ce type de publication qui génère souvent le plus d'intérêt et de réactions auprès des pêcheurs abonnés à la page.

Enfin, l'une des grandes particularités propre à Facebook est la possibilité de directement partager le contenu d'autres pages en identifiant ces dernières. Cette fonction permet alors de renforcer le **lien** qui rassemble les sept structures finalement toutes unis dans une lutte commune.

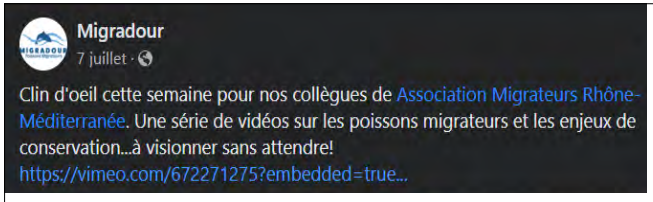

Figure 56 : Encadré n°2 – Page Facebook (MIGRADOUR) , Marie (2022)

Pour conclure, Facebook est un outil permettant de partager des informations **accessibles** et **compréhensibles** par le plus grand nombre. L'accès à la page se fait en un clic et permet ainsi à n'importe quel habitant soucieux de l'état de ses rivières de se tenir informé des actions menées par MIGRADOUR. Il reste enfin important d'ajouter que l'utilisation de Facebook n'est pas inhérente à MIGRADOUR mais que toutes les associations utilisent régulièrement cet outil.

En parallèle, la production de contenu vidéo sur **YouTube** permet aux associations de mettre en images leurs observations, actions de terrain ou rediffusions de colloques. L'analyse des thématiques abordées permet ainsi de synthétiser les axes priorisés par chacune des structures.

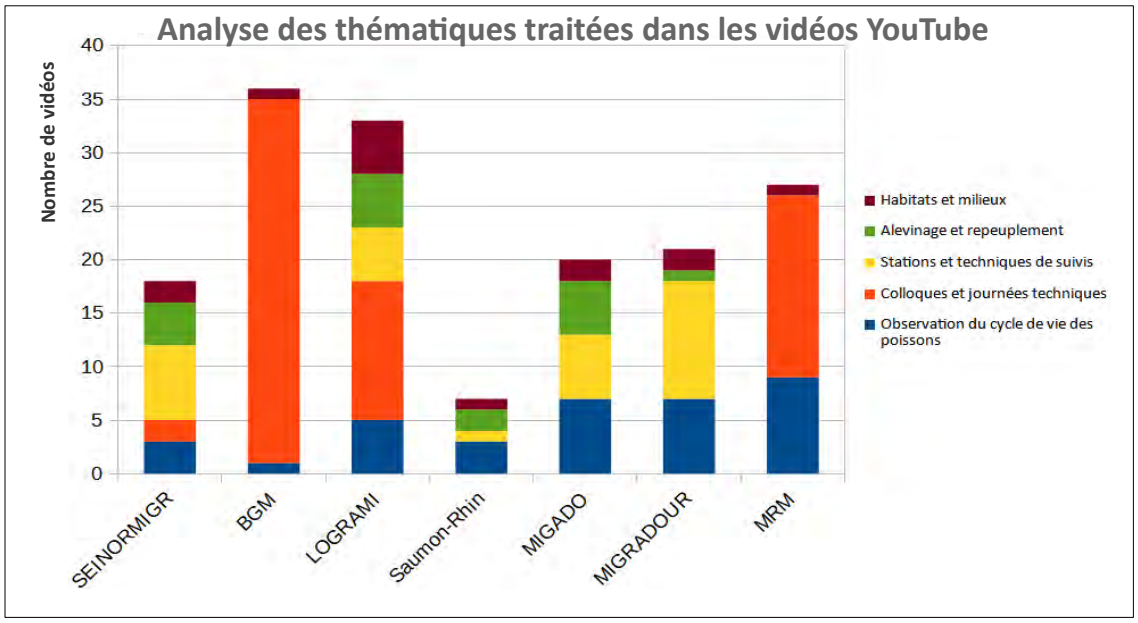

Figure 57 : Analyse des thématiques traitées dans les vidéos YouTube, Marie (2022)

• Si SEINORMIGR, Saumon-Rhin et MIGADO produisent un contenu **varié**, nous constatons que MIGRADOUR mise davantage sur la **présentation de stations de contrôle et méthodes de suivi**, ce qui coïncide avec l'importante densité de stations au linéaire sur le bassin de l'Adour.

• Au contraire, MRM et Bretagne Grands Migrateurs, utilisent plutôt leur chaîne YouTube comme un support de **rediffusion pour les colloques**, conférences et journées techniques (particulièrement pour communiquer autour du projet SAMARCH concernant Bretagne Grands Migrateurs).

• LOGRAMI est quant à elle l'association la plus investie sur YouTube. En plus de produire du contenu **varié** et **régulier**, la structure a développé une série-reportage de 50 minutes ayant pour objectif d'expliquer au grand public leurs missions ainsi que les problématiques inhérentes aux poissons migrateurs.

• Enfin, Saumon-Rhin est quant à elle **peu active** sur YouTube, bien que les salariés de la structure aient conscience du potentiel de ce média dans la sensibilisation des plus jeunes : "*Oui YouTube c'est carrément un projet qu'on aimerait développer, d'autant que par nos actions on essaye de cibler les enfants, là je suis sur les montages vidéos, mais ça prend du temps…*" (Animateur et chargé de développement à Saumon-Rhin, 2022).

En gravitant aux alentours des 30 abonnés, les chaînes YouTube des associations de défense des poissons migrateurs sont donc pour le moment largement **méconnues**. Toutefois, les collaborations avec des influenceurs de la plateforme constituent un très bon moyen de sensibiliser un public plus large.

Encadré n°3 – Vidéos YouTube (SEINORMIGR)

En 2017, SEINORMIGR a accepté d'être suivi par l'influenceuse **Marie Wild**, vidéaste proche de l'association, dans le cadre d'une vidéo de sensibilisation sur l'anguille européenne.

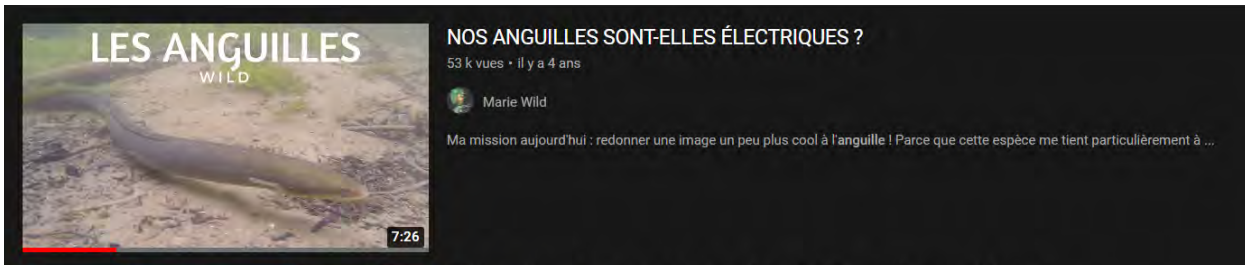

Lors de cette vidéo, Marie Wild accompagne l'équipe de SEINORMIGR pour une session de **pêche électrique** d'indice d'abondance au cœur d'une rivière normande. La vidéo est scindée en plusieurs parties traitant simultanément de l'aire de répartition de l'anguille, de son cycle de vie, des différents stades d'évolution, ainsi que d'extraits vidéos dévoilant le fonctionnement de la pêche électrique.

Au cours de la vidéo, Geoffroy Garot, président de l'association, a ainsi l'occasion d'évoquer les menaces pesant sur l'espèce : "*La sauvegarde de l'anguille, étant donné la complexité de son cycle biologique, passe forcément par des moyens importants mis en œuvre par l'État. Mais à l'échelle du citoyen on peut aussi contribuer à la sauvegarde de cette espèce, d'une part en veillant à la qualité des milieux aquatiques, mais aussi en veillant à lui donner une image un peu plus douce, et en mettant fin aux rumeurs qui court sur ce poisson à l'apparence serpentiforme qui peut rebuter certaines personnes. Donc non l'anguille n'est pas nuisible pour les autres espèces, et surtout c'est un poisson inoffensif, loin du mythe de l'anguille électrique.*"

Aujourd'hui, la vidéo dépasse les **50 000 vues** et constitue une excellente **vitrine** permettant de valoriser le travail de SEINORMIGR ainsi que les poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie en général.

Figure 58 : Encadré n°3 – Vidéos YouTube (SEINORMIGR), Marie (2022)

Comme nous avons pu le constater, les supports de communication web sont donc d'excellents moyens valorisés par les associations pour communiquer auprès du grand public.

4.3) Analyse et comparaison des supports de communication papiers

À une ère ou le partage d'information passe avant tout par le numérique, la publication de contenu sur Internet apparaît souvent plus efficace et moins encombrante que l'impression de documents à distribuer individuellement. Diffusés lors des événements de sensibilisation, les supports papiers ont donc pour la majorité eu droit à une version **dématérialisée** disponible en libre accès sur les sites Internets des structures. Pour des raisons évidentes de mobilité géographique, je me suis donc basé sur l'analyse des supports papiers en format numérique pour mener mon étude, bien que certains de ces documents aient pu m'être directement fourni par l'université de Nanterre en raison d'un format spécifique empêchant leur dématérialisation. En bref, les « supports papier » définissent les outils initialement pensés pour une consultation en main propre mais ayant eu droit à un duplicata en version numérique pour des raisons pratiques de diffusion. Au contraire des « supports web» qui par leur nature purement digitale sont contraint de rester dématérialisés. Quoi qu'il en soit, la nature de la situation revêt de nouveau de l'importance du numérique dans les stratégies de communication actuelles.

4.3.1) Une multitude de supports papiers

Les supports de communication papiers s'incarnent sous de multiples formes. Ici, j'ai donc fait en sorte de rassembler les outils principaux en **8 catégories** afin de pouvoir rendre les résultats comparables d'une structure à l'autre tout en conservant les particularités propres à chacune des associations.

TABLEAU D'ANALYSE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION PAPIERS

SUPPORTS PAPIERS	SEINORMIGR	BGM	LOGRAMI	SAUMON-RHIN	MIGADO	MIGRADOUR	MRM
LETTRES D'ACTIVITÉS	6	10	34	14	28	✗	36
MAGAZINES	10	✗	✗	✗	✗	✗	✗
BANDES DESSINÉES	✗	✗	1	✗	✗	✗	1
PLAQUETTES	14	10	7	6	8	1	9
POSTERS	1	✗	11	✗	✗	✗	✗
PANNEAUX PÉDAGOGIQUES SUR TERRAIN	Oui	✗	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
CAHIERS D'EXERCICES POUR ENFANTS	✗	✗	1	✗	✗	✗	✗
JEUX DE PLATEAUX	✗	✗	5	✗	✗	✗	1

Figure 59 : Tableau d'analyse des supports de communication papiers, Marie (2022)

Premièrement, il apparaît que les **lettres d'activités** soient l'outil le plus commun et le plus utilisé par les associations. Ces documents synthétiques, souvent dans un format 4 pages, sont envoyés à parution régulière aux acteurs concernés afin de les tenir informés des remontées de populations de poissons migrateurs et des nouveautés de la structure : "*On diffuse une lettre d'activités en format papier qu'on a envoyé a plus de 1000 acteurs et qu'on diffuse une fois par an en avril… ça c'est des sujets un peu plus d'actualité que la grosse lettre d'info en format papier."* (Directrice de BGM, 2022). Naturellement, ces documents sont ensuite publiés sur les sites Internets pour une consultation grand public : "*On a un bulletin d'activité annuel qu'on sort tous les ans, on présente tout ce qu'on a fait de manière synthétique pour le grand public"* (Chargé d'études et communication à SEINORMIGR, 2022).

Si les lettres d'activités incarnent la synthèse globale du travail mené par les associations au cours de l'année, ces dernières sont régulièrement complétées par des **plaquettes** axées sur des thématiques précises : "*Déjà en format papier on a la lettre d'information bis-annuel. On a aussi des plaquettes sur lesquelles ont choisi chaque année quelques actions à mettre en avant...on avait fait une plaquette au terme d'une étude sur l'anguille, enfin voilà on fait au besoin.*" (Chargée de communication à MRM, 2022). Ces supports sont donc utilisés par toutes les structures et permettent de porter le regard vers les actions spécifiques menées par chaque association.

Encadré n°4 – Lettres d'actualités et plaquettes de communication (MRM)

Appelées lettres d'actualités, bulletins d'informations ou lettres de communication selon les structures, ces documents à parution régulière permettent aux associations de synthétiser leurs grandes actions dans une petite brochure prioritairement destinée aux **gestionnaires**.

#30 Janvier 2022

Bulletin d'information pour le retour des poissons migrateurs dans le bassin Rhône-Méditerranée

le petit migrateur

Editorial

Le nouveau conseiller départemental des Bouches-du-Rhône délégué à la pêche en visite à MRM.

J'ai ici décidé de choisir «*Le petit migrateur*» de MRM pour représenter les lettres d'actualités, particulièrement en raison de la régularité de sortie de ce document bi-annuel depuis 2007. Cette lettre d'actualité permet de récapituler les informations importantes aux élus et gestionnaires impliqués dans le fonctionnement de l'association. À chaque numéro, ce petit 4 pages commence par un édito réalisé par un membre ou proche de l'association. Par la suite, selon les priorités du moment, sont abordés les thématiques de restauration des populations, l'aménagement des ouvrages ainsi que les méthodes de suivi.

Bassin du Rhône et ses affluents

157 bulls comptabilisés et 329 aloses capturées

43 799 anguillettes à Beaucaire, 9 503 à Avignon, 452 à Caderousse

150 977 civelles au Vaccarès

Des nouvelles encourageantes de l'Alose dans les Pyrénées-Orientales

Historiquement, les différents fleuves côtiers des Pyrénées-Orientales sont les territoires sur lesquels la présence de l'Alose est rare. Depuis quelques années, les différentes informations que nous récoltons, font état d'une présence de plus en plus fréquente de l'espèce.

Les Pyrénées-Orientales : territoire à enjeux pour l'Alose ?

Depuis les années 90, les aloses sont étudiées sur des territoires tels que le Rhône, l'Aude ou encore le Vidourle notamment au travers du suivi de la pêcherie amateur ou encore de la reproduction.

Les fleuves côtiers des Pyrénées-Orientales, ont quant à eux, fait l'objet d'un suivi spécifique Alose à partir de 2016.

L'étude mise en place par MRM visait notamment à compléter les connaissances et à proposer des suivis adaptés à l'évaluation de l'état de la population d'Alose sur l'Agly, le Tech et la Têt. Elle s'inscrivait par ailleurs dans un contexte de restauration de la continuité écologique sur ces fleuves côtiers, tous trois classés en zones d'actions prioritaires (ZAP Alose).

© BIOTOPE

Le Tech et la Têt sont les fleuves côtiers sur lesquels on trouve le plus grand nombre d'habitats de qualité après l'Aude. La prise en compte locale de l'enjeu Alose sur chacun de ces bassins versants s'avère donc primordiale pour l'espèce...

En parallèle, la consultation de ces documents s'avère très intéressante pour les pêcheurs car de nombreuses synthèses chiffrées sont publiées sur les espèces et cours d'eau du bassin.

Les lettres d'actualités, documents synthétiques par excellence, sont ainsi combinées aux plaquettes de communication qui permettent quant à elle de rentrer dans les détails d'une opération précise.
Ici, l'association MRM à décidé de porter l'accent sur l'opération de repeuplement en anguilles du marais du Vigueirat. Les 2 pages de ce document généreux en informations permettent ainsi de comprendre les enjeux de cette opération expérimentale.

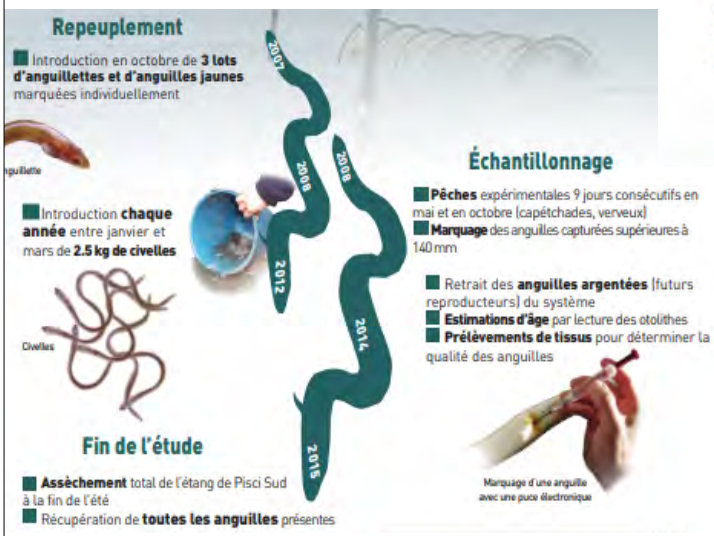

Dans l'ordre chronologique, MRM nous explique ici le choix du site, le protocole d'introduction des anguilles, les méthodes de suivi, ainsi que les résultats obtenus concernant le développement des juvéniles au fil des années.

Pédagogique et intuitive, cette plaquette est particulièrement adaptée au grand public.

Figure 60 : Encadré n°4 – Lettres d'actualités et plaquettes de communication (MRM), Marie (2022)

Suite à la réalisation des entretiens et lors de la consultation des sites Internets des associations, il m'est donc apparu évident que les lettres thématiques et les plaquettes de communication constituaient les deux outils les plus mobilisés par les structures. En effet, par leur nature **synthétique**, ces documents sont à la fois aisément diffusables aux gestionnaires et compréhensibles pour un public de non-initiés. Cependant, bien que brillant par sa communication web, MIGRADOUR demeure ici l'association la moins investie dans la communication papier : "*Par rapport à d'autres associations pour le moment on est assez loin de ce qui se fait, autant il y a des associations qui ont tout un kit de communication et qui ont reçues les subventions pour le faire, autant nous on a jamais eu d'aides, donc du coup on fait un peu avec les moyens du bord. Aujourd'hui moi j'utilise une plaquette qu'on a fait très récemment, et ensuite les outils pédagogiques je vais les chercher à droite et à gauche, notamment dans les fédés, mais voilà nos supports sont relativement limités.*" (Directeur à MIGRADOUR, 2022).

Nous constatons effectivement une corrélation notable entre les moyens financiers/humains de la structure et la nature des moyens de communication mis en place. Sur le tableau, une distinction s'opère entre les « **petites** » associations comme MIGRADOUR, Saumon-Rhin et BGM qui ne possèdent pas plus de 3 des 8 outils principaux, et les « **grandes** » associations comme MRM et LOGRAMI qui en possèdent jusqu'à 7 sur 8, et ce dans des quantités importantes (34 lettres d'activités pour LOGRAMI).

Ici, MIGADO reste cependant une exception, car proportionnellement, et en comparaison avec d'autres associations plus petites, la faible diversité de supports papiers disponibles (3 sur 8) ne concorde pas avec les moyens financiers et humains dont elle dispose. En prenant en compte l'importante quantité de documents techniques fournis par MIGADO (voir partie 3), nous pouvons donc aisément

affirmer que l'association privilégie les **opérations techniques** à la sensibilisation, du moins en comparaison avec les autres associations.

LOGRAMI s'illustre quant à elle comme étant l'association la plus investie dans la communication papier. En effet, l'association se démarque par la création de **supports originaux** spécifiquement dédiés à toucher le grand public.

Encadré n°5 – Bande dessiné (LOGRAMI)

En plus des outils traditionnels, LOGRAMI a alors crée de toute pièce une **bande-dessinée** ayant pour objectif de retracer le parcours semé d'embûches des **saumons de l'Allier** : "*En fait on a suivi les saumons avec une opération de radio-pistage en 2009 et à l'issue du truc je me suis dit « nan mais c'est dingue cette histoire-là, il faut la raconter ». Et en complément d'une publication scientifique, on a écrit cette BD qui est 100 % véritable, c'est-à-dire que tout ce qui arrive dans le scénario est arrivé dans la réalité de la rivière en fait. Et ça, ça a très très bien marché... Et fort de ce succès cette année on travaille sur une BD sur l'anguille.*" (Directrice de LOGRAMI, 2022).

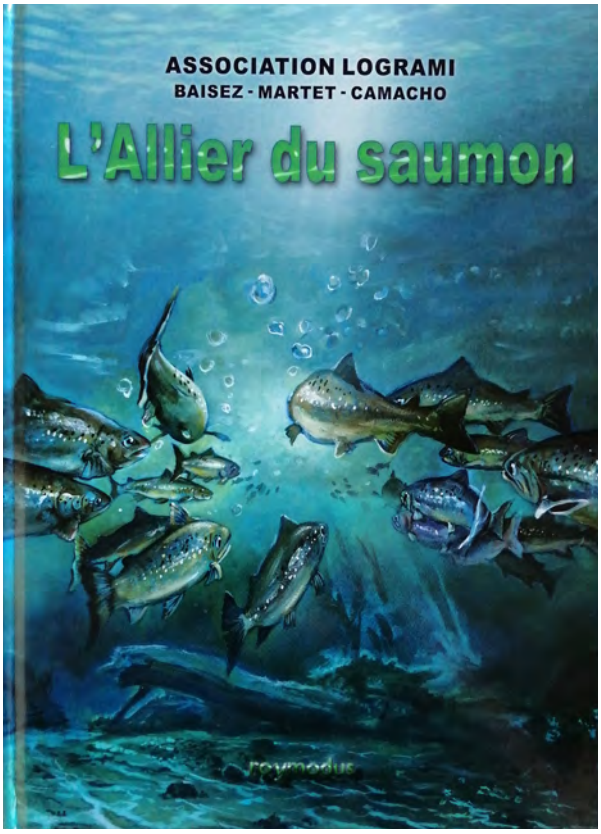

Dans cette bande dessinée, nous suivons l'aventure de Michel, un saumon atlantique menant ses amis dans un périple des fjords glacés du Groenland jusqu'aux frayères de l'Allier l'ayant vu naître. Sur son chemin, le groupe devra affronter de multiples **menaces** telles que la surpêche, la pollution estuarienne, la traversée de barrages ou encore la rencontre avec le silure. En donnant un nom ainsi qu'un caractère propre à chaque saumon, le choix a été fait de mettre en lumière la **notion de personnalité des poissons**. En effet, selon de récentes études, au moment de passer un ouvrage, il apparaît que certains individus sont plus aptes que d'autres à prendre des risques.

Dans la bande-dessinée, l'utilisation de ce concept permet donc de renforcer l'attachement du lecteur aux protagonistes, qui en plus d'être dotés de parole, bénéficient chacun d'une **identité singulière**.

L'équipe de LOGRAMI a également pris le soin d'inclure les **passes à poissons** sur le trajet de nos héros. Ici, c'est Timothée, le saumon casse-cou, qui s'initie le premier dans la traversée de l'ouvrage. Cette partie de la bande-dessinée permet alors d'évoquer les aménagements mis en place pour assurer la restauration de la continuité piscicole.

Bien qu'initialement destiné à un public infantile, le récit demeure toutefois **réaliste** dans sa démarche. En effet, à l'image du véritable parcours migratoire, de multiples individus abandonnent l'aventure en cours de route face aux nombreux obstacles qu'ils rencontrent. Symbolisant le combat final, le **barrage de Poutès** constitue l'ultime épreuve à traverser pour accéder aux frayères tant convoitées. C'est finalement une poignée de saumon qui parvient à se reproduire.

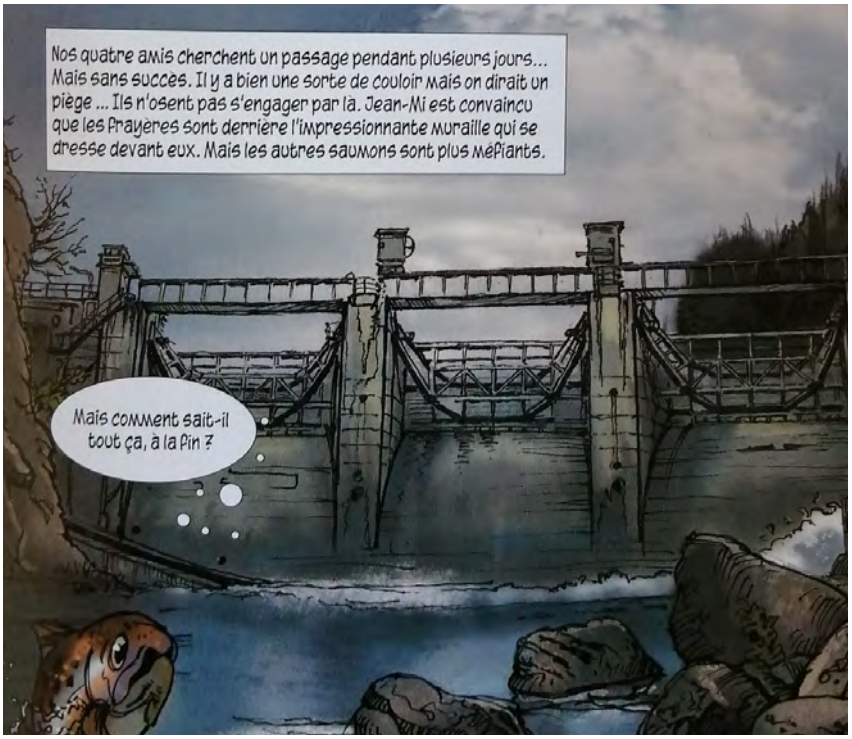

Figure 61 : Encadré n°5 – Bande-dessinée (LOGRAMI), Marie (2022)

Toutefois, il reste important de souligner que dans une moindre mesure, MRM est avec LOGRAMI la seule association à avoir développé sa propre bande dessinée. Naturellement, en raison des **particularités régionales**, cet ouvrage porte quant à lui sur le voyage de l'alose : "*La bande-dessinée c'est un outil qu'on met à disposition des fédérations de pêche adhérentes essentiellement, et on constate justement que les fédérations sont un très bon relais de la com MRM. Donc on leur met à disposition la BD, et c'est quelque chose de très ludique qui permet d'avoir une autre approche et de sensibiliser un autre public."* (Chargée de communication à MRM, 2022). Ici, la volonté d'effectuer une communication basée sur les particularités locales ainsi que l'interrelation avec les **fédérations de pêche** est donc encore une fois démontrée.

En parallèle, LOGRAMI s'est également spécialisée dans la production d'une série de **jeux de plateau** à l'honneur des poissons migrateurs.

Encadré n°6 – Jeux de plateaux (LOGRAMI)

Avec son « **kit pédagogique** », l'association LOGRAMI propose un coffret d'outils spécialement conçu pour la sensibilisation des plus jeunes dans les écoles volontaires.

La première pièce du kit n'est autre que le « **cahier du maître** », un livret d'apprentissage comprenant les informations généralistes sur les cours d'eau français, la biologie, l'aire de répartition, ainsi que les menaces pesant sur les poissons migrateurs. C'est donc au professeur de se servir du livret comme manuel scolaire. Une fois les notions de base assimilées, les élèves doivent ensuite remplir leur **cahier d'exercices** en tentant d'obtenir les bonnes réponses. L'accent de cet outil est porté sur une sensibilisation générale aux milieux aquatiques ainsi qu'à l'éveil à l'**écologie citoyenne**, notamment via la consommation en eau potable.

Extrait du cahier du maître

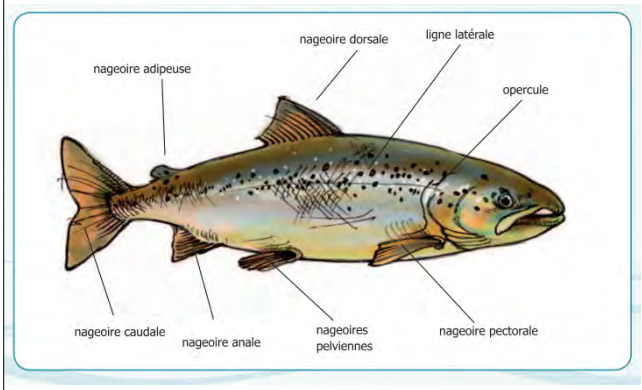

Extrait du cahier d'exercices

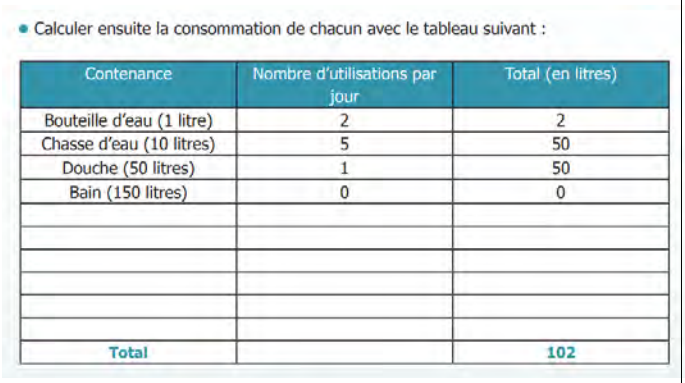

• Calculer ensuite la consommation de chacun avec le tableau suivant :

Contenance	Nombre d'utilisations par jour	Total (en litres)
Bouteille d'eau (1 litre)	2	2
Chasse d'eau (10 litres)	5	50
Douche (50 litres)	1	50
Bain (150 litres)	0	0
Total		**102**

Une fois que les élèves ont pu acquérir les connaissances de base et se familiariser avec la thématique des poissons migrateurs, une série de **6 jeux de plateaux** est proposée dans le kit.

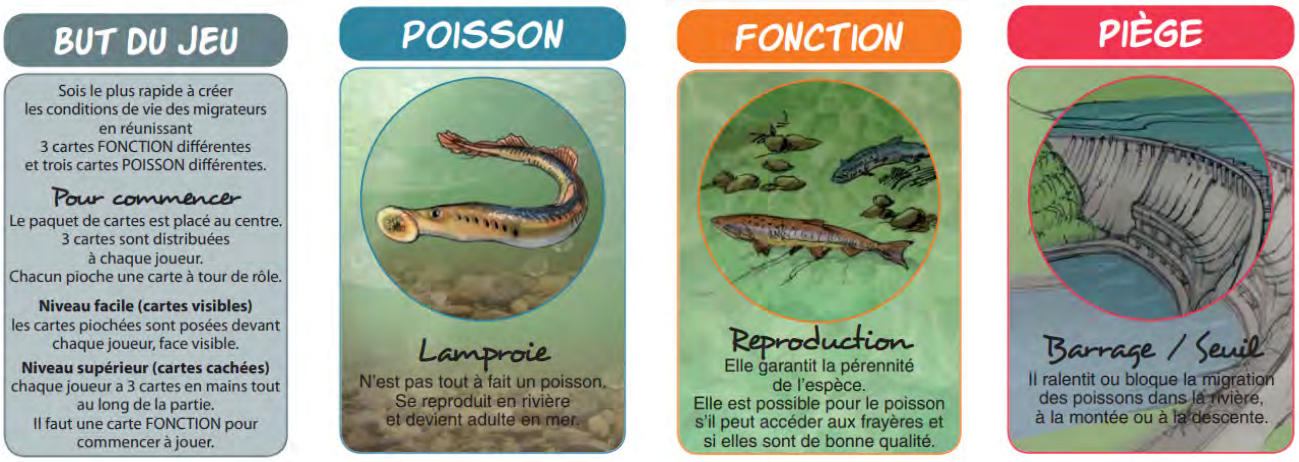

Le premier d'entre eux est le **jeu de cartes**. Jouable de 2 à 4 joueurs, le but est d'être le plus rapide à recréer les conditions de vie des migrateurs en réunissant trois cartes "**poisson**" et "**fonction**" différentes tout en prenant garde d'éviter les "**pièges"**. Les joueurs sont ainsi directement confrontés aux enjeux et menaces rencontrés par les poissons migrateurs.

Parmi la multitude de jeux de cartes, puzzles et jeux de plateaux développés par LOGRAMI, le **jeu de Loire,** dérivé du célèbre jeu de l'Oie, consiste à incarner un poisson migrateur dans sa quête d'accès aux frayères. Doté d'une parfaite fidélité avec le territoire, les pièges placés sur le plateau comme les barrages, bouchons vaseux et pêcheries correspondent à l'emplacement réel des menaces sur le cours d'eau. La probabilité de gagner est donc liée à la **vérité du parcours migratoire**.

En étant à la fois ludique, aisément accessible et pédagogique, ce type de support permet de distiller une **culture environnementale** au jeune public : "*Ce sont des jeux fait-maisons que j'ai développé moi-même parce que je me suis dit qu'il fallait qu'il soit ancré biologiquement et géographiquement. Donc on a fait un développement papier avec une boîte de production et une possibilité de téléchargement en ligne. Ça a un succès dingue. Ça marche au-delà de ce que je pouvais penser. Et les statistiques de visite du site nous montre aussi que ce sont des documents qui sont hyper téléchargés. Donc voilà gros succès sur les jeux de société. Et je pense qu'il n'y a que nous qui étions capable de produire un tel outil.*" (Directrice de LOGRAMI).

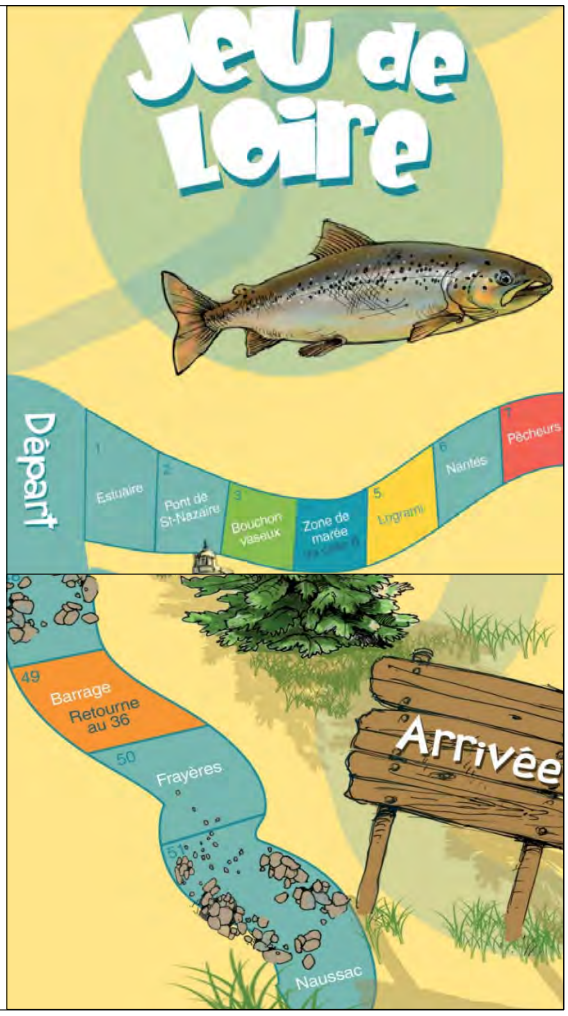

Figure 62 : Encadré n°6 – Jeux de plateaux (LOGRAMI), Marie (2022)

Ces outils innovants sont donc révélateurs d'une véritable volonté de rendre la thématique des poissons migrateurs accessible à tous. Intéressons-nous désormais au cas de SEINORMIGR, qui est la seule association à avoir développé un **magazine papier**.

Encadré n°7 – Magazine (SEINORMIGR)

Complémentaire aux plaquettes et lettres d'actualités, **SEINORMAG** permet d'enrichir le partage de connaissance sur les poissons migrateurs en proposant un contenu **fourni** et **spécialisé** sur une thématique précise à chaque numéro : "*Nous espérons, par le biais de ce premier support de communication, aborder avec pédagogie, dans un langage simple, accessible à tous, et le plus illustré possible, la réalité sur la situation des nombreuses espèces amphihalines existantes sur les bassins de la Seine, de la Normandie et du Nord.*" (Président de l'association, SEINORMAG n°1 – Les migrations en Seine). Ici, c'est donc un large public qui est ciblé.

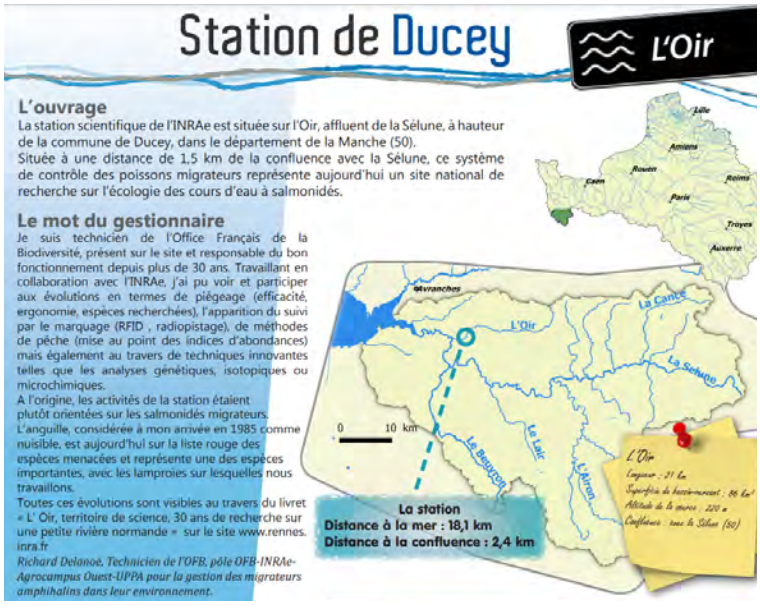

Station de Ducey

L'Oir

L'ouvrage

La station scientifique de l'INRAe est située sur l'Oir, affluent de la Sélune, à hauteur de la commune de Ducey, dans le département de la Manche (50).
Située à une distance de 1,5 km de la confluence avec la Sélune, ce système de contrôle des poissons migrateurs représente aujourd'hui un site national de recherche sur l'écologie des cours d'eau à salmonidés.

Le mot du gestionnaire

Je suis technicien de l'Office Français de la Biodiversité, présent sur le site et responsable du bon fonctionnement depuis plus de 30 ans. Travaillant en collaboration avec l'INRAe, j'ai pu voir et participer aux évolutions en termes de piégeage (efficacité, ergonomie, espèces recherchées), l'apparition du suivi par le marquage (RFID , radiopistage), de méthodes de pêche (mise au point des indices d'abondances) mais également au travers de techniques innovantes telles que les analyses génétiques, isotopiques ou microchimiques.
A l'origine, les activités de la station étaient plutôt orientées sur les salmonidés migrateurs. L'anguille, considérée à mon arrivée en 1985 comme nuisible, est aujourd'hui sur la liste rouge des espèces menacées et représente une des espèces importantes, avec les lamproies sur lesquelles nous travaillons.
Toutes ces évolutions sont visibles au travers du livret « L' Oir, territoire de science, 30 ans de recherche sur une petite rivière normande » sur le site www.rennes.inra.fr
Richard Delanoë, Technicien de l'OFB, pôle OFB-INRAe-Agrocampus Ouest-UPPA pour la gestion des migrateurs amphihalins dans leur environnement.

Dans le dernier numéro de SEINORMAG, daté de 2021, SEINORMIGR met l'accent sur les **stations de contrôle des migrations.** Avec ses 23 pages, ce document étoffé permet aux novices de comprendre l'historique et le fonctionnement des stations de contrôle du bassin Seine-Normandie. En parallèle, chaque page du magazine comporte un focus sur une station en particulier. En alliant les informations sur le contexte historique, cartographie des sites, bilans de remontées, détails techniques et entretiens avec les gestionnaires d'ouvrages, SEINORMAG constitue une généreuse source d'informations.

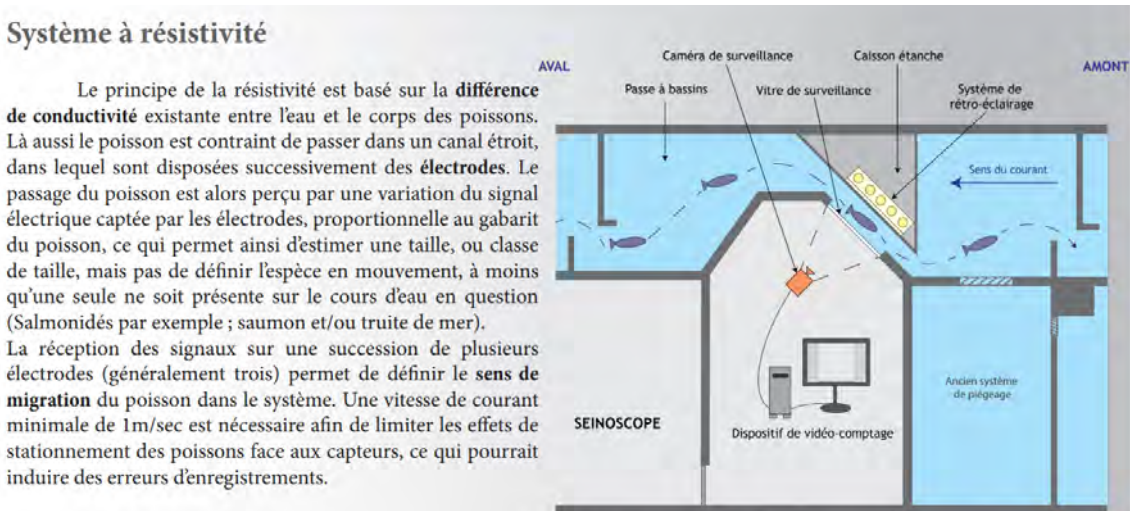

Système à résistivité

Le principe de la résistivité est basé sur la **différence de conductivité** existante entre l'eau et le corps des poissons. Là aussi le poisson est contraint de passer dans un canal étroit, dans lequel sont disposées successivement des **électrodes**. Le passage du poisson est alors perçu par une variation du signal électrique captée par les électrodes, proportionnelle au gabarit du poisson, ce qui permet ainsi d'estimer une taille, ou classe de taille, mais pas de définir l'espèce en mouvement, à moins qu'une seule ne soit présente sur le cours d'eau en question (Salmonidés par exemple ; saumon et/ou truite de mer).
La réception des signaux sur une succession de plusieurs électrodes (généralement trois) permet de définir le **sens de migration** du poisson dans le système. Une vitesse de courant minimale de 1m/sec est nécessaire afin de limiter les effets de stationnement des poissons face aux capteurs, ce qui pourrait induire des erreurs d'enregistrements.

Figure 63 : Encadré n°7 – Magazine (SEINORMIGR), Marie (2022)

Enfin, toutes les associations, sans exception, ont confirmé faire usage d'**expositions itinérantes**. Constituées d'**affiches** et de **bannières déroulantes** de plus d'un mètre de hauteur, ces outils permettent d'affirmer la présence de l'association dans l'espace et de fournir des supports synthétiques et lisibles spécialement conçus pour le grand public. Chaque jeu de bannière est ainsi focalisé sur une thématique précise, passant du cycle de vie des espèces aux obstacles à la continuité écologique :
"*On a de quoi faire des manifestations pour le grand public ou pour les connaisseurs, là on a une exposition itinérante avec tout un jeu de roll-up. Donc actuellement on a une dizaine d'affiches qui présentent un peu toutes les espèces, les habitats, l'association et différentes thématiques.*" (Chargé d'études et communication à SEINORMIGR, 2022). Les expositions itinérantes permettent ainsi de faire le lien entre la production de supports papier et la prise de contact avec le public lors d'événements spécialisés. "*En fait ce que l'on a effectivement vu c'est que sur l'aspect communication, on est très déficitaire en France, on est mauvais. Donc on a développé pas mal d'outils depuis quelques années, notamment une exposition itinérante. Pour vous donner des statistiques parce que ça me semble intéressant, on l'a pour l'instant déployée dans 62 villes. Voilà donc c'est quelque chose qui marche bien.*" (Directrice de LOGRAMI, 2022).

4.4) Analyse et comparaison de la communication événementielle

Afin de mettre en valeur les supports évoqués précédemment, les associations sont toutes impliquées dans la participation à différents types d'**événements**. Les modes de communication privilégiés sont ici révélateurs du public ciblé par les structures.

4.4.1) Entre journées techniques et salons grand public

Avant toute chose, il est important de distinguer la participation à des événements en interne de ceux organisés pour la venue du grand public. En effet, afin d'uniformiser les résultats et méthodes de suivi à l'échelle nationale, les sept associations de défense des poissons migrateurs sont toutes intégrées dans un groupe de travail commun. De plus, ces dernières participent à des **journées techniques** sur des thématiques inhérentes à leur bassin hydrographique. "*Alors en fait pour le GRISAM (Groupe d'Intérêt Scientifique sur les Poissons Amphihalins) à chaque fois il y a une structure qui héberge, donc la c'était nous, et évidemment sur notre bassin on traite essentiellement du cas de l'anguille. On est secondé par une espèce de comité, il y a des gens d'autres assos migrateurs, notamment des gens de MIGADO "* (Chargé d'études et communication à SEINORMIGR, 2022).

Certains de ces événements sont donc directement porté par les associations : "*Depuis 2009 on a mis en place les Journées Poissons Migrateurs Rhône, ça a lieu tous les 2 ans… En fait c'est vraiment des événements dédiés aux gestionnaires, bureaux d'études, recherches, enfin c'est vraiment dans une idée de partage des connaissances"* (Chargée de communication à MRM, 2022). Ces journées, marquées par la venue de gestionnaires et porteurs de projets, sont rythmées par la mise en place de colloques, conférences et tables rondes dédiées au traitement de **questions d'ordre scientifique**.

En parallèle, les associations participent régulièrement à des **salons régionaux ou locaux** spécialement conçus pour la sensibilisation du grand public. C'est notamment le cas de LOGRAMI avec le festival Nature et Culture de Massiac, ou encore de MIGRADOUR lors de la coupe du monde annuelle de kayak : "*Ponctuellement on participe à des événements locaux, donc par exemple chez nous il y a la coupe du Monde de kayak qui vient chaque année, on a eux un stand l'année dernière, on en aura encore un cette année… Donc on va présenter nos supports et faire faire des maquettes 3D sur-mesure pour expliquer la biologie des poissons... Enfin voilà il y a des choses comme ça auxquels on peut être amené à participer, mais ça reste très ponctuel. On fait pas la tournée de tous les trucs possibles, c'est si on est invités et si on est dispos"* (Directeur de MIGRADOUR, 2022). Ces événements sont alors l'occasion pour les associations de mettre à profit leurs multiples supports de communication

Encadré n°8 – Exposition (SEINORMIGR)

Lors de l'Armada de Rouen de 2019, SEINORMIGR a eu l'occasion d'installer un stand comportant divers supports et ateliers selon les préférences des visiteurs. Le stand comprenait évidemment l'incontournable **exposition itinérante** composée de bannières présentant les cycles de vie des espèces du bassin Seine-Normandie, des **maquettes** de poissons, un **aquarium** permettant d'observer des civelles, des **jeux** questions-réponses, des **posters**, un **atelier** sur la scalimétrie, la présentation du **matériel** de suivi ainsi que la diffusion de **films** pédagogiques.

En proposant une large diversité de supports de communication, le stand de SEINORMIGR a enregistré le passage de plus de **3000 visiteurs** sur l'événement, soit la résultante d'une campagne de communication très efficace.

Figure 64 : Encadré n°8 – Exposition (SEINORMIGR), Marie (2022)

Hormis la participation à des événements locaux spécifiques, les sept associations participent à chaque édition du **World Fish Migration Day**, à savoir la journée mondiale pour la défense des poissons migrateurs. À l'occasion de cet événement ayant lieu tous les 2 ans, les associations organisent des salons, des expositions et des animations ayant pour objectif la mise en lumière les poissons migrateurs aux yeux du grand public. Le World Fish Migration Day est par ailleurs l'occasion de mettre en valeur les passes à poissons, véritables artefacts de la notion de **continuité écologique** prônée par cet événement d'ampleur mondiale.

4.4.2) Les visites d'infrastructures comme outils de sensibilisation privilégiés

Si les salons et expositions sont adaptés à la communication auprès d'un public dense, les **visites de passe à poissons** permettent à des groupes restreints de s'immerger dans le parcours des grands migrateurs. Les particularités géographiques du bassin, l'état des passes, ou encore la nature des gestionnaires d'ouvrages, impliquent cependant une utilisation disparate de cet outil. "*Ça nous arrive de faire des visites de façon ponctuelle, mais on n'a pas de site qui soit vraiment adapté comme peuvent l'être Vichy, Bazacle, ou Gambsheim… Car on est quand même sur des sites industriels, donc c'est pas adapté, on n'a pas d'escalier pour descendre à la vitre, enfin c'est toujours un peu galère ouais donc on le fait peu."* (Directeur de MIGRADOUR, 2022).

Figure 65 : Cartographie des visites de passes à poissons organisées par les associations , Marie (2022)

En effet, nous constatons naturellement que les associations effectuant le suivi de la majorité des passes à poissons de leur bassin sont également celles qui sont le plus propice à y organiser des visites. Ici, ce sont donc Saumon-Rhin, LOGRAMI et MIGADO qui se démarquent par leur grande implication dans l'organisation de visites : "*Alors nous on intervient beaucoup à Gambsheim… Après on s'assure aussi que les autres passes à poissons soient efficaces et en bon état… On fait d'ailleurs des animations pour la fête de la Nature ou pour le World Fish Migration Day, donc pour ces journées on collabore avec l'association Passage 309 et l'AAPPMA pour faire visiter Gambsheim*" (Animateur et chargé de développement à Saumon-Rhin, 2022).

C'est ainsi que le 15 juin 2022, j'ai pu me rendre à la passe à poissons de **Gambsheim**, à proximité de Strasbourg, afin de participer à l'atelier mené par l'animateur de Saumon-Rhin. La visite guidée, étendue sur 2h, a donc permis de traiter une multitude de thématiques.

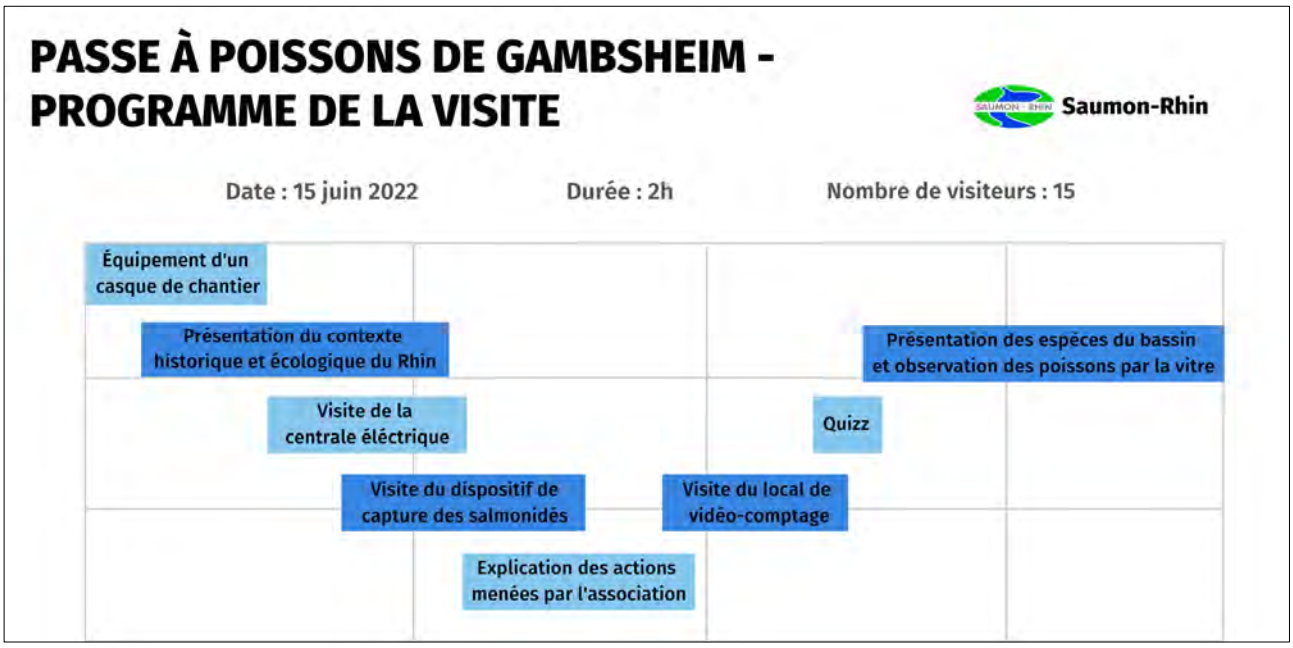

Figure 66 : Programme de visite de la passe à poisson de Gambsheim, Marie (2022)

Au fil de l'animation, un focus spécifique a été fait sur le **saumon**, qui demeure l'espèce totem de l'association, comme nous l'atteste son nom. Par ailleurs, l'animateur a également pris soin de sensibiliser le public aux diverses menaces pesant sur les poissons migrateurs, particulièrement en mentionnant l'accident catastrophique de Schweizerhalle ayant mené à une chute de biodiversité dans le fleuve dans la décennie 1980.

Au cours de mes entretiens, j'ai d'ailleurs consacré une question à la sensibilisation aux différentes menaces pesant sur les poissons migrateurs, l'idée étant de savoir si ces dernières étaient **hiérarchisables** afin de faire ressortir les grandes tendances. Les réponses à cette question ont été unanimes.
En effet, toutes les associations m'ont confirmé qu'il était aujourd'hui impossible de classifier les menaces, tant les paramètres à prendre en compte sont variés : "*Ça non c'est trop compliqué, déjà ça va être variable d'une espèce à l'autre, par exemple pour l'anguille il est impossible d'avoir la certitude que par exemple la pêche cause plus de mortalité que les turbines, que la prédation aviaire etc... tout est relié. En fait comme il y a certains trucs un peu insidieux comme la dégradation des milieux ou la pollution de l'eau ça devient impossible de clairement quantifier l'impact de chaque menace et je préfère ne pas me lancer dans des approximations… Puis il y a une grosse inconnue qui est là depuis toujours, c'est ce qui se passe en mer en fait."* (Chargé d'études et communication à SEINORMIGR, 2022).

Certaines d'entre elles, comme Bretagne Grands Migrateurs, m'ont même confirmé qu'il était **risqué** de se lancer dans une telle classification : "*En fait le problème c'est qu'on connaît mal le pourcentage de chaque facteur, ça on n'est pas en mesure de le faire pour le moment, et il ne faut pas le faire en fait, c'est dangereux, ça n'a pas trop de sens… Tout est interrelié finalement, puis sur certaines espèces ça peut être un facteur plus qu'un autre… Donc voilà c'est très variable en fait, c'est très compliqué de répondre à cette question."* (Directrice de Bretagne Grands Migrateurs, 2022).

Les réponses récoltées sont donc révélatrices d'une volonté de prise en compte des milieux aquatiques dans leur **globalité**, pas par le simple prisme des cours d'eau, mais bien par la remise en contexte des relations **mer/rivières** caractéristiques du mode de vie des poissons migrateurs. À ce titre, les mots-clés « enfants » et « scolaires » tendent à prouver que, pour une grande partie des associations, une communication efficace passe avant tout par la sensibilisation des plus jeunes.

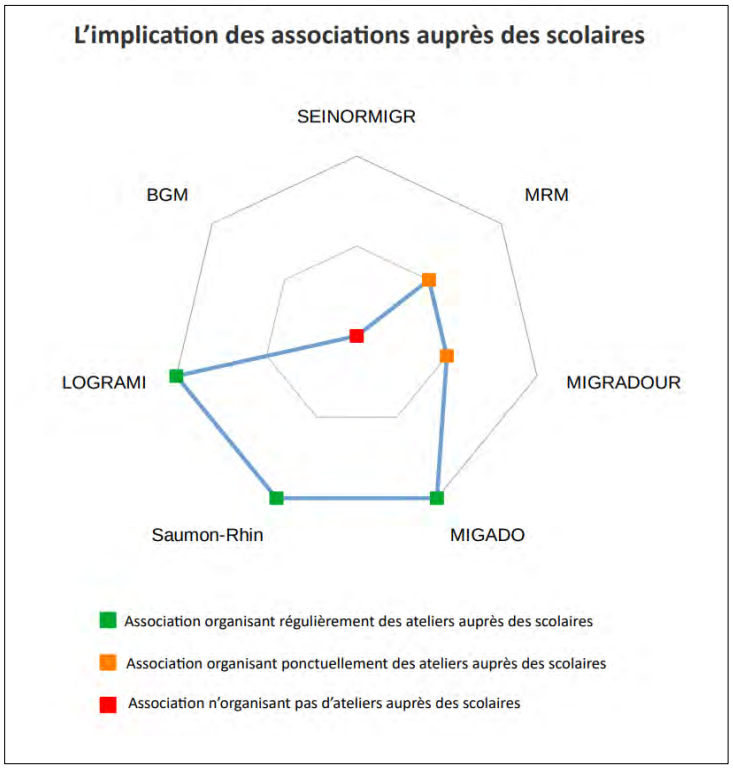

Figure 67 : Diagramme d'implication des associations auprès des scolaires, Marie (2022)

Les associations les plus impliquées dans les animations auprès des scolaires demeurent alors LOGRAMI, MIGADO ou encore Saumon-Rhin, qui en a d'ailleurs fait l'une de ses **spécialités** en y consacrant un onglet sur son site Internet.

Encadré n°9 – Atelier scolaire (Saumon-Rhin)

Depuis 1998, l'association du nord-est propose un atelier pour les classes d'élèves de la maternelle au collège. Ayant pour objectif la sensibilisation au cycle du **saumon**, l'animation aborde des thématiques variées comme la biologie de l'espèce, la migration, l'impact de l'Homme sur l'écosystème, la notion de préservation des milieux aquatiques ainsi que les éco-gestes à adopter au quotidien. Les professeurs peuvent inscrire leur classe en remplissant le formulaire disponible sur le site de Saumon-Rhin.

L'animation est ainsi scindée en **quatre phases** distinctes et progressives :

- **Consultation** d'un diaporama interactif explicatif des caractéristiques biologiques du saumon.
- **Installation** d'un aquarium en salle de classe et géré par les élèves pendant 3 semaines.
- **Introduction** des alevins dans la rivière la plus proche, chaque élève baptise son saumon.
- **Visite** de la passe à poissons de Gambsheim afin d'observer des poissons adultes en migration.

Fonctionnelle depuis 2006, la passe à poisson de Gambsheim dispose d'une vaste salle pouvant accueillir plusieurs dizaines de visiteurs. Géré par la structure "Passage 309", le local comporte des **panneaux d'exposition,** des **maquettes** de poissons taille réelle, des **jeux** pour les plus jeunes, un **bassin tactile**, deux **aquariums**, ainsi que **3 baies vitrées** donnant directement sur la passe. Ainsi, l'association Saumon-Rhin utilise le site pour y effectuer des animations de sensibilisation.
En permettant d'observer les poissons dans leur parcours migratoire, Gambsheim, l'une des plus grandes passes à poissons d'Europe, constitue sans aucun doute **l'un des outils de sensibilisation les plus efficaces présentés jusqu'à maintenant.**

"Ç*a fait maintenant plus de 20 ans qu'on est investis en terme de sensibilisation à l'environnement, et en fait ce qui est arrivé par exemple en octobre c'est qu'il y a une enseignante qui se rappelait que Saumon-Rhin était intervenu dans sa classe quand elle était petite, et du coup elle nous a contacté pour refaire la même animation avec ses propres élèves*" (Animateur à Saumon-Rhin, 2022).

Ce type d'animation qui participe à la reconnaissance de l'association à l'échelle de sa région constitue l'un des fers de lance de Saumon-Rhin.

Figure 68 : Encadré n°9 – Atelier scolaire (Saumon-Rhin), Marie (2022)

Pour revenir au bassin Seine-Normandie, la mise en place d'ateliers scolaires n'est au contraire pas l'axe de sensibilisation priorisé par SEINORMIGR : "*Alors non on ne fait pas d'ateliers scolaires… Enfin on en a un de prévu là en automne mais c'est quelque chose qui est assez nouveau pour nous, donc hormis ça on en a jamais fait. Et il faut aussi ajouter que c'est surtout car on a été sollicité par une école, mais c'est vrai que nous activement on va pas démarcher les écoles."* (Chargé d'études et communication à SEINORMIGR, 2022).

Par ailleurs, MIGADO se démarque particulièrement des autres structures par l'organisation d'**animation de programmes d'éducation à l'environnement**, en plus des visites de passes à poissons qui constitue l'un de ses outils de communication clé.

Encadré n°10 – Visite d'infrastructure (MIGADO)

Grâce aux grands moyens techniques et financiers dont dispose MIGADO, l'association peut se permettre de mener une politique de sensibilisation de grande ampleur directement sur le terrain en faisant visiter les infrastructures nécessaires à l'**alevinage** des poissons.

Localisée en pleine nature, la **pisciculture de Castels** constitue un site de choix pour l'accueil du public. Cette pisciculture spécialisée dans la sauvegarde du saumon Atlantique reçoit ainsi régulièrement des élèves venus relâcher les alevins qu'ils ont élevés en classe (même type d'animation que Saumon-Rhin). En parallèle, les élèves peuvent venir observer les bacs d'élevage contenant des milliers de saumons juvéniles destinés au repeuplement des rivières.

Par ailleurs, les nombreux **panneaux informatifs** présents sur le site ainsi que les animations organisées par le personnel de MIGADO permettent de plonger le public dans la réalité de la pisciculture le temps d'une matinée.

En raison de son importante implication dans les programmes de pisciculture, MIGADO participe donc activement à la sensibilisation des scolaires en leur enseignant le cycle de vie du saumon ainsi que le rôle fondamental de l'alevinage pour la **restauration** des populations de poissons migrateurs.

Cette animation fait donc le lien entre les actions techniques menées par MIGADO et sa politique de communication ambitieuse.

Figure 69 : Encadré n°10 – Visite d'infrastructure (MIGADO) , Marie (2022)

En complément des médias papiers classiques, des outils numériques, et de la participation à des événements, l'utilisation de **médias traditionnels** comme la télévision ou la radio constituent également des supports particulièrement utiles dans une dynamique de sensibilisation du grand public.
À cet égard, chacune des associations est ponctuellement invitée dans des émissions de radios régionales ou a droit à des publications dans des journaux locaux. Certaines d'entre elles ont par ailleurs l'opportunité de passer à la télévision : "*On a notre site Internet, les réseaux sociaux, puis après en fonction des événements on a les radios, les journaux… On a intégré quelques documentaires, notamment avec Hugo Clément...On passe souvent dans Échappées belles aussi."* (Technicien polyvalent à MIGADO, 2022). Ces supports, qui ne sont pas directement gérés par les associations mais bien par des acteurs extérieurs, permettent ainsi d'aborder des thématiques très généralistes pour un public qui ignore souvent l'existence même de poissons migrateurs en France.

Naturellement, les supports et thématiques de sensibilisation privilégiés par les associations induisent le développement d'un type de public en particulier. De fait, lors des entretiens, chacune des associations a affirmé adapté son discours en fonction du public concerné. En effet, le grand public aura essentiellement tendance à attendre des informations généralistes sur le cycle biologique des espèces, tandis que les pêcheurs ou les scientifiques qui maîtrisent déjà ces notions vont plutôt s'intéresser à l'évolution des stocks et à l'efficacité des politiques de restauration mises en place.

Pour terminer, nous constatons donc qu'au-delà d'une base de supports de communication commune, chacune des associations parvient à mettre en valeur ses actions de terrain par l'utilisation d'outils de sensibilisation variés, ces derniers étant déterminés par les moyens disponibles ainsi que selon le type de public à atteindre. Selon les typologies issues de l'analyse de leur fonctionnement ainsi que de leurs supports de communication, il devient dès lors possible de dresser un tableau final de l'**identité** de chaque association.

Signification des typologies

Date de création : A = association pionnière; B = association issue du décret amphihalin; C = association tardive

Linéaire de cours d'eau : A = plus de 100 000km; B = de 50 000 à 100 000km; C = de 0 à 50 000km

Équipe technique : A = masse salariale fortement supérieure à la distance du linéaire de cours d'eau; B = masse salariale fortement corrélée à la distance du linéaire de cours d'eau; C = masse salariale fortement inférieure à la distance du linéaire de cours d'eau

Nombre d'antennes: A = plus de 2; B = 2; C = 1

Espèces présentes : A = 8; B = 7; C = moins de 7

Nature des partenaires : A = sur-représentation du mécénat; B = sur-représentation des établissements publics à caractère environnementaux; C = sur-représentation des fédérations de pêche

Échelle des partenaires : A = sur-représentation des partenaires à échelle européenne; B = sur-représentation des partenaires à échelle locale ou nationale; C = sur-représentation des partenaires à échelle départementale

Nombre de pêcheurs présents sur le bassin : A = plus de 200 000; B = entre 100 000 et 200 000; C = moins de 100 000

Compétences : A = 8/8; B = 6/8; C = 3/8

Suivi des stations de comptage : A = suivi de toutes les stations du bassin; B = suivi de certaines stations du bassin; C = pas de suivi de stations

Repeuplement piscicole : A = repeuplement piscicole + alevinage; B = repeuplement piscicole; C = pas de repeuplement piscicole

Public cible : A = surreprésentation d'une communication adressée aux pêcheurs; B = surreprésentation d'une communication adressée aux enfants

Site Internet : A = site Internet avec 0 ou 1 outil manquant; B = site Internet avec 2 outils manquants; C = site Internet avec 3 outils manquants

Espèce la plus médiatisée: A = saumon atlantique; B = anguille européenne; C = alose

Facebook : A = plus de 1000 abonnés; B = moins de 1000 abonnés

YouTube: A = thématiques variées; B = rediffusion de colloques essentiellement

Visites passe à poissons : A = visites régulières; B = visites ponctuelles; C = aucune visite

Ateliers scolaires : A = ateliers réguliers; B = ateliers ponctuels; C = aucun atelier

Supports papier : A = plus de 6 supports sur 8; B = entre 3 et 5 supports sur 8; C = moins de 3 supports sur 8

TABLEAU DE TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS SELON LEUR FONCTIONNEMENT ET LEURS SUPPORTS DE COMMUNICATION

	SEINORMIGR	BGM	LOGRAMI	SAUMON-RHIN	MIGADO	MIGRADOUR	MRM
DATE DE CREATION	C	B	A	B	A	B	B
LINÉAIRE DE COURS D'EAU	B	B	C	C	B	C	A
ÉQUIPE TECHNIQUE	B	C	B	B	A	B	C
NOMBRE D'ANTENNES	B	C	A	C	A	C	C
ESPÈCES PRÉSENTES	B	B	B	C	A	B	C
NATURE DES PARTENAIRES	C	B	C	B	A	B	C
ÉCHELLE DES PARTENAIRES	C	B	C	A	A	B	C
NOMBRE DE PÊCHEURS PRÉSENTS SUR LE BASSIN	B	C	A	C	B	C	A
COMPÉTENCES	B	C	B	B	A	B	B
SUIVI DES STATIONS DE COMPTAGE	B	C	A	A	A	A	B
REPEUPLEMENT PISCICOLE	B	C	C	B	A	B	C
PUBLIC CIBLE	A	A	B	B	A	A	A
SITE INTERNET	C	A	A	C	B	C	C
ESPÈCE LA PLUS MÉDIATISÉE	B	A	A	A	A	A	C
FACEBOOK	B	B	B	B	A	A	A
YOUTUBE	A	B	A	A	A	A	B
VISITES PASSE A POISSONS	B	C	A	A	A	B	B
ATELIERS SCOLAIRES	C	C	A	A	A	B	B
SUPPORTS PAPIERS	B	B	A	C	B	C	B
Profil :	B	C	A	B	A	B	C

Figure 70 : Tableau de typologie des associations selon leur fonctionnement et leurs supports de communication , Marie (2022)

Profil A :

MIGADO et **LOGRAMI** se distinguent comme des associations ayant une majorité de typologies de type A. Comme évoqué tout au long du rapport, ces deux structures sont les premières à avoir été créées ainsi que les pionnières dans leur domaine respectif. MIGADO se distingue comme l'association la mieux dotée en moyens disponibles et actions de terrain mises en place. LOGRAMI se démarque quant à elle comme l'association la plus investie sur le volet communication grâce à une diversité d'outils de sensibilisation tous plus originaux les uns que les autres. C'est donc tout naturellement que les parties 3 et 4 de mon rapport ont particulièrement mis la lumière sur ces deux structures. Nous pouvons ainsi affirmer que MIGADO et LOGRAMI se placent dans la catégorie des associations au **profil avant-gardiste** et dotées de **moyens techniques et de sensibilisations conséquents**.

Profil C :

Bretagne Grands Migrateurs et **MRM** se distinguent comme des associations ayant une majorité de typologies de type C. Les deux structures sont caractérisées une masse salariale proportionnellement faible en comparaison de l'important réseau hydrographique dont elles sont en charge. Leur panel de compétence est également moindre en comparaison aux autres structures, particulièrement pour Bretagne Grands Migrateurs qui n'effectue pas de suivi sur le terrain, ou encore MRM qui ne comporte que trois espèces de poissons grands migrateurs sur un bassin disposant de peu de stations de contrôle. Les deux associations se distinguent toutefois par une bonne diversité d'outils de communication, particulièrement leurs outils papiers ainsi que leurs chaînes YouTube permettant de rediffuser les extraits de colloques. Nous pouvons ainsi affirmer que Bretagne Grands Migrateurs et MRM se placent dans la catégorie des associations au **profil déficitaire sur la diversité des aspects techniques et modes d'actions**, bien que leurs **outils de sensibilisation soient importants**.

Profil B :

SEINORMIGR, **Saumon-Rhin** et **MIGRADOUR** se distinguent quant à elle comme des associations ayant une majorité de typologies de type B. Ces trois structures ont pour particularité d'être relativement investies sur les deux thématiques majeures que sont les modes d'actions et la communication.
Toutefois, les similitudes entre les associations sont ici plus disparates. À titre d'exemple, Saumon-Rhin excelle dans la sensibilisation envers les scolaires tandis que SEINORMIGR est pour le moment peu engagée sur ce type de public. Cependant, ces trois structures peuvent trouver leur place dans la catégorie des associations au profil **polyvalent**.

Conclusion

À l'avant garde d'une prise de conscience écologique mondiale dans les années 1970, les associations de protection de la nature ont désormais un rôle considérable à jouer sur la balance politique décision-nnelle des États. Si les oiseaux et grands mammifères terrestres ont été les premiers à bénéficier d'une relative protection, la **piscifaune**, moins perceptible dans le paysage, a quant à elle longuement été négligée. Les seuils et moulins hydrauliques du Moyen-Âge, rendant déjà la tâche complexe aux migrateurs, ont peu à peu laissé place aux barrages et à la pollution chimique des eaux, signature d'une époque contemporaine régit par la modernisation agricole et l'industrialisation massive. En parallèle, le comblement des frayères, la surpêche, l'introduction d'espèces invasives telle que le silure glane ainsi que l'augmentation ininterrompue des températures sont autant de menaces venues mettre à mal l'accomplissement du cycle de vie des huit espèces de poissons grands migrateurs présentes en France.

Ce sont donc les **pêcheurs** qui ont été les premiers à observer le déclin progressif de l'état des rivières. Parcourant ces linéaires au quotidien et dépendant de la ressource piscicole pour assurer leur loisir, ces derniers se sont vu endossé le rôle de sentinelles des cours d'eau. Se structurant en fédérations, clubs et associations, tels que le Fishing Club de France (1908) et ANPER-TOS (1958) pour les plus notables, les pêcheurs ont alors appris à mener des actions concrètes pour la préservation des rivières et de leur biodiversité, les opérations de repeuplement et les poursuites judiciaires contre les pollueurs n'étant que des exemples d'actions parmi tant d'autres. Cette mobilisation a fini par faire écho jusqu'aux couches supérieures de l'État avec la création d'un **cortège réglementaire** de plus en plus favorable à la protection des milieux aquatiques. Prenons l'exemple de la création du Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement en 1971, des Lois sur l'Eau de 1964/1992, de la loi LEMA de 2006, ou encore de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000 mettant la lumière sur la notion de continuité écologique indispensable au transit des poissons migrateurs.

En mettant en place des plans de gestion à l'échelle des grands bassins hydrographiques, le **décret amphihalin de 1994** marqua quant à lui un véritable tournant dans la défense des poissons migrateurs en France. Successivement négligée, puis reléguée aux clubs et fédérations de pêches, la question de la protection des poissons migrateurs est ainsi devenu **institutionnalisée** et couverte par une série de lois et décrets spécifiques. Inspirés par les actions de l'Atlantic Salmon Federation à l'étranger ou par l'association Loire Vivante en France, des structures spécialisées dans la protection des poissons migrateurs ont alors commencer à faire leur émergence dès le début des années 1990. Dans les faits, ce sont aujourd'hui sept associations qui coopèrent avec les fédérations de pêche pour garantir la protection des poissons migrateurs à l'échelle du territoire. Le financement de ces associations à hauteur de plus de 80 % par des services publics incarnant à merveille le processus d'institutionnalisation des problématiques environnementales.

Au cours de ce travail, nous avons premièrement pu constater que l'historique des associations était issu d'un socle réglementaire commun. Cependant, il existe pourtant des écarts chronologiques entre la création des associations pionnières dès 1989 et l'émergence d'associations plus tardives, à l'image de Migrateurs Artois-Picardie qui est pour le moment toujours inactive. L'étude de l'historique des associations a ainsi permis de faire émerger une **disparité nord/sud** essentiellement explicable par une prise en compte des enjeux liées à la pêche historiquement plus précoce dans le sud de la France.
Les pêcheurs jouent effectivement un rôle considérable au sein des structures, chacune d'entre elles étant constituée d'un comité présidé par un membre de fédération de pêche locale ou départementale.

L'un de mes premiers constats a été de remarquer l'interrelation étroite liant les équipes techniques des associations aux **comités de pêcheurs** les présidant, notamment si l'on se penche sur le cas de MIGRADOUR, dont le directeur de l'équipe technique est lui-même issu du monde de la pêche.
De plus, l'étude a également permis de démontrer qu'hormis quelques variations régionales, les associations perçoivent l'écrasante majorité de leurs financements par trois structures majeures : l'Agence de l'Eau, la FNPF ainsi que les collectivités territoriales. Proportionnels à la superficie du territoire d'action des associations, les moyens techniques et financiers mis à disposition impliquent

naturellement une disparité de pouvoir d'action entre les structures. De fait, bien que le mode d'action principal des associations soit le suivi de population, chacune d'entre elle est parvenue à développer des **compétences et modes d'actions singuliers** directement induits par des paramètres tels que les moyens techniques disponibles ou l'aire de répartition des poissons migrateurs.

Grande structure par excellence, **MIGADO** s'est ainsi tout au long de l'étude démarquée comme l'association disposant des plus grands moyens techniques et financiers, notamment en mettant à profit ses ressources afin de pleinement s'investir dans la pisciculture et la sauvegarde de l'esturgeon d'Europe. Au détriment des actions de terrain, Bretagne Grands Migrateurs a choisi de faire de la cartographie d'habitats l'une de ses actions phares, tandis que SEINORMIGR s'est par exemple spécialisée dans le réseau de suivi des populations d'anguilles. Adaptées aux particularités régionales et disposants d'une consultation à titre d'expert au sein des COGEPOMI de leur bassin hydrographique, les sept associations de défense des poissons migrateurs ont donc un rôle capital à jouer dans la préservation de la ressource piscicole. En effet, le réseau associatif français permet aujourd'hui de couvrir la quasi-totalité du territoire national selon un découpage géographique spécialement réfléchi pour une gestion optimale des cours d'eau et de la piscifaune qu'ils abritent.

En parallèle, l'analyse détaillée des différents supports de communication ainsi que la réalisation des entretiens m'a permis de constater que les associations composaient toutes avec une **base de supports similaire**. Ici, les outils incontournables sont clairement le site Internet, véritable centre névralgique permettant de centraliser toutes les informations, les bulletins d'activités, plutôt dédiés à une consultation par les gestionnaires, et les expositions itinérantes, quant à elle spécialement créées pour la sensibilisation du grand public. En s'investissant dans la production de supports web, papiers et événementielles, toutes les structures ont également pris le soin de développer des **outils singuliers** propres aux particularités de leur public cible.

À titre d'exemple, MIGRADOUR s'est distinguée par une très bonne valorisation des supports web, tandis que SEINORMIGR a fait le choix de privilégier la diversité d'outils papiers tels que les plaquettes d'informations, posters et magazines. Ici, c'est toutefois l'association LOGRAMI qui s'est démarquée par l'utilisation d'un panel d'outils extrêmement variés et innovants. Avec la publication d'unes série de reportages sur sa chaîne YouTube, la création d'une bande dessinée, de cahiers d'exercices et d'une multitude de jeux de plateaux inspirés du parcours migratoire des poissons amphihalins, **LOGRAMI** s'est imposer comme l'association la plus importante en termes de communication, particulièrement en mettant l'accent sur la sensibilisation des plus jeunes.

Concernant les thématiques de sensibilisation privilégiées, les résultats obtenus avec les nuages de mots issus de l'analyse détaillée des newsletters ont permis d'unanimement prouver que le **saumon atlantique** demeurait l'espèce obtenant le plus de récurrence dans les actions de terrains et politiques de communication. En effet, le rôle d'espèce parapluie endossé par le saumon lui confère le statut de mascotte indicatrice de la bonne continuité écologique des cours d'eau. A contrario, la lamproie s'est illustrée comme le poisson le moins médiatisé par les associations, un constat essentiellement explicable par le manque d'observations sur cette espèce.

Toutefois, les particularités des contextes régionaux liées aux aires de répartition des espèces et modes d'actions privilégiées par les associations se reflètent largement dans leurs moyens de communications. En effet, si les résultats ont permis de démontrer que **SEINORMIGR** orientait particulièrement sa communication sur l'**anguille** et le suivi de population, nous constatons que MRM mise par exemple sur l'alose, tandis que Saumon-Rhin s'attache à sensibiliser le jeune public à la thématique du saumon atlantique via l'organisation de visites de stations de contrôles et ateliers scolaires. Bien que le public élémentaire des associations soit les pêcheurs soucieux de l'état des effectifs de poissons dans leurs rivières, toutes les structures, et particulièrement Saumon-Rhin, ont fait le choix d'œuvrer à la sensibilisation du grand public via la mise en œuvre de supports généralistes, à l'image des fameuses expositions itinérantes. En plus de fournir des données brutes destinées aux gestionnaires, nous constatons alors que les associations ont pour volonté de s'impliquer dans l'éveil de la conscience

écologique pour le plus grand nombre. Lors des entretiens, l'insistance des associations pour traiter les menaces **mer/rivières** de façon interreliés est par ailleurs révélatrice d'une prise en compte des poissons migrateurs comme les artefacts d'un **système global.**

La stratégie menée par les sept structures étudiées paraît alors être l'interaction constante entre une acquisition de données nécessaire à la mise en place de politiques de gestion efficaces, couplée à la mise en place d'une myriade d'outils de communication permettant de mettre en lumière des êtres vivants longtemps éloignés du débat. Finalement, ma visite de la **passe à poissons de Gambsheim** constitue une preuve de l'implication concrète des associations dans ce processus pédagogique.

Cette étude a donc permis d'affirmer l'existence d'un **réseau associatif récent et structuré** à l'échelle des grands bassins hydrographiques français. Bien que les associations soient issues d'un terreau commun, des paramètres tels que l'ancienneté, le contexte géographique ainsi que les moyens techniques et financiers mis à disposition impliquent une disparité de pouvoir notable entre les structures. Ici, ce sont bien MIGADO et LOGRAMI qui se distinguent comme les associations **pionnières** avec la mobilisation de moyens d'actions et de communications conséquents. Bretagne Grands Migrateurs et MRM se démarquent quant à elle comme des associations comparativement plus **déficitaires sur l'aspect technique**. Enfin, SEINORMIGR, Saumon-Rhin et MIGRADOUR apparaissent comme des associations relativement **polyvalentes** sur les deux thématiques.
Finalement, la pluralité des modes d'actions et de stratégies de communication valorisées ne fait que refléter l'identité propre de chaque association. Des associations, qui, au-delà du partage de données avec les pêcheurs et gestionnaires scientifiques, s'imposent comme les **médiateurs privilégiés** de la sensibilisation à l'environnement des rivières auprès du grand public. Toutefois, et bien que des efforts notables soient menés, il apparaît clair que les poissons migrateurs demeurent pour le moment en bas de la hiérarchie des espèces médiatisées en restant dans l'ombre des mammifères marins comme l'orque et le béluga perdus en Seine lors de l'été 2022.

Enfin, il reste important de souligner la disponibilité des associations qui ont toutes accepté de se prêter au jeu de l'**entretien**, un choix de nouveau révélateur d'une volonté de participer au partage de la connaissance. Si aucune difficulté notable n'a été rencontrée quant à la prise de contact avec les structures, mon travail comporte toutefois certaines limites. En effet, et comme évoqué plus tôt dans le rapport, le parti-pris choisi a été de mener une **analyse comparative** sur toutes les associations. Ce choix, ainsi que la durée relativement restreinte du stage, m'ont alors empêché de mener une analyse approfondie de tous les supports de communication disponibles. Une immersion de plusieurs semaines dans les locaux des associations ainsi qu'une analyse détaillée des rapports techniques permettrait par exemple de quantifier les effectifs, taux de captures, de repeuplement et de retours pour chaque espèce sur chacun des bassins hydrographiques. Ce travail chronophage mais particulièrement pertinent pourrait ainsi faire l'objet d'une nouvelle thématique de stage complémentaire au travail présenté dans ce rapport.

Pour conclure, ce premier stage en milieu professionnel a été un événement très **formateur** à mes yeux. En plus d'accroître mon expérience dans l'étude des milieux aquatiques en général, ce dernier m'a offert l'opportunité de combattre ma timidité en menant des entretiens avec une série de professionnels.
La prise de contact, les recherches en amont, la préparation des questions, la gestion d'un rétroplanning, le respect des horaires, la synthèse des informations récoltées ainsi que l'adaptation aux imprévues sont autant de capacités acquises et mobilisables pour la suite de mon parcours. De plus, le fait de côtoyé des spécialistes des poissons migrateurs pendant près de 6 mois constitue une vraie plus-value m'ayant permis d'enrichir mon bagage de géographe en développant des connaissances inédites en biodiversité aquatique, ce qui était finalement l'objectif premier à mes yeux. En parallèle, cette thématique de stage à la croisée des chemins entre géographie environnementale, analyse socio-historique et traitement de la communication m'a alors permis de continuer de nourrir une **pluridisciplinarité** déjà développé lors du mémoire de Master 1. Enfin, la nature expérimentale du sujet, l'implication dans le projet CONSACRE via les réunions, ainsi que les échanges quotidiens avec d'autres stagiaires traitant de thématiques similaires aux miennes, ont fait de ce stage une expérience tout à fait **enrichissante** et **stimulante**, autant sur le plan professionnel que personnel. C'est alors avec de nouvelles compétences, et doté d'une plus grande assurance, que je m'apprête désormais à intégrer le monde du travail.

Bibliographie

Rapport de l'Agence Normandie de la Biodiversité et du Développement Durable, (2021), *Les indicateurs biodiversité de Normandie. État des populations des poissons migrateurs en Normandie*, 28 p.

ARNOULD M., MOREAU D. (2010), « Les contradictions des politiques publiques dans la gestion des espèces et milieux aquatiques, le cas des politiques « poissons migrateurs », *Sciences, Eaux & Territoires n°3*, p. 56-63.

ASPE C., JACQUE M. (2012), *Le militantisme écologique : de la contestation à la concertation.* Paris, Quae éditions, 280 p.

BARRAUD R., GERMAINE M-A. (2017), *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau : controverses et représentations.* Paris, Quae éditions, 240 p.

BARTHELEMY C., MENOZZI M-J., PELLEGRINI P. (2010), « Gestion concertée des poissons migrateurs et dynamiques socio-naturelles d'un dispositif, le comité de gestion des poissons migrateurs en Garonne et Seine », *Sciences, Eaux & Territoires n°3,* p. 126-131.

BELLIARD J., BESLAGIC S., BOUCAULT J., ZAHM A. (2021), « Établissement croissant d'espèces de poissons non indigènes dans le bassin de la Seine : aperçu des approches à moyen et à long terme », *Frontiers in Ecology and Evolution n°9*, 13 p.

BOULETREAU S., FAUVEL T., LAVENTURE M., DELACOUR R. (2020), « The giants' feast': predation of the large introduced European catfish on spawning migrating allis shads » *Aquatic Ecology n°55(8)*, p. 1-9.

Mémoire de BARTHELEMY J-B. (2020), *De SOS Loire Vivante à European River Network : Institutionnalisation et élargissement du périmètre d'action d'une association militante en faveur de la continuité écologique*, Université Paris-Nanterre, 141 p.

Rapport de BARTHELEMY C., MENOZZI M-J. (2010), *Développement d'outils pour une gestion durable des poissons migrateurs . Application à une espèce distribuée à l'échelle du bassin versant : la grande alose Alosa alosa*, LPED Aix-Marseille Université – Ecosema/Cemagref, 80 p.

BERNY N. (2019), *Défendre la cause de l'environnement. Une approche organisationnelle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 298 p.

COGEPOMI Adour et cours d'eau côtiers, (2021) *PLAGEPOMI bassin Adour et cours d'eau côtiers 2022-2027*, 157 p.

COGEPOMI Artois-Picardie, (2021), *PLAGEPOMI bassin Artois-Picardie 2022-2027*, 87 p.

COGEPOMI Bretagne et cours d'eau côtiers, (2017) *PLAGEPOMI bassin Bretagne et cours d'eau côtiers 2018-2023*, 84 p.

COGEPOMI Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre, (2021), *PLAGEPOMI Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre 2022-2027*, 189 p.

COGEPOMI Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise, (2021), *PLAGEPOMI bassin Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise 2022-2027*, 156 p.

COGEPOMI Rhin-Meuse, (2021), *PLAGEPOMI bassin Rhin-Meuse 2022-2027*, 227 p.

COGEPOMI Rhône-Méditerranée, (2021), *PLAGEPOMI bassin Rhône-Méditerranée 2022-2027*, 144 p.

COGEPOMI Seine-Normandie, (2021), *PLAGEPOMI bassin Seine-Normandie 2022-2027*, 160 p.

CORBIN A. (1995), *L'avènement des loisirs (1850-1960).* Paris, Champs Flammarion, 472 p.

COURTIN-NOMADE A. (2018), « *Comment concilier barrages et transport des sédiments ?* », Encyclopédie de l'Environnement, 8 p.

DANTO A. (2018), « La pêche à l'anguille. Regards croisés sur les mutations de pratiques de pêche d'une espèce vulnérable en Atlantique français et Baltique allemande », *Norois n° 246*, p. 75-92.

DEPRAZ S. (2011), « La protection de la nature est-elle durable ? Espaces naturels protégés et développement durable », Historiens et géographes - *Association des professeurs d'histoire et de géographie*, p. 109-122.

DRAPIER L., GERMAINE M-A., LESPEZ L. (2018) « Politique environnementale et territoire : le démantèlement des ouvrages hydrauliques en France à l'épreuve du modèle nord-américain », *Annales de Géographie n° 722*, p. 339-368.

DROUINEAU H., CARTER C., RAMBONILAZA M., BEAUFARON G., BOULEAU G., GASSIAT A ., LAMBERT P., LE FLOCH S., TETARD S., DE OLIVEIRA E. (2018), « River Continuity Restoration and Diadromous Fishes: Much More than an Ecological Issue », *Environnmental Management n°61*, p. 671-686.

DRUSCHKE CG., LUNDBERG E., DRAPIER L., HYCHKA KC. (2017), « Centring fish agency in coastal dam removal and river restoration », *Water Alternatives n°10(3)*, p. 724-743.

DUHEC A., DELORME M.-O., et HENAUT A. (2009), « La reconstitution des stocks d'anguilles : un problème qui dépasse une simple politique de quotas de pêche », *UPMC Science et Politiques Publiques* - Les dossiers, 18 p.

DUHEC A., HENAUT A., DELORME M-O, (2009), « La gestion des ressources d'anguilles : enjeu européen et problématiques locales », *Ingénieries n°59*, p. 119-130.

Mémoire de FAUCHET L. (2020), *Evaluation of the impact of Atlantic salmon ecological restoration in the Garonne-Dordogne basin thanks to DNA fingerprints*, Agrocampus Ouest Rennes, 63 p.

France 3 Nouvelle-Aquitaine, (2021), « *Trafic de civelles : démantèlement d'un trafic international par des enquêteurs de Bordeaux* », publié le 11/06/2021.

FREMION F., COURTIN-NOMADE A., BORDAS F. et LENAIN J-F. (2016), « Impact of sediments resuspension on metal solubilization and water quality during recurrent reservoir sluicing management », *Science of The Total Environment n°562(3)*, p. 201-215.

GERMAINE M-A., BARRAUD R. (2013), « Les rivières de l'ouest de la France sont-elles seulement des infrastructures naturelles ? Les modèles de gestion à l'épreuve de la directive-cadre sur l'eau », *Natures, Sciences, Sociétés n°21*, p. 373-384.

GERMAINE M-A., DE LA CROIX K., TEMPLE-BOYER E. (2021), « Restaurer n'est pas éduquer », *Éducation relative à l'environnement volume 16-2*, 22 pages.

GERMAINE M-H., THOMAS O. (2018), « La restauration de la continuité écologique des cours d'eau et la pêche de loisir : héritages, changements et enjeux », *Norois n°249*, p. 43-60.

GRAMAGLIA C. (2008), « Des poissons aux masses d'eau : Les usages militants du droit pour faire entendre la parole des êtres qui ne parlent pas », *Politix n°83*, p. 133-153.

GRAMAGLIA C. (2009), « Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une clause environnementale », *Revue d'anthropologie des connaissances volume 3 n°3*, p. 406-431.

GRAMAGLIA C., BOULEAU G., (2015), *« De la police de la pêche à celle de l'environnement : l'évolution d'une activité professionnelle dédiée à la surveillance des milieux aquatiques »*, *Octarès*, p.73-90.

GUILLERME A. (1990), « Le testament de la Seine », *Géocarrefour n°65-4*, p. 240-250.

HUET M. (1949), « Aperçu des relations entre la pente et les populations piscicoles des eaux courantes », *Revue Suisse d'Hydrologie n°11 (3/4)*, p. 332–351.

LEBEL D., DESFORGES D. (2009), « Les ONG de défense de l'environnement », *La Découverte - Regards croisés sur l'économie n°6*, p. 59-61.

Le Bien Public, (2014), « *Biodiversité - Un carnivore opportuniste dans nos rivières* », publié le 24/08/2014.

LE CALVEZ C. (2015), « Rétablir la libre circulation piscicole dans les vallées fluviales : mise en perspective des enjeux et des aménagements à partir du cas de l'Aulne », Norois n°237, p. 33-50.
LENDERS HJ., CHAMULEAU TP., HENDRIKS AJ., LAUWERIER RC., LEUVEN RS., VERBECK WC. (2016), « Historical rise of waterpower initiated the collapse of salmon stocks », *Scientific Reports n°6*, p. 1-9.

LE PICHON C., LESTEL L., COURSON E., MERG M-L., TALES E., BELLIARD J. (2020), « Historical Changes in the Ecological Connectivity of the Seine River for Fish: A Focus on Physical and Chemical Barriers Since the Mid-19th Century », *Water n°12(5)*, p. 13-52.

Rapport de LE PICHON C, MERG M. (2020), *Modélisation de la continuité écologique. Les cours d'eau considérés, les données disponibles et les scénarios de modélisation envisagés*, INRAE - Projet CONSACRE, 48 p.

LESPEZ L. et CADOR J-M. (2012), *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire des vallées et des plaines littorales en Basse-Normandie*. Caen, Presses universitaires de Caen, 336 p.

LEVEQUE C. (2016), *Quelles rivières pour demain ? Réflexions sur l'écologie et la restauration des cours d'eau.* Paris, Quae éditions, 288 p.

LIMBURG K-E. et WALDMAN J. (2009), « Dramatic Declines in North Atlantic Diadromous Fishes », *BioScience n°59*, p. 955-965.

MALANGE J-F. (2007), « Pêche à la ligne et gestion des ressources piscicoles. Le Sud-Ouest de la France de la fin des années 1880 à la fin des années 1930 », *Responsabilité & Environnement n°48*, p. 91-99.

MALANGE J-F. (2016), « *Histoire de la pêche à la ligne et gestion des ressources piscicoles* », La gazette en Yvelines.

MERG M-L., BELLIARD J., DEZERALD O., KREUTZENBERGER K., DEMSKI S., REYJOL Y., USSEGLIO-POLATERA P., (2020), « Modeling diadromous fish loss from historical data: Identification of anthropogenic drivers and testing of mitigation scenarios », *PLoS ONE n°15(7)*, 26 p.

OFB, (2022), *Projet de Plan National en faveur des Migrateurs Amphihalins*, 188 p.

Rapport de RIVOT E. et OLMOS M. (2018), SalmoGlob - Modélisation de la dynamique des populations de saumon et transfert vers des outils d'évaluation des stocks, *INRA Agrocampus Ouest*, 36 p.

SPYRATOS V., GARNIER CC. (2021) « La stratégie française pour relever le défi de la mise en œuvre des outils de la directive cadre européenne sur l'eau », *Sciences, Eaux & Territoires n°37*, p. 2-5.

TEICHERT N., LEPAGE M., HETTE-TRONQUART N., ARGILLIER C. (2021), « La protection des milieux aquatiques, vulnérabilité et sensibilité fonctionnelle des communautés de poissons », *Sciences, Eaux & Territoires n°37*, p. 76-81.

THOMAS O. et GERMAINE M-A. (2018), « De l'enjeu de conservation au projet de territoire : Le saumon atlantique au cœur des débats », *Vertigo volume 18 numéro 2*, 32 p.

VIOLETTE A. (1902), « *La question du saumon* », Bulletin de la Société Centrale d'Aquiculture et de Pêche n°14, p. 253-261.

Rapport de l'UICN, (2019), *La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre poissons d'eau douce de France métropolitaine*, 16 p.

Sites Internet :

Atlantic Salmon Federation : https://www.asf.ca/

Cellule Migrateurs Charente Seudre : https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/Presentation/la-cellule-migrateurs-charente/

Fédération Nationale de Pêche en France : https://www.federationpeche.fr/

Inventaire National du Patrimoine Naturel : https://inpn.mnhn.fr/

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement : https://www.inrae.fr/

LOGRAMI : https://www.lograMI.fr/

MIGADO : http://www.migado.fr/

MIGRADOUR : https://www.migradour.com/

Migrateurs Rhône Méditerranée : https://www.migrateursrhonemediterranee.org/

Observatoire des Poissons Migrateurs de Bretagne : https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/

Observatoire des Poissons Migrateurs de Loire : https://www.migrateurs-loire.fr/presentation/

Observatoire des Poissons Migrateurs de Rhône-Méditerrannée : https://www.observatoire-rhonemediterranee.fr/

Office Français de la Biodiversité : https://www.ofb.gouv.fr/

Projet CONSACRE : https://consacre.inrae.fr/

Saumon-Rhin : https://www.saumon-rhin.com/

SEINORMIGR : https://www.seinormigr.fr/

World Fish Migration Day : https://www.worldfishmigrationday.com/

Table des figures

Images de couverture : Photographie esturgeon (MRM); Photographie pêche éléctrique (BGM); Photographie saumon atlantique (FNPF); Photographie station de comptage (BGM); Photographie civelle (SEINORMIGR)……0
Figure 1 : Photographie de la marée noire du Torrey Canyon, Archives départementales des Côtes-d'Armor (1967)……..8
Figure 2 : Carte des principales ONG intervenant dans la gestion d'espaces naturels protégés, Depraz (2011)……..9
Figure 3 : Schéma des migrations aquatiques, Marie (2022)……..11
Figure 4 : Photographie et schéma du cycle de vie du saumon atlantique, J-L. Charnais et FNPF (2019)……11
Figure 5 : Tableau des espèces de poissons grands migrateurs présentes en France métropolitaine, Marie (2022)……..12
Figure 6 : Tableau du statut des espèces de poissons grands migrateurs présentes en France, UICN (2022)……..12
Figure 7 : Manuscrit illustrant l'abondance de moulins à eau sur la Seine au Moyen-Âge, BNF (2018)……13
Figure 8 : Frise chronologique illustrant l'évolution des types de barrages sur l'axe de la Seine, Le Pichon et al. (2020).14
Figure 9 : Photographie du barrage d'Amfreville-sous-les-Monts, Météo France (2020)……14
Figure 10 : Schéma illustrant l'influence des barrages sur le transit sédimentaire, Frémion et al. (2016)……...15
Figure 11 : Schéma illustrant l'impact des ouvrages sur la circulation des poissons migrateurs, OFB (2019)……..16
Figure 12 : Frise chronologique illustrant l'évolution des types de pollution sur l'axe de la Seine, Marie (2022)……..17
Figure 13 : Cartographie de l'accessibilité des tronçons de la Seine selon l'oxygénation, Le Pichon et al. (2020)……..17
Figure 14 : Article de presse dénonçant le trafic de civelles, France 3 Nouvelle-Aquitaine (2021)……..18
Figure 15 : Graphique illustrant l'évolution des effectifs de silures, Observatoire Migrateurs Loire (2021)……19
Figure 16 : Schéma des principales menaces pesant sur les poissons migrateurs en mer et en rivière, Marie (2022)…..20
Figure 17 : Couverture du n°184 de la revue « La Pêche Illustrée », Fishing Club de France (1936)……23
Figure 18 : Logo de l'association « ANPER TOS », ANPER TOS (2022)……..24
Figure 19 : Logo et photographie de mobilisation de SOS Loire Vivante contre le projet de barrage de Serre-de-la-Fare, (1989)……25
Figure 20 : Frise chronologique des événements majeurs en faveur des poissons migrateurs en France, Marie (2022).26
Figure 21 : Carte de répartition des COGEPOMI selon les grands bassins hydrographiques français, OFB (2019)……..27
Figure 22 : Couverture du plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie 2022-2027, COGEPOMI bassin Seine-Normandie (2021)……..28
Figure 23 : Schéma de présentation de la démarche méthodologique, Marie (2022)……..30
Figure 24 : Tableau de modalités de réponse aux grandes thématiques, Marie (2022)……..31
Figure 25 : Grille d'entretien commune et exemples de questions spécifiques, Marie (2022)……..33
Figure 26 : Carte de la distribution potentielle de la richesse en taxons au XVIIIe siècle , Merg et al. (2020)……35
Figure 27 : Frise chronologique de l'historique des associations de défense des poissons migrateurs en France, Marie (2022)……36
Figure 28 : Cartographie des associations de défense des poissons migrateurs en France, Marie (2022)……..37
Figure 29 : Graphique de comparaison du linéaire de cours d'eau sur chaque bassin, Marie (2022)……38
Figure 30 : Carte de la répartition actuelle des poissons migrateurs en France, Merg et al. (2020)……39
Figure 31 : Cartographie de répartition des espèces par bassin hydrographique, Marie (2022)……..40
Figure 32 : Répartition des populations estimées de saumons atlantiques par bassin en France, Thomas et Germaine (2018)……41
Figure 33 : Statut juridique des associations, Marie (2022)……42
Figure 34 : Organigramme de la composition du conseil d'administration des associations, Marie (2022)……..43
Figure 35 : Nombre de salariés permanents comparé à la superficie du territoire d'action national, Marie (2022)……..43
Figure 36 : Graphique du réseau de partenaires financiers et techniques, Marie (2022)……..45
Figure 37 : Comparaison des partenaires techniques et financiers les plus récurrents, Marie (2022)……..47
Figure 38 : Échelle géographique des partenaires techniques et financiers, Marie (2022)……..48
Figure 39 : Cartographie des adhérents aux fédérations de pêche par bassin, Marie (2022)……..49
Figure 40 : Encadré n°1 – Les modes d'actions de terrain principaux, Marie (2022)……..50
Figure 41 : Arbres de compétences des associations, Marie (2022)……..52
Figure 42 : Comparaison des associations utilisant la méthode de suivi de population par ADN environnemental, Marie (2022)……53
Figure 43 : Statut de suivi des stations de comptage, Marie (2022)……..54
Figure 44 : Cartographie des opérations de repeuplement piscicole, Marie (2022)……..55
Figure 45 : Arbre de compétences de MIGADO, Marie (2022)……..56
Figure 46 : Tableau de participation à des programmes scientifiques, Marie (2022)……57
Figure 47 : Comparaison de la production annuelle de documents scientifiques, Marie (2022)……..58
Figure 48 : Tableau de typologie des associations selon leur fonctionnement, Marie (2022)……59
Figure 49 : Tableau d'analyse du public cible, Marie (2022)……60
Figure 50 : Tableau du public ciblé par les supports de communication, Marie (2022)……61

Figure 51 : Arbres d'outils des sites Internets des associations, Marie (2022)……62
Figure 52 : Page d'accueil du site Internet de SEINORMIGR, SEINORMIGR (2022)……..63
Figure 53 : Nuages de mots des associations……64
Figure 54 : Tableau de récurrence des mots-clés permettant d'établir le profil type des associations Marie (2022)……..65
Figure 55 : Analyse de l'efficacité des publications Facebook, Marie (2022)……..66
Figure 56 : Encadré n°2 – Page Facebook (MIGRADOUR) , Marie (2022)……..67
Figure 57 : Analyse des thématiques traitées dans les vidéos YouTube, Marie (2022)……68
Figure 58 : Encadré n°3 – Vidéos YouTube (SEINORMIGR), Marie (2022)……69
Figure 59 : Tableau d'analyse des supports de communication papiers, Marie (2022)……70
Figure 60 : Encadré n°4 – Lettres d'actualités et plaquettes de communication (MRM), Marie (2022)……71
Figure 61 : Encadré n°5 – Bande-dessinée (LOGRAMI), Marie (2022)……73
Figure 62 : Encadré n°6 – Jeux de plateaux (LOGRAMI), Marie (2022)……75
Figure 63 : Encadré n°7 – Magazine (SEINORMIGR), Marie (2022)……76
Figure 64 : Encadré n°8 – Exposition (SEINORMIGR), Marie (2022)……..78
Figure 65 : Cartographie des visites de passes à poissons organisées par les associations , Marie (2022)……80
Figure 66 : Programme de visite de la passe à poisson de Gambsheim, Marie (2022)……81
Figure 67 : Diagramme d'implication des associations auprès des scolaires, Marie (2022)……82
Figure 68 : Encadré n°9 – Atelier scolaire (Saumon-Rhin), Marie (2022)……82
Figure 69 : Encadré n°10 – Visite d'infrastructure (MIGADO) , Marie (2022)……84
Figure 70 : Tableau de typologie des associations selon leur fonctionnement et leurs supports de communication, Marie (2022)……85

Table des matières

Remerciements....3
Glossaire des sigles....4
Introduction....5

Partie 1 – La genèse des associations de défense des poissons migrateurs....8
1.1) L'émergence des associations environnementales dans le monde....8
1.1.1) Le monde associatif : nouvelle figure de proue de la protection de la nature....8
1.2) Les enjeux et menaces propres aux poissons migrateurs....10
1.2.1) Les poissons migrateurs, caractéristiques biologiques et cycles de vies....10
1.2.2) Les obstacles physiques à la continuité écologique....13
1.2.3) Les obstacles chimiques à la continuité écologique....16
1.2.4) Les autres types de menaces....18
1.3) La défense des poissons migrateurs....20
1.3.1) Un contexte institutionnel international favorable à la défense des poissons migrateurs....20
1.3.2) Les pêcheurs : sentinelles des cours d'eau....22
1.3.3) Le monde associatif : investi dans la protection des écosystèmes aquatiques....24
1.3.4) L'émergence des associations spécialisées dans la défense des poissons migrateurs....26

Partie 2 – La démarche méthodologique mise en œuvre....29
2.1) Le tableau d'analyse comparative....31
2.1.1) Critère historique....31
2.1.2) Critère contexte géographique....32
2.1.3) Critère moyens techniques et humains....32
2.1.4) Critère actions menées....32
2.1.5) Critère supports de communication....32
2.2) Les entretiens semi-directifs....33
2.2.1) La grille d'entretien....33
2.2.2) Les acteurs interrogés....33
2.2.3) Le retranscription des entretiens....33
2.3) Le travail de terrain....34
2.3.1) Les sorties terrains....34
2.3.2) Les enseignements tirés....34
2.4) L'analyse des supports de communication....34
2.5) La production de fiches de synthèses....34

Partie 3 – Le fonctionnement des associations de défense des poissons migrateurs....35
3.1) Analyse et comparaison de l'historique et du contexte géographique des associations....35
3.1.1) Un historique fractionné en trois grandes phases : les pionnières, les structures issues du décret amphihalin, les retardataires....35
3.1.2) Des particularités géographiques notables....37
3.1.3) Une inégalité face à la ressource piscicole....39
3.2) Analyse et comparaison de la composition des associations....42
3.2.1) Un statut juridique commun....42
3.2.2) Des moyens humains inégaux....42
3.2.3) Une multitude de partenaires techniques et financiers....44
3.2.4) Des liens étroits avec le monde de la pêche : une disparité nord/sud....49
3.3) Analyse et comparaison des modes d'actions employés par les associations....50
3.3.1) Des modes d'actions communs mais spécialisés....50
3.3.2) Participation à des programmes scientifiques avec des acteurs extérieurs....57
3.3.3) Production de documents techniques....58

Partie 4 – La communication des associations de défense des poissons migrateurs.....60
4.1) Définition du public cible.....60
4.2) Analyse et comparaison des supports de communication web.....61
4.2.1) Le site Internet comme centre névralgique.....61
4.2.2) Les newsletters : révélatrices de l'identité de chacune des structures.....63
4.2.3) Analyse de la production de contenu sur les réseaux sociaux.....65
4.3) Analyse et comparaison des supports de communication papiers.....70
4.3.1) Une multitude de supports papiers.....70
4.4) Analyse et comparaison de la communication événementielle.....78
4.4.1) Entre journées techniques et salons grands publics.....78
4.4.2) Les visites d'infrastructures comme outils de sensibilisation privilégiés.....79

Conclusion.....88
Bibliographie.....91
Table des figures.....96
Table des matières.....98
Annexes.....100
Résumé et mots clés.....133

Annexes

Grille d'entretien générale.....101
Bases de données nuages de mots.....103
Données tableau d'analyse comparative 104

GRILLE D'ENTRETIEN ASSOCIATIONS

Formalités :

- Pouvez-vous vous présenter ? (nom/prénom/formation/parcours professionnel).

- Pouvez-vous me présenter l'association ? (initiative ayant poussé à la création de l'association, historique, dates importantes, objectifs ciblés).

Questions liées au fonctionnement de l'association :

- Quelles sont les actions majeures menées par l'association ? Quelles sont vos spécialités ? (suivi scientifique, actions d'aménagement, alevinage, gestion de stations de comptage, lobbying, actions de sensibilisation…). Quelles espèces suivez-vous ? Quelles sont vos méthodes ? Si vous faites de l'alevinage, sur quelles espèces ? Stocks de repeuplement ? Actions d'aménagement ?

- Quelle est l'espèce que l'on retrouve le plus sur votre bassin ?

- De qui est composé votre réseau de partenaires techniques et financiers ? (structures de l'État, organes scientifiques, autres associations...) ?

- Avec quels organismes partagez-vous vos données ? (publics/privés) Dans ce cas **:** faites-vous de la mutualisation de données/standardisation de méthodes pour avoir une gestion uniforme à l'échelle de la France avec les autres associations ? En raison de votre localisation géographique, entretenez-vous prioritairement des relations avec les associations voisines ?

- Quel est le rôle joué par les fédérations de pêche au sein de l'association ? Quelle est votre relation avec les pêcheurs ? Vos actions sont-elles comprises et acceptées ?

- Quel est votre rôle au sein du COGEPOMI de votre bassin ? (exemples de leviers d'actions).

- Quel est votre rôle dans la gestion des passes à poissons du bassin ? Rôle de propriétaire/gestionnaire ? Combien de passes gérées ? Visites organisées ? Panneaux pédagogiques présents sur sites ?

- Êtes-vous impliqués dans des programmes scientifiques extra-régionaux ? (nationaux/internationaux). Si oui, quelle est la nature de ces programmes ? (suivis d'espèces, démantèlement d'ouvrages, aménagements…).

- Vos moyens techniques et humains vous permettent-il de mener toutes les actions envisagées ? Sentiment d'être en sous-effectif ou au contraire parfaitement implantés sur tout le bassin ?

- Y a-t-il une espèce sur laquelle vous vous investissez en particulier ?

- Votre association comporte elle une particularité en comparaison avec les autres en France ? Une approche originale ? La mise en avant d'une thématique/espèce en particulier ? Des singularités liées au contexte géographique ?

- Quelle est selon-vous la plus grande menace pesant sur les poissons migrateurs ? (obstacles physiques à la continuité, obstacles chimiques, changement climatique, comblement de frayères, pêche, prédation...). Selon-vous, est-il possible de classer les menaces dans un ordre hiérarchique ?

Questions liées à la communication de l'association :

- Quels sont vos outils et supports de communication ? (web, papiers, événements). Lequel privilégiez-vous ?

- Pouvez-vous me donner des exemples d'événements auxquels vous participez ? Réalisez-vous des expositions ou conférences pour le grand public ? Ateliers scolaires ? Comment se déroulent ces journées concrètement ?

- Quelle catégorie souhaitez-vous toucher en particulier avec vos travaux ? (enfants, adultes novices, scientifiques, pêcheurs…).

- Percevez-vous des difficultés à sensibiliser sur certaines espèces ? (ex : anguille/lamproies qui peuvent effrayer avec leur corps serpentiforme).

- Avez-vous la volonté d'axer votre communication sur une thématique plutôt qu'une autre ? (biologie des poissons migrateurs, écologie aquatique au sens large, programmes de restauration écologique, techniques de suivi, militantisme, politique et réglementation…).

Questions globales :

- Concrètement, qu'est-ce qui motive vos actions ? (obligation étatique, initiative d'écologiste…).

- Sentez-vous naître un intérêt croissant pour la défense des poissons migrateurs et la restauration des cours d'eau ?

- Quels sont vos projets futurs ?

I BASES DE DONNÉES NUAGES DE MOTS I

SEINORMIGR : 18 pêche ×16 Seine ×13 Normandie ×10 projet ×7 anguille ×7 bassin ×6 captures ×6 mer ×5 saumon ×4 passe ×4 salmonidés ×4 gestion ×4 participative ×4 truite ×3 Sélune ×3 exposition ×3 barrage ×3 Poses ×3 public ×3 continuité ×3 culturelle ×3 loisir ×3 connaissance ×3 SAMARCH ×3 Arques

BGM : 88 rivières ×75 anguille ×69 saumon ×65 suivi ×64 habitats ×60 pêche ×58 gestion ×57 cartographie ×55 Europe ×51 SAMARCH ×50 alose ×50 truite ×50 Vilaine ×48 mer ×45 salmonidés ×41 reproduction ×38 Aulne ×32 conservation ×29 bassin ×28 programme ×24 Scorff ×24 lamproies ×24 civelles ×22 juvéniles ×

LOGRAMI : 170 loire ×133 anguille ×120 saumon ×92 pêche ×82 barrage ×80 bassin ×70 station ×65 gestion ×65 comptage ×65 alose ×54 suivi ×45 Vichy ×40 lamproie ×39 Allier ×37 civelle ×30 rencontre ×27 mer ×20 Sioule ×20 marais ×18 programme ×17 réglementation ×16 estuaire ×16 sensibilisation ×15 continuité ×12 Poutès ×10 frayère ×

SAUMON-RHIN : 56 saumon ×39 pêche ×26 alevins ×23 passe ×18 élèves ×18 visites ×16 Gambsheim ×16 station ×11 vidéocomptage ×10 lamproie ×9 enfants ×8 Iffezheim ×8 suivi ×8 animation ×7 bassin ×7 connaître ×7 anguille ×7 Gerstheim ×7 jeunes ×6 classes ×6 public ×5 vitres ×4 Strasbourg ×

MIGADO : 43 saumon ×30 suivi ×27 esturgeon ×26 Garonne ×22 pisciculture ×21 anguille ×21 Tuilières ×21 reproduction ×21 alose ×20 bassin ×19 oeufs ×19 alevins ×17 passe ×16 pêche ×16 salmonidés ×16 adnenvironnemental ×15 frayères ×15 Golfech ×13 programme ×12 piégeage ×12 pontes ×12 repeuplement ×11 gestion ×10 barrage ×8 animation ×8 station ×

MIGRADOUR : 34 station ×34 pêche ×33 saumon ×32 gave ×30 alevins ×28 Pau ×26 pêcheurs ×24 ouvrage ×24 bassin ×23 suivi ×21 hydrolélectrique ×21 comptage ×20 mer ×20 Adour ×19 Masseys ×19 Soustons ×14 repeuplement ×12 anguille ×10 frayères ×10 lamproie ×10 salmonidés ×10 alose ×6 restauration ×

MRM : 34 alose ×22 mer ×20 Rhône ×17 anguille ×16 pêche ×16 bassin ×16 suivi ×15 étude ×11 gestion ×10 continuité ×10 marquage ×9 passe ×8 capture ×7 lamproie ×7 Sauveterre ×7 connaissances ×7 télémétrie ×6 programme ×6 conservation ×6 public ×6 rencontres ×5 découvrir ×5 restauration ×5 scalimétrie ×

I DONNÉES DU TABLEAU D'ANALYSE COMPARATIVE I

Historique des associations :

SEINORMIGR :

2007 = Création de l'association SEINORMIGR sur l'initiative du Président de la Fédération de la Seine-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

2015 = Création de l'association Normandie Grands Migrateurs en parrallèlle de SEINORMIGR.

2019 = Ouverture du nouveau site Internet de SEINORMIGR

2020 = SEINORMIGR signe un traité de fusion avec l'association Normandie Grands Migrateurs qu'elle absorbe.

Bretagne Grands Migrateurs :

1995 = Création de l'association Ouest Grands Migrateurs à l'occasion de la première inscription d'un volet "poissons migrateurs" dans le contrat de plan Etat-Région 1994-1999.

2008 = L'association prend le nom Bretagne Grands Migrateurs.

2011 = Ouverture du site Internet de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne porté par l'association Bretagne Grands Migrateurs.

LOGRAMI :

1989 = Création de l'association LOGRAMI à l'initiative des fédérations de pêche et associations de pêcheurs professionnels du bassin de la Loire afin de répondre aux maîtrises d'ouvrages telles que la gestion des stations de comptage.

2001 = Création du tableau de bord Anguille Loire par LOGRAMI.

2008 = Création du tableau de bord Saumon, Aloses, Lamproies et Truite de mer Loire par LOGRAMI.

2010 = Ouverture du site Internet de LOGRAMI.

2014 = Les tableaux de bord fusionnent pour former le Tableau de Bord Migrateurs de Loire dont LOGRAMI est la structure porteuse.

Saumon-Rhin :

1992 = Création de l'association Saumon-Rhin à l'initiative des fédérations départementales de pêche et en réaction au contexte écologique déplorable du Rhin (catastrophe de Sandoz en 1986).

2016 = Ouverture du site Internet de Saumon-Rhin.

MIGADO :

1989 = Création de l'association MIGADO à la demande du Ministère de L'Environnement suite au regroupement associatif de fédérations de pêche et d'associations de pêcheurs professionnels des bassins de la Garonne et de la Dordogne.

2009 = Création de la Cellule Migrateurs Charente-Seudre.

2018 = MIGADO ouvre son site Internet.

2018 = MIGADO intègre la Cellule Migrateurs Charente Seudre en partenariat avec l'EPTB Charente et le CREAA et étend ainsi son territoire d'action à la Charente, la Charente-Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne.

MIGRADOUR :

1994 = Création de l'association MIGRADOUR à l'initiative des quatre fédérations de pêche départementales du bassin de l'Adour et du Conseil Supérieur de la Pêche.

2019 = Ouverture du site Internet de MIGRADOUR.

MRM :

1993 = Création de l'association MRM à l'initiative des fédérations de pêche départementales du bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

? = Ouverture du site Internet de MRM.

MIGAPI :

2017 = Création de l'association MIGAPI sous l'initiative des fédérations départementales de pêche du Nord de la Somme et du Pas-de-Calais.

Contexte géographique des associations :

SEINORMIGR :

Territoire d'action : Bassin Seine-Normandie 94 881km2 (17% du territoire national)

Superficie du territoire d'action (km2) : 94 881km2 (17% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Seine (777km) : débit de 500 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Marne (514km) • Aisne (356km) • Oise (341km) • Yonne (292km) • Aube (249km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 55 083km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 7/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Oui**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Oui**
• Grande alose (*Alosa alosa*) **Oui**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Oui**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**
• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Oui**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Non**

Bretagne Grands Migrateurs :

Territoire d'action : Bassin Loire-Bretagne (partie Cours d'eau bretons uniquement)

Superficie du territoire d'action (km2) : 27 208km2 (5% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Vilaine (218km) débit de 72 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Blavet (149km) • Oust (150km) • Aulne (144km) • Rance (104km) • Couesnon (101km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 90 168km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 7/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Oui**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Oui**
• Grande alose (*Alosa alosa*) **Oui**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Oui**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**
• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Oui**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Non**

LOGRAMI :

Territoire d'action : Bassin Loire-Bretagne (partie Loire-Vendée uniquement)

Superficie du territoire d'action (km2) : 129 662km2 (22% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Loire (1 012km) débit de 835 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Allier (421km) • Vienne (372km) • Cher (365km) • Loir (319km) • Sarthe (314km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 45 049km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 7/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Oui**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Oui**
• Grande alose (*Alosa alosa*) **Oui**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Oui**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**

• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Oui**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Non**

Saumon-Rhin :

Territoire d'action : Bassin Rhin-Meuse

Superficie du territoire d'action (km2) : 31 437km2 (6% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Rhin (1 233km) débit de 2 300 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Meuse (925km) • Moselle (544km) • Neckar (367km) • Aar (288km) • Sarre (246km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 30 058km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 5/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Oui**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Oui**
• Grande alose (*Alosa alosa*) **Oui**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Non**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**
• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Non**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Non**

MIGADO :

Territoire d'action : Bassin Adour-Garonne (partie Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre uniquement)

Superficie du territoire d'action (km2) : 90 830km2 (17% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Garonne (529km) débit de 650 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Lot (485km) • Dordogne (483km) • Charente (381km) • Tarn (380km) • Aveyron (291km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 85 100km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 8/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Oui**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Oui**
• Grande alose (*Alosa alosa*) **Oui**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Oui**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**
• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Oui**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Oui**

MIGRADOUR :

Territoire d'action : Bassin Adour-Garonne (partie Adour, Nivelle et cours d'eau côtiers uniquement)

Superficie du territoire d'action (km2) : 27 636km2 (5% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Adour (308km) débit de 150 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Gave de Pau (190km) • Gave Oloron (148km) • Douze (124km) • Midou (108km) • Nive (79km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 34 289km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 7/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Oui**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Oui**

• Grande alose (*Alosa alosa*) **Oui**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Oui**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**
• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Oui**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Non**

MRM :

Territoire d'action : Bassin Rhône-Méditerranée-Corse

Superficie du territoire d'action (km2) : 130 660km2 (23% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Rhône (814km) débit de 1 710 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Saône (473km) • Doubs (453km) • Durance (323km) • Isère (286km) • Aude (224km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 152 427km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 3/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Non**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Non**
• Grande alose (*Alosa alosa*) **Non**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Oui**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**
• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Non**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Non**

MIGAPI :

Territoire d'action : Bassin Artois-Picardie

Superficie du territoire d'action (km2) : 19 920km2 (4% du territoire national)

Fleuve majeur du bassin : Escault (360km) débit de 120 m³/s

Cours d'eau secondaire du bassin : • Somme (245km) • Sambre (190km) • Canche (100km) • Scarpe (94km) • Aa (93km)

Linéaire de cours d'eau total du bassin : 12 265km

Espèces de poissons grands migrateurs présentes sur le bassin :
Nombre : 7/8
• Saumon atlantique (*Salmo salar*) **Oui**
• Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) **Oui**
• Grande alose (*Alosa alosa*) **Oui**
• Alose feinte (*Alosa fallax*) **Oui**
• Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) **Oui**
• Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) **Oui**
• Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) **Oui**
• Esturgeon d'Europe (*Acipenser sturio*) **Non**

Contexte réglementaire des associations :

SEINORMIGR :

Association loi 1901 : **Oui**

Nombre d'antennes :
Nombre : 2
• Rouen (76)
• Mondeville (74)

Composition du bureau d'administration :
5 membres :
• Président : Martial CHOUQUET, Président de la FDAAPPMA de l'Eure
• Vice-Président : Pierre RAGOT, Vice-président de la FDAAPPMA de l'Aube
• Vice-Président : Christian GRIGY, Président de la FDAAPPMA du Calvados
• Trésorier : Jack JEANNOT, Président de la FDAAPPMA des Yvelines
• Secrétaire : Claude BUHAN, Président de la FDAAPPMA de la Manche

FDAAPPMA adhérentes :
18 FDAAPPMA adhérentes :
• FDAAPPMA de L'Aisne (02)
• FDAAPPMA de L'Aube (10)
• FDAAPPMA du Calvados (14)
• FDAAPPMA de l'Eure (27)
• FDAAPPMA de l'Eure-et-loir (28)
• FDAAPPMA de la Manche (50)
• FDAAPPMA de la Marne (51)
• FDAAPPMA de la Haute-Marne (52)
• FDAAPPMA de l'Oise (60)
• FDAAPPMA de l'Orne (61)
• FDAAPPMA de l'interdépartementale de Paris (75,92,93,94)
• FDAAPPMA de la Seine-Maritime (76)
• FDAAPPMA de la Seine-et-Marne (77)
• FDAAPPMA des Yvelines (78)
• FDAAPPMA de la Somme (80)
• FDAAPPMA de l'Yonne (89)
• FDAAPPMA de l'Essonne (91)
• FDAAPPMA du Val-d'Oise (95)

Nombre de pêcheurs représentés : Environ 200 000

Composition de l'équipe technique :
6 salariés permanents :
• Directeur, Geoffroy GAROT
• Responsable technique, Maxime POTIER
• Chargé d'étude, Adrien BARAULT
• Chargé d'étude, Florian DESHAYES
• Chargé d'étude, Sébastien GRALL
• Chargée d'étude, Alice LEMONNIER

Partenaires techniques et financiers :
• Agence de l'Eau Seine-Normandie (régional)
• Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) (national)
• Union Européenne (international)
• Région Normandie (régional)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Normandie (DREAL) (régional)
• Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime (DDTM) (départemental)
• Direction Régionale et Interdépartementale de de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) (régional)
• GIP Seine-Aval (régional)
• Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE) (national)
• Office Français de la Biodiversité (OFB) (national)
• Voies Navigables de France (VNF) (national)
• Hydrowatt (national)
• Léry-Poses en Normandie (local)
• FDAAPPMA adhérentes (02,10,14,27,28,50,51,52,60,61,75,92,93,94,76,77,78,80,89,91,95) et AAPPMA locales (départemental)

Place au COGEPOMI : **Oui**

Statut : Membre invité à titre consultatif

Bretagne Grands Migrateurs :

Association loi 1901 : **Oui**

Nombre d'antennes :
Nombre : 1
• Hédé-Bazouges (35)

Composition du bureau d'administration :
5 membres :
• Président : Jean-Yves MOELO, Président de la FDAAPPMA du Morbihan
• Vice-Président : Pierre-Yves PERON, Président de la FDAAPPMA du Finistère
• Vice-Président : Jean-François JEANDET,Responsable de la commission "poissons migrateurs"
• Trésorier : Jérémy GRANDIERE, Président de la FDAAPPMA d'Ille-et-Vilaine
• Secrétaire : Claude SOULAS, Administrateur de la FDAAPPMA du Morbihan

FDAAPPMA adhérentes :
4 FDAAPPMA adhérentes :
• FDAAPPMA des Côtes-d'Armor (22)
• FDAAPPMA du Finistère (29)
• FDAAPPMA d'Ille-et-Vilaine (35)
• FDAAPPMA du Morbihan (56)

Nombre de pêcheurs représentés : Environ 50 000

Composition de l'équipe technique :
2 salariés permanents :
• Directrice, Gaëlle GERMIS
• Chargée d'étude, Laëtitia LE GURUN

Partenaires techniques et financiers :
• Agence de l'Eau Loire-Bretagne (régional)
• Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) (national)
• Union Européenne (international)
• Région Bretagne (régional)
• Département Côtes-d'Armor (départemental)
• Département Morbihan (départemental)
• Département Finistère (départemental)
• Département Ile-et-Vilaine (départemental)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne (DREAL) (régional)
• Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) (départemental)
• Etablissement Public Territorial de Bassin Ille-et-Vilaine (EPTB) (régional)
• GIP Bretagne-Environnement (régional)
• Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE) (national)
• Office Français de la Biodiversité (OFB) (national)
• Syndicat National de l'Environnement FSU (national)
• Muséum National d'Histoire Naturelle (national)
• FDAAPPMA adhérentes (22,29,35,56) et AAPPMA locales (départemental)

Place au COGEPOMI : **Oui**

Statut : Membre invité à titre consultatif

LOGRAMI :

Association loi 1901 : **Oui**

Nombre d'antennes :
Nombre : 4
• Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)
• Poitiers (86)
• Clermont-Ferrand (63)
Orléans (54)

Composition du bureau d'administration :
10 membres :
• Président : Gérard GUINOT, Président de la FDAAPPMA de l'Allier
• Vice-Président délégué: Jacky MARQUET, Président de la FDAAPPMA de l'Indre-et-Loir
• Vice-Président : Henri BEIGNEU
• Vice-Président : Alain DIEU, Président de la FDAAPPMA de la Sarthe

• Vice-Président : Roland BENOIT, Président de la FDAAPPMA de la Loire-Atlantique
• Vice-Président : M. GUERIN, Secrétaire FNADAPAEF
• Trésorier : Jean-Paul THORAL, Membre FDAAPPMA Loire
• Trésorier adjoint : Jean ANTIGNY, Membre FDAAPPMA Vienne
• Secrétaire : Daniel EUDENBACH, Membre FDAAPPMA Haute-Vienne
• Secrétaire adjoint : Christian CARENTON, Membre FDAAPPMA Creuse

FDAAPPMA adhérentes :
21 FDAAPPMA adhérentes :
• FDAAPPMA de l'Allier (03)
• FDAAPPMA du Cantal (15)
• FDAAPPMA du Cher (18)
• FDAAPPMA de la Creuse (23)
• FDAAPPMA de l'Indre (36)
• FDAAPPMA de l'Indre-et-Loir (37)
• FDAAPPMA du Loir-et-Cher (41)
• FDAAPPMA de la Loire (42)
• FDAAPPMA de la Haute-Loire (43)
• FDAAPPMA de la Loire-Atlantique (44)
• FDAAPPMA du Loiret (45)
• FDAAPPMA de Lozère (48)
• FDAAPPMA de Maine-et-Loire (49)
• FDAAPPMA de Mayenne (53)
• FDAAPPMA de la Nièvre (58)
• FDAAPPMA du Puy-de-Dôme (63)
• FDAAPPMA de Sarthe (72)
• FDAAPPMA des Deux-Sèvres (79)
• FDAAPPMA de Vendée (85)
• FDAAPPMA de Vienne (86)
• FDAAPPMA de Haute-Vienne (87)

Nombre de pêcheurs représentés : Environ 400 000

Composition de l'équipe technique :
10 salariés permanents :
• Directrice, Aurore BAISEZ
• Chargée de programme, Angéline SENECAL
• Chargée de programme, Marion LEGRAND
• Chargé de programme, Denis LAFAGE
• Chargé d'étude, Cédric LEON
• Chargé d'étude, Timothé PAROUTY
• Chargé d'étude, Quentin MARCON
• Chargée d'étude, Jean-Michel BACH
• Chargé d'étude, Pierre PORTAFAIX
• Chargée d'étude, Thomas LESNE

Partenaires techniques et financiers :
• Plan Loire Grandeur Nature (régional)
• Agence de l'Eau Loire-Bretagne (régional)
• Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) (national)
• Union Européenne (international)
• Région Nouvelle-Aquitaine (régional)
• Région Pays-de-la-Loire (régional)
• Région Centre-Val de Loire (régional)
• Ville de Vichy (local)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire (DREAL) (régional)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Pays de la Loire (DREAL) (régional)
• Etablissement Public Territorial de Bassin Loire (EPTB) (régional)
• Etablissement Public Territorial de Bassin Vienne (EPTB) (régional)
• Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE) (national)
• Office Français de la Biodiversité (OFB) (national)
• Fondation LISEA Biodiversité (national)
• Ugine SA (national)
• Voies Navigables de France (VNF) (national)
• Fédération Nationale des Associations Départementales Agréées des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filet (national)
• FDAAPPMA adhérentes (03,15,18,23,36,37,41,42,43,44,45,48,49,53,58,63,71,72,79,85,86,87) et AAPPMA locales (départemental)

Place au COGEPOMI : **Oui**

Statut : Membre invité à titre consultatif

Saumon-Rhin :

Association loi 1901 : **Non**
(Asssociation de droit local)

Nombre d'antennes :
Nombre : 1
• Oberschaeffolsheim (67)

Composition du bureau d'administration :
5 membres :
• Président : Jean-Jacques KLEIN
• Vice-Président : Gilles KRÄHENBÜHL
• Vice-Président : Jean WENCKER
• Trésorier : Jean-Claude ZWICKERT
• Secrétaire : Jean-Marie BURT

FDAAPPMA adhérentes :
5 FDAAPPMA adhérentes :
• FDAAPPMA des Ardennes (08)
• FDAAPPMA de Moselle (57)
• FDAAPPMA du Bas-Rhin (67)
• FDAAPPMA du Haut-Rhin (68)
• FDAAPPMA des Vosges (88)

Nombre de pêcheurs représentés : Environ 90 000

Composition de l'équipe technique :
7 salariés permanents :
• Directeur, Jean-Franck LACERENZA
• Responsable technique, Marie COLL
• Animateur/Chargé de développement, Florian LUCAS
• Animateur/Technicien piscicole, Eole CEZARD
• Animatrice/Technicienne piscicole, Marine GOASDOUE
• Technicienne piscicole, Charline MORANDI
• Technicienne piscicole, Claire FLAMBARD

Partenaires techniques et financiers :
• Agence de l'Eau Rhin-Meuse (régional)
• Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) (national)
• Union Européenne (international)
• Grande région Grand Est Alsace, Champagne-Ardennes, Lorraine (régional)
• Eurométropole de Strasbourg (EMS) (local)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est (DREAL) (régional)
• Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin (DDT) (départemental)
• Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin (DDT) (départemental)
• Commission Internationale pour la Protection du Rhin (international)
• Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) (international)
• Office Français de la Biodiversité (OFB) (national)
• Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE) (national)
• Conservatoire d'Espaces Naturels Alsace (CEN) (national)
• Alsace Nature (régional)
• Ariena (régional)
• ODONAT Grand-Est (régional)
• Électricité de France (EDF) (national)
• CERGA (international)
• Passage 309 (local)
• Petite Camargue Alsacienne (local)
• Union de Bassin Rhin-Meuse (UBRM) (régional)
• Asssociation Régionale du Grand Est (ARGE) (régional)
• FDAAPPMA adhérentes (08,57,67,68,88) et AAPPMA locales (départemental)

Place au COGEPOMI : **Oui**

Statut : Membre invité à titre consultatif

MIGADO :

Association loi 1901 : **Oui**

Nombre d'antennes :
Nombre : 5
• Le Passage (47)
• Saint-Orens-de-Gameville (31)
• Bordeaux (33)
• Gond-Pontouvre (16)
• Bergerac (24)

Composition du bureau d'administration :
7 membres :
• Président : Alain GUILLAUMIE
• Vice-Président : Jean-Michel RAVAILHE
• Vice-Président : Daniel BOURDIE
• Vice-Président : Gilles BRICHET
• Trésorier : Patrick CHABRILLANGES
• Secrétaire : Jacqueline RABIC
• Secrétaire adjoint : Serge GINES-RUEDA

FDAAPPMA adhérentes :
12 FDAAPPMA adhérentes :
• FDAAPPMA de L'Ariège (09)
• FDAAPPMA de la Charente (16)
• FDAAPPMA de la Charente-Maritime (17)
• FDAAPPMA de la Corrèze (19)
• FDAAPPMA de la Dordogne (24)
• FDAAPPMA de Haute-Garonne (31)
• FDAAPPMA de Gironde (33)
• FDAAPPMA du Lot (46)
• FDAAPPMA du Lot-et-Garonne (47)
• FDAAPPMA des Hautes-Pyrhénées (65)
• FDAAPPMA des Deux-Sèvres (79)
• FDAAPPMA de la Vienne (86)

Nombre de pêcheurs représentés : Environ 200 000

Composition de l'équipe technique :
30 salariés permanents dont :
• Directeur, [place vacante jusqu'à fin 2022]
• Assistante de direction/Gestion du personnel, Christine DUPUY
• Technicien supérieur, Mathias BURGUETE
• Technicien supérieur, Damien FILLOUX
• Technicien supérieur, Olivier MENCHI
• Technicien supérieur, Sébastien GRACIA
• Technicien supérieur, Alexandre NARS
• Technicien qualifié, Dominique SAGE
• Technicien, Jean CHARTREZ
• Technicien piscicole, Jean-Christophe SENAMAUD
• Technicien piscicole, Nicolas DELAVAUX
• Technicien piscicole, Baptiste HENRI
• Technicien piscicole, Julien GAUTHIER
• Technicien piscicole, Luc MAYNADIER
• Technicien piscicole, Pascal BAUDOUI
• Technicien piscicole, Christian VIGUIER
• Technicien piscicole/Animateur, Loïc GUILHIEN
• Chargé de missions, François ALBERTI
• Chargé de missions, Stéphane BOSC
• Chargée de missions, Isabelle CAUT
• Chargé de missions, William BOUYSSONNIE
• Chargée de missions, Vanessa LAURONCE
• Chargée de missions, Laurent CARRY
• Chargée de missions, Anne SOULARD

Partenaires techniques et financiers :
• Agence de l'Eau Adour-Garonne (régional)
• Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) (national)
• Union Européenne (international)
• Région Nouvelle-Aquitaine (régional)
• Région Occitanie (régional)
• Département Lot-et-Garonne (départemental)
• Département Corrèze (départemental)
• Département Dordogne (départemental)
• Département Haute-Garonne (départemental)

• Département Ariège (départemental)
• Département Gironde (départemental)
• Toulouse métropole (local)
• Mairie de Toulouse (local)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine (DREAL) (régional)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie (DREAL) (régional)
• Etablissement Public Territorial de Bassin Charente (EPTB) (régional)
• Etablissement Public Territorial de Bassin Dordogne (EPTB) (régional)
• Office Français de la Biodiversité (OFB) (national)
• Natura 2000 (national)
• Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE) (national)
• Institut des Milieux Aquatiques (IMA) (régional)
• ECOGEA (local)
• ARK Nature (international)
• Association des naturalistes de l'Ariège (départemental)
• Cellule Migrateurs Charente-Seudre (régional)
• Données Informations Relais sur l'Environnement (DIRE) (local)
• Nature en Occitanie (régional)
• Collectif En Jeux Durables (régional)
• Fondation Léa Nature (national)
• WWF (international)
• Fondation Nature & Découvertes (national)
• Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes (régional)
• Banque Populaire Occitane (régional)
• Électricité de France (EDF) (national)
• Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT) (local)
• Umwelt-Campus Birkenfeld (local)
• Syndicat des sélectionneurs avicoles et aquacoles français (national)
• CIRASTI – Exposciences en Occitanie (régional)
• Aquarium de La Rochelle (local)
• Aquarium du Périgord Noir (local)
• Sportvisserij Nederland (international)
• Rheinischer Fischereiverband (international)
• Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement (CAPENA) (régional)
• Association agréée des pêcheurs Professionnels en eau douce de la Gironde (régional)
• Association agréée interdépartementale des Pêcheurs Professionnels en eau douce du bassin de la Garonne (régional)
• Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (national)
• Comité national de la pêche professionnelle en eau douce (CONAPEDD) (national)
• FDAAPPMA adhérentes (09,16,17,19,24,31,33,46,47,65,86) et AAPPMA locales (départemental)

Place au COGEPOMI : **Oui**

Statut : Membre invité à titre consultatif

MIGRADOUR :

Association loi 1901 : **Oui**

Nombre d'antennes :
Nombre : 1
• Gan (64)

Composition du bureau d'administration :
8 membres :
• Président : Olivier BRIARD, AAPPMA de la Nivelle-côte basque
• Président adjoint : Jean-Luc CAZAUX, FDAAPPMA 65
• Vice-Président : Jacques DUCOS, AAPPMA de Tarbes
• Vice-Président : René LOUBET, FDAAPPMA 32
• Trésorier : Jean DUPEBE, AAPPMA Le Pesquit
• Trésorier adjoint : Didier MINVIELLE-DEBAT, AAPPMA de la Nive
• Secrétaire : Frédéric DUPLAN, AAPPMA des pêcheurs Lourdais et du Lavedan
• Secrétaire adjoint : François PARBAUD, FDAAPPMA 64

FDAAPPMA adhérentes :
4 FDAAPPMA adhérentes :
• FDAAPPMA du Gers (32)
• FDAAPPMA des Landes (40)
• FDAAPPMA des Pyrénées-Atlantiques (64)
• FDAAPPMA des Hautes-Pyrénées (65)

Nombre de pêcheurs représentés : Environ 70 000

Composition de l'équipe technique :
9 salariés permanents :
• Directeur, Guillaume BARRANCO
• Responsable technique, Benoit DARTAU
• Responsable technique, Samuel MARTY
• Agent technique, Pierre MARMAJOU
• Technicien, Alexandre HOLUB
• Technicien, Yannick MOULIA
• Technicien, Valentin MULLET
• Technicien, Kevin PICOULET
• Secrétaire comptable, Sylvie VAILLANT

Partenaires techniques et financiers :
• Agence de l'Eau Adour-Garonne (régional)
• Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) (national)
• Union Européenne (international)
• Région Nouvelle-Aquitaine (régional)
• Département Pyrénées-Atlantiques (départemental)
• Ville de Soustons (local)
• Etablissement Public Territorial de Bassin Adour (EPTB) (régional)
• Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE) (national)
• Office Français de la Biodiversité (OFB) (national)
• Electricité de France (EDF) (national)
• SHEM ENGIE (national)
• Société hydro-électrique et immobilière du Sud (régional)
• Barrage de Masseys (local)
• AAPPED Adour et versant côtiers (régional)
• ADAPAEFF (40, 64) (départemental)
• FDAAPPMA adhérentes (32,40,64,65) et AAPPMA locales (départemental)

Place au COGEPOMI : **Oui**

Statut : Membre invité à titre consultatif

MRM :

Association loi 1901 : **Oui**

Nombre d'antennes :
Nombre : 1
• Arles (13)

Composition du bureau d'administration :
7 membres :
• Président : Luc ROSSI
• Vice-Président : Jean-Claude MONNET
• Vice-Président : Alain LAGARDE
• Vice-Président : Victor BASTUCK
• Vice-Président : Gilles GREGOIRE
• Trésorier : Georges MOREAU
• Secrétaire : Vincent RAVEL

FDAAPPMA adhérentes :
21 FDAAPPMA adhérentes :
• FDAAPPMA de L'Ain (01)
• FDAAPPMA des Alpes-de-Haute-Provence (04)
• FDAAPPMA des Hautes-Alpes (05)
• FDAAPPMA des Alpes-Maritimes (06)
• FDAAPPMA d'Ardèche (07)
• FDAAPPMA ds Ardennes (08)
• FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône (13)
• FDAAPPMA de Corse (2A, 2B)
• FDAAPPMA de la Drôme (26)
• FDAAPPMA du Gard (30)
• FDAAPPMA de l'Hérault (34)
• FDAAPPMA de l'Isère (38)

• FDAAPPMA de la Loire (42)
• FDAAPPMA des Pyrénées-Orientales (66)
• FDAAPPMA du Rhône (69)
• FDAAPPMA de Haute-Saône (70)
• FDAAPPMA de Saône-et-Loire (71)
• FDAAPPMA de Savoie (73)
• FDAAPPMA de Haute-Savoie (74)
• FDAAPPMA du Var (83)
• FDAAPPMA du Vaucluse (84)

Nombre de pêcheurs représentés : Environ 395 000

Composition de l'équipe technique :
8 salariés permanents :
• Directrice, Joëlle OLIVE
• Chargée de communication, Géraldine VERDOT
• Directeur technique, Pierre CAMPTON
• Chargé d'étude, Damien RIVOALLAN
• Technicienne hydrobiologiste, Jordane LAMBREMON
• Technicienne hydrobiologiste, Fanny ALIX
• Technicien hydrobiologiste, Charlie PERRIER
• Technicienne hydrobiologiste, Morgane AUDRAN

Partenaires techniques et financiers :
• Plan Rhône (régional)
• Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (régional)
• Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) (national)
• Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur (régional)
• Région Auvergne Rhône-Alpes (régional)
• Département Bouches-du-Rhône (départemental)
• Département Drôme (départemental)
• Département Vaucluse (départemental)
• Département Gard (départemental)
• Département Alpes-Maritimes (départemental)
• Département Aude (départemental)
• Département Hérault (départemental)
• Ville d'Arles (local)
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL) (régional)
• Office Français de la Biodiversité (OFB) (national)
• Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE) (national)
• Électricité de France (EDF) (national)
• CNR (national)
• Association Régionale des fédérations de Pêche Auvergne Rhône-Alpes (régional)
• Association Régionale des fédérations de pêche Provence Alpes-Côte d'Azur (régional)
• FDAAPPMA adhérentes (01,04,05,06,07,08,13,2A,2B,26,30,34,38,42,66,69,70,71,73,74,83,84) et AAPPMA locales (départemental)

Place au COGEPOMI : **Oui**

Statut : Membre invité à titre consultatif

Actions menées par les associations :

SEINORMIGR :

Compétences détenues :
• Suivi population **Oui**
• Suivi reproduction **Oui**
• Repeuplement **Oui**
• Alevinage **Non**
• Etude des milieux **Oui**
• Actions d'aménagement **Oui**
• Participation à des projets scientifiques **Oui**
• Rôle de gestionnaire **Oui**
• Pouvoir politique **Oui**
• Relais scientifique **Oui**
• Sensibilisation **Oui**

Actions et techniques mises en place :
• Suivi par pêche d'indice d'abondance, suivi par télémétrie acoustique, suivi par marquage-recapture, suivi par piégeage, suivi des stations de comptage des migrations (toutes espèces) + gestion monitoring anguille et tacons saumons.
• Suivi des reproductions (salmonidés, lamproies et aloses).
• Repeuplement (anguille européenne).
• Cartographie des habitats via système d'information géographique.
• Mise en place de flottangs pour anguilles, entretien des passes à poissons.
• Gestionnaire de passes à poissons.
• Rôle consultatif dans l'élaboration du COGEPOMI
• Participation à des réunions et colloques scientifiques avec des acteurs concernés, publication de données.

Implication dans des programmes scientifiques :
• Implication dans le projet CONSACRE pour la restauration écologique des cours d'eau. (2018-2022)
• Implication dans le projet SAMARCH pour opérer un suivi des salmonidés en mer de Manche. (2017-2022)
• Implication dans le projet d'étude de mortalité des anguilles en dévalaison sur la Seine. (2016)

Stations de comptage fonctionnelles et suivies par l'association :
• Ducey – Oir **Non**
• Les Claies de Vire – Vire **Non**
• Feuguerolles-Bully – Orne **Non**
• Le-Breuil-en-Auge – Touques **Non**
• Poses – Seine **Oui**
• Amfreville-sous-les-Monts – Seine **Oui**
• Pontoise – Oise **Non**
• Maisons-Alfort – Marne **Non**
• Eu – Bresle **Non**
• Beauchamps – Bresle **Non**
• Choisy-au-Bac – Aisne **Non**
• Malay-le-Grand – Vanne **Non**
• Saint-Julien-Les-Villas - Seine **Non**

Pisciculture : **Non**

Production de documents techniques : **Oui**
Nombre : 46
(De 2008 à 2022 pour le plus récent)

Production de données pour tableau de bord/observatoire régional : **Non**

Améliorations en cours :
• Création d'un tableau de bord/observatoire sur le site de l'association qui sera dédié au suivi et à l'évolution de population de grands migrateurs.
• Utilisation de la méthode ADN environnemental pour le suivi de l'alose.
• Extension du réseau de surveillance de l'anguille avec une quarantaine de nouvelles stations.

Bretagne Grands Migrateurs:

Compétences détenues :
• Suivi population **Non**
• Suivi reproduction **Non**
• Repeuplement **Non**

• Alevinage **Non**
• Etude des milieux **Oui**
• Actions d'aménagement **Non**
• Participation à des projets scientifiques **Oui**
• Rôle de gestionnaire **Non**
• Pouvoir politique **Oui**
• Relais scientifique **Oui**
• Sensibilisation **Oui**

Actions et techniques mises en place :
• Cartographie des habitats via système d'information géographique.
• Rôle consultatif dans l'élaboration du COGEPOMI.
• Participation à des réunions et colloques scientifiques avec des acteurs concernés, publication de données.

Implication dans des programmes scientifiques :
• Implication dans le projet SAMARCH pour opérer un suivi des salmonidés en mer de Manche. (2017-2022)
• Implication dans le projet RENOSAUM afin de rénover la stratégie de gestion des saumons en Bretagne. (2017-2021)

Stations de comptage fonctionnelles et suivies par l'association :
• Arzal – Vilaine **Non**
• Moulin des Princes – Scorff **Non**
• Châteaulin – Aulne **Non**
• Kerhamon – Elorn **Non**

Pisciculture : **Non**

Production de documents techniques : **Oui**
Nombre : 40
(De 2016 à 2022 pour le plus récent)

Production de données pour tableau de bord/observatoire régional : **Oui** **Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne**

Améliorations en cours : /

LOGRAMI :

Compétences détenues :
• Suivi population **Oui**
• Suivi reproduction **Oui**
• Repeuplement **Non**
• Alevinage **Non**
• Etude des milieux **Oui**
• Actions d'aménagement **Oui**
• Participation à des projets scientifiques **Oui**
• Rôle de gestionnaire **Oui**
• Pouvoir politique **Oui**
• Relais scientifique **Oui**
• Sensibilisation **Oui**

Actions et techniques mises en place :
• Suivi par pêche d'indice d'abondance, suivi par télémétrie acoustique, suivi par marquage-recapture, suivi par piégeage, ADNe, suivi des stations de comptage des migrations (toutes espèces) + gestion monitoring anguille, tacons et ammocètes.
• Suivi des reproductions (salmonidés, lamproies et aloses), campagnes en hélicoptère pour identifier les zones de frayères.
• Cartographie des habitats via système d'information géographique, mise à disposition des couches de données.
• Création de frayères artificielles, mise en place de flottangs pour anguilles, entretien des passes à poissons.
• Gestionnaire de passes à poissons.
• Rôle consultatif dans l'élaboration du COGEPOMI
• Participation à des réunions et colloques scientifiques avec des acteurs concernés, publication de données.

Implication dans des programmes scientifiques :
• Création de frayères artificielles et suivi de l'éclosion du saumon sous gravier sur le bassin de l'Alagnon
• Étude globale de l'impact potentiel du silure glane sur les populations de migrateurs amphihalins du bassin de la Loire (GLANIPOMI)

Stations de comptage fonctionnelles et suivies par l'association :
• Châtelleraut – Vienne **Oui**
• Descartes – Creuse **Oui**
• Châteauponsac – Gartempe **Oui**
• Decize – Loire **Oui**
• Roanne – Loire **Oui**
• Gueugnon – Arroux **Oui**

• Saint-Pourçain-sur-Sioule – Sioule **Oui**
• Jenzat – Sioule **Oui**
• Vichy – Allier **Oui**
• Langeac – Allier **Oui**
• Poutès – Allier **Oui**

Pisciculture : **Non**

Production de documents techniques : **Oui**
Nombre : 64
(De 2006 à 2021 pour le plus récent)

Production de données pour tableau de bord/observatoire régional : **Oui** **Tableau de bord Migrateurs Loire**

Améliorations en cours :
• Publication d'une nouvelle bande-dessinée sur l'anguille

Saumon-Rhin :

Compétences détenues :
• Suivi scientifique **Oui**
• Suivi reproduction **Oui**
• Repeuplement **Oui**
• Alevinage **Non**
• Etude des milieux **Oui**
• Actions d'aménagement **Oui**
• Participation à des projets scientifiques **Oui**
• Rôle de gestionnaire **Oui**
• Pouvoir politique **Oui**
• Relais scientifique **Oui**
• Sensibilisation **Oui**

Actions et techniques mises en place :
• Suivi par pêche d'indice d'abondance, suivi par télémétrie acoustique, suivi par marquage-recapture, suivi par piégeage, suivi des stations de comptage des migrations.
• Suivi des reproductions (salmonidés, lamproies et aloses).
• Alevinage/Repeuplement (saumon atlantique).
• Entretien des passes à poissons.
• Gestionnaire de passes à poissons.
• Rôle consultatif dans l'élaboration du COGEPOMI
• Participation à des réunions et colloques scientifiques avec des acteurs concernés, publication de données.

Implication dans des programmes scientifiques :
• Implication dans le programme Génétique Saumon (2017-2025)

Stations de comptage fonctionnelles et suivies par l'association :
• Iffezheim – Rhin **Oui**
• Gambsheim – Rhin **Oui**
• Strasbourg – Rhin **Oui**
• Gerstheim – Rhin **Oui**
• Kembs – Vieux Rhin **Oui**
• Kembs – Petit Rhin **Oui**
• Huttenheim – Ill **Oui**
• Erstein – Ill **Oui**
• Doernel – Ill **Oui**

Pisciculture : **Non**

Production de documents techniques : **Oui**
Nombre : 35
(De 2015 à 2022 pour le plus récent)

Production de données pour tableau de bord/observatoire régional : **Non**

Améliorations en cours :
• Expérimentation de nouvelles techniques d'alevinage pour le saumon atlantique (relâché d'œufs au lieu de smolts).
• Programme de recherche sur la prédation des poissons migrateurs par d'autres animaux.
• Dynamisation de la chaîne YouTube.

MIGADO:

Compétences détenues :
• Suivi population **Oui**
• Suivi reproduction **Oui**
• Repeuplement **Oui**
• Alevinage **Oui**
• Etude des milieux **Oui**
• Actions d'aménagement **Oui**
• Participation à des projets scientifiques **Oui**
• Rôle de gestionnaire **Oui**
• Pouvoir politique **Oui**
• Relais scientifique **Oui**
• Sensibilisation **Oui**

Actions et techniques mises en place :
• Suivi par pêche d'indice d'abondance, suivi par télémétrie acoustique, suivi par marquage-recapture, suivi par acoustique, suivi par ADNe, suivi des stations de comptage des migration + gestion monitoring anguille, tacons et ammocètes.
• Suivi des reproductions (salmonidés, lamproies et aloses).
• Alevinage/Repeuplement (saumon atlantique, esturgeon européen, grande alose).
• Cartographie des habitats via système d'information géographique, cartographie par bathymétrie.
• Double transport de saumons montaison/dévalaison en camions pour les aider à franchir les obstacles.
• Mise en place de flottangs pour anguilles, entretien des passes à poisson, opérations de nettoyage des berges.
• Gestionnaire de passes à poissons.
• Rôle consultatif dans l'élaboration du COGEPOMI
• Participation à des réunions et colloques scientifiques avec des acteurs concernés, publication de données.

Implication dans des programmes scientifiques :
• Implication dans le Plan National d'Actions pour la restauration de l'esturgeon européen + derniers spécimens confiés à MIGADO pour repeuplement. (2007-2029)
• Implication dans le projet européen "Life Alose Rhin" en apportant leur expertise pour la reproduction de la grande alose dans le Rhin et Garonne. (2008-2013)

Stations de comptage fonctionnelles et suivies par l'association :
• Camon-Pointis – Garonne **Oui**
• Carbonne – Garonne **Oui**
• Golfech – Garonne **Oui**
• Le Bazacle – Garonne **Oui**
• Mauzac – Dordogne **Oui**
• Tuilières – Dordogne **Oui**
• Crouin – Charente **Oui**
• Montfourat – Dronne **Oui**
• Batejin (Canal des Etangs) – Lac de Lacanau **Oui**

Pisciculture : **Oui**

Production de documents techniques : **Oui**
Nombre : 338
(De 2016 à 2022 pour le plus récent)

Production de données pour tableau de bord/observatoire régional : **Oui** **Cellule Migrateurs Charente-Seudre**

Améliorations en cours :
• Création d'un onglet station vidéo-comptage webcam retransmis en direct sur le site

MIGRADOUR:

Compétences détenues :
• Suivi scientifique **Oui**
• Suivi reproduction **Oui**
• Repeuplement **Oui**
• Alevinage **Non**
• Etude des milieux **Oui**
• Actions d'aménagement **Oui**
• Participation à des projets scientifiques **Oui**
• Rôle de gestionnaire **Oui**
• Pouvoir politique **Oui**
• Relais scientifique **Oui**
• Sensibilisation **Oui**

Actions et techniques mises en place :
• Suivi par pêche d'indice d'abondance, suivi par télémétrie acoustique, suivi par marquage-recapture, suivi par piégeage, suivi des stations de comptage des migrations + gestion monitoring anguille et tacons.
• Suivi des reproductions (salmonidés, lamproies et aloses).
• Alevinage/Repeuplement (saumon atlantique).
• Cartographie des habitats via système d'information géographique.
• Mise en place de flottangs pour anguilles, entretien des passes à poissons.
• Gestionnaire de passes à poissons.
• Rôle consultatif dans l'élaboration du COGEPOMI
• Participation à des réunions et colloques scientifiques avec des acteurs concernés, publication de données.

Implication dans des programmes scientifiques :
• Programme Suivi National de la Pêche aux Engins (SNPE) sur l'Adour (2004)
• Programme de suivi site index Soustons sur l'anguille européenne (2011)

Stations de comptage fonctionnelles et suivies par l'association :
• Uxondoa – Nivelle **Oui**
• Olha – Nivelle **Oui**
• Chopolo – Nive **Oui**
• Halsou – Nive **Oui**
• Castetarbe – Gave de Pau **Oui**
• Artix – Gave de Pau **Oui**
• Masseys – Gave d'Oloron **Oui**
• Charritte – Saison **Oui**
• Sainte-Marie – Gave d'Aspe **Oui**
• Soeix – Gave d'Aspe **Oui**
• Saint-Cricq – Gave d'Ossau **Oui**
• Castet – Gave d'Ossau **Oui**

Pisciculture : **Non**

Production de documents techniques : **Oui**
Nombre : 128
(De 2010 à 2021 pour le plus récent)

Production de données pour tableau de bord/observatoire régional : **Non**

Améliorations en cours :
• Développer techniques de suivi sur l'alose
• Développer une plus grande diversité de supports de communication.

MRM:

Compétences détenues :
• Suivi population **Oui**
• Suivi reproduction **Oui**
• Repeuplement **Non**
• Alevinage **Non**
• Etude des milieux **Oui**
• Actions d'aménagement **Oui**
• Participation à des projets scientifiques **Oui**
• Rôle de gestionnaire **Oui**
• Pouvoir politique **Oui**
• Relais scientifique **Oui**
• Sensibilisation **Oui**

Actions et techniques mises en place :
• Suivi par pêche d'indice d'abondance, suivi par télémétrie acoustique, suivi par marquage-recapture, suivi par piégeage, suivi par ADNe, suivi des stations de comptage des migrations + gestion monitoring anguille et pêcheries aloses.
• Suivi des reproductions (alose feinte, lamproie marine).
• Cartographie des habitats via système d'information géographique.
• Anguilles acheminées à l'amont des ouvrages au niveau des passes-pièges.
• Mise en place de flottangs pour anguilles.
• Gestionnaire de passes à poissons.
• Rôle consultatif dans l'élaboration du COGEPOMI
• Participation à des réunions et colloques scientifiques avec des acteurs concernés, publication de données.

Implication dans des programmes scientifiques :
• Programme de suivi des pêcheries d'aloses auprès des pêcheurs amateurs
• Programme de recherche sur la géo-chimie de l'eau selon les otolithes d'aloses
• Programme de recherche sur les mécanismes régissant la dévalaison des anguilles en Méditerranée
• Programme de recherche sur l'évaluation de l'impact des stations de pompage sur la migration des anguilles

Stations de comptage fonctionnelles et suivies par l'association :
• Sauveterre – Rhône **Oui**
• Bladier-Ricard – Hérault **Non**
• Verteil – Argens **Non**
Mais en supplément suivi de 7 passes-pièges à anguilles essentiellement sur le Rhône

Pisciculture : **Non**

Production de documents techniques : **Oui**
Nombre : 90
(De 2016 à 2021 pour le plus récent)

Production de données pour tableau de bord/observatoire régional : **Oui** **Observatoire Poissons Migrateurs Rhône-Méditerranée**

Améliorations en cours : /

Supports de communication web :

SEINORMIGR :

Site Internet :
Oui
https://www.seinormigr.fr/
• Onglet de présentation de l'association = **Oui**
• Onglet de présentation de l'équipe = **Oui**
• Onglet de présentation du territoire d'action = **Oui**
• Onglet de présentation des objectifs et missions = **Oui**
• Onglet fiches espèces = **Oui**
• Onglet de présentation des outils et actions mises en oeuvre = **Oui**
• Onglet de présentation des stations de contrôle de migrations = **Oui**
• Onglet carte interactive = **Oui**
• Fonctionnalités tableau de bord/observatoire = **Non**
• Onglet médias/publications = **Oui**
• Onglet couches de données SIG = **Non**
• Onglet glossaire = **Non**
• Onglet messages d'actualités/newsletter = **Oui**
• Onglet formulaire déclaration capture en ligne = **Oui**
• Onglet appels d'offres = **Non**

Fiches espèces :
Nombre : 7/8
Historique : **Non**
Description : **Oui**
Répartition : **Oui**
Régime alimentaire : **Oui**
Comportement : **Oui**
Cycle de vie : **Oui**
Reproduction : **Oui**
Menaces : **Oui**
Statut : **Oui**
Réglementation : **Oui**
Anecdote : **Non**

Messages d'actualités :
Oui
Nombre : 57
(De 2019 à 2022 pour le plus récent)

Jeu de données SIG téléchargeable : **Non**

Photothèque/Vidéothèque : **Oui**
Nombre de photos : 72
Nombre de vidéos : 14

Chaîne YouTube : **Oui, mais aucune vidéo disponible dessus**
https://www.youtube.com/channel/UCCVbSwEOI44WI24Q6WqTGlQ/about
Nombre d'abonnés : 15
Nombre de vidéos disponibles sur la chaîne YouTube de SEINORMIGR : 0
Nombre de vidéos disponibles sur la chaîne YouTube de Normandie Grands Migrateurs : 3

Apparitions notables : 3
• TV5MONDE (TV)
• France 3 Normandie (TV)
• Marie Wild (Influence : 55k abonnés YouTube)

Page Facebook :
Nombre d'abonnés : 701
Nombre de posts : 250
Date de création : 3 mai 2019

Bretagne Grands Migrateurs :

Site Internet :
Non
(mais site Observatoire)
https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/
• Onglet de présentation de l'association = **Oui**
• Onglet de présentation de l'équipe = **Oui**

• Onglet de présentation du territoire d'action = **Oui**
• Onglet de présentation des objectifs et missions = **Oui**
• Onglet fiches espèces = **Oui**
• Onglet de présentation des outils et actions mises en oeuvre = **Non**
• Onglet de présentation des stations de contrôle de migrations = **Oui**
• Onglet carte interactive = **Oui**
• Fonctionnalités tableau de bord/observatoire = **Oui**
• Onglet médias/publications = **Oui**
• Onglet couches de données SIG = **Oui**
• Onglet glossaire = **Non**
• Onglet messages d'actualités/newsletter = **Oui**
• Onglet formulaire déclaration capture en ligne = **Non**
• Onglet appels d'offres = **Non**

Fiches espèces :
Nombre : 7/8
Historique : **Non**
Description : **Oui**
Répartition : **Oui**
Régime alimentaire : **Oui**
Comportement : **Oui**
Cycle de vie : **Oui**
Reproduction : **Oui**
Menaces : **Oui**
Statut : **Oui**
Réglementation : **Oui**
Anecdote : **Non**

Messages d'actualités :
Nombre : 73
(De 2020 à 2022 pour le plus récent)

Jeu de données SIG téléchargeable : **Oui**

Photothèque/Vidéothèque : **Oui**
Nombre de photos : 90
Nombre de vidéos : 70

Chaîne YouTube : **Oui**
https://www.youtube.com/channel/UCcLHWuUGGdsIkoVcg22pHoA/featured
Nombre d'abonnés : 32
Nombre de vidéos : 22

Apparitions notables : Non

Page Facebook :
Nombre d'abonnés : 967
Nombre de posts : 652
Date de création : 17 octobre 2016

LOGRAMI :

Site Internet :
Oui
(+ site observatoire)
https://www.lograrni.fr/
https://www.migrateurs-loire.fr/
• Onglet de présentation de l'association = **Oui**
• Onglet de présentation de l'équipe = **Oui**
• Onglet de présentation du territoire d'action = **Oui**
• Onglet de présentation des objectifs et missions = **Oui**
• Onglet fiches espèces = **Oui**
• Onglet de présentation des outils et actions mises en oeuvre = **Oui**
• Onglet de présentation des stations de contrôle de migrations = **Oui**
• Onglet carte interactive = **Oui**
• Fonctionnalités tableau de bord/observatoire = **Oui**
• Onglet médias/publications = **Oui**
• Onglet couches de données SIG = **Oui**
• Onglet glossaire = **Oui**
• Onglet messages d'actualités/newsletter = **Oui**
• Onglet formulaire déclaration capture en ligne = **Non**
• Onglet appels d'offres = **Oui**
• Onglet appels d'offres = **Non**

Fiches espèces :
Nombre : 8/8
Historique : **Non**
Description : **Oui**
Répartition : **Oui**
Régime alimentaire : **Non**
Comportement : **Non**
Cycle de vie : **Oui**
Reproduction : **Non**
Menaces : **Oui**
Statut : **Oui**
Réglementation : **Oui**
Anecdote : **Non**

Messages d'actualités :
Nombre : 321
(De 2010 à 2022 pour le plus récent)

Jeu de données SIG téléchargeable : **Oui**

Photothèque/Vidéothèque : **Non**

Chaîne YouTube : **Oui**
https://www.youtube.com/user/GrandsMigrateurs
Nombre d'abonnés : Masqué
Nombre de vidéos : 18

Apparitions notables : Oui

Apparitions notables : 2
• France 3 Val-de-Loire (TV)
• Région Centre-Val de Loire (Influence : 2K abonnés YouTube)

Page Facebook :
Nombre d'abonnés : 780
Nombre de posts : 164
Date de création : 5 mars 2019

Saumon-Rhin :

Site Internet :
https://www.saumon-rhin.com/
• Onglet de présentation de l'association = **Oui**
• Onglet de présentation de l'équipe = **Oui**
• Onglet de présentation du territoire d'action = **Oui**
• Onglet de présentation des objectifs et missions = **Oui**
• Onglet fiches espèces = **Oui**
• Onglet de présentation des outils et actions mises en oeuvre = **Oui**
• Onglet de présentation des stations de contrôle de migrations = **Oui**
• Onglet carte interactive = **Oui**
• Fonctionnalités tableau de bord/observatoire = **Non**
• Onglet médias/publications = **Oui**
• Onglet couches de données SIG = **Non**
• Onglet glossaire = **Non**
• Onglet messages d'actualités/newsletter = **Oui**
• Onglet formulaire déclaration capture en ligne = **Non**
• Onglet appels d'offres = **Non**

Fiches espèces :
Nombre : 8/8
Historique : **Non**
Description : **Oui**
Répartition : **Oui**
Régime alimentaire : **Oui**
Comportement : **Non**
Cycle de vie : **Oui**
Reproduction : **Oui**
Menaces : **Non**
Statut : **Non**
Réglementation : **Non**
Anecdote : **Non**

Messages d'actualités :
Nombre : 60
(De 2016 à 2022 pour le plus récent)

Jeu de données SIG téléchargeable : **Non**

Photothèque/Vidéothèque : **Non**

Chaîne YouTube :
https://www.youtube.com/channel/UCwai7lJc6lTjeN5UXkYXToA/featured
Nombre d'abonnés : 13
Nombre de vidéos : 7

Apparitions notables :
• France 3 Grand Est (TV)

Page Facebook :
Nombre d'abonnés : 694
Nombre de posts : 181
Date de création : 30 mars 2016

MIGADO:

Site Internet :
(+ site observatoire)
http://www.migado.fr/
https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/
• Onglet de présentation de l'association = **Oui**
• Onglet de présentation de l'équipe = **Oui**
• Onglet de présentation du territoire d'action = **Oui**
• Onglet de présentation des objectifs et missions = **Oui**
• Onglet fiches espèces = **Oui**
• Onglet de présentation des outils et actions mises en oeuvre = **Oui**
• Onglet de présentation des stations de contrôle de migrations = **Oui**
• Onglet carte interactive = **Oui**
• Fonctionnalités tableau de bord/observatoire = **Oui**
• Onglet médias/publications = **Oui**
• Onglet couches de données SIG = **Non**
• Onglet glossaire = **Non**
• Onglet messages d'actualités/newsletter = **Oui**
• Onglet formulaire déclaration capture en ligne = **Non**
• Onglet appels d'offres = **Oui**

Fiches espèces :
Nombre : 8/8
Historique : **Oui**
Description : **Oui**
Répartition : **Oui**
Régime alimentaire : **Non**
Comportement : **Non**
Cycle de vie : **Oui**
Reproduction : **Oui**
Menaces : **Oui**
Statut : **Oui**
Réglementation : **Non**
Anecdote : **Non**

Messages d'actualités :
Nombre : 266
(De 2016 à 2022 pour le plus récent)
Jeu de données SIG téléchargeable : **Non**

Photothèque/Vidéothèque : **Non**

Chaîne YouTube :
https://www.youtube.com/channel/UCaASD8MjxEX9f0Cmv07p2uw
Nombre d'abonnés : 30
Nombre de vidéos : 17

Apparitions notables :
• France 2 – Reportage Hugo Clément (Sur le front des animaux menacés) (TV)

• C à vous (TV)
• Marie Wild (Influence : 55K abonnés YouTube)

Page Facebook :
Nombre d'abonnés : 1 642
Nombre de posts : 1 040
Date de création : 5 avril 2013

MIGRADOUR:

Site Internet :
https://www.migradour.com/
• Onglet de présentation de l'association = **Oui**
• Onglet de présentation de l'équipe = **Oui**
• Onglet de présentation du territoire d'action = **Oui**
• Onglet de présentation des objectifs et missions = **Oui**
• Onglet fiches espèces = **Oui**
• Onglet de présentation des outils et actions mises en oeuvre = **Oui**
• Onglet de présentation des stations de contrôle de migrations = **Oui**
• Onglet carte interactive = **Oui**
• Fonctionnalités tableau de bord/observatoire = **Non**
• Onglet médias/publications = **Oui**
• Onglet couches de données SIG = **Non**
• Onglet glossaire = **Non**
• Onglet messages d'actualités/newsletter = **Oui**
• Onglet formulaire déclaration capture en ligne = **Non**
• Onglet appels d'offres = **Non**

Fiches espèces :
Nombre : 7/8
Historique : **Non**
Description : **Oui**
Répartition : **Non**
Régime alimentaire : **Oui**
Comportement : **Oui**
Cycle de vie : **Oui**
Reproduction : **Oui**
Menaces : **Oui**
Statut : **Oui**
Réglementation : **Non**
Anecdote : **Oui**

Messages d'actualités :
Nombre : 25
De 2019 à 2022 pour le plus récent)

Photothèque/Vidéothèque : **Non**

Chaîne YouTube :
https://www.youtube.com/channel/UCNwKBcJz91S7wDZGA_sOeXg/videos
Nombre d'abonnés : 24
Nombre de vidéos : 14

Apparitions notables :
• France 3 Nouvelle-Aquitaine (TV)
• En Immersion (Influence : 307 abonnés YouTube)

Page Facebook :
Nombre d'abonnés : 1 161
Nombre de posts : 185
Date de création : 22 mars 2019

MRM:

Site Internet :
(+ site observatoire)
https://www.migrateursrhonemediterranee.org/
https://www.observatoire-rhonemediterranee.fr/
• Onglet de présentation de l'association = **Oui**
• Onglet de présentation de l'équipe = **Oui**
• Onglet de présentation du territoire d'action = **Oui**
• Onglet de présentation des objectifs et missions = **Oui**
• Onglet fiches espèces = **Oui**
• Onglet de présentation des outils et actions mises en oeuvre = **Oui**
• Onglet de présentation des stations de contrôle de migrations = **Non**
• Onglet carte interactive = **Oui**
• Fonctionnalités tableau de bord/observatoire = **Oui**
• Onglet médias/publications = **Oui**
• Onglet couches de données SIG = **Non**
• Onglet glossaire = **Non**
• Onglet messages d'actualités/newsletter = **Oui**
• Onglet formulaire déclaration capture en ligne = **Non**
• Onglet appels d'offres = **Non**

Fiches espèces :
Nombre : 4/8
Historique : **Oui**
Description : **Oui**
Répartition : **Oui**
Régime alimentaire : **Oui**
Comportement : **Oui**
Cycle de vie : **Oui**
Reproduction : **Oui**
Menaces : **Oui**
Statut : **Oui**
Réglementation : **Non**
Anecdote : **Non**

Messages d'actualités :
Nombre : 20
(De 2021 à 2022 pour le plus récent)

Photothèque/Vidéothèque : **Oui**
Nombre de photos : 11
Nombre de vidéos : 12

Chaîne YouTube :
https://www.youtube.com/channel/UCqxjs8LExKYvNLaXECWVFUg/videos
Nombre d'abonnés : 22
Nombre de vidéos : 25

Apparitions notables :
• France Bleu Vaucluse (Radio)
• CNR (Influence : 1,3k abonnés YouTube)

Page Facebook :
Nombre d'abonnés : 1 012
Nombre de posts : 658
Date de création : 16 avril 2015

Supports de communication papiers :

SEINORMIGR :

Bulletins/Lettres d'activités:
Nombre **:** 6
(De 2015 à 2020 pour le plus récent)

Magazines :
Nombre : 10
(De 2014 à 2021 pour le plus récent)

Bandes-dessinées : Non

Plaquettes : **Oui**
Nombre : 14
Format : **Web et papier pour certaines**

Jeux de plateau : Non

Bretagne Grands Migrateurs :

Bulletins/Lettres d'activités:
Nombre **:** 10
(De 2011 à 2021 pour le plus récent)

Magazines : **Non**

Bandes-dessinées : Non

Plaquettes :
Nombre : 10
Format : **Web et papier**

Jeux de plateau : Non

LOGRAMI :

Bulletins/Lettres d'activités:
Nombre **:** 34
(De 2011 à 2021 pour le plus récent)

Magazines : **Non**

Bandes-dessinées :
Nombre : 1

Plaquettes :
Nombre : 7
Format : **Web et papier**

Jeux de plateau :
Nombre : 6

Saumon-Rhin:

Bulletins/Lettres d'activités:
Nombre **:** 14
(De 1994 à 2013 pour le plus récent)

Magazines : **Non**

Bandes-dessinées : Non

Plaquettes :
Nombre : 6
Format : **Web**

Jeux de plateau : Non

MIGADO:

Bulletins/Lettres d'activités:
Nombre **:** 28
(De 2015 à 2021 pour le plus récent)

Magazines : **Non**

Bandes-dessinées : Non

Plaquettes : **Oui** (papier)

Jeux de plateau : Non

MIGRADOUR:

Bulletins/Lettres d'activités: **Non**

Magazines : **Non**

Bandes-dessinées : Non

Plaquettes : **Oui** (papier)

Jeux de plateau : Non

MRM :

Bulletins/Lettres d'activités: **Oui**
Nombre **:** 36
(De 1993 à 2022 pour le plus récent)

Magazines : **Non**

Bandes-dessinées :
Nombre : 1

Plaquettes :
Nombre : 9
Format : Web et papiers pour certaines

Jeux de plateau :
Nombre : 2

Supports de communication événementiels :

SEINORMIGR :

Expositions itinérantes: **Oui**

Salons : **Oui**

Ateliers scolaires : Non

Visites de stations : **Très peu**

Bretagne Grands Migrateurs:

Expositions itinérantes: **Oui**

Salons : **Oui**

Ateliers scolaires : Non

Visites de stations : **Non**

LOGRAMI:

Expositions itinérantes: **Oui**

Salons : **Oui**

Ateliers scolaires : Oui

Visites de stations : **Oui**

Saumon-Rhin:

Expositions itinérantes: **Oui**

Salons : **Oui**

Ateliers scolaires : Oui

Visites de stations : **Oui**

MIGADO:

Expositions itinérantes: **Oui**

Salons : **Oui**

Ateliers scolaires : Oui

Visites de stations : **Oui**

MIGRADOUR:

Expositions itinérantes: **Oui**

Salons : **Oui**

Ateliers scolaires : Oui

Visites de stations : **Très peu**

MRM:

Expositions itinérantes: **Oui**

Salons : **Oui**

Ateliers scolaires : Oui

Visites de stations : **Très peu**

Résumé

Au fil des siècles, les milieux aquatiques ont progressivement été domestiqués par l'Homme.
Les cours d'eau reliant les mers aux continents ont ainsi subi de plein fouet les externalités négatives issues de la modernisation agricole et industrielle. L'augmentation de la pollution des masses d'eau, l'eutrophisation ainsi que la construction de barrages hydro-électriques de grande ampleur constituent aujourd'hui les principaux obstacles à la continuité écologique. De par leur cycle biologique alternant entre mers et rivières, les poissons grands migrateurs sont alors les premières victimes de ces menaces physiques et chimiques. Les huit espèces présentes en France, que sont le saumon atlantique, la truite de mer, la grande alose, l'alose feinte, l'esturgeon d'Europe, l'anguille européenne, la lamproie marine et la lamproie fluviatile constituent en ce sens les bio-indicateurs de l'état des cours d'eau.
Si des mesures de repeuplement des effectifs ont été entreprises dès le XIXe siècle par des pêcheurs regroupés en clubs et fédérations, c'est bien l'émergence d'un militantisme environnemental dans les années 1970, suivi de la création d'une réglementation adaptée qui marquera le top départ d'une gestion institutionnalisée. Aujourd'hui, sept associations réparties selon le découpage des grands bassins hydrographiques français ont pour charge de veiller à la protection des populations de poissons migrateurs. La thématique faisant l'objet de cette étude consiste à inventorier et analyser le fonctionnement de ces structures ainsi que leur rôle dans la sensibilisation à l'environnement des rivières.
Ce travail se situe ainsi à la confluence entre consultation des supports de communication mis à disposition par les associations, réalisation d'entretiens avec leurs salariés, et sorties sur le terrain afin de dresser un état des lieux du réseau d'associations de défense des poissons migrateurs en France.

Mots clés : Environnement, Milieux aquatiques, Rivières, Continuité écologique, Restauration écologique, Poissons migrateurs, Saumon atlantique, Associations, Enquête, Sensibilisation

Abstract

Over the centuries, aquatic environments were gradually domesticated by human being. Like an umbilical cord, the rivers connecting the seas to the continents have suffered from the negative externalities resulting from agricultural and industrial modernization. The increase of the water pollution, the eutrophication process and the construction of large-scale hydro-electric dams are today the main obstacles to ecological continuity. Due to their biological cycle alternating between sea and river, great migratory fishs are the firsts victims of these physico-chemical threats. The eight species known in France, namely Atlantic salmon, sea trout, allis shad, twait shad, European sturgeon, European eel, sea lamprey and river lamprey, are the bio-indicators of the health of the rivers. Although measures to repopulate the populations were undertaken in the 19th century by fishermen grouped in clubs and federations, it was indeed the emergence of environmental activism in the 1970s followed by the creation of appropriate regulation laws that will mark the start of institutionalized management. Today, seven associations divided according to the division of the major French watersheds are responsible for ensuring the protection of migratory fish populations. The subject of this study is to identify and analyze the functioning of these structures and their role in the river environment sensibilisation. This work is situated at the confluence between consultation of the communication materials made available by the associations, conducting interviews with their employees and field research to make a review of the network of migratory fish associations in France.

Keywords : Environment, Aquatic environments, Rivers, Ecological continuity, Ecological restoration, Migratory fishes, Atlantic salmon, Associations, Investigation, Sensibilisation